LE DEVOIR

Vol. LXXX — No 15 ★ Faible neige cessant en matinée. Max.: −2. **Détail page 17.** Montréal, jeudi 19 janvier 1989 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

80 ans d'expérience à votre service

Mobilier de bureau, système de classement, design...

Pour renseignements, appelez

OE inc. OE 341-OEOE

ALLIANCE QUÉBEC

« Je n'ai pas mis le feu », affirme le président Orr

Michel C. Auger

LE PRÉSIDENT d'Alliance Québec, Royal Orr, a nié, hier soir, toute implication dans l'incendie d'origine criminelle qui a dévasté les locaux de son organisme le 30 décembre dernier.

Dans un discours devant quelque 300 leaders de la communauté anglophone dans un hôtel du centre-ville, M. Orr a affirmé : « Je dois vous dire d'abord et sans équivoque que je n'ai pas mis le feu. Je n'ai rien eu à voir avec cette attaque criminelle contre Alliance Québec ».

M. Orr a reconnu qu'il avait bel et bien été interrogé par les policiers la veille et qu'il avait alors dit aux policiers qu'il était dans les locaux d'Alliance Québec, rue Crescent à Montréal, entre 14 h 30 et 15 h 30 l'après-midi de l'incendie.

« Les policiers savent cela parce que je le leur ai dit », a-t-il affirmé.

M. Orr a affirmé qu'on « ne pouvait éviter une question, ce soir » et il a dit répondre à un article paru le matin même dans LE DEVOIR et affirmant qu'un employé d'Alliance Québec avait été interrogé par la police et que cette personne était considérée comme un suspect dans cette affaire.

M. Orr a choisi d'ignorer l'information diffusée quelques heures plus tôt par Télé-Métropole et voulant qu'il soit lui-même le principal suspect des forces policières dans cette affaire.

Le président d'Alliance Québec devait répondre aux questions des journalistes lors d'une conférence de presse qui débutait au moment d'aller sous presse.

Les propos du président d'Alliance Québec ont été accueillis avec humour par les membres de son organisme, l'un d'eux interrompant même ses explications pour lui lancer : « As-tu une allumette ? »

M. Orr a soutenu que les dernières semaines n'avaient pas été faciles, ni pour lui, ni pour sa famille, ni pour son organisme.

« Cette organisation à laquelle nous tenons tant a vu ses locaux incendiés et maintenant quelqu'un — je ne sais pas qui — essaie de nous

Voir page 8 : Alliance Québec

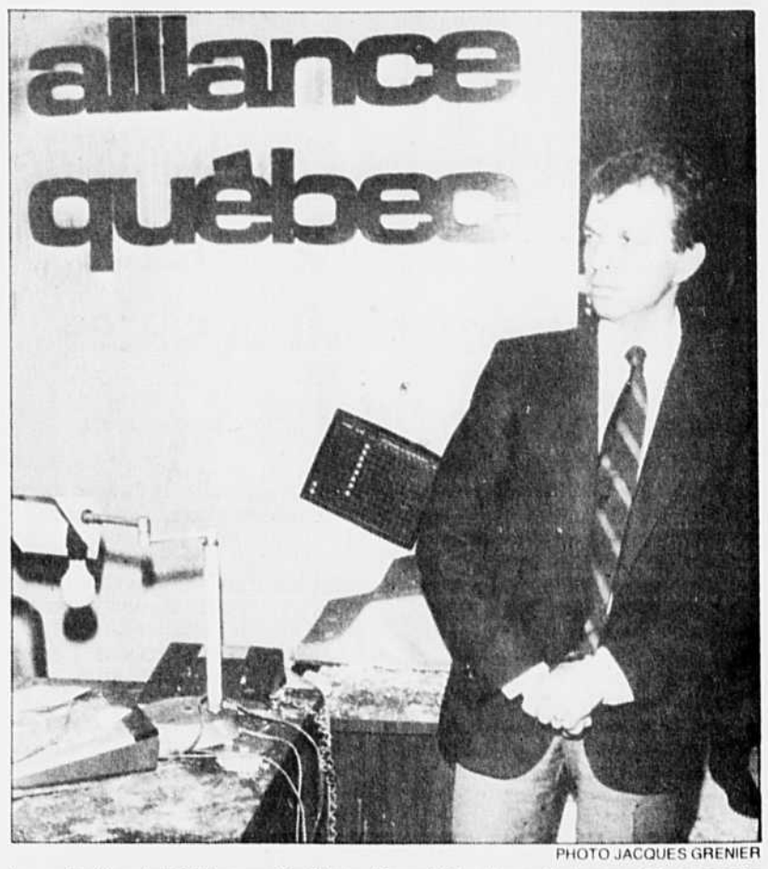

PHOTO JACQUES GRENIER

Le président d'Alliance Québec, Royal Orr, lors de la conférence de presse qu'il a donnée dans les locaux incendiés de son organisme.

ARMAND-FRAPPIER

Le Fonds négocie avec BioChem et la Caisse de dépôt

Robert Dutrisac et Bernard Descôteaux

LE FONDS de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) a entamé, hier, des discussions avec la société de biotechnologie IAF BioChem, dont l'Institut Armand-Frappier est le principal actionnaire, dans le but de présenter, d'ici quelques jours, une offre formelle visant la relance de la division de vaccins de l'Institut.

EXCLUSIF

Portant vraisemblablement sur un investissement de $ 12 millions, cette proposition éventuelle, à laquelle serait également associée la Caisse de dépôt et de placement du Québec, apparaît comme la seule voie permettant d'éviter la vente de cette division commerciale de l'Institut à Connaught Laboratories, de Toronto.

« Ça va bien. Notre proposition devrait aboutir dans des délais raisonnables. C'est une question de jours », a confirmé le porte-parole du Fonds, M. Louis Fournier. Mais le gouvernement doit rester partenaire dans cette entreprise, a-t-il insisté, sans vouloir préciser la forme que prendrait cette participation gouvernementale.

Création de l'Institut Armand-Frappier qui possède environ 40 % de son capital-actions, IAF BioChem est une société de recherche en produits biologiques qui a accédé à la Bourse de Montréal en 1986 à la faveur du Régime d'épargne-actions. Cette société commercialise déjà des trousses de dépistage du sida en Europe, poursuit la mise au point d'un vaccin contre la méningite et d'un inhibiteur du sida, notamment, tout en étant un important fournisseur, à l'échelle mondiale, de peptides, ces substances qui entrent dans la fabrication d'une foule de produits pharmaceutiques biologiques.

En décembre dernier, IAF BioChem avait présenté une première offre visant l'achat de la division des vaccins de l'Institut qui, la jugeant trop mince, la rejetait. Au cours d'un entretien la semaine dernière, le Dr Francesco Bellini, président d'IAF BioChem, réitérait son intérêt. « Si le Fonds de solidarité est sérieux, nous sommes intéressés. Il

Voir page 8 : Armand-Frappier

Son mariage avec O'Keefe fait de Molson un géant de la bière

No 1 au Canada, No 6 en Amérique et No 20 au monde

Claude Turcotte

POUR CRÉER « un joueur majeur à l'échelle mondiale » les compagnies Molson et Elders IXL (société-mère de Carling-O'Keefe) ont annoncé hier leur intention de former en coparticipation égale une nouvelle entreprise canadienne qui s'appellera Brasseries Molson et deviendra du même coup le premier brasseur au Canada, le sixième en Amérique du Nord et le vingtième au monde, avec des ventes annuelles au départ de $ 2.3 milliards.

Cette décision d'affaires, qui est sujette à l'approbation du gouvernement canadien en regard de la Loi sur la concurrence et de la Loi des investissements au Canada, donne le signal d'une réorganisation en profondeur de l'industrie brassicole au Canada, qui actuellement est régie par des lois provinciales qui l'obligent à avoir une usine dans la province où elle vend ses produits, ou alors de payer une taxe importante qui éloigne les consommateurs. Un jugement du GATT a condamné l'an passé ces barrières inter-provinciales. Il faut situer l'annonce d'hier dans la perspective d'un repositionnement mondial des plus grands brasseurs, à la suite des ouvertures créées par les décisions du GATT l'an passé et, bien sûr, avec l'entrée en vigueur du traité de libre-échange canado-américain. Les brasseurs canadiens ont d'ailleurs prévenu très souvent que l'ouverture des marchés allaient les affecter sévèrement.

D'ici à trois semaines, Molson et Carling-O'Keefe informeront leurs 7,500 employés (dont 3,500 au Québec) travaillant dans 16 usines et sept provinces d'un vaste plan de rationalisation et de modernisation, en

Voir page 8 : Molson

Photo PC

John Elliott, président d'Elders, société-mère de Carling O'Keefe, à gauche, et Marshall Cohen, président de Molson, ont annoncé, hier, qu'ils s'unissaient pour créer « un joueur majeur à l'échelle internationale ».

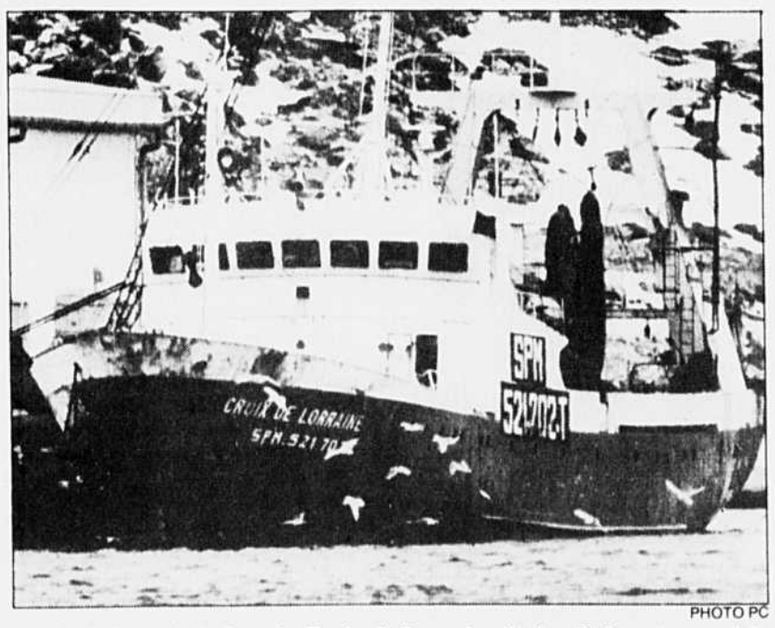

PHOTO PC

Le chalutier saint-pierrais *Croix-de-Lorraine* était prêt à se lancer à la poursuite des navires maloins avant que la crise ne soit désamorcée, hier.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

L'affrontement armé est évité de justesse

d'après AFP et PC

APRÈS AVOIR frôlé une nouvelle fois l'affrontement hier, les Saint-Pierrais ont finalement accueilli avec soulagement la nouvelle du départ prévisible d'un des chalutiers maloins de leur zone de pêche.

Le président de la Comapêche, M. Fernand Leborgne, a déclaré hier soir à Paris que le retrait transitoire de l'un de ses deux chalutiers pêchant actuellement au sud de Saint-Pierre-et-Miquelon « est très possible sous peu ».

Le sénateur-maire de l'archipel, Albert Pen, a déclaré au DEVOIR que la nouvelle avait provoqué un

Voir page 8 : Affrontement

PROGRAMME SPATIAL

Les militaires imposent un rival américain à Spar (Montréal)

Michel Vastel
de notre bureau d'Ottawa

LA DÉFENSE nationale risque de faire perdre au Québec le seul créneau technologique qui lui restait dans le domaine spatial, celui des télécommunications par satellite.

Les entrevues menées par LE DEVOIR auprès des responsables de Spar et de la Défense nationale ont permis de faire confirmer que le Québec risque maintenant de partager son expertise dans les télécommunications par satellite avec un nouveau venu dans le domaine, une entreprise, à 50.1 % américaine, Microtel Pacific Research, de Colombie-Britannique. (Microtel est une filiale de BC Telephone et de General Telephone à Electronics Corp., des États-Unis).

La Défense canadienne s'est lancée dans un programme spatial qui dépassera, en importance, les $ 3.2 milliards du programme civil canadien. Elle mène actuellement de front deux projets au stade préliminaire, l'un de $ 48 millions pour le développement d'un système de télécommunications à fréquence millimétrique, et l'autre, de $ 46.5 millions pour l'installation d'un radar dans l'espace.

Lorsqu'ils en seront à leur phase de réalisation, ces projets représenteront plusieurs milliards de dollars d'investissements. Or, pour le système de télécommunications, la Défense nationale a littéralement mis dans les jambes de Spar Aerospace, de Sainte-Anne de Bellevue, un concurrent de Colombie-Britannique.

Le mois dernier, le ministère des Approvisionnements et Services a octroyé un million de dollars aux deux entreprises, de Montréal et de Burnaby, en Colombie-Britannique, pour préparer une soumission sur un premier contrat de $ 30 millions. Le gagnant deviendra, l'an prochain, le maître d'oeuvre d'un nouveau programme militaire évalué à plusieurs centaines de millions de dollars : soit un émetteur dans l'espace et deux stations de réception au sol pour des communications codées. (Spar et Microtel ont été choisies à partir d'une liste d'entreprises canadiennes établie par le ministère des Approvisionnemens et Services et on comptait neuf compagnies québécoises sur 67).

Voir page 8 : Militaires

Des tonnes de scories radioactives à Varennes

Louis-Gilles Francoeur

QUÉBEC a ordonné hier à la compagnie Erco, de Varennes, de cesser de vendre à des fins de remblayage les 750,000 tonnes de scories empilées sur ses terrains, dont la radioactivité dépasse les normes, pour ne plus ajouter aux 2,5 millions de tonnes qu'elle a écoulées dans cette région entre 1953 et 1985.

L'ordonnance, signifiée par le sous-ministre de l'Environnement, M. Jean-Claude Deschênes, indique que ces scories résultant de la production du phosphore par Erco émettent des rayons gamma « de telle façon que ces rayonnements sont susceptibles de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité » des humains et à l'environnement. Les rayons des scories d'Erco dépassent la norme « Minimis » de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada, qui a fourni son expertise au ministère québécois dans ce dossier.

Même si aucun dommage « immédiat » à la santé ne peut découler

Voir page 8 : Varennes

AUJOURD'HUI

Armes chimiques : Bonn savait

Le gouvernement ouest-allemand indique qu'il avait des soupçons sur l'usine d'armes chimiques à Rabta en Libye depuis 1987. **Page 5**

La diva se désiste

Diane Dufresne ne jouera pas « Gala » dans la comédie musicale du même nom de Jean-Pierre Ferland qui doit prendre l'affiche à la Place des Arts en avril. **Page 9**

La guerre des dindes est finie

Porte-parole des Nordiques, le capitaine Peter Stastny, adresse la parole aux journalistes pour la première fois depuis samedi. **Page 18**

SPEC ELECTRONIQUE Électronique Dumoulin

Montréal 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122

Laval 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321

MUSIQUE MAGIQUE

Du petit neveu à Tante Gilberte tous sont unanimes: avec le CDP-M37. Le BeBop regagne ses galons!

LECTEUR LASER: 299$

- Quadruple échantillonage
- Triple faisceau
- Prise d'écouteur à volume réglable

SONY

Bourassa s'emploie à rassurer les Munichois

Donald Charette
de la Presse Canadienne

MUNICH — Selon le premier ministre du Québec Robert Bourassa, les investisseurs ne doivent pas redouter une résurgence de l'indépendance au Québec.

M. Bourassa s'est employé hier à rassurer une centaine d'hommes d'affaires et de banquiers réunis à Munich pour parler des possibilités d'investissement en leur disant : « Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un risque sérieux maintenant ».

La question sur l'indépendance lui a été posée par un ministre de l'État de la Bavière, M. Hans Zehetmair, ministre de l'Éducation et de la Culture.

M. Bourassa devait ajouter que ce recherchait le Québec, sous le Parti québécois, « ce n'était pas l'indépendance stricte mais une forme de souveraineté-association qui permettait au Québec de conserver des liens économiques avec le Canada ».

« Nous représentons une partie du Canada. Nous avons beaucoup de flexibilité dans le système actuel, nous contrôlons notre développement social, notre culture et nous avons un rôle à jouer dans les relations internationales ».

Par ailleurs, il a mentionné devant les journalistes qui l'accompagnent que ce voyage en Allemagne lui a permis de « faire reculer les frontières de l'action internationale du Québec ».

La veille, M. Bourassa s'était ouvert devant la presse allemande de considérations internationales, notamment sur le leader soviétique Mikhaïl Gorbachev.

« C'est du droit nouveau, c'est une action subtile, une subtilité créatrice. J'ai rencontré le chancelier Helmut Kohl pendant trois heures et cela contribue à faire connaître le Québec », de dire M. Bourassa.

Quant aux relations avec la diplomatie canadienne qui veille au grain durant cette viste européeenne de M. Bourassa, celui-ci mentionne que « ce ne sont pas des ennemis, le quart des dépenses de l'ambassade du Canada vient du Québec; je ne vois pas pourquoi on n'aurait pas recours à ses services ».

Mentionnons que le Québec a signé une première entente de nature politique hier avec la Bavière, l'une des 10 provinces — ou lander — de la fédération allemande.

Cette entente signée par M. Bourassa et le ministre-président Max Streibl prévoit qu'un groupe de travail proposera des projets dans le domaine des échanges commerciaux, scientifiques, technologiques et culturels; des contacts entre sociétés en quête de coopération; des visites de gens d'affaires, des moyens d'améliorer les échanges d'information.

L'Etat bavarois compte une population de 11 millions de personnes et a toujours eu des velléités autonomistes. On s'y inquiète de la tendance du fédéral à réduire les pouvoirs des landers.

M. Bourassa a invité égalememnt M. Streibl à venir au Carnaval de Québec lui qui connaît bien celui de Munich.

Le premier ministre vient de compléter la première partie de son voyage après quatre jours en Allemagne. Il est en Angleterre aujourd'hui et doit rencontrer le premier ministre Margaret Thatcher et le ministre des Afffaires étrangères Geoffrey Howe.

À Londres durant deux jours, M. Bourassa aura également des entretiens avec des hommes d'affaires et des banquiers et notamment le multimillionnaire Robert Maxwell, qui s'est porté acquéreur de la Donohue avec le groupe Quebecor.

Hier soir, le premier ministre a également eu des entretiens avec les dirigeants de la British Aerospace et de Canadair. Canadair, une filiale de Bombardier, a un contrat de sous-traitance de $ 400 millions dans la fabrication de fuselage de l'Airbus.

Un membre de l'ambassade d'URSS traite de «vieilles conceptions rouillées» les inquiétudes de Joe Clark

OTTAWA (PC) — Le Canada devrait se servir de son influence pour promouvoir de meilleures relations entre l'Est et l'Ouest, au lieu de répéter des arguments éculés remontant à l'époque de la guerre froide, a recommandé un conseiller de l'ambassade soviétique à Ottawa, hier.

Alexei Makarov réagissait au scepticisme exprimé par le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, Joe Clark, à l'égard des réformes en Union soviétique, dans un discours prononcé la semaine dernière à Calgary.

M. Clark avait lancé un appel à la prudence et au maintien d'une défense militaire forte, en dépit des réformes en cours et de l'ouverture constatée en URSS.

Dans une déclaration de 45 minutes émise à l'ambassade, le diplomate soviétique s'est réjoui des déclarations positives émises par M. Clark à propos des changements qui surviennent en Union soviétique, et s'est dit persuadé de l'avenir favorable des relations canado-soviétiques.

Mais, a-t-il conseillé, le Canada devrait jouer un rôle plus constructif dans la promotion du « nouveau dialogue international » en cours. « Le Canada a maintes occasions d'exprimer ses opinions à ses alliés, et je pense que ce serait très utile », a-t-il commenté. Il s'est dit convaincu que les États-Unis pourraient être influencés par le point de vue du Canada sur le désarmement et sur d'autres sujets.

Cependant, certaines des conclusions tirées par M. Clark dans son discours illustrent « de vieilles conceptions rouillées », et contradictoires dans certains cas. L'Union soviétique diminue l'importance de ses forces conventionnelles en Europe de l'Est et le Canada, a-t-il fait valoir, devrait faire pression sur ses alliés de l'Ouest pour qu'ils adoptent des mesures analogues.

Pas de *glasnost* pour les espions russes

HALIFAX (PC) — Le directeur du Service canadien du renseignement de sécurité, M. Reid Morden, n'a remarqué aucun changement des activités d'espionnage des Soviétiques au pays, à la suite de l'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest.

Bien plus, a-t-il ajouté dans une interview, l'agence « ne prévoit aucune modification importante » dans l'avenir.

Le maintien des activités d'espionnage, selon lui, constituerait une sorte de « compensation » pour les projets de réduction de la force militaire des pays du bloc de l'Est.

Qu'est-ce qui attire les pays de l'Est au Canada ? La haute technologie, a répondu M. Morden, « qu'ils essaient d'avoir à bon marché ».

Il y a également l'amitié du Canada pour les États-Unis, qui donne de la valeur aux renseignements politiques et militaires qu'on peut obtenir au pays.

Il n'en reste pas moins, a noté le directeur du SCRS, que le terrorisme reste la priorité, non l'espionnage, et « qu'une grande quantité d'énergie est dépensée pour s'assurer que des actes (de terrorisme) ne se produisent pas ici ».

Qui Sait ...
si vous n'en profiterez pas vous même ?
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY

informatique & entreprise
27 janvier
transport & énergie
24 février
banques
31 mars
haute technologie
28 avril
général
26 mai
exportation
25 août
assurances *29 septembre*
investissements & abris fiscaux
27 octobre
perspectives 1 ■ 9 ■ 9 ■ 0
1er décembre

L'économie nationale et internationale dans

LE DEVOIR magazine ÉCONOMIQUE

«Tant mieux si Reynolds reste»

MUNICH (PC) — « Tant mieux si Reynolds reste dans le projet d'aluminerie à Sept-Îles; ça signifie que l'investissement allemand va aller dans une autre aluminerie au Québec », a affirmé hier le premier ministre Robert Bourassa au cours de sa visite en Allemagne de l'Ouest.

Le premier ministre du Québec a soutenu qu'il avait su « de bonne source » que la compagnie Reynolds voulait se retirer du dossier Alouette pour investir dans une de ses usines au Québec ou ailleurs dans le monde.

Mais il a ajouté que la « probabilité » que Reynolds demeure un partenaire dans cette aluminerie de $ 1.5 milliard « existe et tant mieux si elle existe. Nous, en tant que gouvernement, il fallait préparer une solution de rechange et c'est ce que nous avons fait ».

M. Bourassa avait confirmé lundi à Bonn l'intention de Reynolds et annoncé que le groupe allemand VAW — la plus importante aluminerie en RFA — était intéressé à prendre le relais. La compagnie américaine maintient cependant qu'elle est toujours intéressée à ce projet.

Miami: 230 arrestations durant la seconde nuit d'affrontements

MIAMI, Floride (AFP) — Deux cent trente personnes ont été arrêtées par la police dans la nuit de mardi à hier à Miami où des affrontements entre les forces de l'ordre et des habitants d'un quartier noir ont fait sept blessés, selon la police.

Les violences, déclenchées par la mort d'un motocycliste et de son passager, deux Noirs, après que la police eut ouvert le feu contre eux, se sont étendues du quartier noir d'Overtown à celui de Liberty City.

Des cordons de police ont été placés dans plusieurs secteurs d'Overtown, les écoles ont été fermées et un match de basketball professionnel qui devait se dérouler dans un stade du quartier, le Miami Arena, a été annulé.

La plupart des personnes arrêtées sont soupçonnées d'avoir participé à des actes de pillage. Selon les autorités, le calme est revenu dans le voisinage après l'intervention de la police.

Le maire de Miami, Xavier Suarez, a lancé un appel télévisé à la population et l'a incitée au calme. « Pour le bien de notre ville, j'en appelle à chaque citoyen, quelle que soit sa race, ne restez pas dans la rue et rentrez chez vous, a-t-il dit. Nous procédons à des arrestations et nous sommes beaucoup plus sévères dans l'application de la loi et je pense que nous devons l'être », a-t-il ajouté.

Selon un porte-parole de la police, la violence s'est intensifiée quand le conducteur blanc d'une luxueuse voiture a tiré sur un groupe de jeunes Noirs avant de prendre la fuite en blessant une personne.

Un officier de police, portant un gilet pare-balles, a été légèrement blessé par un tireur posté sur un toit, qui a été arrêté par la suite.

Une fusillade a éclaté entre un groupe de pillards et le propriétaire d'un magasin, se soldant par un blessé par balle à la jambe.

Le FBI (police fédérale) a indiqué qu'une enquête serait ouverte pour déterminer la cause des incidents, qui interviennent à quelques jours de la finale du championnat de football américain, le Superbowl, qui passionne toute l'Amérique. La municipalité de Miami a dépensé $ 2 millions pour rehausser l'image de la ville passablement ternie par des cas nombreux de trafic de drogue, de violence et de conflits raciaux.

Hier soir, la situation risquait de s'envenimer à nouveau quand les affrontements ont repris pour la troisième journée consécutive dans un quartier noir, un tireur isolé ayant ouvert le feu et des bandes de jeunes lancant des pierres et des bouteilles.

PHOTO AP

Au cours de la seconde nuit d'émeutes qui a sécoué Miami, trois hommes ont été arrêtés par la police dans le quartier de Liberty City. Les trois suspects ont été surpris en train de piller un magasin.

Phil Edmonston est certain que Broadbent va démissionner

Guy Taillefer
de la Presse Canadienne

OTTAWA — La démission prochaine du chef du NPD Ed Broadbent ne fait pas l'ombre d'un doute dans l'esprit de Phil Edmonston, candidat néo-démocrate vedette aux dernières élections fédérales.

S'il n'a pas immédiatement annoncé son départ, selon M. Edmonston, c'est qu'il veut donner le temps au parti de préparer la course au leadership qui aura vraisemblablement lieu lors du congrès national prévu pour le mois d'août prochain.

« Je suis sûr que Broadbent s'en va. S'il était là pour rester, il l'aurait dit tout de suite », a fait valoir hier M. Edmonston, rejoint à son bureau de Montréal.

M. Broadbent a indiqué en fin de semaine qu'il rendra publics ses projets d'avenir lors de la réunion du Conseil fédéral du parti qui se tiendra le premier week-end de mars.

M. Edmonston est vice-président du NPD-Québec et membre du conseil d'administration de l'Association de protection des automobilistes, dont il est aussi le fondateur.

Cela dit, il nie caresser le projet de succéder à M. Broadbent, qui est en poste depuis 13 ans. M. Edmonston soutient plutôt vouloir « investir son temps » dans la mise sur pied d'un NPD-Québec distinct de l'organisation fédérale, une tâche qu'il juge essentielle à la suppression du climat d'affrontement qui caractérise les rapports entre ces deux formations politiques dans les domaines, tout particulièrement, de la langue et de la constitution.

« Je ne partage pas du tout certaines prises de position de l'aile québécoise, qui entrent presque continuellement en conflit avec le NPD fédéral ».

M. Edmonston ne pense pas que le Québec pèsera très lourd dans le choix du prochain leader néo-démocrate, si ce n'est que pour exiger qu'il sache parler français.

« C'est primordial », affirme-t-il, si le NPD veut espérer faire la percée historique qu'il se promettait de faire au Québec lors de la dernière élection. Une percée que le débat sur le libre-échange a, selon lui, reporté au prochain scrutin ».

« Un chef néo-démocrate, si compétent soit-il, ne 'passera' pas au Québec s'il n'est pas parfaitement bilingue », estime M. Edmonston, qui considère spontanément le député de la Saskatchewan et aspirant-successeur, M. Lorne Nystrom, comme un candidat « très crédible ».

Au Québec, M. Edmonston ne voit guère que l'ex-candidat dans Lévis et ancien chef du NPD-Québec, M. Jean-Paul Harney, qui soit susceptible d'être intéressé à prendre la relève de M. Broadbent. Il voit difficilement un candidat devenir chef du NPD qui n'ait aucune expérience parlementaire préalable.

EN BREF...

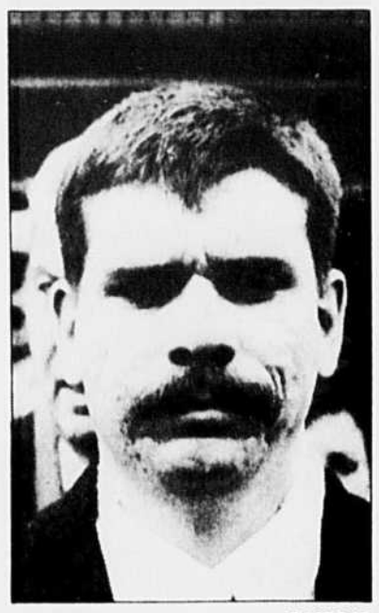

PHOTO AP

Le constable David Deviney.

Comparution d'un policier torontois

TORONTO (PC) — Un agent de police accusé d'avoir tué un Noir de 44 ans a comparu en cour provinciale hier. En quelques minutes, le constable torontois David Deviney, 33 ans, a vu sa cause remise au 15 février, date à laquelle sera fixée la tenue de son procès pour homicide involontaire. Le policier Deviney a été inculpé, la semaine dernière, d'avoir abattu Lester Donaldson — une semaine après que deux agents de la région voisine de Peel eurent été accusés d'avoir tiré sur Wade Lawson, un autre Noir âgé de 17 ans. Le constable Anthony Melaragni, 24 ans, a été inculpé d'homicide involontaire tandis que son coéquipier, le constable Darren Longpré, 27 ans, a été accusé de voies de fait des plus graves. Tous deux devront comparaître en cour le 31 janvier pour que soit fixée la date de leurs procès.

Turner reste hospitalisé

TORONTO (PC) — Le leader libéral John Turner prolongera son séjour à l'hôpital, ses médecins ayant jugé bon de le garder un peu plus longtemps au lit après son opération chirurgicale au dos. Toni Delio, une porte-parole de l'hôpital Toronto General, a indiqué mardi qu'il n'y avait aucune complication. L'état de M. Turner est excellent et son moral élevé, a-t-elle dit, ajoutant qu'il obtiendrait probablement son congé plus tard cette semaine. M. Turner a été opéré la semaine dernière pour une sciatique qui le faisait souffrir depuis plusieurs mois.

Les Commissions siégeront toujours toutes à Québec

QUÉBEC (PC) — Le leader parlementaire du gouvernement à l'Assemblée nationale, Michel Gratton, a fait savoir hier qu'il s'opposait à ce que les commissions parlementaires siègent ailleurs qu'au Parlement de Québec. Le Bureau du leader du gouvernement a, depuis longtemps, demandé aux ministres de ne pas s'engager à tenir des commissions parlementaires ailleurs qu'au Parlement, a-t-il expliqué hier aux journalistes qui discutaient du refus du gouvernement de permettre que la commission parlementaire sur le développement du transport siège à Montréal la semaine prochaine. « Le Parlement est à Québec. Je conçois qu'il peut y avoir des circonstances où tous les intervenants devant une commission parlementaire sont de Montréal, mais tantôt ils seront de Sept-Îles, de Hull, et je préfère qu'il n'y ait pas de précédent ».

Plus d'espoir pour cinq disparus

VANCOUVER (PC) — Les recherches en vue de retrouver les cinq Canadiens disparus dans les Caraïbes sont terminées, a annoncé, hier, un porte-parole des Affaires extérieures. M. Christian Sarrazin a indiqué que la garde côtière vénézuélienne avait avisé l'ambassade canadienne que les recherches avaient été complétées. Le bateau de neuf mètres avait été aperçu pour la dernière fois lorsqu'il a quitté l'île Mayreau, dans les Grenadines, par une mer démontée.

Légumes anti-cancer

WASHINGTON (AP) — Manger des oignons, de l'ail, des poireaux, de la ciboulette et des échalotes pourrait fournir une certaine protection contre le cancer de l'estomac, conclut une étude effectuée en Chine par l'Institut américain du cancer. Les chercheurs ont effectué leurs observations sur 1,816 citoyens de Linqu, en Chine; 685 souffraient d'un cancer de l'estomac et 1,131 autres se portaient bien. Les personnes ne souffrant pas du cancer consommaient de 11 kilogrammes à plus de 22 kilogrammes de légumes de la famille des oignons par année. Les victimes du cancer mangeaient moins de 11 kilogrammes de ces légumes. De plus, a établi l'étude, le risque de cancer de l'estomac diminue avec la consommation habituelle d'oignons ou, en d'autres mots, plus vous mangez d'ail et d'oignons au cours de votre vie, moins vous risquez de souffrir un jour du cancer de l'estomac.

« Les maudites grosses Anglaises »

Lettre d'excuses de MacDonald

L'incident est clos, commente le vice-premier ministre

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE MINISTRE Pierre MacDonald a offert hier ses excuses à tous ceux qui ont pu percevoir une attaque personnelle dans ses propos sur la « grosse maudite Anglaise de chez Eaton » incapable de servir ses clients en français.

Par ailleurs, en l'absence du premier ministre Bourassa, la vice-première ministre Lise Bacon a décrit dans un communiqué les propos de M. MacDonald comme étant « regrettables ». Elle prend toutefois acte des excuses présentées par le ministre avant de conclure que l'incident est clos.

Agissant en tant que porte-parole du gouvernement, Mme Bacon estime que les paroles de M. MacDonald telles que rapportées le 12 janvier dans *La Presse* « sont regrettables et ne réflètent ni l'esprit, ni la lettre des échanges que nous avons eus au Conseil des ministres ou au caucus des députés ».

Selon Mme Bacon, les collègues de M. MacDonald tant au Conseil du ministre qu'au caucus sont satisfaits du contenu de la lettre d'excuses qu'il a fait parvenir à Eaton. « Une parole malheureuse et regrettable a été dite, écrit-elle. La parole a été regrettée et je considère que l'incident est clos. »

Dans une lettre adressée à la direction de Eaton et rendue publique hier matin, M. MacDonald a fait état de ses « plus sincères excuses » tout en maintenant toutefois sa conviction que la langue de service dans les commerces de Montréal demeure un problème.

Le ministre qui dans une entrevue publiée par *La Presse* vendredi dernier abordait ce problème admet s'être alors exprimée d'une façon injuste et insultante et en utilisant un langage abusif. Mais nulle part dans cette lettre à Eaton il ne revient sur le sens général de ses propos à l'effet que « l'irritant linguistique majeur » pour de nombreux francophones est la langue de service.

De l'avis de M. MacDonald, il faut re-situer tout d'abord le contexte de son intervention, surtout que l'incident est en train de prendre des « proportions exagérées ». Cet avis était d'ailleurs partagé par plusieurs députés et ministres libéraux hier. Ceux-ci n'appréciaient pas qu'un groupe de Québécoises anglophones réclament des excuses de tout le caucus libéral.

La question de la langue de service constitue une frustration profonde pour les Québécois francophones, explique ainsi le ministre qui dit avoir voulu mettre une certaine emphase sur cette question. Il dit avoir alors repris un cliché sur Eaton que plusieurs avaient utilisé avec lui à l'occasion de rencontres publiques ou privées.

Son erreur, M. MacDonald la confesse en écrivant que « parler spécifiquement d'une femme et nommer seulement Eaton dans ce débat est injuste ». La forme abrégée d'un reportage ont pu rendre insultantes pour Eaton et ses employées les remarques alors faites surtout, convient-il que des efforts importants ont été faits par Eaton pour servir ses clients en français.

Les membres du caucus libéral indiquaient pour leur part hier qu'il n'était pas question d'offrir publiquement des excuses générales aux Québécoises anglophones comme l'ont demandé mardi le groupe dit des «maudites grosses anglaises».

Pour faire cette demande, ce groupe s'appuyait sur une phrase de M. MacDonald qui, dans son entrevue, étendait à d'autres députés libéraux le fait d'être « tannés d'aller chez Eaton et d'avoir une grosse maudite anglaise qui ne sait pas un mot de français ». Pour les anglophones choquées, il revenait dès lors à tout le caucus de s'excuser.

De l'avis du ministre Michel Gratton, si quelqu'un a un problème, c'est le ministre MacDonald et non le caucus libéral. C'est lui qui a fait les déclarations à la presse, pointe-t-il, assurant par ailleurs qu'aucun membre du caucus n'a jamais fait de remarques semblables à celles cités par M. MacDonald.

De tels propos n'ont jamais été tenus en caucus, indiquait aussi le whip libéral, Yvon Vallières, selon lequel il ne saurait être question pour les députés ou les ministres d'offrir des excuses à quiconque. Tout le débat autour de la loi 178 s'est fait d'une manière très digne au contraire, a-t-il noté.

Le député Jean-Guy Lemieux qui pendant ce débat sur la loi 178 avait pris l'initiative de réunir des députés libéraux nationalistes a soumis que même pendant ces réunions, personne n'a abordé de cette façon le problème de la langue de service.

Le ministre Claude Ryan devait refuser de commenter cette affaire, disant cependant avoir été encore chez Eaton samedi dernier où il a été bien servi en français comme depuis des années.

Nouvelle dynamique syndicale aux Postes

OTTAWA (PC) — Une nouvelle dynamique syndicale sera à l'oeuvre à Postes Canada, au lendemain de la consultation syndicale sans précédent qui a donné au Syndicat des postiers le mandat de représenter la totalité des 45,000 employés de la société au pays.

Jean-Claude Parrot et les postiers sont sortis gagnants de ce scrutin, qui entraîne automatiquement la disparition de l'Union des facteurs et scelle la fusion des deux syndicats ordonnée par la Commission canadienne des relations de travail.

Le président du syndicat des 21,000 facteurs et le perdant du vote, Robert McGarry, a déclaré hier qu'à court terme la direction du nouveau syndicat devra entre autres s'attaquer à la mise sur pied de sections locales du syndicat dans les petites communautés, de façon à ce que « les membres n'aient pas à voyager 50 ou 60 milles pour se rendre à une assemblée syndicale ». « Il va falloir qu'il le fasse, sinon il va entendre parler de nous », a-t-il commenté.

« À long terme, a-t-il ajouté, la fusion sera une bonne chose pour le syndicat, parce maintenant nous allons nous battre contre l'employeur plutôt qu'entre nous ».

Le bouillant Parrot, qui a présidé le syndicat des 23,000 postiers depuis 1977, a annoncé hier « une nouvelle ère dans les relations de travail aux Postes ».

« Il va falloir traiter les problèmes avec plus de maturité. On ne pourra plus s'amuser à opposer un syndicat à l'autre », a-t-il indiqué. Fort de ses nouveaux appuis, M. Parrot a poursuivi en prédisant que si une autre grève pan-canadienne était déclenchée, il y aurait « de toute évidence interruption totale des opérations postales ».

Derek Hodgson, porte-parole du Congrès du travail du Canada, a noté que la centrale favorise habituellement la fusion de plus petites unités syndicales à l'intérieur d'organisations plus importantes. Mais la fusion des postiers et des facteurs était une fusion forcée, une mesure que le CTC n'approuvait pas.

Pour Harold Dunstan, responsable des relations de travail à Postes Canada, la fusion ne pourra qu'accroître l'efficacité, la qualité des services et générer de meilleures relations de travail.

Les postiers étant souvent perçus comme plus militants que leurs collègues facteurs, M. Dunstan s'attend-il à une hausse ou à une baisse du militantisme syndical ? lui a-t-on demandé. « Je ne crois pas que personne puisse dire que le syndicat de M. McGarry n'était pas militant », a-t-il répondu.

La Cour suprême a remis l'audition d'une cause faute de juges

Michel C. Auger

DEVANT les retards du gouvernement fédéral à nommer deux nouveaux juges, la Cour suprême du Canada a remis *sine die* l'audition d'une cause majeure sur la retraite obligatoire.

Un porte-parole de la Cour a confirmé, hier, que les juges ne siégeraient que deux jours la semaine prochaine et n'entendront pas, comme prévu, la cause d'un professeur de l'Université de Guelph, en Ontario, qui contestait la constitutionnalité de la retraite obligatoire à 65 ans.

« La Cour va continuer à siéger et la session d'hiver commencera comme prévu lundi prochain, mais elle estime que cette cause est si importante qu'elle devrait être entendue par un banc complet de neuf juges », a affirmé le porte-parole.

« La Cour aurait préféré avoir ses neuf juges pour le début de la session, mais il est maintenant évident que cela ne sera pas possible, même si les nominations étaient faites d'ici la fin de la semaine », a-t-il ajouté.

Les juges Jean Beetz et Gerald Le Dain ont tous deux annoncé leur démission en novembre dernier et le gouvernement fédéral n'a toujours pas nommé leurs remplaçants.

Mais ces deux vacances ont un impact certain sur les activités de la Cour en général et plus particulièrement sur le processus par lequel la Cour accepte d'entendre certaines causes.

La Cour suprême choisit elle-même quelles causes pourront être entendues et les requêtes doivent être soumises à un banc de trois juges qui décide de l'opportunité de soumettre un litige à la Cour dans son ensemble.

Avec l'absence de deux juges, la Cour ne peut donc plus former que deux bancs au lieu de trois, ce qui cause des retards considérables.

Ainsi, pas moins de 62 causes sont actuellement en délibéré au niveau de la permission d'en appeler et la Cour n'a accordé qu'une poignée de ces autorisations depuis juin dernier, dont une seule en provenance du Québec.

De plus, certaines requêtes qui ont été soumises en octobre dernier n'ont toujours pas pu être soumises aux juges.

Depuis des amendements à sa loi, l'an dernier, la Cour suprême a le choix de procéder à l'auditions des parties ou de soumettre le dossier écrit à trois juges avant de donner ou non la permission d'en appeler.

PHOTO CHANTAL KEYSER

« Nous sommes jeunes, nous sommes belles, nous y arriverons, prédit Lyne Sylvain (à gauche), qui se sent néanmoins traitée « comme une vieille chaussette » par Simpson. Johanne Dugas, pour sa part, a décidé de se diriger vers le secrétariat, « plus stable ».

Simpson

«C'est en écoutant la radio que j'ai appris la fermeture et que je perdais mon emploi»

Paule des Rivières

« Simpson c'est mon style », dit la publicité. Les employés du magasin, eux, l'ont jugé insolent ce style.

« C'est en écoutant la radio, ce matin (hier), que j'ai appris que Simpson fermait ses portes le 28 janvier et que je perdais mon emploi. Je pensais avoir mal compris : je n'avais entendu parler de rien ».

Mme Gilberte Thomas a commencé à travailler chez Simpson il y a neuf ans, dans le département du vêtement pour dames. Sur les 900 employés, elle est une des 600 qui travaillent à temps partiel et, étant en congé mardi, elle n'a pas assisté à la fameuse réunion de 18 h 20.

Les employés qui étaient encore au magasin mardi soir ont pris connaissance du communiqué de presse vers 18 h20, dix minutes avant que le communiqué annonçant la fusion des magasins Simpson avec la Baie d'Hudson ne soit lancé dans les médias. Cela signifiait la fermeture de Simpson et la perte de 900 emplois (non syndiqués).)

« Cela donne une gifle. C'est décevant. Le monde s'est arrêté durant une minute. Personne ne nous avait parlé de fermeture », dit Johanne Dugas, 29 ans, installée à son comptoir de cosmétiques, pour Lancaster. De l'autre côté, sa copine, Lyne Sylvain, est chef de comptoir pour les produits Elizabeth Arden. Lyne reçoit tout son salaire de Elizabeth Arden et ne sait pas si la maison de cosmétiques lui trouvera un autre comptoir. Elle n'aura pas droit aux quatre mois de salaire que Simpson a promis à ses employés.

« On me laisse tomber comme une vieille chaussette », dit Mme Sylvain. Mme Dugas, elle, malgré qu'elle ait étudié le maquillage à Paris, a décidé de se diriger vers le secrétariat, « plus stable ». « C'est un dur coup », dit-elle, pendant qu'autour d'elle les vendeuses s'échangent des « ça se peut pas » et des « bonne chance en tous cas ».

À Toronto, le vice-président de la Baie d'Hudson, M. Rolph Huband, fait valoir que « nous en sommes venus à la conclusion que dans ces cas-là, il faut émettre le communiqué de presse au même moment (que l'annonce aux employés) ; sinon la nouvelle se répand, mais par bribes et de manière incomplète ».

M. Huband a confirmé que les employés du magasin auraient droit à quatre mois de salaire et qu'en retour ils seraient en disponibilité pendant ce temps, au cas où leurs services seraient requis, par exemple pour des tâches d'inventaire. Mais la compagnie fera preuve de flexibilité si les employés trouvent un autre emploi.

Pour sa part, au cours d'une entrevue avec la Presse Canadienne, le président-directeur général du Conseil québécois du commerce de détail, M. Gaston Lafleur, a estimé que la fermeture ne traduisait en rien un ralentissement de l'activité du centre-ville.

La perte d'exploitation de Simpson pour les cinq dernières années était de $24 millions. La Compagnie de la Baie d'Hudson ferme donc son magasin du centre-ville et convertira en magasins La Baie les commerces Simpson d'Anjou, de Laval et de Pointe-Claire. Le magasin de Saint-Bruno sera mis en vente. Il n'en va pas de même à Toronto où Simpson ajoutera trois magasins aux 11 qu'elle a déjà.

Les employés de Simpson mis à pied auront la priorité si des emplois sont offerts à la Baie.

Pour Madeleine, une vendeuse de gants, le départ de Simpson marquera la fin du travail à l'extérieur : « À 50 ans passés, on ne trouve pas facilement un autre emploi. Mais je pense aux jeunes. C'est peut-être pire pour eux », dit-elle.

15 nouveaux cas de rougeole

Renée Rowan

LE BUREAU régional des maladies infectueuses (BRMI) du Regroupement de départements de santé communautaire du Montréal métropolitain (RDSCMM) rapporte 15 nouveaux cas de rougeole depuis vendredi dernier sur le territoire de l'Île de Montréal et Laval. Cette nouvelle compilation porte le nombre total des cas déclarés entre le 26 décembre et le 15 janvier à 66.

Il y aurait eu d'autres cas déclarés depuis, mais au moment de rédiger cet article, il nous a été impossible d'obtenir les derniers chiffres, le Bureau n'ayant pas encore mis à jour son dernier bilan.

Des 66 cas rapportés, précise le Dr Robert Rémis, directeur du BRMI, 36 sont de sexe masculin et 30 de sexe féminin. Sur les 61 cas pour lesquels l'âge est précisé, trois cas (5 %) ont moins de 5 ans; 49 cas (80 %) ont entre 5 et 19 ans; neuf cas (15 %) ont plus de 20 ans.

Deux nouveaux territoires sont touchés, celui du DSC de l'Hôpital général de Montréal où l'on signale quatre cas, et celui de Verdun où l'on en dénombre deux. Sept cas s'ajoutent sur le territoire du Lakeshore où le total atteint maintenant 49, et deux autres à Sainte-Justine, ce qui porte le total à trois. Il y a un cas rapporté sur le territoire du DSC Maisonneuve-Rosemont et trois sur le territoire du DSC Sacré-Coeur. Pour les quatre cas qui restent, on n'a pas encore le lieu de résidence.

Les cas rapportés se retrouvent principalement en milieu scolaire, aux niveaux primaire et secondaire où se concentre l'éclosion, dit le Dr Rémis : 19 écoles sont touchées.

Des huit cas de rougeole étudiés en laboratoire jusqu'ici, sept étaient positifs, commente le directeur du BRMI.

Même si le vaccin est efficace dans une proportion de 90 à 98 %, commente le Dr Rémis, il reste toujours une possibilité de contracter la maladie. Dans les 66 cas rapportés, 25 (38 %) ont été vaccinés à l'âge approprié et selon les règles, dit-il; dans sept cas (11 %), les enfants ont été vaccinés avant leur premier anniversaire; huit cas (12 %) ont été vaccinés à un âge inconnu; il y a 15 cas (23 %) pour lesquels le statut vaccinal est inconnu et 11 cas (17 %) où il n'y a pas eu de vaccination.

« Quoi qu'il en soit, dit le médecin, la vaccination reste un moyen préventif tout à fait valable ».

D'autre part, le groupe de travail mis sur pied pour établir un plan d'action visant à contrôler l'éclosion de la rougeole sur le territoire du Montréal métropolitain poursuit ses travaux. Il ne sera toutefois pas prêt à diffuser l'ensemble de son plan avant lundi ou mardi prochain au plus tôt, déclare le directeur du BRMI.

Soins à domicile

36 CLSC du Grand Montréal crient au secours

Renée Rowan

LE REGROUPEMENT des 36 CLSC du Montréal métropolitain lance une véritable offensive pour alerter la population, les leaders d'opinion, les décideurs et organismes communautaires aux besoins criants de maintien à domicile dans la région.

Maîtres d'oeuvre depuis dix ans de la politique gouvernementale de maintien à domicile, les CLSC, faute de budgets adéquats, font présentement face à des choix déchirants : les administrateurs doivent soit refuser les demandes qui leur sont faites et constituer des listes d'attente; soit réduire les services auxquels les gens auraient droit ou tout simplement resserrer leurs critères d'admission, une autre façon de restreindre les services.

« Il faudrait, dans l'immédiat, investir dans la région de Montréal un minimum de $ 5 millions pour pouvoir offrir des soins et des services aux 1,500 personnes dans le besoin, répondant ainsi uniquement à la demande des cas les plus lourds », a déclaré hier le président du Regroupement.

Sans ces services, a poursuivi M. Gilles Gauthier alors qu'il traçait un bilan de la dernière décennie, ces personnes se retrouveront inévitablement en centres d'accueil et d'hébergement ou en centres hospitaliers de soins de longue durée. Cela coûte beaucoup plus cher (voir tableau).

Les services dispensés actuellement représentent un équivalent de 1,100 lits pour les clientèles lourdes uniquement, soit tout un hôpital : Notre-Dame, par exemple, compte 980 lits.

En 1987-1988, 30,000 personnes ont bénéficié de 2 millions d'heures d'aide, de soins et de services à domicile. De ce nombre, 25,000 sont des cas légers en perte d'autonomie nécessitant moins de 15 heures par semaine; 3,500 sont des cas lourds requérant entre 15 et 35 heures par semaine) tandis que les quelque 1,000 autres sont des personnes ayant des handicaps physiques ou psychologiques ayant besoin d'aide.

Le budget total des CLSC du Montréal métropolitain pour le maintien à domicile est actuellement de $ 39 millions. Il devrait être d'au moins $ 49 millions, estime M. Gauthier. Il s'agit d'un estimé conservateur puisqu'il y a deux ou trois ans, le conseil régional avait estimé les besoins à $ 50 millions.

Des $ 8 millions accordés par la ministre de la Santé et des Services sociaux en 1987-1987, les CLSC n'ont reçu que $ 2 millions seulement pour le maintien à domicile de la population du Montréal métropolitain, a noté hier le président du Regroupement.

Les CLSC, constate M. Gauthier, sont victimes du succès de la politique de maintien à domicile. Toutefois, dit-il, les besoins de la population ont évolué beaucoup plus rapidement que les besoins financiers.

« Il y a encore des gens pour s'imaginer que le maintien à domicile consiste à tenir compagnie aux malades et aux vieilles personnes seules, à faire des visites de courtoisie pour prendre le thé, jaser tricot ou du dernier roman à la mode... allez-y voir », lançait hier l'auxiliaire familiale, un des personnages du *Théâtre à la carte* à qui le Regroupement avait confié la tâche « d'imager » pour la presse ce qu'est le maintien à domicile.

Les gens vivent plus vieux, mais en moins bonne santé, ce qui a entraîné un alourdissement de la clientèle et conséquemment un accroissement de la demande de soins et services à domicile : aide pour le lever, la toilette, la préparation des repas, le transport, la surveillance dans l'administration des médicaments, changements des pansements, prise de la tension artérielle, etc.

Coûts comparatifs du maintien à domicile en centre d'hébergement et à l'hôpital

Programmes	Coût moyen/an bénéficiaire	Moyenne d'heures services/semaine	Coût moyen/jour bénéficiaire
Soins et services Maintien à domicile services intensifs	$ 9.020	14 h 00	$ 24.78
Centre d'accueil et hébergements	$ 15.000	14 h 00	$ 41.21
Soins et services Maintien à domicile services intensifs	$ 11,600	18 h 00	$ 31.86
Centre hospitalier soins longue durée	$ 32,000	18 h 00	$ 88.00

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

PUBLICITÉ
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de brevets
Agents de marques de commerce
Fondé en 1936
Recherches en marques de commerce et en brevets
Conseils et services professionnels pour toutes questions impliquant la loi sur les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les dessins industriels.
Depuis plus de 50 ans
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389

D'EXTRAORDINAIRES
PHOTOCOPIES COULEUR
AU LASER
DE VOS DESSINS, PHOTOS, DIAPOSITIVES, CATALOGUES, ALBUMS CHEZ
SCRIBEC
45, rue Jarry est, Montréal, 385-9400
Semaine 8h30 à 20h – Samedi 10h30 à 16h

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur.

La majorité des Québécois sont prêts à payer plus pour de meilleures routes

André Bellemare
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Une majorité de Québécois, soit 57 %, serait disposée à payer une taxe spéciale d'un cent le litre d'essence pour aider à améliorer le réseau routier au Québec.

C'est du moins ce que suggère un sondage mené par la maison Sorecom pour le compte de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ) et rendu public hier à l'occasion du 45e congrès annuel de l'organisme.

Les Québécois, dans une proportion de 77 %, croient qu'il est urgent de réparer les routes et 57 % des quelque 700 répondants ne verraient pas d'inconvénients à débourser un cent de plus le litre d'essence même si c'est au Québec que l'on paie l'essence le plus cher au Canada.

L'imposition d'une telle taxe rapporterait $ 70 millions par année au Trésor public.

Le président sortant de l'Association, M. Claude Giroux, a expliqué que le budget affecté aux travaux de voirie aurait besoin de fonds additionnels d'environ $ 500 millions au cours des cinq prochaines années pour répondre aux besoins de réfection et d'amélioration des routes.

En 1988-89, le budget de la voirie s'élève à environ $ 400 millions.

L'ACRGTQ appuie sans réserve l'idée d'une taxe spéciale sur l'essence et une copie du sondage a été remise au ministre des Transports Marc-Yvan Côté.

Ce dernier devrait faire connaitre sa réaction dès aujourd'hui lors de son passage au congrès où il sera le conférencier invité ce midi.

M. Angelo Roy, vice-président et futur président de l'Association, a rappelé qu'une taxe spéciale de cinq cents le gallon a déjà été levée aux États-Unis pour des fins d'amélioration des routes. Les résultats se sont avérés très satisfaisants.

Le Québec a depuis toujours accusé un retard dans la qualité de son réseau routier mais, selon M. Giroux, les nouvelles normes de construction et des amendes plus fortes aux contrevenants ont contribué, depuis deux ans surtout, à diminuer les dommages sur les chaussées.

Le président de l'ACRGTQ a également remarqué que les propriétaires de camions lourds sont plus conscients de la conservation de nos routes et qu'ils respectent plus scrupuleusement les règlements de la pesée.

M. Giroux ne souscrit pas au discours qui veut que les premiers responsables de la détérioration des routes, les propriétaires de lourds véhicules, soient amenés à assumer seuls les travaux d'amélioration.

« Il est vrai que le poids des automobiles ne peut causer de tort aux routes, mais il ne faut pas oublier non plus que les propriétaires de camions paient plus de taxes (immatriculation et autres) que les automobilistes », a-t-il dit.

Santé mentale: la CSN applaudit au «gros changement» de politique

Paule des Rivières

LA CSN se réjouit de l'approche « bio-psycho-sociale » privilégiée dans la politique de la santé mentale de la ministre des Affaires sociales, Mme Thèrèse Lavoie-Roux. « C'est un gros changement », a déclaré, hier, Mme Monique Simard, vice-présidente de l'organisation syndicale.

La CSN a trouvé dans la politique du gouvernement des principes qui plaisent à ses 20,000 membres travaillant en santé mentale, soit « la primauté de la personne en difficulté, les responsabilités confiées aux régions et l'affirmation que l'état de santé mentale est tributaire de la condition sociale et économique ».

À l'instar d'autres groupes, Mme Simard demande à Mme Lavoie-Roux de préciser rapidement « qui fera quoi ». Et de dire quel sera le rôle des CLSC, que le document ministériel passe sous silence. Mais la CSN se réjouit du rôle-clé dévolu aux centres régionaux de services sociaux. Elle croit aussi que la politique conduira les institutions à se donner de véritables plans de désinstitutionnalisation.

La CSN estime que la politique rendue publique cette semaine fait une large place à la participation de tous les personnels. Mme Simard a rappelé hier que cela allait tout à fait dans le sens de l'entente récemment conlue entre la centrale et le gouvernement sur la formation d'équipes pluri-disciplinaires dans les institutions psychiatriques. Infirmières, infirmières-auxiliaires, éducateurs, psychologues, préposés aux patients, tous auront désormais leur mot à dire sur la meilleure manière d'aider tel ou tel patient. Sans oublier le médecin.

Pour sa part, Mme Michèle Lévesque, éducatrice spécialisée à l'hôpital Louis-H. Lafontaine depuis 15 ans, se réjouit des promesses d'une meilleure formation pour les infirmières.

Mme Lévesque, et M. Serge Déry,de l'Institut Robert Giffard, s'entendent pour dire que le bilan de la désinstitutionnalisation des dix dernières années n'est « pas positif ».

« Le phénomène de la porte tournante le démontre bien, a dit Mme Lévesque. À Louis-H., il doit y avoir 10 civières à l'urgence ; il y en a 40 et parfois 80 ».

L'argent additionnel promis — $ 32 millions sur quatre ans — n'est pas nécessairement suffisant, a dit Mme Simard en indiquant toutefois que là n'était pas le principal problème et que si les millions déjà investis en santé mentale étaient mieux dépensés, les choses s'amélioreraient. La CSN croit qu'un soutien externe réel doit accompagner chaque malade qui quitte une institution. Et que dans ces conditions, il n'est pas impossible de penser que la moitié des patients des ailes psychiatriques pourraient « sortir ».

84 806
...ATHLÈTES AMATEURS FONT DU PATINAGE DE VITESSE AU CANADA

Pour tout l'monde... pour la vie!
PARTICIPaction

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE **286-1200**

101 Propriétés à vendre

A BAIE D'URFE Maison style suisse, grand terrain, 3 c.c., 1½ s/b, garage, sur Morgan Road. 457-9640.

A GREENFIELD PARK: sur une superficie de 50.5 X 100, bungalow 40 X 24,4, 3 chambres à coucher, garage, stationnement 3 véhicules, construction 72. Près transport, école et centre d'achats. $115,000. **678-7964.**

ANJOU. Duplex à vendre avec garage, 2 X 5½ + bachelor. Propriétaire occupant, revenu: $720./mois. Taxes $1,900. Pas d'agent. $179,900. Soir: 352-8594.

CHOMEDEY, bung., 4 chambres, chauffage central, air, terrain 7,566 pi.ca. 663-2908. Pas d'agent.

CITÉ SOLEIL - ST-HUBERT: Cottage 1985, 9 pièces, s-sol fini, piscine creusée chauffée, paysagement professionnel, Pavé-Uni, plusieurs extra... A VOIR! **Soir, 678-9341**

DUVERNAY - COTTAGE: Semi-détaché, construction 85, près Pont Papineau. 7 pièces, + 4½ au s-sol, loué $420./mois. $139,000. **662-8033**

IDÉAL: Peintres, sculpteurs ou musiciens. Triplex près Carré St-Louis. $370,000. Sans agent. **845-0754**

MERCIER A 5 min. de Châteauguay. Secteur de prestige. Bain tourbillon, foyer naturel, garage. $124,500. nég. 484-2883.

N.D.G. 2 grands 8½ + 3½ + bachelor, très éclairé, 3 foyers, 2 garages, terrasse, grande qualité. Rez-de-chaussée libre. Sans intermédiaire. $319,000. Pour visite, message au:

277-0290.

PIERREFONDS, nouveau cottage rue Antoine Faucon, loué $1,000./mois, poêle, laveuse, stores, beau patio, etc... $172,000.: 844-3550.

ST-BRUNO, bungalow, secteur tranquille, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol semi-fini, garage, foyer, piscine, taxes basses, pas d'agent, 653-8697.

ST-LAMBERT, superbe cottage, occasion à saisir, 8 pces, mezzanine, magnifique terrain, détails Huguette L. Godin, 672-6450, Montréal Trust crtr.

STE-MARTINE, canadienne, tout brique, garage, piscine creusée, planchers marqueterie, foyer, beau secteur boisé, toute offre considérée- 427-3538, 659-6263.

STE-SOPHIE, Terrasse Jourdain, bungalow 28 X 40, 9 pièces, sous-sol semi-fini, piscine extérieure, 1-258-2890 ou 1-431-0998.

V.M.R., beau cottage, 3 c.c., 1½ s.b., bien situé, $289,000. 268 Trenton, 648-6888 ou 6978.

105 Propriétés à louer

BEAU COTTAGE: Style Normand. A Beloeil, secteur résidentiel, près Autoroute 20. Terrain 26,000 pi.ca, boisé, piscine, $1,200. Libre imm. **467-5849**

ST-CÔME, superbe bungalow, superbe paysage 6½, foyer, tapissé, garage, ski alpin, bon prix, 642-9921.

113 Propriétés à revenus à vendre

A ST-JEAN-SUR-RICHELIEU Centre-ville. 3 unités, 2 X 8 logements et 1 X 7 logements, cnstruction 1988. Avec grand terrain et stat. Revenus: $92,000. 849-4227.

CENTRE triplex semi-commercial, rev.: $26,000. Quadruplex rev.: $20,500. Potentiel. Balance. 525-2180.

CÔTE-ST-PAUL Triplex rénové, revenus: $12,120. Juillet 89. $105,000. Comptant, Propriétaire. 691-8994.

QUADRUPLEX Drolet/Rachel, revenu $20,000. Prix $169,000. Chauff. électriq. locataires, 844-0438.

REPENTIGNY, 16 logements, $625,000., 2 paliers, revenu $79,800., 8 X 4½, 8 X 5½, 478-5520, 526-3673, pas d'agent.

ST-JOVITE, bloc de 6 logements 4½. Pour informations:

819-425-3093

VILLE DE CHARLEMAGNE 6 X 4½, électrique, cour, stationnement, revenu: $23,688. 585-0371.

121 Condos à louer

JARDINS MERICI (QUEBEC)
Neuf, jamais habité, 2 chambres, magnifique solarium. Inf: (418) 687-0840.

VUE SUR LE FLEUVE
10 minutes centre-ville. Condo 5½, 5ème étage, décoration faite par professionnel. Complexe très luxueux. Plusieurs services inclus. $1,200./mois.
321-0456.

122 Condos à vendre

PENTHOUSE NEUF, près Parc Olympique, condo luxueux, 2 c.c., 2 s/bain, 1,370 p.c., foyer, décoré, etc... $210,000. 332-9695.

ST-LAURENT 999 Montpellier. 4½ condo. 335-7500, 748-6786.

VIEUX-MTL. 285, Place Youville. 4 pièces, financement avantageux. $139,900. Sylvie Turgeon, **252-5252. IMKA Inc. Crtr.**

WESTMOUNT: Centre-ville. No: 1, Ave. Wood. Condo super luxueux de 2,296 pi.ca., au 21e étage, coin sud-est. Jamais habité, 2 c.c., salle de détente ou 3 c.c., 2½ s.bain, Jaccuzi, vaste salle de séjour, salle à dîner, terrasse. Vue splendide sur 3 côtés incluant fleuve. 2 stat. int. Occup. immédiate. Prix réduit: $525,000. M. Marchand, **935-8117**

125 Chalets à louer

ST-FAUSTIN
5 pièces, foyer, sem. $400.
334-9831, 844-0333

149 Terrains à vendre

RIVE SUD
St-Jean, St-Luc, 2,900,000 pi.car., multiple zonage, principalement pour maisons unifamiliales ou maisons de ville attachées. Très bon marché, prix pour la totalité $1.00/pi.ca. ou minimum 500,000 pi.car. à $1.25 pi.ca. Vente directe par propriétaire 392-9230.

160 App. et log. à louer

50 WILLOWDALE - OUTREMONT
Ascenseur, chauffé, eau, cuisinière, frigo. 3½. **849-7061**

AHUNTSIC
5 min. métro. s./s., 4½, 2 c.c. fermées, fraîchement peint, ch. électrique, libre 1er février. $475. rens.: 384-8229.

C.D.N. 3½, 4½, 5½. Chauffé ou non, à partir de $260. S'adresser au 4760 Barclay, app. 2 ou 3.
737-9644

CARRÉ ST-LOUIS: 6, 2 ch., ensoleillé, calme, tout rénové, électrique. R-d-c., $595/mois. **352-7306**

CENTRE-SUD: Iberville et Ste-Catherine. 4½ - $510. Construction neuve. Après 18h. **524-8949**

DUROCHER/PRINCE ARTHUR Triplex. Grand 7½, salon triple, terrasse, stat. Entrée lav./séch. 845-6313.

EST DE MONTRÉAL
1 X 3½, 2 X 4½, neufs, premiers occupants, près autobus, 381-8621, 654-0210, 474-1360.

ILE DES SOEURS. 4½, incluant garage, chauff. élect., près écoles, parcs, ski de fond. Après 17h. **282-9043**

MÉTRO BEAUBIEN - 4½ neuf. Très propre. Libre 1er. mars. $460./mois.
Tel: 272-5100

MÉTRO MONT-ROYAL. 1½ meublé, chauffé, éclairé, propre, calme, sérieux, références, 284-2601.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois.
TROC-VACANCES — 288-4194.

MONTRÉAL-EST
Ville St-Pierre. 3½, 6½, rénovés, quartier boisé. Secteur résidentiel.
489-7537.

NOUVEAU-ROSEMONT: Grand 4½ à louer, au-dessus d'un triplex, chauff. électrique, $470./mois. Libre immédiatement. **738-1336, soir: 253-2873**

OUTREMONT À louer. 5½ chauffé, poêle et réfrigérateur inclus. Libre 1er février. $520./mois. 279-0847.

OUTREMONT: Duplex très grand, 3 c.c., 2 s.bain, cuisinière/frigo/l./vaiss., garage, chauffé, $1,400. **277-1054**

PARC ANGUS - ROSEMONT
Super 4½, 5½, neufs.
À partir de février 89.
$540. à $675. 526-1147.

160 App. et log. à louer

PLATEAU MT-ROYAL, grand 10½ possibilité de sous-louer 3½, $1,150., non-chauffé. 524-9162, 523-7779.

PLATEAU, rue Marquette - Laurier, grand 7½ moderne, $675./mois, références. M. Trudeau, 374-8550.

PRÈS U DE M, 3½, 4½ meublé ou non-meublé, nouveau bâtiment, 738-2421 ou 340-3575.

SHERBROOKE EST Coin Delorimier. 4½, poêle/réfrigérateur, $500./mois. Libre. 649-6651.

SNOWDON Haut duplex, 6½, chauffé, eau chaude, 2 c.c., entièrement rénové. Occ. immédiate. $900. 342-7529.

ST-ANDRÉ/CHERRIER Maison sur 3 étages, entièrement meublée, chauffée, lav./séch., foyer, murs pierre, stationnement inclus. $1,350.
525-5178, 289-8636.

ST-LÉONARD Grand 5½, non-chauffé, balcon. $535. Près de toutes les commodités. Tél.: 725-8388.

167 À louer hors frontières

BEVERLY BEACH Près Daytona. Un paradis. Maison neuve, toute meublée, 7 min. à pied de la mer, piscine, 5 min auto du beau terrain de golf Palm-Harber. Location $250.US./sem./2 pers. 2 couples, $375.US./sem. Libre immédiat jusqu'au 21 janv., du 5 fév. au 15 fév. mai-juin, du 16 juil. au 31 juil.
514-430-2422

CANCUN - LUXUEUX CONDO
3 chambres à coucher, 4 salles de bain, piscine, plage. Service domestique et lingerie inclus.
252-1067 - 1-819-322-2081, frais virés.

PARIS 18ième, 2 pces cuisine, standard nord-américain, meublé, impeccable, pour quelques mois, 7000 f/mois, libre février-mars. 418-688-9286.

STUDIO À LOUER: 8 au 15 avril. Golden Strand, surplombe l'océan, à Miami Beach. $700. négociable.
1-305-486-8545

168 A vendre hors frontières

FLORIDE, DAYTONA, maison mobile meublée, vérenda, abri d'auto, remise, idéale pour retraité. 623-1202 ou 581-5360.

173 Maisons repos/retraite

LA MAISON DES AÎNÉS
Résidence pour personnes âgées autonomes et non-autonomes, toilette et lavabo pour chaque chambre, excellente nourriture, médecin et infirmière autorisée sur place, messes et activités de groupe. Située à St-Thimothée à 45 min. de Mtl, loyer à partie de $950./mois repas inclus.
Jour: 1-377-3925, soir: 1-371-7120.

251 Bureaux à louer

1,800 pi.ca.: A prox. Palais de Justice, adj. Centre Design Inter., dans un immeuble occupé par: avocats, architectes et maison de production.
Pierre Jodoin, **842-8051 — 435-9306**

BROSSARD Location 1000 pi.ca., subdivisés, bureaux. Coin Taschereau et Autoroute 10. Immédiatement. Tout inclus. $850. 676-3778.

BUREAU À PARTAGER, bien aménagé, près métro, idéal pour psychologue, psychanaliste. 849-5876, 445-0193.

BUREAU pour professionnel, St-Hubert/Ontario, 1,650 pi.ca., $1,500., disponible immédiat. 844-0438.

CARRÉ VICTORIA, 1,300 pi.ca., édifice rénové, bien situé, libre imm., loyer approx. $950. 279-9556.

SOUS-LOCATION d'un bureau exécutif de 1,560 pi.ca., aménagé d'un décor contemporain, situé dans une maison victorienne sur la rue Drummond au Nord de Sherbrooke, zoné pour professionnel seulement. Balance de bail 3½ ans, loyer compétitif, **Mme Beaulieu, 843-6664.**

VERDUN Bureau 2000 à 5000 pi.ca., libre. Magasin 1,200 pi.ca. avec sous-sol. 363-9253, 363-7046.

VIEUX-MONTRÉAL 900 pi.ca. Environnement unique. $9.50 + $4.00.
845-1435.

259 Espaces commerciaux à louer

1799, SAUVÉ-EST
700 pi.ca., $700./mois.
384-6299

EMPLACEMENT POUR BUREAU
Pour hommes d'affaires. Secteur Té-traultville. 640-0228, 255-3523.

EST DE MONTRÉAL, 3 locaux neufs, 900 pi.ca. chacun, idéal bureau professionnel, magasin, 381-8621, 654-0210, 474-1360.

LOCAUX COMMERCIAUX: À louer. 750 pi.ca. environ. Occupation à partir du 1er. février. $750./mois.
738-1336, soir: 251-0708

MONTRÉAL-NORD: 10791, Alfred. 5,400 pi.ca. $1,750. net/mois.
334-4582

VERDUN Une des meilleures bâtisse sur la rue De L'Église. Location commercial fantastique. Idéal pour bureaux et magasins. 668 pi.ca. et 526 pi.ca. 765-9512.

263 Espaces commerciaux à vendre

1,800 pl.ca.: À prox. Palais de Justice, adj. Centre Design Inter., dans un immeuble occupé par: avocats, architectes et maison de production.
Pierre Jodoin, **842-8051 — 435-9306**

269 Propriétés commerciales

MORIN HEIGHTS, bâtiment de 1,400 pi.ca. sur 40,000 pi.ca. de terrain, dont 200 pi. de front sur route achalandée. Doit vendre, $80,000. 514-226-6200.

ST-MICHEL-DES-SAINTS Emplacement pour commerce. Site sur rue principale. Bâtisse 3,900 pi.ca. avec terrain 48,000 pi.ca. Accès direct à 4 rues. 1-759-5963.

275 Locaux à louer

ENTREPÔT

30 X 70, porte de garage 16' de haut, 220 et 60 volts, parc industriel mascouche. $875./mois.
474-6161.

MÉTRO BEAUBIEN: Rue Beaubien. Nouveau magasin, 1,800 ou 900 pi.ca., s-sol, stat. **725-6502 — 374-9583**

MAGASIN À LOUER
Papineau près Mont-Royal. Prêt pour buanderie ou autre commerce. 1,100 pi.ca. $950./mois. 844-5666, 376-6636.

VILLE ST-MICHEL, 3,800 pi.ca. industriels à louer, $4.75 pi.ca. Peut être divisé, 722-2373.

283 Commerces à vendre

BAR LAITIER à vendre à Lavaltrie, bâtisse plus équipement, terrain 7,000 pi.ca.: 1-586-1462.

CAFÉ RESTAURANT TERRASSE
Rénové, équipé. Ch. Chambly, Longueuil. Possibilité 40 places. Vente ou association. 468-5018.

CASSE-CROUTE/BAR LAITIER, Rive Sud, à vendre ou possibilité franchise. 677-4383.

COMMERCE À LACHINE, fer ornemental, revêtement d'aluminium et réparation générale, 631-5387.

EPICERIE DÉPANNEUR, bon revenu, maison 6½ annexée, plus 1 logement 4½ au dessus du commerce. Dans Charlevoix, Cap-A-l'Aigle, directement du propriétaire, à voir! 418-665-4374 ou 3847.

FLEURISTE À LONGUEUIL établi depuis 30 ans, prix demandé $85,000. négociable. Info. après 16h à 463-3770.

PIZZERIA Centre-ville. Commandes livrées et au comptoir. À vendre. Prix demandé: $32,500. ou meilleure offre. À louer, prix à discuter. 382-8830, 663-8819 Tony.

RESTAURANT DE 40 PLACES: avec bâtisse commerciale. Centre du village St-Esprit. **1-839-3801**

RESTAURANT avec bâtisse, 4½ au-dessus, très propre, 37 places, prix à discuter, 353-3356.

VOUS RECHERCHEZ: Un commerce dans le domaine du cadeau et décoration intérieure. Appelez Marcel Presseault, **662-7779 — 627-6869**

351 Ameublements

AVIS AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. **351-7079. A. Tessier Ltée.**

363 Mobiliers de bureau, accessoires

UN SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE ITT 801 incluant 10 téléphones avec console DSS/BLF. Prix nég. Sue: 844-1156.

367 Photos, cinés et accessoires

MAMIYA RZ 67, 2 dos 120, 1 lentille 65 mm, 1 lentille 110 mm, d'autres équipements: après 17h (819) 755-4093, Marc.

371 Ordinateurs

AES - 7300
2 postes de travail unité de mémoire central, 514-935-5880. Demander Carole Nantel.

AMIGA
Jeux logiciels. Michel, 766-2727

CARTE FAX $440.
MODEM C.-HAYES $145., SCANNER $349., garanti 1 an, 335-6531.

MAC INTOSH SE: Clavier étendu, Imagewriter LQ, sac de transport, logiciels, manuels, livres. Excellente condition. **488-0353**

PROGRAMMATION
Pour tous vos besoins en informatique, program., installation de logiciels, traitement de texte, mise en page, assistance informatique. Amrikart Inc. 525-3232.

SÉMINAIRES GRATUITS
25 janv. en anglais de 9h à 12h, en français de 13h à 16h. Introduction à la comptabilité sur McIntosh: en vedette Simple Comptable/ Simply Accounting de Bedford et Insight de Layered présenté par la firme comptable Thibault Marchand Peat Marwick. Autres dates et sujets disponibles. Places limitéess. Pour réservation avant lundi 23 janv. rà 21h. ORGANICOM 385-9906.

375 Instruments de musique

PIANOS YAMAHA
Vente d'inventaire
REPENTIGNY MUSIQUE
654-8821, 654-8822

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT, pianos modèles 87, 88. Garantie. À partir de $1,990. Stockli Musique, 523-2856.

383 Bois de foyer

BOIS DE FOYER 90% d'érable semi-sec. Cordes de 4 X 7 prix $45. livré: 323-3029, 325-3626.

394 Collections, Monnaie, Timbres

TRÈS GROSSE COLLECTION de timbres. France, Allemagne, Canada, USA...etc... demande $150,000. valeur $1,000,000. Appels sérieux seulement: 337-2511 ou 682-2393.

395 Oeuvres d'art

POUR AMATEURS de sculpture, UN SCUBE? Formes et volumes intrigants, 670-4225.

397 Animaux

VIENT D'ARRIVER, lot de chevaux du Midwest, de 15 à 16.2 mains. Également cheval de 2 ans pour le futur. 514-829-2446.

399 Divers

LIQUIDATION Vêtements hiver 88/89 Dames. 50% à 75%.
1280 Bernard O., ste 2, Outremont.

407 Offres d'emploi

JEUNE AVOCATE demandée dans bureau de consultants, privé. Téléphoner au: **381-2743.**

SOLLICITEURS PAR TÉLÉPHONE
Je cherche des gens qui parlent français et anglais, parfaitement (bilingues). Salaire de base + bonus.
739-8613

459 Secteur Ventes

CHERCHE VENDEUR expérimenté, bilingue, avec petite voiture ou camionnette, aimant les animaux. Appeler Denis, 640-4649.

LA MÉTROPOLITAINE
Assureur-Vie demandé, avec ou sans expérience. Programme de formation. Min. Sec. V. Revenu moyen: $38,000. Dynamique, ambitieux. Pour rendez-vous, Richard Beauregard, **251-8654**

467 Hospitalier, santé, médical

MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen. Douleur. Relaxation, sportif, 3 Avenue Cornwall, V.M.R., 738-7917.

510 Cours

MÉDECINE DOUCE La Phytothérapie. Se soigner avec plantes médicinales, des vitamines et minéraux. Pour prospectus: **Mtl. 728-2029. Laval, 625-4672. Longueuil, 464-8565**

551 Déménagement

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

DISPONIBLE Tout temps. Petits & gros. Emballage, entreposage, local, longue distance. Assurances. 253-3275.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR — postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaire: lundi au jeudi de 9h30 à 21h
vendredi de 9h30 à 14h30
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.
Communiquez avec
Marie-Claude Gaudet au 844-7531
entre 9h00 et 17h00

J.N.O.

467 Hospitalier, santé, médical

Venez nombreux à la seule et unique

NURSING JOB FAIR®

INFIRMIERS ET ÉTUDIANTS sont invités à assister au NURSING JOB FAIR DE MONTRÉAL
Le Centre Sheraton
19 - 21 JANVIER

Tout fournisseur de soins médicaux sera le bienvenu

Plus de 5000 postes d'infirmiers sont disponibles au Nursing Job Fair. Ne manquez pas cette occasion. Si vous êtes infirmier ou étudiant en médecine, assurez-vous d'être présents au plus grand congrès de l'emploi de l'année.

Des recruteurs des hôpitaux du Canada et des États-Unis, y compris ceux de la région de Montréal, seront à la recherche de personnes qualifiées pour pourvoir aux nombreux postes de tous niveaux. Des interviews auront lieu sur place.

Découvrez les merveilleuses occasions qui se présenteront à vous, parlez de chaque aspect de votre carrière avec les recruteurs. ET TOUT EST GRATUIT!

Jour et Heures: Le jeudi 19 et le vendredi 20 janvier de 10h à 18h, et le samedi 21 janvier de 9h à 14h.

CONSEIL DE CARRIÈRE GRATUIT ET DISPONIBLE

Un aspect majeur de ce congrès de l'emploi infirmier, qui durera trois jours, sera l'orientation — gratuite — de Marie Bean, recruteur d'infirmier qui fut pendant 12 ans le recruteur dans la section médicale de l'Université du Texas à Galveston et travailla pour le Nursing Job Fair dans le développement de carrières d'infirmières.

Pour plus d'informations, appelez le 1-800-323-9654 de 9h à 17h en semaine. Venez seul ou accompagné à ce congrès à ne pas manquer. TOUT EST GRATUIT!

PLUS DE 5000 POSTES DISPONIBLES

20-1-88

551 Déménagement

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

559 Entretien, réparations, rénovations

MENUISIER PROFESSIONNEL
Spécialisé dans la charpenterie et la finition. Également: s/s., s/b., armoires, quart-de-rond, gyproc, plâtrage. Aussi isolation, mur et toiture. Balcons bois ou ciment Russel Bates. Estimation gratuite. **767-1156**

6-2-89

559 Entretien, réparations, rénovations

A BON PRIX
Plâtre — Peinture — Réparations. A. Charbonneau, **270-5825, 495-9193**

ENT.-ELECTRICIEN Entrée chauffage, rénovations, entretien tout genre. Service 24 heures. 383-4468.

ENTREPRISES VASSETTA LTÉE
ébénisterie architecturale, meubles sur commande, résidentiele et commerciale, bureau, restaurant, boutique, etc... 939-3033.

ENTREPRISE
LOREN
Rénovation et peinture
1-831-3266

HABITAPLEX INC.
Vente et installation portes et fenêtres, rénov. générales, entretien: 725-1062.

PEINTURE extérieure et intérieure. Résidentiel ou commercial. Appeler au 674-6063 ou 589-5077.

PRENDRAIS conciergerie et/ou ménage dans bureaux, sur l'île de Montréal. Faisons aussi petites réparations. Jacques: 344-4843. Morris Multico Inc.

QUALITÉ À PRIX ABORDABLES
Nouvelle construction et rénovations A. Baker: 688-2719

RÉPARATION: Brique et pierre
Peinture, gypse. Rapide, 7 jours.
Après 18h.277-1899, 328-8826

563 Voyages

VOYAGES PREMIÈRE CLASSE
LE MONDE LATIN À VOTRE PORTÉE
Cuba: a+h, $359.
Colombie: a+h, $399.
Vénézuela: a+h, $399.
Mexique: a+h, $399.
Portugal: a+h+voiture, $579.
Espagne: a+h+voiture, $879.
★ ★ ★ **844-1169** ★ ★ ★

571 Peintres, peinture

TRAVAUX DE PEINTURE et décoration, aussi réparations d'intérieur ED BARNES, 453-8907.

588 Tenue de livre déclaration d'impot

COMPTABILITÉ informatisée, tenue de livres, payes, sur logiciel Bedford. 629-2380.

591 Occasions d'affaires

VOTRE PROPRE PETITE ENTREPRISE

Joignez-vous à une équipe croissante de 320 concessionnaires à temps partiel qui oeuvrent avec succès aux USA et au Canada. Revenus allant jusqu'à 1,500$/semaine dans le domaine profitable des breuvages.
- Pas de vente
- Investissement requis de 10,000$ à 30,000$
- Manufacturier respecté et bien établi
- Clientèle régulière et intéressante
- Gagnez dix fois plus qu'à la banque
- Transactions au comptant

Tél. pour brochure, ***(514) 861-6111***

20-1-88

591 Occasions d'affaires

100% DE RETOUR ET PLUS
Une occasion des plus lucratives. Machine à arcade mini-basketball.1-(416)858-7954.

CONCESSION DE REMORQUAGE d'autos pour une compagnie établie depuis 12 ans. Investissement d'une remorque et d'un dépot d'exécution. Revenu selon la qualification et le rendement. 273-0518.

IMPORT/EXPORT
Recherche de marchandises, vérifier tarifs et documentation pour transport et douanes. **493-1444.**

RECHERCHE GENS SÉRIEUX POUR PARTIR EN AFFAIRES
Temps plein ou partiel, commerce facile, excellents revenus. Qualifications: dynamiques et ambition. Votre chance, Hubert, 767-6018.

SALON DE COIFFURE: Établi dans centre d'achats, Boul. Cartier, à Laval-des-Rapides. Très bon chiffre d'affaires. Aubaine, $29,000. Faites une offre. Imm. Local Crtr. **667-6766.**
Marc Noiseux, **388-0291**

TERRITOIRES DISPONIBLES pour studios d'amaigrissement (équipement). Résultats prouvés depuis 10 ans. Aidons à vous installer. 1-613-727-8792.

URGENT doit vendre, commerce établi de lavage sous pression et vapeur, avec contrat immédiats, 935-8698.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

VOILIER SIRUS 21 pi.
Très bien équipé.
655-4958

695 Automobiles à vendre

GOLF DE LUXE 1988, 9,000 km, équipée avec toit ouvrant, 5 vitesses, $12,900. 1-432-9042.

695 Automobiles à vendre

MAXIMA de luxe 1987, V6, tout équipée, garantie prolongée, 54,000 m., $16,500. 385-5056.

PONTIAC BONNEVILLE SE 1987, 32,000 km, tout équipée, garantie prolongée. Soir: 667-2426.

TOYOTA TERCEL 88. rouge, 4,000km., 3 portes, neuve. Balance de paiement. M. Blondin, **527-7696**

DÉCÈS

BÉLANGER, LAURETTE
À Montréal, le 17 janvier 1989, à l'âge de 73 ans, est décédée, Dame Laurette Bélanger, épouse de feu Dr. Irénée Gagnon. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Louise, Pierre et Gilles, ses soeurs: Adrienne, Marie, Rita, son frère Henri, ses petits enfants: Aysha, Sacha, Rangit, Monisha, son gendre, ses belles-soeurs, ses beaux-frères, de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, ainsi que M. Jean-Roland Lafrenière, ami intime de la famille. Conformément à sa volonté, Mme. Bélanger ne sera pas exposée. Les témoignages de sympathie pourront être exprimés sous forme de dons, adressée à la Société Canadienne du Cancer. La famille invite parents et amis à assister à la messe du Souvenir, célébrée à l'Oratoire St-Joseph de Montréal, le samedi 21 janvier à 19.30 heures. Le Père Lucien Leblanc O.F.M., ami spirituel de la défunte, co-célébrera la cérémomie commémorative.

DESLIERRES GÉRARD c.a.
À l'Hôpital du Sacré-Coeur, le 16 janvier 1989, est décédé M. Gérard Deslierres, c.a., à l'âge de 75 ans. Il laisse son épouse Pauline Côté et ses enfants. Madeleine (Me. André Morais), Jean (Linnea St-Louis), Thérèse, Marie, Lucia (Mohand Tazerout) et Jacques, ainsi que ses petits-enfants. Pierre, France, Myriam, Claude, Lylia, Jean-Matthieu, Malik, Benjamin et ses frères et soeurs. Paul (Jésuite), Pauline, (Augustine), Marguerite (Dame de la Congrégation) et René (Renée Lalonde). Il avait fait ses études au Collège Jean-de-Brébeuf et aux Hautes Études Commerciales. Il a oeuvré dans le domaine de la vérification municipale et scolaire. Il fut un associé principal de la firme Pelletier, Gravel, Deslierres, ainsi que de la firme Deslierres, Arcand & Associés.
Exposé au Salon Urgel Bourgie Ltée. 400, Henri-Bourassa-est, Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 janvier, à 11 heures, en l'église Notre-Dame du Bel-Amour. Et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.
S.V.P. n'envoyez pas de fleurs, mais faites plutot des dons à l'Oeuvre Missionnaire des Jésuites: Procure des Missions a/s de Paul Deslierres s.j., 3160 Chemin Daulac, Montréal, H3Y 2Y9. Parents et amis sont invités à lui rendre un dernier hommage au Salon funéraire et à assister au service religieux, sans autre invition.. Heures des visites, mercredi, de 19 heures à 22 heures et jeudi, de 14 heures à 22 heures.

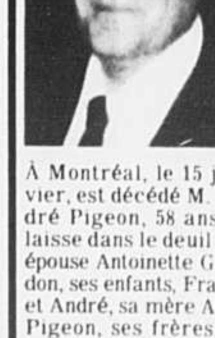

À Montréal, le 15 janvier, est décédé M. André Pigeon, 58 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Antoinette Guindon, ses enfants, France et André, sa mère Alice Pigeon, ses frères, sa soeur, belles-soeurs, neveux et nièces.

Direction Magnus Poirier, 7388 Viau.

Soeur GÉLINAS, YVETTE C.N.D.
À Montréal, le 17 janvier 1989 à l'âge de 82 ans 11 mois, est décédée Soeur Yvette Gélinas, S.S. Madeleine-du-Divin-Coeur, native de Yamachiche, Qué. Soeur Yvette Gélinas a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal en 1932. Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse ses soeurs: Madame Mariette Lamy et son époux, Pierre, Madame Charlotte Lehoux, Madame Jacqueline Laperle; ses frères et leur épouse: M. et Madame Jean-Louis Gélinas, M. et Madame Auguste Gélinas, Frère Mario Gélinas de la fraternité sacerdotale; un beau-frère, M. Gérard Bergeron; plusieurs neveux et nièces dont Soeur Denise Bergeron, c.n.d. actuellement missionnaire au Honduras. Les funérailles auront lieu le 20 janvier à 14h00 en la chapelle de la maison mère, 4873, avenue Westmount. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges. Direction Alfred Dallaire Inc.

LOUISE MARTIN
À Montréal le 17 janvier 1989, est décédée subitement Me Louise Martin c.r. Outre son fils Étienne Côté, elle laisse dans le deuil ses frères Charles (Nicole Lépine) et Raymond (Linda Moore), ainsi que sa belle-soeur Céline Lavigne (feu Gérald). Elle laisse également plusieurs ami(e)s de longue date, cousins et cousines, notamment son cousin Gaston Ste-Marie qu'elle affectionnait beaucoup, ainsi que toute sa parenté qui constituait sa source de joie. Bien connue pour son ardeur au travail ainsi que pour son implication sociale, elle était associée à l'étude d'avocats Clarkson Tétrault et collaborait activement à plusieurs projets dont ceux de l'association des paraplégiques. Parents et ami(e)s pourront se recueillir auprès d'elle au salon funéraire Collins, Clarke, McGillivray, White, 5610 Sherbrooke ouest (4 coins à l'ouest de Décarie), Montréal, jeudi le 19 janvier de 18h à 21h, vendredi 20 janvier de 14h à 16h et de 19h à 22h, samedi de 10h à 12h30. Une brève cérémonie se tiendra à la chapelle du salon funéraire à 13h. Afin de respecter les voeux de Loulou, la famille vous prie au lieu de fleurs de faire parvenir vos dons à l'Association des Paraplégiques du Québec, 4545 Chemin Queen Mary, Montréal, H3W 1W4. Stationnement pour handicapés à l'arrière du salon funéraire.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

USINE D'ARMES CHIMIQUES EN LIBYE

Bonn avait des soupçons depuis 1987

BONN (Reuter) — L'opposition ouest-allemande a accusé hier le chancelier Helmut Kohl d'avoir fermé les yeux sur un « commerce de la mort » en refusant de sévir contre les firmes allemandes qui ont participé à la construction de l'usine libyenne de Rabta, destinée selon les États-Unis à la fabrication d'armes chimiques.

Au cours d'un débat houleux au Bundestag (Parlement), le député social-démocrate Norbert Gansel a accusé le chancelier d'avoir terni l'image de la RFA en ignorant les allégations américaines sur le rôle de firmes allemandes à Rabta.

Kohl s'est départi de la responsabilité morale pesant sur l'Allemagne depuis la guerre, a affirme Gansel. Grâce au concours des firmes allemandes, la Libye est maintenant en mesure d'attaquer Israël à l'arme chimique, a-t-il dit.

Tripoli maintient que l'usine de Rabta est destinée à la production de médicaments.

« Les Juifs n'oublieront pas, les Américains n'ont pas oublié et les Allemands n'ont pas le droit d'oublier », a lancé Gansel.

Le ministre de la chancellerie Wolfgang Schaeuble avait auparavant indiqué devant les députés que les services secrets allemands avaient des soupçons sur la finalité de l'usine de Rabta dès août 1987. C'est en mai 1988, a-t-il ajouté, que Bonn a eu vent de la participation de firmes allemandes à la construction de l'usine controversée.

« Mais le gouvernement ouest-allemand et les autorités ouest-allemandes doivent se conformer à la législation ouest-allemande et rien d'autre », avait ajouté Schaeuble.

Gansel a répliqué que le passé nazi de l'Allemagne devait l'amener à refuser de vendre des produits ou matériaux qui pourraient servir à la fabrication d'armes.

Accusant Kohl d'avoir encouragé les exportations d'armes, le député social-democrate a encore estimé qu'il fallait « distinguer le commerce extérieur et le commerce de la mort ».

« Vous, chancelier Kohl, êtes politiquement et personnellement responsable du fait que le monde et l'opinion publique ouest-allemande n'aient pas été informés », a ajouté Gansel. Jouant avec son stylo, le chef de la coalition de centre-droit n'a pas quitté le banc gouvernemental.

À Jérusalem, le ministre des Affaires étrangères Moshe Arens a convoqué l'ambassadeur de RFA Wilhel Haas pour marquer la désapprobation d'Israël.

« Nous serions sévères avec n'importe quel gouvernement qui assisterait la Libye dans la construction d'une telle usine », a déclaré Mordechai Amihai, porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

« Mais, bien sûr, il y a dans cette affaire des connotations historiques que l'on ne peut ignorer — en l'occurrence une contribution allemande à des radicaux arabes pour construire des armes destinées à tuer des Juifs », a ajouté Amihai.

Jusqu'à la semaine dernière, Bonn affirmait que les allégations américaines relevaient d'une campagne de diffamation aux relents économiques. De source diplomatique, on a indiqué que Kohl avait même envoyé un télégramme à Washington affirmant qu'il ne laisserait pas les Américains traiter la RFA comme une « république bananière ».

Les autorités judiciaires ont annoncé hier l'ouverture d'une instruction contre la société Ihsan Barbouti International Engineering, qui aurait servi d'intermédiaire entre les firmes allemandes incriminées et la Libye. Une instruction avait déjà été ouverte vendredi dernier à l'encontre de la firme chimique Imhausen-Chemie, et d'autres sociétés font l'objet d'enquêtes.

Enfin, les images transmises par le satellite civil français SPOT ont été utilisées pour découvrir que l'usine de Rabta en Libye.a-t-on appris, hier, à Bonn, de source bien informée.

Le ministre à la Chancellerie, M. Wolfgang Schaeuble, a déclaré devant les députés : « En août 1987, le Bundesnachrichtendienst (BND, services secrets) a appris sur la foi de photos satellitaires SPOT et d'autres renseignements fournis par d'autres services secrets que dans la région de Rabta en Libye une nouvelle usine est en construction qui est très vraisemblablement une nouvelle fabrique d'armes chimiques ».

Dans les milieux bien informés, on confirmait que la déclaration de M. Schaeuble faisait expressément référence aux photos prises par le satellite français et commercialisées par la société SPOT-images.

Le satellite SPOT (système probatoire d'observation de la terre auquel la Suède et la Belgique ont été associées) a été lancé le 22 janvier 1986 par une fusée Ariane. C'est un satellite exclusivement civil placé sur une orbite héliosynchrone, c'est-à-dire qu'il repasse exactement au même point et à la même heure tous les 26 jours. Les images transmises par SPOT arrivent au centre de Kiruna, en Laponie suédoise.

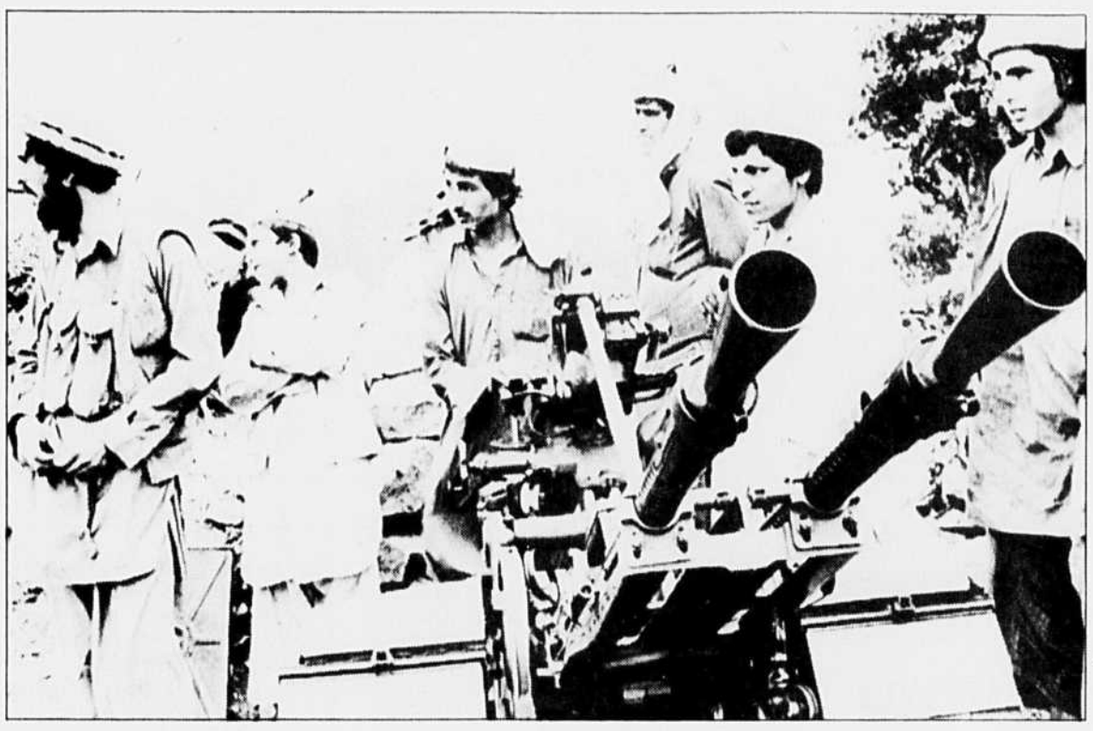

Les rebelles afghans sur la défensive

PHOTO AP

Les forces gouvernementales afghanes ont tué et blessé 380 rebelles au cours d'une contre-offensive dans la province de Kunduz, le long de la frontière soviétique, a rapporté hier la radio officielle de Kaboul. L'offensive a suivi un bombardement de quatre jours des rebelles, qui avait fait quatre morts et 25 blessés, détruisant deux usines et 10 maisons, ajoute la radio. Sur la photo, des rebelles, dans la région de Nawa près de la frontière pakistanaise, préparent une pièce d'artillerie pour riposter à une attaque des forces soviéto-afghanes. Depuis plusieurs mois cette région est soumise à d'intenses bombardements.

Jaruzelski et Rakowski ont failli démissionner

d'après Reuter et AFP

VARSOVIE — Le chef de l'État polonais, le général Wojciech Jaruzelski, et le premier ministre, M. Mieczyslaw Rakowski, ont envisagé de démissionner dans la nuit de mardi à hier lors des débats houleux du 10e plenum du comité central du PC polonais (POUP), a annoncé hier soir l'Agence de presse PAP.

Deux autres membres du bureau politique du POUP, le général Czeslaw Kiszczak, ministre de l'Intérieur, et le général Florian Siwicki, ministre de la Défense, ont également envisagé de démissionner, ajoute PAP.

Devant les « critiques sévères » de nombreux membres du Comité central qui leur ont reproché de vouloir rétablir le syndicat interdit Solidarité, le général Jaruzelski, premier secrétaire du parti, et les trois autres membres du bureau politique ont demandé un vote de confiance, ajoute PAP.

Selon l'Agence, l'écrasante majorité de l'assemblée, contre 4 abstentions seulement, a accordé sa confiance à la direction suprême du parti avec au premier rang le général Jaruzelski.

Avec se vote, le chef de l'État polonais se retrouve désormais en position de force pour tenter de convaincre Solidarité d'accepter ses conditions à la reconnaissance du syndicat dissous apres la loi martiale de 1981.

Le vote du Comité central a également mis fin à cinq mois de débats passionnés au sein du parti, divisé sur la légalisation de Solidarité envisagée publiquement pour la première fois en août dernier. Le gouvernement avait alors invité Lech Walesa, chef de Solidarité, à participer à une table ronde sur l'avenir du pays.

Selon des diplomates occidentaux, les dirigeants du Parti semblent avoir sous-estimé « l'énorme résistance » que ce projet suscitait au sein du Parti mais ces réticences ont été vaincues par la détermination de Jaruzelski.

Le dernier dirigeant polonais à s'être soumis à un vote de confiance avait été Stanislaw Kania, en octobre 1981, dans les dernières semaines de l'existence légale de Solidarité. Kania avait été censuré et remplacé par Jaruzelski.

Le général âgé de 65 ans a ensuite fait approuver à la majorité des voix des résolutions sur l'introduction du pluralisme politique et syndical en Pologne ainsi que plusieurs réformes majeures au sein du POUP.

Le texte sur le pluralisme n'a pas été immédiatement communiqué. Il devrait permettre au gouvernement de proposer la légalisation de Solidarité, assujettie à certaines conditions l'empêchant de défier le régime communiste.

Les responsables de Solidarité se sont refusés à tout commentaire avant d'avoir lu le texte, qui pourrait enfin permettre à la « table ronde » d'avoir lieu.

LE MONDE EN BREF

Mystère autour de Vanden Boeynants

BRUXELLES (Reuter) — La police belge s'efforcait hier de démêler le vrai du faux parmi les nombreuses revendications reçues après la disparition, samedi soir, de l'ancien premier ministre Paul Vanden Boeynants. « Jusqu'à présent nous n'avons aucune revendication qui demontre que des personnes tiennent réellement M. Vanden Boeynants », a expliqué André Vandoren, premier substitut du procureur du Roi, lors d'un point de presse hier. Vandoren, qui coordonne l'enquête policière, a toutefois estimé qu'une revendication émanant de la Brigade socialiste révolutionnaire, organisation jusque-là inconnue, constituait un « fil directeur » pour l'enquête. Mais, a-t-il ajouté, la piste de la BSR contient « des éléments positifs et négatifs ». En réponse à la question d'un journaliste, Vandoren a exclu que l'ancien chef de gouvernement, communément appelé VDB en Belgique, ait pu orchestrer son propre rapt. « Il n'y a aucun élément qui nous permet de dire que cela a été orchestré. Par contre, nous avons eu des éléments concrets de préparations minutieuses et on peut même dire qu'il y a eu une certaine résistance de sa part », a déclaré le policier.

L'Estonie renforce l'utilisation de l'estonien

MOSCOU (Reuter) — Le Parlement estonien a voté hier à une très large majorité des mesures permettant une utilisation plus large de la langue estonienne dans la vie quotidienne, marquant ainsi de nouveau sa volonté d'indépendance vis-à-vis du Kremlin. Certains députés de souche russe se sont opposés au projet, adopté finalement par 204 oui contre 50 non et six abstentions, a précisé un journaliste estonien contacté au téléphone par Reuter. La nouvelle loi prévoit que les fonctionnaires, les directeurs d'entreprise et de commerce en Estonie devront pouvoir travailler aussi bien en russe qu'en estonien d'ici à quatre ans. Aucune république soviétique n'est encore allée aussi loin dans la législation favorisant la langue locale. Mais nombreux sont les nationalistes qui estiment que ces mesures sont purement formelles et qu'elles n'apporteront pas de changement concret.

Gorbatchev sabre dans le budget militaire

MOSCOU (Reuter) — Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a indiqué hier que le budget militaire de l'Union soviétique — dont le montant reste secret — serait réduit de 14,2 %. Selon l'agence officielle Tass, Gorbatchev n'a pas donné de calendrier de cette réduction, qui prévoit une diminution de 19,5 % des dépenses de fabrication d'armes et de technologie militaire. Gorbatchev s'exprimait au Kremlin devant l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing, l'ex-secrétaire d'État américain Henry Kissinger et l'ancien premier ministre japonais Yasuhiro Nakasone.

Amin Dada n'a pas quitté le Zaïre

KINSHASA (Reuter) — L'ancien président ougandais Idi Amin Dada est resté au Zaïre hier, son retour anticipé en Arabie saoudite ayant été annulé sans explication. Les correspondants de presse invités à l'aéroport de Kinshasa pour assister au départ d'Amin à destination de Djeddah, où il vit en exil depuis 1979, ont appris après deux heures d'attente que « le programme était annulé ». Aucune explication n'a été fournie à l'appui de cette décision et il n'a pas été précisé si Amin, 61 ans, partirait à une date ultérieure. Dans la journée, on avait indiqué de source zaïroise autorisée qu'Amin quitterait Kinshasa « dans quelques heures ». De même source, on avait précisé que le roi du Maroc Hassan II avait joué un rôle important dans le règlement de cette affaire.

Étudiant africain expulsé de Chine

PÉKIN (AFP) — Un étudiant africain, originaire de Gambie, a été expulsé de Chine mardi dans la plus grande discrétion par les autorités chinoises à la suite des incidents à caractère raciaux survenus à Nankin à Noël dernier, a-t-on appris de source sûre hier à Pékin. Premier étudiant africain frappé par cette mesure, Alpha Robinson, étudiant en cinquième année à l'université de Hehai, d'où étaient partis les troubles, avait été libéré de prison samedi à Nankin après 14 jours de détention. Le sort de plusieurs autres étudiants africains en Chine, passibles de la même mesure, demeure suspendu aux résultats de négociations discrètes mais houleuses entre diplomates africains et autorités chinoises, alors que plus de 400 des 1,500 étudiants africains en Chine réclament toujours leur départ de ce pays.

Sept motions de censure repoussées à la Knesset

JÉRUSALEM (AFP) — La Knesset (Parlement israélien) a repoussé hier par vote à main levée sept motions de censure déposées par l'opposition de gauche et de l'extrême-droite à propos de la politique du gouvernement dans les territoires occupés.

Répondant au nom du gouvernement, le ministre de la Défense Yitzhak Rabin a soutenu que « le soulèvement de la majorité de la population en Judée-Samarie (Cisjordanie) et à Gaza ... met en péril la sécurité d'Israël ». Systématiquement interrompu par les députés de gauche, le ministre a toutefois préféré écourter son discours pour demander le rejet pur et simple des motions de défiance.

M. Yossi Sarid, député du Ratz (mouvement pour les Droits Civiques), avait d'emblée donné le ton du débat en assénant le tragique bilan de l'*intifada* à la mi-janvier : 350 tués (dont 40 âgés de moins de 12 ans), 10,000 blessés, 41 expulsions, 29,000 personnes appréhendées, 3,500 arrestations administratives, 155 destructions de maisons, 11 mois de grève dans l'enseignement supérieur palestinien, et neuf dans le primaire.

« Les enfants posent des questions bêtes, même quand ils sont morts : pourquoi nos têtes sont-elles fracassées par des tirs en l'air, ou dans les jambes, de balles en plastique ou en caoutchouc? », a poursuivi M. Sarid.

« Êtes-vous devenus des bêtes féroces? Où est votre conscience? », a pour sa part interrogé le secrétaire général du parti Rakah (communiste), M. Meir Vilner, la voix pleine d'émotion contenue.

Le député du Mapam (opposition de gauche), M. Yair Tzaban, a stigmatisé « la dislocation idéologique » du Parti travailliste. « Il y a à peine un mois et demi, ce parti portait l'espoir de la paix au Proche-Orient, Yitzhak Shamir apparaissant comme le symbole de l'intransigeance et du refus. Aujourd'hui, M. Rabin ne parle que d'escalade dans la répression », a-t-il dit.

Le Mur de Berlin va rester

VIENNE (Reuter) — L'URSS et la RDA ont rejeté hier à la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe des appels lancés par les États-Unis, la Grande-Bretagne et la RFA en faveur de la démolition du Mur de Berlin.

« Le mur n'est pas un vestige de la guerre froide mais un facteur de stabilité en Europe », a déclaré à des journalistes le ministre est-allemand des Affaires étrangères Oskar Fischer avant de rencontrer son homologue ouest-allemand Hans-Dietrich Genscher qui venait de qualifier le mur de « vestige anachronique ».

Fischer a ajouté que le mur ne pourrait disparaître que « lorsque les raisons de sa construction n'existeront plus ». La RDA a toujours soutenu que le mur avait été construit, en 1961, pour la protéger des efforts déployés par l'Occident pour la torpiller économiquement et politiquement.

Parallèlement, la Roumanie a accusé le secrétaire d'État américain George Shultz d'ingérence dans ses affaires intérieures parce qu'il avait critiqué son manque de respect des droits de l'homme.

« Nous rejetons les tentatives de dénigrement de la politique économique et sociale de la Roumanie et de distorsion de la réalité », a riposté, en anglais, le ministre roumain des Affaires étrangères Ioan Totu.

Il a ajouté que Shultz, qui avait regagné Washington dans la nuit, avait « pris une position contraire à l'esprit d'Helsinki, à la compréhension et à la coopération mutuelle entre les États » et qu'il cherchait à « affaiblir les positions du socialisme ».

Les armes biologiques sont plus dangereuses que les armes chimiques

d'après AFP et Reuter

WASHINGTON (AFP) — Les accords actuels sur les armes biologiques sont dépassés face à la menace croissante que représente ce type d'armes encore plus dangereux et incontrôlable que les armes chimiques, soulignaient hier des experts américains.

Les armes biologiques utilisent des microbes ou des virus de maladies mortelles comme le choléra et la typhoïde. Ces germes sont en outre « dopés », pour les rendre plus efficaces et plus résistants aux contre-mesures médicales. Leur usage est contrôle par deux traités : la Convention de Genève de 1948 et la Convention sur les armes biologiques de 1972.

En octobre dernier, le directeur de la CIA, M. William Webster, avait annoncé que dix pays au moins travaillaient au développement d'armes biologiques. Lors de la signature du traité de 1972, quatre pays seulement avaient la capacité d'en produire.

La liste de ces dix pays est toujours gardée secrète mais mardi la chaine de télévision ABC, citant des sources proches des services de renseignement américains, avait indiqué que l'Irak produisait de telles armes dans une usine située à une cinquantaine de km de Bagdad.

Un expert de la guerre chimique et bactériologique, M. Seth Carus, a indiqué de son côté que la Syrie possédait également un stock d'armes biologiques, et qu'elle pourrait avoir reçu de l'aide de la Corée du Nord dans ce domaine. La Corée du Nord, a-t-il rappelé, est connue pour avoir un programme de développement d'armes biologiques.

Une autre spécialiste, Mme Barbara Rosenberg, a souligné de son côté, à l'occasion d'une réunion de l'Association américaine pour les progrès scientifiques, que les deux traités avaient été rédigés avant le bond considérable réalisé ces dernières années en ingénierie génétique, et qui permet en théorie de fabriquer des germes pathogènes « sur mesure ».

Les experts sont tombés d'accord sur la nécessité de renforcer considérablement la Convention sur les armes biologiques de 1972 lors de sa révision, prévue en 1992.

Aux États-Unis, l'armée essaie depuis plusieurs années de poursuivre un programme d'armements biologiques, mais est confrontée à une très vive opposition et le Congrès n'a apparemment pas l'intention de débloquer des crédits pour cet usage.

La seule protection actuelle contre ces armes pourrait être leur caractère incontrôlable : à l'instar des armes chimiques les germes pathogènes, une fois disséminés dans l'atmosphère, ne font pas la différence entre ami et ennemi et il suffit d'une saute de vent pour qu'ils soient renvoyés à l'expéditeur.

Par ailleurs, selon un haut responsable israélien, l'Irak a mis au point des armes biologiques, mais pas encore les moyens de les utiliser sur le champ de bataille.

L'Irak a répliqué par un démenti immédiat et a mis en garde Israël contre toute tentative de raid militaire contre ses installations.

Un responsable israélien, parlant sous le couvert de l'anonymat, a déclaré : « Les Irakiens ont terminé la phase de recherche et de développement de ce type d'armement ».

Grande manifestation à Prague

PRAGUE (AFP) — Après trois journées de répression systématique, les autorités de Prague ont changé d'attitude, hier, et toléré un quatrième rassemblement à la mémoire de Jan Palach, qui a réuni environ 5,000 personnes sur la place Venceslas au centre de Prague.

Peu après 17h00, plusieurs centaines de manifestants, entourés par plusieurs milliers de sympathisants ou curieux massés sur les trottoirs, avaient commencé à remonter la place Venceslas — en fait une large avenue — en direction de la statue de saint Venceslas, symbole de la liberté et de l'indépendance du pays, qui la domine.

Contrairement aux jours précédents, les forces de l'ordre étaient constituées uniquement de policiers en uniforme et en civil, qui ont finalement laissé la foule approcher de la statue.

Les unités anti-émeutes, qui étaient intervenues massivement et à plusieurs reprises contre des rassemblements comparables, dimanche, lundi et mardi, sont restées invisibles.

Déserter.

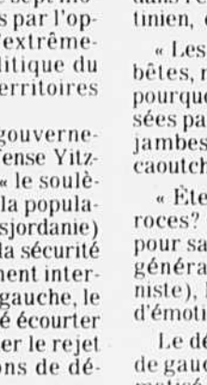

Mais pour aller où?

Dans LE DEVOIR chaque jeudi, un répertoire des meilleures auberges de la province:

À la découverte du Québec.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information: Jacques Chabot
Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

Postiers et facteurs réunis

De la confrontation à la négociation, un obstacle de plus ?

APRÈS le vote d'allégeance syndicale des deux groupes numériquement les plus importants d'employés de la Société canadienne des postes, les postiers et les facteurs, les usagers se demanderont si la fusion qui va se consommer favorisera de meilleures relations de travail, partant moins d'interruptions de service.

Car tel était bien le but de l'opération.

On aura peut-être oublié que c'est à l'initiative de la direction des Postes que le Conseil canadien des relations de travail (CCRT) s'est saisi de cette affaire.

Avec plus de 60,000 employés, Postes Canada se classe au sixième rang sur la liste des grandes entreprises du pays. Au plan syndical cependant, le groupe est extrêmement fragmenté : pas moins de 26 unités et huit agents négociateurs. Il s'ensuit un processus quasi permanent de renouvellement des contrats, ponctué de conflits qui, à tour de rôle, viennent gêner sinon paralyser la distribution du courrier.

La question s'est posée dès 1981 lors la transformation du ministère en société d'État. N'y aurait-il pas lieu de procéder à une révision des unités de négociation ? Pressenti, le CCRT se fit tirer l'oreille : la tâche était monumentale et les ressources jugées insuffisantes. Ce n'est qu'en mai 1985, après le dépôt d'une requête de la Société des postes, que le Conseil accepta d'ouvrir la boîte de Pandore. Il y travailla pendant plus de deux ans et rendit sa décision en février 1988 : ramener de 26 à quatre le nombre des unités, dont la plus importante résultera de la fusion du Syndicat des postiers du Canada et de l'Union des facteurs du Canada.

Entre-temps, la direction des Postes avait eu le loisir de se repentir. Le Conseil refusa cependant de se dessaisir du dossier. Mais ceci est une autre histoire...

Cette fusion aurait pu se faire sur une base volontaire. Une démarche en ce sens a été entreprise. Elle échoua. Dès lors, le Conseil devait tenir le scrutin dont le résultat était prévisible : les postiers plus nombreux l'emportant sur les facteurs.

On a tendance à opposer le syndicat des postiers de Jean-Claude Parrot à celui des facteurs de Bob McGarry. Le premier, plus militant, abrasif, spontanément porté à la confrontation. Le second, plus enclin à la négociation, plus « parlable » (en fait, son président est un véritable moulin à paroles), et souvent tenté de gober les marrons tirés du feu par ses collègues.

Mais les différences, sinon l'hostilité permanente entre les deux groupes, vont bien au-delà des conflits de personnalités.

Postiers, c'est plus ingrat. Travail d'usine, à la chaîne, des horaires contrariants, dans une atmosphère bruyante, et l'anonymat. S'y ajoutent les bouleversements entraînés par les changements techniques. Le cocktail est explosif. On l'a vu.

Facteurs, c'est mieux. La marche, le plein air, la route avantageusement chronométrée, des horaires plaisants, une certaine reconnaissance sociale...

Mais, même là, la situation se corsait. L'étalement urbain a rendu la distribution du courrier à domicile trop onéreuse, donc fini l'expansion. La direction des Postes s'inquiète des coûts croissants des avantages consentis aux facteurs au fil des années, donc remise en question des acquis. Il y a de l'électricité dans l'air. On l'a vu aussi lors de la dernière ronde de négociation.

C'est le syndicat de Jean-Claude Parrot qui hérite de tout. Cohabitation, décloisonnement, intégration. À court terme il en aura plein les bras.

Côté « paix sociale », les usagers qui en ont vu de toutes les couleurs se résignent à l'avance. D'autant qu'il y a de plus en plus de solutions de rechange.

— JEAN FRANCOEUR

Dégel en Extrême-Orient

Le rapprochement entre les deux Corées paraît inévitable

DEPUIS quelques mois, l'Extrême-Orient est le théâtre d'une activité diplomatique intense. Des facteurs nouveaux ont modifié sensiblement les données de base de la géopolitique dans cette région du monde : notamment, l'entrée en scène de Michaïl Gorbatchev à la tête de l'URSS, le rapprochement américano-soviétique, la poursuite de rapports normalisés entre Washington et Pékin, les réformes économiques introduites en Chine il y a maintenant plusieurs mois et les difficultés intérieures qu'éprouvent les gouvernements du Vietnam et de la Corée du Nord.

En début de semaine, quelques percées diplomatiques sont venues confirmer le dégel en Extrême-Orient.

Pour la première fois en dix ans, un haut diplomate vietnamien s'est entretenu avec des représentants chinois, à Pékin. Depuis qu'il a décidé, au début de ce mois, de retirer toutes les troupes vietnamiennes du Cambodge, le gouvernement de Hanoi tente d'en venir à une entente avec les autorités chinoises qui, durant plusieurs années, ont apporté une aide militaire aux Khmers rouges.

Le même jour, la Corée du Nord acceptait la proposition sud-coréenne de tenir au début de février une rencontre au niveau des premiers ministres. Ce sera le premier tête-à-tête du genre depuis la fin de la guerre de Corée.

En arrière-plan, bien sûr, les retrouvailles sino-soviétiques. En décembre, le ministre des affaires étrangères de la Chine s'est rendu à Moscou. C'était le premier chef de la diplomatie chinoise à se rendre en URSS depuis la rupture de 1957. Un sommet des chefs d'État devrait avoir lieu au cours de l'année.

Il était prévisible que le Vietnam mettrait fin un jour à l'occupation militaire du Cambodge. Son économie exangue ne parvient même pas à répondre aux besoins primaires de la population. Le gouvernement de Hanoï s'est rendu à l'évidence qu'il ne pouvait plus supporter le coût énorme (100,000 soldats) de ses ambitions expansionnistes.

Le rapprochement des deux Corées s'est heurté jusqu'ici à tant d'obstacles qu'on a cessé d'espérer qu'il se réalise un jour. Si dans le passé la Corée du Nord, suivant d'une certaine manière l'exemple albanais, s'est fait un point d'honneur de suivre son cours et de rester isolée des deux grandes puissances communistes, il lui est désormais de plus en plus difficile de s'accrocher à cette politique. La Corée du Nord a cru que l'amélioration des relations avec Moscou lui permettrait de jouer à la fois la carte de Moscou et celle Pékin. Mais la réconciliation amorcée entre les Soviétiques et les Chinois force les autorités de Pyongyang à l'inévitable dialogue avec Séoul.

On n'en est pas encore à la normalisation des rapports. Mais un espoir nouveau se fait jour.

— ALBERT JUNEAU

Le retour des macoutes

Il serait criminel d'expulser maintenant des Haïtiens

DEPUIS le renversement de Henri Namphy, le président Prosper Avril, maniant habilement le discours sur les droits humains et les promesses d'éventuelles élections, a créé à l'extérieur du pays l'impression que les choses étaient en train de changer pour le mieux en Haïti. Or, rien n'est plus loin de la vérité. Pour reprendre les termes du Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, « Haïti vit encore sous l'empire de l'injustice, de la répression, de la corruption, de l'arbitraire et de la misère ».

Les assassins d'hier — ceux des élections avortées, ceux de l'église Saint-Jean-Bosco — n'ont pas été traduits en justice. Leurs commanditaires entrent et sortent de Port-au-Prince avec la connivence évidente du gouvernement en place. Les juges sont incapables de rendre justice, et l'avocat qui se fait trop insistant finit sur le bord de la route, le corps criblé de balles. Pendant qu'on tient des colloques « démocratiques » dans la capitale avec la bénédiction des autorités, dans les campagnes les anciens chefs macoutes continuent plus que jamais de piller et de terroriser les paysans, avec une impunité totale.

L'Église catholique, malheureusement divisée, et incapable de relancer le mouvement populaire, se replie dans une attente qui laisse le pays sans direction morale, cependant que des sectes nord-américaines « convertissent » les pauvres pour une poignée de riz. Entre-temps, la misère atteint des profondeurs inégalées, et c'est par milliers que les *boat people* ont repris le chemin de la mer. Et la République Dominicaine, qui chasse maintenant les protecteurs de réfugiés à Santo Domingo, achète encore des esclaves haïtiens pour la coupe de la canne dans ses infâmes *bateys*.

Sous l'anarchie apparente, la « nouvelle » armée d'Haïti s'installe à son tour dans la corruption et la violence discrètes, fruit d'un amalgame cynique d'ex-miliciens macoutes, de barons duvaliéristes toujours en place et d'officiers à la solde des États-Unis. Pour que ce régime fonctionne à plein rendement, il ne manque plus que la reprise à grande échelle de l'aide internationale. Et on s'y active sans relâche !

Les « ti-soldats » qui avaient renversé Namphy ont été écartés à leur tour. Il ne reste plus personne, sauf un peuple las des massacres, pour menacer Avril et les gens au pouvoir avec lui. Autant qu'avant, tout ce qui peut constituer une opposition est traqué, forcé à l'exil ou au silence (tel le Père Aristide). Bref, rien n'a changé. Rien sauf la plus grande habileté du pouvoir à manipuler l'opinion étrangère. Sauf aussi la conscience du peuple, qui a pris désormais la mesure de ses droits, de son oppression et de la magouille innommable qui continue sur sa tête.

Dans une telle conjoncture, expulser du Canada des gens qui revendiquent le statut de réfugié serait clairement indiquer à la junte criminelle de Port-au-Prince qu'elle a les mains libres pour étouffer ses opposants. Ce serait aussi dire aux résistants haïtiens qu'ils redressent la tête à leur risque et péril et qu'ils ne doivent plus compter sur la protection du gouvernement du Canada. Il ne faut pas le tolérer. À quoi bon avoir changé l'ambassadeur d'Ottawa à Port-au-Prince si c'est pour y poursuivre la même politique abjecte ?

Bref, aujourd'hui comme hier, la fausse « normalisation » qui s'affiche en Haïti ne vise qu'à endormir les contribuables d'ici et à rouvrir l'aide aux profiteurs du système macoute et à leurs complices des pays donateurs. L'aide humanitaire au peuple et aux organismes communautaires, maintenue à grand renfort de déclarations gouvernementales, ne saurait faire illusion. L'électricité, le drainage rural, les services publics, tout cela rentabilise les pillages macoutes d'hier et d'aujourd'hui, comme aux pires années des programmes de l'ACDI sous les Duvalier.

Non seulement Mme Barbara McDougall, la ministre fédérale de l'Immigration, doit-elle donc rétablir le moratoire sur les expulsions et cesser les ordonnances d'expulsion qu'on s'apprête à prendre contre d'autres Haïtiens, mais le premier ministre, M. Brian Mulroney, devrait aussi suspendre jusqu'à nouvel ordre tous les programmes « d'aide » à ce pays.

La ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Robic, fera également oeuvre utile en répondant positivement à l'appel du député André Boulerice. Car pour l'heure, les réfugiés haïtiens ont droit à la pleine solidarité du Québec, ici comme là-bas. Nul ne doit plus avoir à se jeter devant le métro de Montréal pour échapper à l'enfer des Antilles.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

LETTRES AU DEVOIR

Le contexte cubain

Lettre à Mme Madeleine Poulin et M. Daniel Gourd, émission Le Point

J'AI regardé avec intérêt les reportages que vous avez réalisés sur Cuba, à l'occasion du 30e anniversaire de sa révolution. Un bilan honnête de la révolution cubaine.

Je souhaite commenter brièvement votre reportage sur le cas du médecin cubain, le docteur Delmonte, qui tente de faire venir au Québec sa femme et ses deux filles qu'il n'a plus revues depuis neuf ans.

D'abord, le reportage est sobre en ce qu'il n'incite aucunement les Delmonte à discourir sur le régime cubain actuel. En ce sens il servira mieux la cause des Delmonte que s'il s'était situé sur un plan idéologique primaire. Comme vous le dites, Mme Poulin, si le président Castro a permis que les images soient tournées à Cuba, c'est sans doute que l'attente de la famille Delmonte tire à sa fin. Et il est temps, cela est clair, qu'il lui soit permis de se retrouver enfin. [...]

Or, on ne nous dit rien sur le contexte de la défection du docteur Delmonte. On apprend que seulement 20 familles sont dans le même cas à Cuba, ce qui est très peu. Aucune entrevue des autorités de l'émigration cubaine sur les mécanismes et les raisons des retards encourus pendant neuf ans. En quoi le reportage fait-il le point sur cette situation ? Rien non plus sur le contexte latino-américain et les familles de réfugiés attendant d'être réunies. N'aurait-on pas pu au moins l'évoquer ?

Cela n'aurait en rien terni la peine des Delmonte, mais l'aurait replacée dans un contexte continental où de telles situations sont souvent plus massives et plus dramatiques.

— GILLES RIVET

Montréal, le 13 janvier.

Recul métaphysique

JE VIENS de lire dans LE DEVOIR du 5 janvier le témoignage de Jean-Luc Hétu, auteur de *Réincarnation et foi chrétienne*.

La croyance en la réincarnation est fondée sur une conception cyclique du temps. Dans l'optique judéo-chrétienne, au contraire le temps est linéaire. Le premier mot de la Bible est bien : Au commencement, et, en dernier, l'Apocalypse parle de la fin.

Moïse semble avoir été le premier à avoir introduit dans le monde la réalisation que le temps n'est pas cyclique mais linéaire et la science contemporaine se range maintenant de ce côté; le temps signifie un commencement et une fin.

La mort, qui marque une rupture définitive avec le temps, est la conclusion normale pour toute vie créée. Dans le même sens, la résurrection n'est pas un recommencement dans le temps mais une entrée corps et âme dans l'éternité, que personne ne connaît. Elle est une promesse du Christ, non un automatisme résultant d'un changement de cycles temporels.

Comme la croyance au temps cyclique et à la réincarnation était quasi universelle au temps de Moïse, celui-ci a sans doute cru nécessaire de bien spécifier quelle conscience du temps allait désormais caractériser la religion juive (et le christianisme).

Voilà l'argument qu'il faut développer contre la croyance maintenant répandue à nouveau au sujet de la réincarnation. Pour moi, elle marque un recul métaphysique de 6 000 ans. Le phénomène, qui s'est répandu très rapidement, s'explique en grande partie par la disparition des études classiques qui développent le jugement critique.

Quant aux valeurs du collège Marie-Victorin, « vérité, liberté, la justice, le respect de soi et des autres (sic), la joie, la paix et l'amour », je trouve tout cela un peu pédant. L'Ancien Testament reconnaît que le seul homme qui a été droit au coeur de Dieu fut le roi David, meurtrier et adultère. Pourquoi ? Parce qu'il s'est reconnu pour ce qu'il était.

L'humilité a toujours sa place, surtout dans une institution catholique qui a pour mission de répandre l'Évangile dans le monde.

— RENÉ MARCEL SAUVÉ
géographe et professeur

Toronto, le 10 janvier.

Le poison et l'indifférence

VOTRE indifférence se porte bien ? À Radio-Canada, la semaine dernière ... la série noire : 60,000 produits toxiques, à effets composés, dont on ne sait rien, et qui se retrouvent dans notre eau potable, ici à Montréal, dans les poissons et dans nos tissus...

Le danger semble encore loin à l'horizon, alors que cette pollution à effets à long terme a déjà commencé à faire des victimes ...

Le haut taux de cancers qu'on dénote dans les grands centres urbains, comme Montréal, témoigne de l'avance qu'a pris le problème sur ... l'indifférence et l'absence de solutions ... Comme quoi la fuite vers l'avant ne va nulle part ...

Né au début des années 60, je suis content de ne pas avoir d'enfants. Quel legs pour les générations futures que ces détritus toxiques et les maladies qui vont avec ... Et pour quelques centaines d'années !

Des coupables, il y en a. D'abord les exploiteurs de la première génération d'usines et d'industries au Québec. Ensuite les politiciens qui dans le temps se sont chargés de la promotion du rêve de la croissance économique illimitée « nécessaire » au bien-être des gens. Finalement ces générations de travailleurs qui ont vu le jour dans ce siècle d'industrialisation, et ont fait preuve d'une soumission et d'une mollesse qui sont loin d'être exemplaires ...

Pierre Dansereau nous dit que toutes nos faillites sont des faillites de notre imagination. Laissons donc les autres, pour qui l'existence n'est qu'affaire comptable, décider de notre existence et de notre mort. Ils nous donnent du boulot après tout, encore aujourd'hui.

Et il faut le garder ... Jusqu'à ce que les viscères nous éclatent. Les deux pieds dans les sédiments, en décrépitude physique et existentielle. Peut-on faire confiance à nos « représentants », héritiers d'un passé politique qui a contribué à faire d'eux des fantoches pareils à leurs prédécesseurs ?

Notre indifférence semble être à la mesure de la dérision de ce pouvoir, comme il a toujours été, et comme il sera, du moins encore quelque temps ...

— RENÉ BORNAIS

Montréal, le 11 janvier.

Le chef et les autres

PENDANT que le chef de police Roland Bourget confie à qui veut bien l'entendre l'angoissant dilemme dans lequel il se trouve : prendre sa retraite à 53 ans (à $ 90 000) ou continuer de travailler (à $ 113 000) et son « option préférée » : les deux à la fois ...

Pendant que des élus s'interrogent pour savoir jusqu'où l'indécence pourrait-elle aller trop loin si l'on donnait suite aux « suggestions » du chef ...

Pendant qu'un arbitre accordait l'automne dernier une augmentation de 6-7 % aux policiers de la CUM soit sensiblement plus que le taux d'inflation et plus du double de ce que le Conseil du Trésor propose aux salariés du secteur public ...

... Des policiers retraités de la Ville de Montréal (d'avant la création de la CUM) qui doivent se contenter d'une pension annuelle de $ 4 200; oui vous avez bien lu : pas $ 42 000 mais bien $ 4 200.

Lors de multiples démarches entreprises pour faire corriger cette situation aussi injuste qu'absurde, ce fut à qui renverrait la balle à l'autre de la façon la plus habile sinon la plus élégante : l'Association de Bienfaisance de la Fraternité des policiers prétend que tout cela est du ressort de l'employeur de l'époque, la Ville de Montréal. La Ville prétend qu'elle a les mains liées par les contraintes budgétaires, car ce qu'on accorde à un groupe d'ex-employés, il faut aussi l'accorder aux autres. Quant à la CUM elle n'assume aucune responsabilité à l'égard de ceux qui avaient quitté avant sa création.

Et on attend que la « solution finale » fasse disparaître une fois pour toutes ces gêneurs, ces « vieux », qui ont eu pour seul tort la malchance de ne pas avoir appartenu aux bonnes années de la CUM et surtout d'avoir été complètement ignorés par leurs supérieurs hiérarchiques du temps, dont l'irresponsabilité et le cynisme dépassent l'entendement.

N'y en aura-t-il pas au moins un qui reconnaîtra les torts ainsi causés, n'y aura-t-il personne parmi les responsables en poste qui voudra corriger cette injustice ?

— FERNAND POTVIN

St-Laurent, le 15 janvier.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Le décloisonnement des intermédiaires : dans la bonne direction

JACQUES H. MERCIER

Président de l'Association provinciale des assureurs-vie du Québec (APAVQ)

SANS que les consommateurs n'en aient été trop informés, une importante réforme des institutions financières est en voie de se produire au Québec. Cette réforme, dont les premiers jalons ont été esquissés dans un document de consultation déposé au début de l'année 1988 par le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, M. Pierre Fortier, entraînera des changements importants dans le milieu des institutions financières et des intermédiaires de marché. Elle se répercutera inévitablement sur les consommateurs.

La réforme des institutions financières au Québec, qui est en voie de prendre forme, s'articule autour de deux axes principaux : le décloisonnement des intermédiaires de marché et le décloisonnement des institutions financières.

La face cachée du décloisonnement

Cela signifie que nous assisterons dans un avenir prochain, bien que le processus soit déjà enclenché, d'une part à l'élimination totale des cloisons séparant les quatre piliers traditionnels que sont actuellement les banques, les caisses populaires, le secteur des fiducies et de l'assurance de même que des valeurs mobilières et, d'autre part, à la possibilité pour un même intermédiaire de marché de vendre un ou plusieurs types de produits financiers.

De façon concrète, cela voudra dire qu'une institution financière pourra vendre différents types de produits financiers (assurance-vie, assurance de dommages, fonds mutuels, REÉR RÉA, etc ...) et que le consommateur pourrait éventuellement se les procurer dans un même lieu physique. Pour ce qui est de l'intermédiaire de marché, cela se manifestera par la possibilité qui lui sera offerte de cumuler plusieurs permis et donc d'offrir aux consommateurs l'ensemble des produits financiers pour lesquels il détient un permis.

Il serait facile, a priori, de conclure que le décloisonnement aura pour effet de faciliter la vie aux consommateurs. En se procurant les produits financiers qu'ils désirent dans un même lieu physique, comme le revendiquent les banques ou les caisses populaires, il est légitime de croire que les consommateurs seront mieux servis et qu'ils auront moins d'efforts à faire pour obtenir ce qu'ils souhaitent. Toutefois, il y a lieu de s'interroger sur la compétence des personnes qui leur vendront ce produit. Car de cela dépendra le sérieux de la réforme proposée.

Le décloisonnement éliminera certains assureurs-vie et favorisera l'entrée dans la carrière de nouvelles ressources plus aptes à faire face aux changements

La personne qui vendra au consommateur une police d'assurance-vie ou d'assurance-salaire sera-t-elle la même qui changera votre chèque de paie ou qui encaissera votre dépôt dans votre compte d'épargne ? Sera-t-elle soumise aux mêmes examens qu'exige présentement l'Inspecteur général des institutions financières aux personnes qui souhaitent devenir assureur-vie ? Pour la vente d'assurance, la loi sur les assurances s'appliquera-t-elle de la même façon tout en obligeant un détenteur de permis à exercer à plein temps la profession pour laquelle ce permis a été délivré ?

Comment éviterons-nous le phénomène des ventes dites liées ou conditionnelles que pourraient être incitées à faire certaines institutions financières qui accepteraient de vous faire un prêt hypothécaire tout en vous incitant fortement, par la même occasion, à acheter une assurance-vie ou une assurance de dommage ?

Ce sont là une série de questions à laquelle le ministre Fortier a apporté des réponses lors du dépôt de son énoncé de politique sur les intermédiaires. Le ministre semble en effet prêt à considérer l'importance de protéger le consommateur captif, mais encore faudra-t-il que, sur le plan législatif, cela se traduise par des mesures concrètes.

Pour ce qui est du domaine de l'assurance-vie au Québec, il est clair que différentes mesures devront être mises en place afin que le virage que nous prendrons dans les prochaines années ne soit pas trop abrupt.

En tant qu'association qui représente près de 6,000 assureurs-vie, nous sommes conscients que le décloisonnement aura des effets considérables sur notre milieu. La complexité du marché financier tout comme le décloisonnement des intermédiaires obligeront nos assureurs-vie à élargir leur champ de compétence et de pratique.

Du même coup, cela se répercutera sur la rémunération tout comme sur les règles d'éthique régissant notre profession. Le décloisonnement éliminera d'une part certains assureurs-vie et favorisera d'autre part l'entrée dans la carrière de nouvelles ressources sans doute plus scolarisées ou, du moins, plus aptes à faire face aux changements.

La possibilité de cumuler plusieurs permis de pratique obligera inéluctablement l'assureur-vie à élargir son champ de connaissances et à devenir un véritable professionnel.

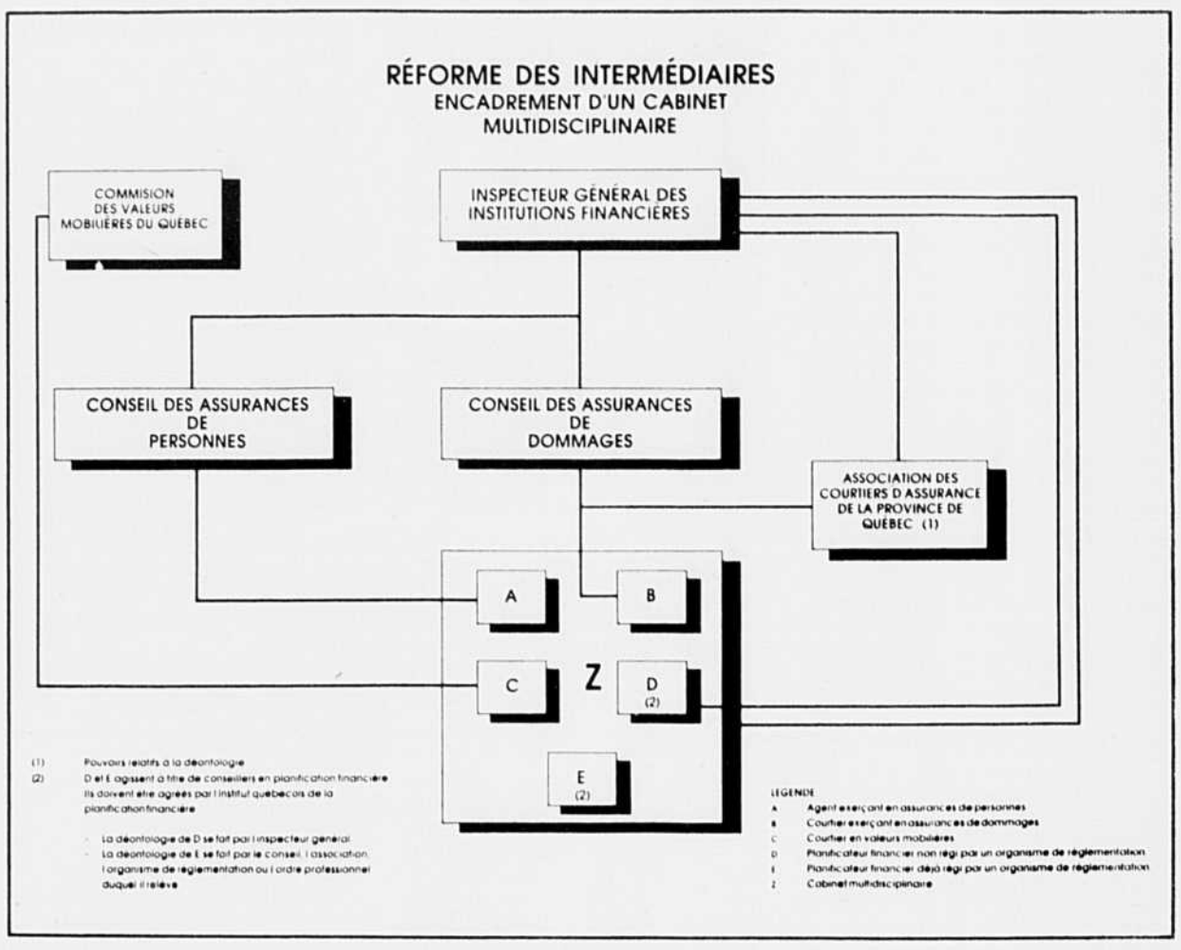

L'élargissement du champ de compétences

S'il est vrai que dans le passé n'importe qui, ou presque, pouvait s'improviser assureur-vie, cela est impossible aujourd'hui. En effet, l'obligation d'un diplôme de secondaire V ou son équivalent fait maintenant partie des exigences du milieu. Par ailleurs, l'Association provinciale des assureurs-vie du Québec (APAVQ) réfléchit sérieusement à l'éventualité d'exiger un diplôme d'étude collégial (DEC) pour ceux et celles qui décideraient d'embrasser cette carrière. L'élévation des standards d'entrée dans la profession s'inscrit d'ailleurs dans une tendance irréversible de professionnalisation de l'assureur-vie, à laquelle le ministre s'est montré favorable jusqu'à maintenant.

Conscient que les demandes de planification financière des consommateurs sont de plus en plus complexes et que ces derniers sont en droit de s'attendre à des conseils financiers qui leur permettront d'effectuer les meilleurs placements, l'assureur-vie professionnel, pour faire face à ces besoins, sera continuellement appelé à se recycler et à mettre à jour ses connaissances dans une démarche de formation continue.

À cet égard, l'APAVQ fait déjà figure de pionnier. En plus d'obliger les assureurs-vie qui sont membres de notre association à réussir deux programmes de cours (CF APAVQ, niveaux I et II), l'APAVQ a récemment conclu une entente avec le réseau des Universités du Québec ainsi que l'Université de Sherbrooke et l'Université McGill, afin que soit dorénavant dispensé un certificat universitaire de 30 crédits en assurances de personnes et conduisant au titre d'assureur-vie agréé.

L'élargissement du champ de pratique et de compétence confirmera également le rôle des planificateurs financiers. Le ministre propose à cet égard la création d'un Institut québécois de planification financière dont les pouvoirs seront limités à la formation et à l'émission des permis. L'APAVQ est favorable à cette idée.

Cependant, nous désirons que le ministre réfléchisse à l'opportunité d'introduire un titre intermédiaire pour les assureurs-vie qui, sans vouloir devenir planificateurs financiers, pourraient tout de même prodiguer certains conseils financiers à des familles ou ménages dont la situation financière ne nécessite pas une planification financière complexe.

Enfin, pour protéger le consommateur devant le cumul de permis, l'APAVQ insiste pour que le gouvernement s'assure de la mise à jour des connaissances des personnes qui y recourront sans quoi les consommateurs risquent de ne pouvoir compter sur un service d'aussi grande qualité.

Face au décloisonnement des institutions financières et des intermédiaires de marché qui est déjà amorcé, l'APAVQ assortit son accord à ce dernier, aux conditions minimales que nous avons exposées ci-dessus. À cet égard, l'énoncé de politique que vient de déposer le ministre Fortier représente un pas dans la bonne direction.

LE BRÉSIL (2)

L'Amazonie pourra-t-elle être sauvée ?

ANDRÉ CORTEN

Professeur au Département de science politique de l'UQÀM, l'auteur est actuellement en année sabbatique au Brésil

L'Amazonie brûle. Cette année, selon l'Inpe — l'Institut brésilien de recherches spatiales —, 265,000 kilomètres carrés de forêt se seront envolés en fumée. Fumée polluante à double titre, disent les experts : effet de serre et destruction de la couche d'ozone.

Destruction plus alarmante encore : l'Amazonie pourrait rapidement — quinze-vingt ans — se transformer en désert. Cette année donc, 5 % de la forêt amazonienne brésilienne dont 40 % de forêt primaire a disparu sans qu'on en ait même, en général, exploité le bois.

Un poumon de la planète

Cinq pour cent, soit pour une seule année autant que le tiers des dévastations recensées ces dix dernières années et autant que le triple des dévastations estimées jusqu'en 1978, année où la grande saignée de la route transamazonienne est pourtant déjà accomplie.

Avec les cycles de la canne, du cacao, du café et à nouveau de la canne — le plan pro-alcool — beaucoup de forêts brésiliennes, autres que l'amazonienne, ont déjà subi le même sort. Des deux millions de kilomètres carrés de la forêt atlantique, ne subsisterait que 3 % de forêt primaire. C'est d'ailleurs généralement le cas de toutes les forêts tropicales. Depuis 1945 seulement, elles ont, dans l'ensemble du monde, disparu de moitié. Précisément l'Amazonie brésilienne représente aujourd'hui le tiers de la forêt de la planète.

Le problème est devenu un problème mondial : l'un des poumons de la planète est en danger ! Un éditorial du *New York Times* (29 août 1988) a relancé le débat, suivi d'articles dans le *Washington Post* et le *Financial Times*, bientôt relayés par les protestations des militants écologistes à l'occasion de la réunion du FMI et de la Banque mondiale à Berlin fin septembre. La Banque mondiale elle-même publia, le 21 septembre, un rapport fournissant les chiffres précis de la dévastation de la forêt amazonienne.

Quels sont les responsables de cette dévastation aveugle, gratuite et criminelle ? La Banque mondiale peut se prévaloir du financement de programmes étudiant les conséquences sur l'environnement et sur la protection des populations indiennes (y compris pour certains volets du projet Calha Norte) des projets incriminés. Elle a d'ailleurs de bonnes raisons de se plaindre du détournement des fonds. Elle ne parvient pas pour autant à dissiper les soupçons d'hypocrisie.

Deuxième responsable : les groupes étrangers ainsi que les intérêts correspondant à la délocalisation des activités polluantes vers le tiers-monde. Ajoutons-y les grands projets hydro-électriques quoique les principaux clients en soient les États du Sud-Est brésilien, où l'idée de délocalisation des industries polluantes commence là aussi à être à l'ordre du jour.

Troisième responsable : les plus directs, les grands « fazendeiros ». Pour eux, de même qu'auparavant un bon indien était un indien mort, une bonne terre est une terre sur laquelle la forêt a été dévastée; cette dévastation constitue le moyen par lequel leur est reconnue leur occupation des terres.

« L'idée est dans l'air : la forêt amazonienne doit être un sanctuaire »

Quatrième responsable et le plus fondamental : le régime militaire. Certes, depuis l'oubli dans lequel était tombée l'Amazonie après l'épopée du caoutchouc (1870-1910), s'est réalisée, avant la dictature militaire, la constuction de Brasilia (1956-1960), accompagnée de l'ouverture de grands axes tels celui qui relie la nouvelle capitale fédérale à Belém. La doctrine de sécurité nationale des militaires a explicitement pour objectif d'éviter tout risque d'internationalisation du bassin amazonien.

C'est l'époque de la transamazonienne (1970) et, dans une seconde phase, de la route périmétrique Nord (entamée en 1974). Travaux pharaoniques, routes aujourd'hui praticables, au mieux, durant la moitié de l'année ... mais dévastatrices de civilisations. Simultanément, le cap est à la diversification des exportations : faire de l'Amazonie un grand pôle d'exportation : élevage, minerais et ... zone franche de Manaus.

Aujourd'hui, devant l'énorme gâchis, l'idée est dans l'air : la forêt amazonienne doit être un sanctuaire. Pêle-mêle et avec des motivations diverses, la défense de l'environnement et de la culture indienne est prise en charge au niveau international et national.

Le CIMI (Conseil indigéniste missionnaire) a fait, en août 1987, la une de l'actualité brésilienne. Cet organisme religieux très opposé aux pratiques de la FUNAI (la Fondation nationale de l'Indien dont la mission officielle est de les protéger) a été accusé — à la suite de l'introduction d'un amendement populaire à la Constitution pourtant dûment prévu par la Constituante — de « conspiration internationale visant à restreindre la souveraineté du Brésil sur l'Amazonie ».

Une commission parlementaire d'enquête a été immédiatement constituée; le président de la Conférence épiscopale brésilienne y a fait une déposition. Il réaffirmait sa position : « L'Amazonie n'est pas un patrimoine du Brésil mais bien de l'Humanité ».

La question écologique a resurgi aussi parce que, préventivement, depuis deux ans des milliers de kilomètres de forêt ont été brûlés. Dès lors que les titres de propriétés sont légalisés sur la base d'une terre rase, dès lors que les diverses formes de subvention sont confirmées à partir du même principe, des explications ne sont pas seulement à chercher du côté de facteurs climatiques, de la sécheresse, etc., pour rendre compte de cette accélération de la dévastation.

La violence est extrême

Si, en août 1988, un cinquième de la forêt amazonienne était recouverte de fumée au point de produire 10 % des émanations de monoxydes de carbone de la planète, c'est que de grands propriétaires voulaient devenir de plus grands propriétaires encore.

C'est aussi que dans une lutte sans merci avec ces grands propriétaires, des petits paysans chassés du nord-est ou encore du sud — où la rationalisation des plantations jette un nombre toujours plus important de journaliers au chômage — essayent de se donner des moyens de vivre. Sans autre expérience — le brûlus est couramment pratiqué ailleurs au Brésil —, mais aussi sans autres possibilités financières. Nombreux sont ceux qui échouent dans les villes d'Amazonie — on parle même des deux tiers.

Les autres s'acharnent non sans courage et tous les moyens sont bons pour se tailler une place : brûler la forêt, chasser leurs occupants coutumiers, les Indiens. Une fois le défrichage effectué, sans titre de propriété, ils se voient souvent à leur tour expulsés par les *fazendeiros*. La violence est extrême. Plusieurs s'en vont tenter leur chance comme *garimpeiros* et la violence là aussi les poursuit. À combien s'élève cette masse de déclassés ? Deux, trois millions ? Dix fois plus que les Indiens mais cinquante fois moins que l'ensemble de la population brésilienne.

Venus pour coloniser des terres « vierges », l'aventure est désormais terminée — ils seront les premiers à être soumis au contrôle prévu par la Constitution et touchés par le train de mesures écologiques annoncé par le président Sarney le 12 octobre. La violence pour le partage des terres ne peut que s'accentuer. La création d'un nouvel État, le Tocantin au sud du Para et au nord de Goia, c'est-à-dire là où précisément, selon Amnisty International, la violence est la plus déchaînée —, indique le prix auquel la société civile a pu s'exprimer, le prix auquel un sanctuaire — tout relatif — a pu être préservé : contre les rêves des petits colons.

En attendant peut-être qu'une colonisation plus rationnelle — une occupation « effective, intelligente et rationnelle » — s'établisse, avec les moyens sinon de préserver les Indiens et la forêt, du moins de se préserver de l'opinion publique internationale.

(Fin)

M. Bourassa, votre heure a sonné !

LIBRE OPINION

ERNEST BOUDREAU

L'auteur réside au Nouveau-Brunswick. Il s'adresse ici aux Québécois et particulièrement au premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa

JE SAIS très bien que vous ne pouvez plus grand-chose pour le sort des minorités hors Québec. Vous êtes des Québécois, vous êtes un peuple qui cherche, un peuple en marche, occupant un territoire bien défini, alors que nous sommes restés, par la forces des choses, des Canadiens français de la diaspora.

Et pourtant, si ! Vous pouvez tout ! Tout pour vous ! Tout pour nous !

La voie à suivre pour notre salut commun est maintenant très claire depuis le jugement de la Cour suprême. Huit ans après le référendum, huit ans après avoir dit OUI au Canada et NON au Québec, le peuple Québécois, aux dires de son premier ministre et des sondeurs d'opinion publique, vit encore dans une « insécurité linguistique collective ! »

En termes clairs et brutaux, cette belle expression signifie : les Québécois de 1989 ne font pas confiance aux anglophones du Québec et du reste du Canada. Avec raison d'ailleurs, si l'on en juge par la réaction unanime du Canada anglais devant le recours du Québec à la clause dérogatoire. Cette réaction ne devrait pourtant pas nous surprendre. Elle n'est ni méchante, ni mesquine. Elle est tout simplement le réflexe normal du vainqueur, du plus fort, du majoritaire de ce pays, devant qui le Québec « s'est mis à genoux » et à qui il a confié son destin le 20 mai 1980, jour du référendum.

Les peuples jurent sur des grands principes, mais agissent selon leurs sentiments. Et le Canada anglais tout entier a le sentiment que le Québec veut se conduire comme un peuple indépendant à l'intérieur du Canada, et qu'il maltraite sa minorité anglophone en voulant maintenir le visage français de sa métropole.

Chers Québécois, la boucle est bouclée, le vin est tiré, il faut le boire ! Le Québec tout entier est à nouveau à la croisée des chemins, devant un choix crucial et existentiel, huit ans seulement après le grand déchirement du 20 mai 1980 !

Tout est transparent. La « société distincte » à Mulroney vient de couler au fond du lac Meech ! Le « Canada bilingue et biculturel » de Trudeau n'était qu'un leurre que la Cour suprême du Canada vient de débusquer !

Au Québec maintenant d'agir ! De deux choses, l'une. Ou bien il assume les conséquences de son NON référendaire et disparaît dans la majorité pan-canadienne comme le font, bien malgré eux, de plus en plus de francophones hors Québec; ou bien il s'assume comme peuple et reprend en mains son propre destin. Les jeux sont faits, les dés sont jetés : le Canada tout entier, à « l'intérieur et à l'extérieur » du Québec, a parlé : Clifford Lincoln demeure et dans le caucus, et dans le parti, et dans le Québec libéral de Bourassa, tel le bon pasteur prêt à pardonner à son agresseur pour lui ouvrir les portes de son paradis perdu et enfin retrouvé, mais parlant désormais « économiquement » anglais !

Or, tout serait si simple si ... Si nous cessions cette trop longue et ennuyante comédie qui a mal commencé et qui n'en finit plus ... Si nous avions le courage, anglophones et francophones, de nous accepter tels que nous sommes, tels que nous nous « sentons » profondément, dans nos complexes héréditaires et séculaires.

M. Bourassa, c'est à vous de parfaire la tâche de René Lévesque. Vous êtes le seul au Québec capable de le faire dans la paix et l'amitié, sans haine, sans animosité. C'est une question de *realpolitik*.

Il faut en finir avec cette loi 101 odieuse parce qu'elle usurpe les privilèges d'un peuple indépendant que nous ne sommes pas, et qui, dans son insécurité séculaire et maladive, doit écraser les droits de sa minorité pour se prouver qu'il existe, qu'il a encore une identité, qu'il est libre et maître de lui !

Vous seul, M. Bourassa, parce que vous êtes de coeur et de sentiment libéral, pouvez faire comprendre cela au peuple du Québec et au reste du Canada.

Plus question de détruire le Canada ni de le casser en deux ! Vous négociez un traité de libre-échange avec les deux autres parties du Canada et celui-ci devient une véritable Fédération de deux peuples libres et interdépendants !

Et les minorités françaises hors Québec voient se lever un nouveau jour, un nouvel espoir, une ville-lumière française en Amérique du Nord, sûre d'elle-même et de sa mission en terre d'Amérique ! Le Québec et les FHQ cessent d'être des otages et des objets de chantage aux mains des anglophones du Canada. Le Québec français et indépendant, faisant partie de la Fédération canadienne, assume un leadership conforme à sa mission civilisatrice et culturelle depuis ses origines.

L'indépendance du Québec libère les FHQ de leur situation de dépendance vis-à-vis un Québec insécure et impuissant que le reste du Canada n'a jamais imité dans sa générosité proverbiale envers sa minorité anglophone ! Ils sont désormais libres de négocier avec le gouvernement de la nouvelle Fédération et le gouvernement de chacune de leurs provinces respectives un statut et des droits comparables à ceux dont la minorité anglophone du Québec a toujours joui et jouirait encore dans un Québec souverain, traditionnellement si généreux envers ses minorités.

Les grandes causes façonnent les grands hommes. M. Bourassa, votre heure a sonné. Accepterez-vous d'être, d'exister, de donner naissance à votre peuple, d'être le premier président de l'État du Québec ?

C'est le choix qui vous attend ! Vous et le peuple du Québec : celui de la signifiance ou de l'insignifiance !

To be or not to be !

Bush est prêt à s'attaquer aux pluies acides

WASHINGTON (PC) — Le secrétaire d'État désigné aux États-Unis, James Baker, a donné l'assurance, hier, que le président-élu George Bush s'attaquerait avec célérité au problème des pluies acides, mais « de façon coordonnée et responsable », a-t-il ajouté.

S'adressant au Sénat, qui doit entériner toutes les nominations au nouveau cabinet, M. Baker a promis « une approche renouvelée du problème des pluies acides » de la part de la nouvelle administration républicaine, après l'opposition persistante manifestée pendant tout son mandat par le président Reagan à l'égard des mesures de contrôle des pluies acides.

« Vous pouvez être certain que je travaillerai au problème des pluies acides, parce que je crois qu'il s'agit d'une question très grave », a déclaré M. Baker, dont la confirmation au poste de principal conseiller du président en matière de politique étrangère est pratiquement assurée.

L'ex-secrétaire au Trésor, qui, à ce titre, a contribué à négocier l'accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis, a pris soin de préciser que M. Bush n'entreprendrait rien de « précipité » pour combattre la pollution transfrontalière, un problème qui perturbe depuis des années les relations Ottawa-Washington.

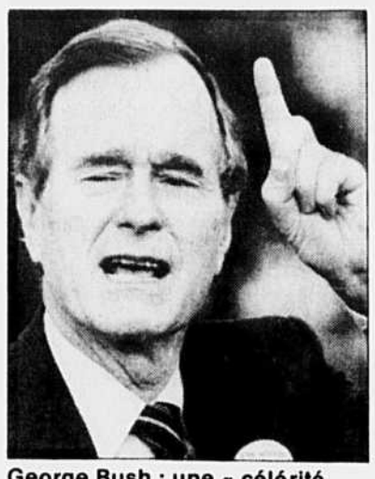

George Bush : une « célérité responsable ».

M. Baker a dit que la nouvelle administration devra travailler de concert avec le Congrès sur un programme de dépollution, d'une manière « coordonnée et responsable » et souligné l'importance de traiter des aspects nationaux et internationaux du problème.

« Cela va exiger certaines discussions avec nos voisins, a commenté M. Baker, qui a ajouté : De leur côté, il y a des choses qu'ils devront faire pour régler le problème ».

Les pluies acides engendrées par les rejets des cheminées d'usines du Midwest américain tuent des milliers de lacs, de cours d'eau et de forêts au Canada et dans l'Est des États-Unis, mais le gouvernement canadien reste impuissant à empêcher les dommages tant que les États-Unis n'auront pas donné leur aval à un plan continental de dépollution.

Le Canada propose depuis longtemps un traité bilatéral avec les États-Unis, afin de réduire de moitié les émissions de substances polluantes, mais M. Reagan a à maintes reprises rejeté l'idée, insistant plutôt sur la poursuite d'études et de recherches plus poussées.

M. Bush, le 41e président des États-Unis, qui doit être assermenté demain, a déjà promis de réduire de « plusieurs millions de tonnes » les émissions d'anhydride sulfureux d'ici le tournant du siècle et de diminuer « substantiellement » les rejets d'oxydes d'azote, tout en remettant le choix d'un échéancier à des consultations avec le Congrès.

Si les perspectives sont meilleures en ce qui concerne un règlement du problème des précipitations acides, il reste que les opposants aux mesures de contrôle conservent énormément de pouvoir au Sénat et à la Chambre des représentants, et ils exigeront des concessions pour s'assurer que tout programme de contrôle ne nuise pas à l'industrie du charbon ou aux usines alimentées au charbon.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Militaires

En 1987, le gouvernement fédéral a unilatéralement décidé, et sans soumissions, de donner la maîtrise d'oeuvre du projet de $ 1.2 milliard pour une « station-service de l'espace » à une autre filiale de Spar, en banlieue de Toronto. Et devant les protestations du Québec, le ministre des Sciences et de la Technologie, Frank Oberle, laissait entendre au DEVOIR (le 25 Janvier 1987), que faute de devenir une « ville de l'espace », Montréal serait une « capitale des télécommunications par satellite », en conformité avec les objectifs de « spécialisation régionale » de sa politique scientifique.

Le porte-parole de la Défense a cependant indiqué au DEVOIR que le programme de ce ministère échappe, comme aux États-Unis d'ailleurs, aux objectifs de la politique scientifique fédérale, même si le ministère siège au Comité interministériel de l'espace.

« Il s'agit d'une technologie entièrement nouvelle, a déclaré au DEVOIR le porte-parole du 'Defense Research Establishment-Ottawa' (DREO). Nous sommes d'avis qu'aucune compagnie canadienne n'était en mesure d'entreprendre un tel projet ». La Défense ajoute qu'elle aurait préféré faire face à un seul consortium. Un tel consortium a d'ailleurs failli voir le jour au Québec mais, autant à Spar qu'à Ottawa, on ne veut pas trop parler de l'échec des négociations entre Spar, de Sainte-Anne de Bellevue, et MPB Technologies, de Dorval.

« Il est vrai qu'il n'y a pas de concurrence dans le programme civil de recherche spatiale, reconnaît encore la Défense, mais nous en voulons dans le domaine militaire ». Cette politique va à l'encontre des pratiques habituellement suivies au ministère des Sciences et de la Technologie. (La dernière fois que Spar-Montréal a été maître d'oeuvre d'un projet spatial, pour MSAT du ministère fédéral des Communications, la part du Québec dans le domaine de la recherche spatiale était de l'ordre de 40 % du total canadien. Depuis, elle est tombée à 10 %).

À Spar, on évite de critiquer le ministère de la Défense (« Nous comprenons leur décision », dit-on), mais on ne nie pas que l'entreprise avait l'expertise pour prendre en charge le projet auquel elle a d'ailleurs associé Canadian Marconi (Montréal), Canadian Astronautics (Ottawa) et SED Systems (Saskatoon). De toute manière, l'entreprise de Sainte-Anne de Bellevue est convaincue d'avoir au moins une partie du contrat final, étant la seule capable de construire le satellite. « La capacité de concevoir le système est répandue un peu partout, mais la capacité de le construire est plus rare », indique le docteur Osborne, de Spar. « On espère finir avec un seul consortium », confirme-t-on à la Défense.

Dans la longue série de critères d'évaluation du projet de la Défense, dont une copie a été remise au DEVOIR, on n'évoque à aucun moment la nécessité d'assurer une répartition régionale équitable des retombées industrielles et technologiques. Autrement dit, le programme spatial militaire ne tombe même pas sous le coup des impératifs de 35 % de retombées industrielles pour le Québec, tel que décidé par le cabinet fédéal en juin 1986.

On précise incidemment à la Défense nationale que le ministère n'a jamais pris position sur la localisation de l'Agence spatiale. « Nous avons seulement dit que le programme militaire ne devrait pas tomber sous l'autorité de cette agence centrale », précise-t-on à DREO. D'ailleurs, les députés sont tellement mal renseignés sur le programme spatial militaire que dans le rapport du comité permanent des Communes de la recherche, de la science et de la technologie, en juin 1987, on n'en dit pas un seul mot et le ministère de la Défense n'a même pas été appelé à témoigner lorsqu'il a étudié le programme spatial canadien !

Le livre blanc sur la défense ne consacre que deux pages au programme spatial militaire et évoque les deux projets de télécommunications par satellite et de radar spatial. Hier, le DREO a confirmé au DEVOIR que les recherches sont beaucoup plus avancées qu'on ne le pense. En fait, on s'attend à ce que la prochaine génération du « Système d'alerte du Nord » soit basée dans l'espace. Sa modernisation actuelle, au coût de $ 555 millions, est en cours, et Microtel, justement, est assuré d'une part de $ 300 millions pour les équipements. Un radar spatial pour le repérage des bombardiers nucléaires et des missiles de croisière, et les stations de réception au sol, serait développé dans le cadre de NORAD avec le Pentagone américain. Son coût, de plusieurs milliards de dollars, sera partagé entre le Canada (40 %) et les États-Unis.

Spar Aerospace, de Sainte-Anne de Bellevue, a déjà reçu près de $ 2 millions de contrats de recherche, de même que Maya Heat Transfer (un demi-million de dollars) et MPB Technologies, de Dorval ($ 185,000). Plusieurs entreprises ontariennes ont reçu pour leur part près de deux millions de dollars. Il y a pour $ 15,5 millions de contrats à distribuer cette année, soit 10 % de l'ensemble du budget de recherche de la Défense nationale.

Par ailleurs, l'Association des industries aérospatiales du Canada a nié hier que le rapport au gouvernement du Canada sur le « Plan spatial », dont LE DEVOIR faisait état hier, soit « finalisé et transmis officiellement au gouvernement ». Or c'est de là qu'en venait la copie, et c'est le chef de cabinet du ministre de l'Expansion industrielle, Tom Creary, qui a confirmé qu'il était dans les mains du sous-ministre Mac Evans, responsable de la politique spatiale.

◆ Varennes

d'une exposition au rayonnement des scories d'Erco, a expliqué au DEVOIR M. Jean Pierre Plamondon, ingénieur de la direction des Substances dangereuses du ministère de l'Environnement, une exposition quotidienne sur une vie entière (30 ans) élève le risque de cancer à environ « une mortalité sur 1,000 ». Le risque est identique pour un camionneur qui transporterait entre le port de Sorel et Varennes toute sa vie durant la roche brute dont on extrait le phosphore.

Rejoint hier soir, le Dr Gaétan Carrier, qui avait ordonné l'évacuation de Saint-Basile-le-Grand, a qualifié un tel niveau de risque « très élevé » car, dit-il, le risque de cancer pour un travailleur de centrale nucléaire exposé à 5 rem par année est de 1 sur 6,000.

« En réalité, révèle le Dr Carrier, c'est un risque beaucoup plus élevé que celui qui découlait de l'exposition aux fumées de l'incendie de Saint-Basile, qui était de une mortalité potentielle sur 6 millions ». Le spécialiste en santé a établi par la suite que ce risque, conjugué à celui d'une possible contamination de la chaîne alimentaire de la région de Saint-Basile, donnait une probabilité globale de cancer de 1 sur 100,000. Il faut dire que ce risque a été réduit par les opérations de décontamination et de destruction des récoltes.

Une mortalité par 100,000 personnes est exactement le niveau risque de cancer établi par l'Environnement pour une personne exposée sa vie durant pendant une demi-heure par jour aux scories d'Erco, a précisé M. Plamondon.

Ce dernier a ajouté qu'une couche d'asphalte réduit l'exposition de 15 à 20 % et rien ne passe si les scories ont été recouvertes avec 3 mètres de terre.

Erco produit chaque année 150,000 tonnes de scories provenant d'une roche radioactive extraite en Floride et qui est acheminée au Québec par bateau. Le ministère a calculé qu'Erco a produit 3,5 millions de tonnes de scories depuis le démarrage de son usine en 1953, soit l'équivalent de 350,000 camions à neige. La compagnie, qui a dû cesser de vendre ce matériel radioactif en 1985 lorsqu'est entré en vigueur le règlement sur les déchets dangereux, a accumulé depuis 750,000 tonnes de scories radioactives sur son terrain.

La radioactivité de sa montagne de 200 par 300 mètres (hauteur de 30 mètres) aurait été détectée pour la première fois par les militaires canadiens qui cherchaient, en 1979, avec des avions les traces du réacteur nucléaire d'un satellite russe qui s'était abîmé dans l'espace canadien. Elle a continué de vendre ses scories par la suite avec permission, chaque fois, des Services de protection de l'Environnement puis du ministère lui-même. C'est ainsi qu'Erco a cédé l'essentiel des stocks accumulés à l'époque pour le remblayage de remplissage de l'autoroute 30, qui relie Sainte-Julie et Sorel.

« Le ministère a pensé à l'époque qu'il valait mieux entreposer ce matériel à un endroit où l'exposition était très passagère », a expliqué l'ingénieur Plamondon.

Durant le débat technique qui s'est engagé à compter de 1985 entre le ministère et les consultants d'Erco, la compagnie aurait vendu environ plusieurs dizaines de tonnes de scories à des fins de remblayage, dont environ 50,000 tonnes l'été dernier pour la construction d'un « garage GM » situé sur le bord de l'autoroute 20, précise M. Plamondon.

Le spécialiste en déchets dangereux indique par ailleurs que des quantités importantes mais inconnues ont aussi été utilisées depuis 35 ans pour remblayer des canalisations d'eau et des fonds de route et de rues de la région de Varennes. Mais l'eau, a-t-il dit, ne peut être contaminée car les rayons gamma cessent d'avoir effet sur des matières vivantes et inertes dès que cesse l'exposition à la source de rayonnement. Comme dans le cas des rayons X.

Le ministère pense que plusieurs résidants de cette région ont pu utiliser cet aggrégat radioactif comme matériel de remplissage sous leurs maisons, dans leurs parterres, ou même dans le ciment de leurs fondations. Un risque, poursuit M. Plamondon, qu'il faudra sûrement évaluer de plus près.

L'ordonnance émise par le ministère oblige non seulement la compagnie à cesser de vendre ses scories radioactives, mais aussi à entreposer sécuritairement ce qui excède la capacité de son site actuel. On lui donne jusqu'au 1er avril pour inscrire un projet et un an pour réaliser l'étude d'impacts sur la façon de les entreposer sécuritairement. La demi-vie de ce matériel radio-actif est de 1,500 ans.

◆ Molson

vue d'atteindre des économies d'échelle permettant de faire la lutte aux plus grands brasseurs américains. Il y aura assurément des fermetures d'usines et des mises à pied, « la majorité faite par attrition d'ici deux à trois ans et un programme de retraite embelli », a déclaré M. Ed Prévost, président de la Brasserie O'Keefe dans une conférence de presse donnée conjointement à Montréal avec son homologue chez Molson, M. Jacques Allard. Les deux hommes ont promis « un programme d'adaptation modèle », qui ne sera mis en application qu'après des consultations avec les employés, les gouvernements, les syndicats et les instances pertinentes du travail.

Au même moment, une autre conférence de presse était donnée à Toronto (où sera installé le siège social de la nouvelle entreprise) par MM. Marshall Cohen, président et chef de la direction de Compagnies Molson, et John Elliott, président d'Elders IXL, une multinational australienne. En outre, des cadres des diverses brasseries visées par la transaction informaient les leaders syndicaux de cette transaction, dont MM. Prévost et Allard, attendent l'approbation par Ottawa en moins de six mois, en faisant valoir qu'il y a là « une très belle affaire pour le Canada » et que, de toute façon, « le Canada ne pourra pas résister longtemps aux pressions venant des États-Unis et d'Europe ». Ce mariage s'explique notamment par la force de Molson en Amérique du Nord et celle de Elders ailleurs dans le monde.

MM. Allard et Prévost ont évité systématiquement d'indiquer où les coupures seront les plus fortes. Qu'en sera-t-il au Québec ? « Le Québec sera affecté comme les autres provinces, mais certaines le seront plus que d'autres. Il faut voir la situation sur une période de 24 mois », ont-ils répondu. Ils ont indiqué par ailleurs que des investissements d'environ $ 200 millions devront être faits d'ici deux à trois ans pour agrandir et moderniser les usines qui resteront ouvertes.

Brasseries Molson continuera de fabriquer et commercialiser les principales marques déjà offertes au public canadien, avec en tête l'idée non seulement de tenir tête à ses grands concurrents mondiaux, mais également de grandir d'abord sur le marché américain et aussi ailleurs. Par exemple, les bières de cette entreprise seront éventuellement vendues au Royaume-Uni, grâce à un réseau de distribution que Elders y détient déjà.

Cette transaction implique aussi que Brasseries Molson prend possession du 5 % d'équité que O'Keefe détient dans les Nordiques de Québec. Cela ne change rien cependant en ce qui concerne les droits de commandite. Les Nordiques resteront le véhicule publicitaire « privilégié » de la bière O'Keefe. Brasseries Molson aura aussi les droits de commandite pour l'équipe des Canadiens de Montréal, tout comme ceux des autres équipes canadiennes de la Ligue nationale de hockey, des droits que détenaient déjà Molson. En revanche, l'équipe de hockey des Canadiens reste la propriété du holding de la famille Molson.

Un autre groupe très intéressé par cette transaction est celui des actionnaires de Compagnies Molson, dont les titres ont été suspendues depuis mardi après-midi. La direction de l'entreprise leur a envoyé une lettre, hier, qu'ils devraient recevoir d'ici deux jours et dans laquelle elle explique les changements envisagés. On explique certainement aux actionnaires que leur investissement pourra mieux fructifier grâce à une synergie des forces conjuguées dans la production, le marketing et la distribution.

La menace la plus immédiate vient des USA, où il y a une capacité excédentaire de 75 millions d'hectolitres, environ trois fois et demie la totalité du marché canadien. Les brasseurs américains cherchent donc à écouler leurs surplus sur les marchés extérieurs. En revanche, la brasserie montréalaise de Molson exporte 20 % de sa production aux USA, qui offre le plus gros marché de bière au monde, avec 23 % du volume mondial des ventes en 1987.

◆ Alliance Québec

faire encore plus de mal avec ces rumeurs. Ces derniers jours n'ont pas été faciles, mais je demeure déterminé à continuer à diriger notre organisation avec force et dignité », a conclu M. Orr.

Pendant son discours, M. Orr a rappelé que les leaders politiques québécois avaient été lents à dénoncer la violence contre son organisme. « Le silence officiel à Ottawa, Québec et Montréal nous auront fait presque aussi mal que le feu lui-même. MM. Brian Mulroney et Jean Doré n'ont toujours pas condamné la violence, quant à M. Bourassa, il l'a fait si tard qu'il aurait mieux fait de se taire », a soutenu M. Orr.

Le président d'Alliance Québec a repris ses attaques contre la loi 178 — adoptée par l'Assemblée nationale peu après le jugement de la Cour suprême du Canada déclarant inconstitutionnelles les dispositions de la loi 101 sur la langue d'affichage — comme contre l'entente constitutionnelle du lac Meech.

Il a promis que son organisme allait tenter de « canaliser la colère » de la communauté anglophone sur ces questions et allait organiser des journées de protestation tant à Ottawa qu'à Québec quand les Parlements reprendront leur session.

◆ Armand-Frappier

faudrait un investissement d'environ $ 12 millions et pouvoir se permettre de ne pas être rentable pour les deux prochaines années. À part Connaught, nous sommes la seule entreprise au Canada à détenir l'expertise dans la fabrication de vaccins », faisait-il valoir alors.

Hier, la haute direction de l'Université du Québec attendait toujours des nouvelles du Fonds. « Jusqu'ici, nous n'avons obtenu du Fonds qu'une hypothèse verbale », a indiqué le porte-parole de l'Université du Québec, M. René Roseberry.

Entre-temps, les pourparlers se poursuivent entre l'Institut et la société ontarienne Connaught. M. Roseberry a confirmé les « paramètres » de l'offre de Connaught que d'aucuns jugent peu généreuse, voire insultante : une mise de fonds initiale de $ 1.5 million et des investissements subséquents de $ 7.5 millions. En outre, dans cette somme de $ 20 millions qui accorde à Connaught 80 % de la nouvelle entité commerciale, Connaught évalue son expertise à $ 7 millions, un actif intangible. En outre, pour conserver 20 % de l'entreprise, l'Institut lui cède terrain et bâtiment d'une valeur de $ 4 à 5 millions.

L'évolution du dossier est suivi activement à Québec par le ministre de l'Enseignement supérieur, Claude Ryan, de qui relève l'Institut, mais aussi par le ministre de l'Industrie et du Commerce, Pierre MacDonald, sans oublier le bureau du premier ministre Bourassa.

De toute évidence, il faut que l'IAF se trouve des associés pour poursuivre ses activités commerciales, a soutenu, hier, M. Ryan, notant qu'aucune proposition écrite n'avait encore été soumise par le Fonds de solidarité.

Cette proposition, comme toute autre, ne devra pas remettre en question la décision déjà prise de dissocier les activités de recherches et les activités commerciales de l'Institut, a précisé M. Ryan, qui ne veut pas révéler au-delà ses opinions qu'il réserve pour le conseil des ministres. Toute décision sur un engagement financier du gouvernement dans le volet commercial de l'Institut, comme le souhaite le Fonds de solidarité, sera prise par le cabinet, dit-il.

Le ministre devait par ailleurs rappeler à l'ordre hier l'ancien directeur de l'Institut, M. Aurèle Beaulne, pour ses interventions dans le dossier. « Je regrette beaucoup certaines campagnes faites par des personnes associées à l'Institut et qui ont dû être remplacées parce qu'elles n'étaient pas à la hauteur de la tâche », a-t-il dit avant de souhaiter que M. Beaulne fasse preuve d'un peu plus de réserve dans ses commentaires.

En revanche, M. Ryan ne s'en est pas pris au fondateur du centre de recherche, le Dr Armand Frappier, bien que ce dernier ait exprimé des opinions semblables à celles de M. Beaulne. On apprenait d'ailleurs que M. Frappier s'opposerait à ce que son nom soit utilisé advenant une entente entre l'Institut et Connaught.

Incidemment, à moins d'imprévu, aura lieu demain à Montréal une conférence de presse réunissant le Dr Beaulne, des représentants des milieux médical et scientifique ainsi que les grandes centrales syndicales et visant à s'opposer au démantèlement de l'Institut.

◆ Affrontement

« soulagement général » sur l'île, où des déclarations de M. Leborgne avaient failli mettre le feu aux poudres hier midi. Le pdg de Comapêche aurait qualifié les Saint-Pierrais de « surexcités et d'éternels subventionnés ».

« Il a fallu retenir les ouvriers et les marins, racontait M. Pen. Ça fait cinq jours, a-t-il ajouté, que je retiens la population à bout de bras en l'empêchant de faire des bêtises ».

À Paris, M. Leborgne, qui a été en réunion pendant trois heures à l'Hôtel Matignon avec des membres des cabinets du premier ministre et du ministre de la Mer, s'est donné 24 heures de réflexion avant de fournir une réponse définitive. Il a toutefois expliqué sa « problable » décision par le souci de « ne gêner en rien la médiation en cours avec le Canada ».

Le départ de la *Grande Hermine* ou du *Victor Pleven* de la zone de pêche située au sud de l'archipel, dite « 3 PS » ou « zone grise » est la condition mise par les élus de Saint-Pierre-et-Miquelon, sous la pression de la population, pour se rendre à Paris et rencontrer le premier ministre Michel Rocard.

Ces derniers ont cependant décidé d'attendre que le chalutier de Comapêche ait franchi la zone contestée avant de s'embarquer pour la capitale, probablement demain. « Nous attendons la réponse définitive. Je suis un peu comme saint Thomas », a observé M. Pen.

Les protagonistes de la guerre de la morue entre Saint-Pierrais et Malouins avaient multiplié hier les déclarations rejetant la responsabilité de la crise sur le Canada. Ottawa a réagi en protestant auprès de Paris contre la surpêche que pourront continuer de pratiquer en 1989 les Français dans la zone litigieuse.

Le gouvernement fédéral trouve « irréaliste et inacceptable » que Paris ait décidé vendredi de fixer unilatéralement à 26,000 tonnes la quantité de morue que seront autorisés à pêcher en 1989 les Français dans la zone revendiquée par le Canada et la France.

Dans un communiqué signé conjointement par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark, le ministre des Pêches et Océans Tom Siddon et celui du Commerce international John Crosbie, Ottawa reproche à Paris d'avoir fait fi d'une étude faite à ce sujet par l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest selon laquelle les prises dans la région où se trouve la zone en dispute menacent le stock de morue.

M. Siddon, selon qui la part « légitime » de la France est de 5,500 tonnes, y fait valoir que les 26,000 tonnes que se proposent de capturer les Français sont cinq fois plus élevées que la part qui leur était traditionnellement attribuée dans cette région de l'Atlantique.

La querelle entre la France et le Canada fait actuellement l'objet d'un effort de médiation sous la responsabilité du président de la Banque de développement inter-américaine, M. Enrique Iglesias, dont le mandat se termine le 31 janvier. L'impasse dans les négociations, soutient Ottawa, tient au refus de la France de soumettre à une Cour internationale le conflit frontalier.

Dans un communiqué, le sénateur-maire Pen a accusé le gouvernement canadien d'être le premier responsable de la tension à Saint-Pierre-et-Miquelon. M. Pen a dénoncé « l'hypocrisie » des messages de soutien apportés à l'archipel par les syndicats de pêcheurs de Terre-Neuve et des médias canadiens.

« Reniant la signature apposée au bas des accords franco-canadiens de 1972, le gouvernement d'Ottawa a refusé d'une part l'accès du golfe du Saint-Laurent à la pêche locale, en fermant d'autre part des secteurs de la côte de Terre-Neuve où la grande pêche métropolitaine aurait dû pouvoir poursuivre ses activités », a poursuivi le sénateur-maire.

Jean-V. DUFRESNE
▲ Montréal

Les Yvettes de MacDonald

LORSQU'ON veut mettre son parti dans l'embarras, il faut être certain de ne pas rater son coup. Lise Payette, à la mi-temps du référendum sur la souveraineté, en 1980, réussit à merveille, en associant feue Mme Claude Ryan aux Yvettes de nos manuels scolaires. Le lendemain, les libéraux avaient bourré le Forum jusqu'aux combles de militantes dodues, et l'option péquiste se fit dire un beau « non merci ». Sans le vouloir, bien sûr, Lise Payette avait poussé le bouton rouge incandescent d'un bombette politique dont les retombées contaminent encore aujourd'hui la petite histoire du parti.

Hélas, le deuxième acte des Yvettes n'aura pas lieu, bien que les propos tenus par le ministre Pierre MacDonald sur les « maudites grosses Anglaises » de chez Eaton constituent une insulte à coté de laquelle l'étourderie de Mme Payette n'était que musique en dinant.

Nous voici donc en conférence de presse, mardi dernier, devant une douzaine de « maudites grosses Anglaises » au tour de taille ma foi visiblement aussi convenable que celui de Jacques Parizeau ou de Jean Garon. Malgré leur attitude outragée, elles-mêmes parvenaient mal à réprimer un sourire éploré en dénonçant l'*hénaurme* bourde du ministre libéral. C'était pourtant sérieux que de se faire traiter de la sorte, et lorsque j'ai lu hier que Simpson's fermait ses portes, rue Sainte-Catherine, j'ai cru qu'on s'était trompé de magasin et que la maison Eaton plutôt déménageait ses comptoirs à l'ouest de la rivière Outaouais.

Mais non, la direction s'est abstenue de tout commentaire, pas folle, et aucune des femmes qui avaient convoqué la conférence de presse n'était une employée de la maison, ce qui s'explique de deux façons : ou bien les vendeuses de Eaton sont parfaitement bien dans leur peau et préfèrent Rubens à Twiggy, ou bien quand on est vendeuse chez Eaton on songe plutôt à la retraite et on respecte alors rigoureusement une consigne qui veut qu'on ne joue pas avec l'image de marque de l'auguste et richissime famille torontoise. Le veston de Claude Charron, ça suffit.

Et c'est le coté le plus méprisant de l'affaire MacDonald. Le ministre aurait dû avoir l'audace de choisir une autre cible — l'hôpital Victoria, que sais-je — mais voilà, il aurait eu tout un syndicat sur le dos, et les bonnes infirmières, capables de se défendre, lui auraient donné une piqûre qui l'eût rendu incapable de piloter même un cerf-volant.

Érudit, sans doute, M. MacDonald. L'ancien vice-président de la Banque de Montréal devait avoir lu, comme tous ceux qui s'intéressent un tant soit peu au commerce en détail ou à l'histoire canadienne tout court, que la maison Eaton constitue un inexpugnable bastion d'antisyndicalisme comme il n'en existe plus à cette échelle depuis un demi-siècle dans notre beau pays. Malenfant et son Manoir Richelieu, à coté de cela, c'est du veau de lait.

Alors voilà pourquoi les *vraies* « maudites vieilles Anglaises » étaient absentes, hier. Aucune d'elles n'aurait couru le risque de froisser ses patrons, de toute manière. De sorte que cette conférence de presse m'a fait penser aux militants du Nouveau Parti démocratique, à l'époque où on l'appelait la CCF, dans les années cinquante. Ceux qui se faisaient alors le porte-parole des pauvres, des chômeurs, des exploités, sortaient tous du rang de la faculté de Droit de l'Université McGill, fumaient la pipe et portaient du Harris Tweed, et les faubourgs délabrés de Saint-Henri leur servaient admirablement de chantier d'expérimentation sociologique. Comme chez les Esquimaux, lorsque les péquistes vingt ans plus tard découvrirent le Nouveau-Québec. La famille autochtone fut alors académiquement élargie. Au papa, à la maman et aux enfants, on ajouta un cinéaste et un anthropologue de l'Université Laval par iglou.

Dormez en paix, chères pauvres vendeuses de toutes tailles chez Eaton. Nos élites vous protègent. Mais pour vous syndiquer, ne comptez pas trop sur elles.

C'est l'année du 1 % pour la culture

Catherine Bégin

Serge Truffaut

LA COALITION du monde des arts va exiger du gouvernement Bourassa qu'il accorde 1 % du budget de l'État au ministère des Affaires culturelles avant la tenue des prochaines élections provinciales.

À l'occasion d'une conférence de presse convoquée hier à Montréal, la présidente de cette association, Mme Catherine Bégin, accompagnée des représentants des diverses disciplines artistiques, a émis le souhait que la promesse faite par le parti Libéral lors de la précédente campagne soit enfin mise en application avant le prochain rendez-vous électoral. C'est lors d'une rencontre prévue en février prochain avec M. Robert Bourassa que la Coalition du monde des arts déposera sa requête consistant à faire de 1989 « l'année du 1 % ».

On se souviendra que la formation politique dirigée par M. Robert Bourassa s'était attirée, en 1985, les sympathies du milieu artistique en s'engageant à hausser à 1 % du budget provincial les sommes allouées à la culture.

Mme Lucette Lupien de l'Office national du film (ONF) n'a pas manqué de rappeler que si cette promesse avait été effective lors de la présentation du premier budget Bourassa du présent mandat, le monde des arts serait plus riche de quelques $ 400 millions aujourd'hui.

Tout en se réjouissant de l'addition de $ 28 millions au budget 88-89 du ministère dirigée par Mme Lise Bacon, les porte-parole du milieu artistique estiment que la situation des arts est si critique qu'elle commandera au cours des prochaines semaines une longue campagne de sensibilisation auprès de tous les membres de la députation québécoise.

Si la campagne de sensibilisation que les dirigeants de la Coalition ont élaborée s'avère insuffisante, on entend retourner en assemblée générale afin de revoir à la fois la stratégie employée et les divers scénarios de pression qui seront proposés.

Actuellement, le budget du ministère des Affaires culturelles est de $ 215 millions, en hausse de $ 33 millions sur l'exercice précédent, et n'accapare qu'un maigre 0.68 % du budget de l'État. Pour atteindre le seuil du 1 %, les experts de la Coalition ont calculé qu'il faudra une injection de capitaux d'un montant de $ 95 millions.

À titre comparatif, la Coalition, sur la foi d'une récente analyse du *Financial Post*, a souligné que « bien que durant les deux dernières décennies les profits des sociétés aient connu une croissance supérieure à l'augmentation des revenus des particuliers, celles-ci ne consacrent plus en moyenne que 0.5 % de leurs profits avant imposition (à la philanthropie) alors que la proportion était de 0.74 % en 1969 ».

PHOTO JOSÉE LAMBERT

Jean-Pierre Ronfard et Renée Cossette dans une scène du *Grand Théâtre du monde* à l'Espace libre.

Le pays où il n'y a pas de héros heureux

Le grand théâtre du monde

Un spectacle de Jean-Pierre Ronfard, en collaboration avec Anne-Marie Provencher et Robert Gravel. Avec Kim Yarochevskaïa, Roger Blay, Robert Gravel, Anne-Marie Provencher, Jean-Pierre Ronfard, Roger Léger, Annie de Raiche, Alain Zouvi, Begona Zabala, Anne Millaire, Alexis Martin, Isabelle L'Écuyer, Vincent Graton, Renée Cossette. Une production du Nouveau Théâtre Expérimental (NTE), à l'Espace libre.

Robert Lévesque

ÉTONNAMMENT, la troupe réunie par le Nouveau Théâtre Expérimental pour ce nouveau spectacle — une fresque du XVIe siècle espagnol — ne s'est pas lancée à fond de train (comme c'est leur habitude) dans une *extravaganza* à la québécoise, tirant vers la parodie la matière traitée.

Au contraire, c'est à trois heures de spectacle finement ramassé (et sans longueur) que l'on convie, autour d'une longue table de bois en forme de croix, un public ainsi attablé qui verra pratiquement au-dessus de lui se dérouler des esquisses d'actions, une ébauche de fresque plus qu'une fresque, où les personnages du théâtre du Siècle d'or, celui de Fernando de Rojas, Calderon, Tirso de Molina, Lope de Vega, vont défiler et s'entrecroiser.

Le NTE a laissé au vestiaire son côté farces et attrapes qui avait fait les bons rires de certaines de leurs fresques précédentes comme les *Mille et une nuits*, et dont le *Roi boiteux* a été le produit théâtral le plus achevé. Il faut dire que l'Espagne de l'Inquisition, des mystiques et des chevaliers, qui va d'Isabelle de Castille à Philippe II, et qui passe par Saint-Jean de la Croix, n'offre pas le flanc à trop de facéties...

Jean-Pierre Ronfard, après quelques mois de lectures, de voyages, de correspondances avec ses fidèles collaborateurs (Gravel et Provencher), a jeté sur papier un chassé-croisé à la fois sobre et savoureux des scènes-clés de quelques classiques, principalement chez Fernando de Rojas qui a créé le magnifique personnage de maquerelle de la Célestine, entremetteuse, rôdeuse et généreuse, qui travaille à réunir des amoureux.

Cette Célestine, imaginée en 1499, n'est devenue personnage de théâtre qu'au début du XXe siècle. Jusque là, elle se promenait dans les pages d'un long roman dialogué. Sa stature est impressionnante, et à Espace libre le personnage trouve en Kim Yarochevskaïa une interprète magnifique, fragile et vive, palpitante, une performance qui vaut à elle seule le détour.

Il y a aussi le personnage créé par Tirso de Molina en 1625, ce Don Juan qui va faire florès dans le théâtre des siècles qui suivront, avec Molière surtout. Le comédien Alain Zouvi, avec trop de retenue ou pas assez de souplesse, on ne sait, donne une interprétation un peu en-deça du personnage sorti de la pièce de Molina *Le Trompeur de Séville*. Son serviteur Calabazas, l'ancêtre de Sganarelle, est mieux rendu avec la fureur peureuse de Roger Léger qui réussit une belle composition.

Il y a aussi Robert Gravel, indissociable des spectacles Ronfard, qui joue l'associé de la Célestine, Parmeno, naïf et ratoureux, qui tuera la Célestine pour une affaire de partage non conclu.

Habilement, Ronfard a organisé ce voyage théâtral au Siècle d'or autour de deux personnages contemporains, un jeune étudiant bêchant sur l'étude de l'espagnol, et une Espagnole mi-professeur mi-allumeuse. À partir de leurs lectures (une pile de livres traîne sur la table), les actions vont surgir, se suivre, pour culminer avec la scène finale du *Trompeur de Séville*, ce fameux « festin de pierre » où Don Juan va rencontrer son sort, la mort dans la main de la statue du Commandeur.

Il n'y a rien de rigolo dans le théâtre espagnol de cette époque. Un personnage dit : « Il n'y a pas un seul héros heureux dans toute la littérature espagnole. » Ronfard saisit cet instant pour créer la pause, les olives, les oranges s'ajoutent à la sangria que l'on nous a servi, la musique et les mains frappés surgissent, juste assez pour nous rappeler que ce spectacle a su éviter tous les clichés de l'imagerie.

El gran teatro del mundo, avec cet intéressant rapport entre le public attablé et les acteurs que l'on voit comme au pied d'un tréteau, par en-dessous presque, et puis au loin si l'on est au bout de la table, est un des beaux spectacles du NTE.

Un spectacle sobre, sans facilité, mais qui demeure toutefois à l'état d'ébauche. Aurait-il été mieux de fouiller à fond une seule de ces pièces, la *Célestine* ou le *Trompeur de Séville* ?

GALA

De la diva à la doublure

Nathalie Petrowski

DIANE DUFRESNE ne sera pas Gala, la muse et l'obscur objet du désir de Dali et de Paul Éluard, dans l'opéra *Gala* de Jean-Pierre Ferland et de Paul Baillargeon. Qui la remplacera ? Nulle autre que sa doublure, la chanteuse Sylvie Tremblay, qui avait accepté il y a plusieurs mois de remplacer la diva en tournée après la création de l'opéra en avril dans le cadre du 25e anniversaire de la Place des Arts.

Que s'est-il passé ? « Pour une grande vedette, c'est une grande décision et un rôle délicat, de déclarer Jean-Pierre Ferland. Veut-il dire par là que c'est une grande décision en matière de modestie et d'orgueil mal placé ou tout simplement en termes d'horaire ?

Jean-Pierre Ferland opte pour l'horaire, signifiant par là qu'il n'y a pas anguille sous roche ni crise de vedette mais une simple question de disponibilité. Selon Louis Mauffette, l'attachée de presse de Diane au Québec, la diva qui s'est envolée pour le Japon hier pour deux spectacles, reviendra à Paris pour sept concerts de *Symphonic'n roll* avec l'Orchestre symphonique d'Europe entre la mi-février et la fin mars. Ces engagements, importants pour sa carrière européenne, ne lui permettent tout simplement pas de venir en répétition à Montréal pour *Gala*.

Qu'à cela ne tienne. Une star de perdue, une autre de retrouvée. Sylvie Tremblay interprètera donc le rôle de Gala, à moins d'un revirement de situation, ce qui est toujours possible puisque le rôle de Gala fait problème depuis le début, que Johanne Blouin devait l'interpréter avant de se le faire voler par Diane Dufresne. À ce chapitre, les mauvaises langues disent que de toutes façons comme Dali n'en a plus pour longtemps à vivre, Johanne Blouin pourra toujours se consoler en enregistrant « Merci Dali »...

Quant à Sylvie Tremblay, son engagement semble définitif à cause de sa voix quasi-opératique et du fait que la musique de Paul Baillargeon est semi-classique. Selon Ferland, Sylvie Tremblay est une des rares chanteuses d'ici à pouvoir chanter dans de tels registres. La chanteuse qui tient non pas le rôle principal mais un rôle égal à ses deux amants fictifs, sera entourée de Jean Maheu, le célèbre « JP » de la Labatt Bleue, dans le rôle de Paul Éluard et de Marc Labrèche, qui remplace Yves Jacques, pris par la tournée des *Feluettes*, dans le rôle de Dali.

Les doutes pourtant persistent. Bien que Sylvie Tremblay ait une belle voix, elle n'a certes pas la présence ni l'aura d'une Diane Dufresne. Elle n'a pas non plus un nom qui fait accourir les foules. Même phénomène pour Labrèche et Maheu, d'excellents comédiens, bien cotés dans le milieu, mais méconnus du grand public.

Jean-Pierre Ferland lui, ne s'inquiète pas de la chose. « C'est l'oeuvre et l'oeuvre seule qui doit être la vedette. C'est comme cela que ça se passe sur Broadway ou pour n'importe quelle oeuvre internationale. Seule l'oeuvre est importante. Alors avec des noms moins connus, on perd sur la prévente mais après cela, dès que la première aura eu lieu et que le bruit va courir que le spectacle est réussi, les problèmes seront règlés », déclare-t-il avec un optimisme à toute épreuve.

Quant au metteur en scène Daniel Roussel, qui faisait l'aller-retour entre Paris et Montréal, pour réaliser des émissions à la télé française et surveiller à distance les répétitions de l'opéra populaire de Ferland, tout devrait bientôt rentrer dans l'ordre et sans décalage horaire. Le metteur en scène reviendra de manière définitive le 6 février pour les répétitions avec les 20 choristes et danseurs qui composent la distribution.

PHOTO JACQUES GRENIER

Diane Dufresne

Selon Ferland, Daniel Roussel était l'homme de la situation. « Première chose, ça nous prenait un fou et Daniel est assez fou pour nous. C'est aussi notre seul metteur en scène à la fois français et québécois. Il ne faut pas oublier qu'il est question dans *Gala* du mouvement surréaliste des années 30 en France. Il nous fallait un homme de culture qui connaisse bien la France de ces années-là. »

À moins de trois mois de la générale, il semble donc que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes et la situation, pour surréaliste qu'elle soit, semble sous contrôle.

« J'ai jamais travaillé aussi longtemps sur un projet avec aussi peu de chicanes », de conclure Jean-Pierre Ferland, qui soit dit en passant ne jouera pas dans *Gala* parce que son registre de voix n'est pas assez puissant.

« C'est pas plus grave que cela, ajoute-t-il philosophe, de toutes façons pour une fois, j'avais plus envie d'être dans la salle que sur scène. »

ROCK ET BLUES/chronique

Le meilleur de Dixon en trois albums

Serge Truffaut

UN MOIS à peine après la sortie du nouvel album de Willie Dixon — *Hidden Charms* sur Capitol — voilà que l'étiquette Chess, aujourd'hui propriété de MCA, propose un coffret de trois disques comprenant les meilleures productions que cet arrangeur-chanteur-compositeur avait réalisées entre 1951 et 1968. La trentaine de blues choisis sont autant de classiques qu'on peut désormais apprécier dans une enveloppe modernisée.

De la Louisiane, celle du Sud, celle que le Mississippi ramone dans tous les coins, nous vient le *swamp blues*. Un fruit musical que l'on fabrique à coups de blues, country, *rockabilly* et musique cajun. Du *swamp blues*, Clifton Chénier, Buckwheat Zydeco, Katie Webster et Lazy Lester en sont les principaux acteurs. Après un long silence, Lazy Lester a franchi les portes des studios d'Alligator pour enregistrer *Harp And Soul*. Un disque très rafraîchissant d'un harmoniciste-chanteur maniant l'humour constamment.

Britannique jusqu'au bout des notes, la compagnie *Green Linnet* s'est fendue d'une idée brillante. Il y a quelques mois en effet, elle a décidé de regrouper en un seul album les meilleures témoignages des blues ou folklores irlandais, écossais et anglais qu'ont signés des virtuoses de l'accordéon. Cela s'intitule *The Big Squeeze, Masters Of The Celtic Accordion*. Épatant de bout en bout. Retournons maintenant à Willie Dixon.

À cause du texte et des mille informations qu'il fournit, des précisions sur le personnel musical et du choix des interprétations, la rétrospective qu'on présente aujourd'hui est remarquable à plus d'un égard. Ce *Willie Dixon : The Chess Box* ce n'est ni plus ni moins que le nec plus ultra du blues de Chicago. Soit un blues électrique et urbain par opposition au « country-blues » de Sonny Terry, Mississippi John Hurt, Blind Lemon Jefferson et quelques autres de la même famille.

En fait, les trois albums ici proposés permettent à l'auditeur d'assister rétrospectivement à la naissance d'une sensibilité musicale qui avait tant frappé, voire estomaqué, les Stones, Mayall, Animals, Clapton, Yardbirds, Neil Young et compagnie. Si les conséquences propres à l'influence du premier sur les seconds sont aujourd'hui universellement appréciées, il n'en demeure pas moins que la genèse de cet art est peu familière.

Règle générale, on ignore par exemple que c'est à Willie Dixon qu'on fit appel pour produire les albums que Muddy Waters, Howlin' Wolf, Bo Diddley, Otis Rush, Lowell Fulson, Koko Taylor, Willie Mabon, Jimmy Witherspoon et Little Walter ont signés pour la compagnie Chess. Sur toutes les pièces choisies, Dixon a eu en effet son mot à dire. Non seulement ces blues sont les siens, mais bien souvent il agit en tant que contrebassiste et toujours en tant que superviseur des séances d'enregistrement.

PHOTO RAY FLERLACE

Notre photo montre au premier plan Willie Dixon, photographié le 26 juin 1968 avec Arthur « *Big Boy* » Crudup.

Résultat : de Waters on propose *Hoochie Coochie Man, I'm Ready, Young Fashioned Ways, The Same Thing, You Need Love*; d'Howlin' Wolf on propose *Little Red Rooster, Spoonful, Built For Comfort*; de Bo Diddley, Willie Mabon et autres on propose les blues qui, en leur temps, avaient fait leur réputation. Et de Dixon on a droit à sa propre interprétation de *Crazy For My Baby, Walkin' The Blues, Pain In My Heart, Weak Brain, Narrow Mind* etc...

Chose amusante, et ainsi que le rappelle le texte du livret qu'on a inclus, Dixon est venu à la production et à la composition de blues à cause de son bannissement des cercles de la boxe. Ancien compagnon d'entraînement de Joe Louis, vainqueur en 1937 du *Illinois State Golden Gloves Heavyweight Championship*, avait fait la connaissance de « *Baby Doo* » Caston qui, dans les salles même où s'entraînait Dixon, venait jouer des blues qui ont suffisamment charmé Willie pour que ce dernier décide de se joindre à lui et de former le *Big Three Trio*.

Une dernière chose. Ce coffret de trois albums comprenant un livret de 12 pages avec photos ne se vend pas, contrairement à ce que l'on pourrait croire, à un prix exorbitant. Il est disponible dans plusieurs magasins à $ 14. À se procurer absolument.

Un nouveau directeur des programmes chez T.-M.

TÉLÉ-MÉTROPOLE (TM) a un nouveau directeur des programmes. Le vice-président à la programmation, Michel Chamberland, annonçait hier la nomination de André Provencher au poste de directeur des programmes. Le nouveau directeur a monté vite dans l'échelle puisqu'il était à l'emploi de TM depuis quelques mois seulement, à titre d'adjoint au vice-président des programmes.

André Provencher oeuvre dans le milieu télévisuel depuis un certain temps, d'abord comme directeur régional en Mauricie pour Radio-Québec, puis comme directeur général d'une station du réseau Télémédia, comme directeur de l'information pour Cogeco et finalement comme producteur délégué pour l'entreprise Coscient.

Rappelons que c'est la deuxième nomination de la semaine à TM, puisque Claire Samson du service des communications à Radio-Canada, traversait la rue pour accepter le poste de vice-présidente des communications à TM cette semaine.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ ***Comment ça va ?***. Magazine-santé. Le stress et comment s'accorder des plaisirs et refaire le plein d'énergie. Aussi, la cocaïne : ses dépendances physiques et psychologiques. R.-C. 19 h 30.

★ ***Inaugural Gala Special.*** Du *Convention Center* de Washington, le gala d'investiture de George et Barbara Bush. CBS. 20 h.

★ ***Démocraties.*** Des dames de coeur jusqu'à la Révolution française avec des extraits de *Danton* et de *Robespierre*. R.-C. 21 h.

★ ***Minnie et Moskowitz.*** Pour les amateurs du cinéma de John Cassavetes. Avec Gena Rowlands et Seymour Cassel dans une idylle pour le moins surprenante. T.-M. Minuit.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

GALERIE D'ART LAVALIN

Des tableaux de lumière signés Marcella Maltais

LA GALERIE d'art Lavalin présente une exposition des oeuvres de Marcella Maltais jusqu'au 4 mars. Le public pourra y admirer des oeuvres dans lesquelles l'artiste reflète la lumière du Québec, de la France et de la Grèce, ses trois patries de prédilection.

Une des pionnières du renouveau artistique du Québec, Mme Maltais s'est rapidement imposée durant les années 1950 comme peintre automatiste.

Née en 1933 à Chicoutimi, Marcella Maltais fait ses études à l'École des beaux-arts de Montréal pour s'installer en 1958 à Paris où elle prend contact avec l'art et la pensée de maîtres qu'elle admire, notamment Monet, Cézanne, Vuillard, etc. Quelques séjours dans les îles grecques lui font aussi découvrir la lumière méditerranéenne d'Hydra dont elle impreigne ses tableaux.

Ses recherches abstraites des années 1965-1967 atteignent les limites de la non-figuration. À compter de 1968, elle cristallise l'exaltation de la lumière avec un retour au figuratif, une inspiration qu'elle explique ainsi: « Je ne peins pas ce toit, cet arbre, cette pierre; je peins la lumière sur ce toit, sur cet arbre, sur cette pierre. »

PHOTO

Un tableau rempli de lumière de Marcella Maltais.

À la Galerie d'art Lavalin, on pourra voir une centaine d'oeuvres créées au cours de quarante ans de travail. Un catalogue accompagne l'exposition, le tout offert gratuitement aux visiteurs.

Salle Fred-Barry
théâtre de création dramaturgique

DÉSABONNEZ-VOUS!
Procurez-vous la carte quatre à quatre
30% de réduction sur le prix normal des billets

DES LE 10 JANVIER
Pigeons International
DU SANG SUR LE COU DU CHAT
de Rainer Fassbinder
mise en scène de Paula de Vasconcelos

DES LE 5 FÉVRIER
La semaine du Centre d'essai des auteurs dramatiques

DES LE 16 FÉVRIER
Le Théâtre de l'Opsis
À PROPOS DE ROMÉO ET JULIETTE
de Pierre-Yves Lemieux
d'après Shakespeare
mise en scène de Serge Denoncourt

DES LE 23 MARS
Le Théâtre de la Nouvelle Lune
LE GRAND CAHIER
d'après le roman d'Agota Kristof
adaptation et mise en scène d'Odette Guimond et Jacques Rossi

DES LE 20 AVRIL
Le Théâtre Ubu
UBU CYCLE
de Lyne McMurray
mise en scène de Denis Marleau

4353, rue Ste-Catherine Est
Pour information: (514) 253-8974

QUATRE À QUATRE
TROIS THÉÂTRES ET LE PUBLIC

Les frères Mazza lancent un disque

Clément Trudel

UN POÈTE offre sa maison en guise de cadeau . . . « cosmique ». La maison est calabraise.

Longtemps, le jeune Antonino Mazza — qui habite maintenant Toronto — phantasma sur le retour en Calabre du père émigré, avant de pouvoir le rejoindre.

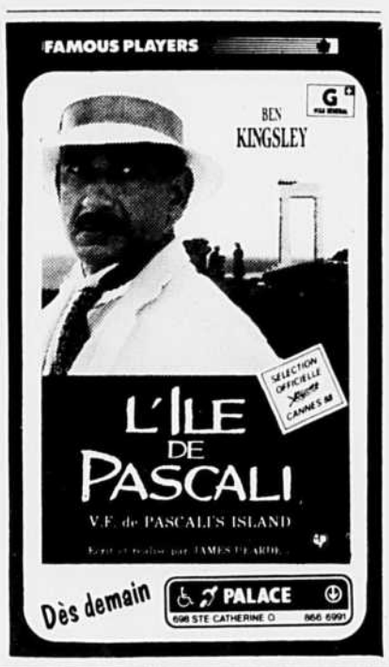

Loin de cette terre rude du Sud de l'Italie, le poète embellit, transcode ses visions premières. Ce sont plus que des souvenirs de jeune adulte se rappelant la voix de rossignol de sa mère, ou la joie que Giovannina (sa soeur morte prématurément) lui procurait dans leurs jeux. Mazza a bien incubé ces couleurs, cette lumière, et le rôle clé de la navigation dans la mythologie méditerranéenne (je songe à l'un des derniers disques du Catalan Lluis Llach, *Astres*, glosant lui aussi sur la dimension tellurique, cosmique et *marine* de son peuple).

Avec Mazza, on est frappé de la similitude de certains thèmes avec ceux qu'évoque le dramaturge italo-québécois Marco Micone. Tous deux déconstruisent la rudesse à l'américaine, posent les assises d'un microcosme de fraternité et d'amitié, tantôt refoulé, tantôt idéalisé, jamais vraiment purgé du coeur et du cerveau d'un migrant que guette la paranoïa.

Le disque de Mazza profite d'un enveloppement sonore dû à son frère, Aldo (du groupe Répercussion). *The Way I Remember It* (en anglais, sauf la courte pièce enlevante en dialecte calabrais) pourrait n'être qu'une manifestation de plus de la quête des origines. C'est un phénomène qui touche la plupart des déracinés et qui intéresse tant les prospecteurs du secrétariat au Multiculturalisme !

En réalité, les frères Aldo et Antonino Mazza livrent ici un spécimen de ce que le magazine *Le compositeur canadien* (déc. 1988) appelle la « mémoire anthropologique ».

Il y a la Calabre, la Méditerranée, les réminiscences des splendeurs grecques mais, davantage senties, les évocations d'origines modestes qui forcèrent la migration de toutes les « femmes qui ont suivi nos hommes par tout le globe ».

On sent dans *The Way I Remember It* une aspiration latente à cette « prière cosmique » qui restituerait la candeur envolée, donnant accès à la quiétude d'une maison près de laquelle s'est déjà noyé le soleil, dans un puits.

Antonino Mazza enseigne à Ottawa et à Toronto; il collabore à plusieurs revues et traduit Pasolini et d'autres poètes. Il dit avoir conçu le disque comme une « improbable fête », comme une rencontre entre présent et passé. Cocteau ne disait-il pas que plus un poète s'inspire de son arbre généalogique, plus il chante juste ?

Un bon conseil
Faites vérifier votre tension artérielle
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

EN BREF...

Festival de musique contemporaine à McGill

McGILL inaugure aujourd'hui à 17 h le 6e Festival de musique contemporaine en rendant hommage à deux compositeurs de la faculté qui fêtent leur 60 ans: Begnth Hambraeus et Alcides Lanza. Tous deux ont contribué à l'enrichissement de la vie musicale à Montréal et au Canada et ils ont formé toute une génération de compositeurs québécois en musique électroacoustique. Le festival se poursuit demain et samedi avec les artistes invités: le hauboiste Lawrence Cherney et l'accordéoniste Joseph Petric, de Toronto, la claveciniste Vivienne Spiteri, l'ensemble de percussion Répercussion, l'Ensemble Artefact et la chanteuse-comédienne Meg Sheppard. Comme solistes de McGill, il y aura le soprano Madeleine Palmer, le percussioniste Pierre Béluse et les pianistes duettistes Pierrette Le Page et Bruce Mather. Les ensembles de McGill qui participent sont l'Ensemble d'instruments à vent sous la direction de Robert Gibson, l'Ensemble de musique contemporaine sous la direction de Bruce Mather et GEMS (Groupe du studio de musique électronique) sous la direction d'Alcides Lanza. Les quatre concerts ont lieu les 19, 20 et 21 janvier à 20 h et aussi à la salle de récital à 17 h aujourd'hui. L'entrée est libre.

Les cinq ans du Musée Marc-Aurèle Fortin

LE MUSÉE Marc-Aurèle Fortin célèbre ses cinq ans d'existence et pour l'occasion il y aura le vernissage le 24 janvier des aquarelles de Rita Rodrigue, peintre de l'Outaouais qui a exposé souvent à Hull et à Ottawa. Depuis 1984, ce musée du Vieux-Montréal a attiré quelque 100,000 visiteurs venus admirer les 400 tableaux du grand peintre de Sainte-Rose. On y a organisé 19 expositions temporaires et on y note une augmentation sensible d'oeuvres pour son fonds permanent. Enfin, les dirigeants de ce musée privé annoncent l'ouverture prochaine de La Galerie du Musée où le public pourra désormais acheter des oeuvres de nos peintres québécois.

Agrandissement du Musée du Québec

LES TRAVAUX d'agrandissement du Musée du Québec visant à annexer la Vieille prison désaffectée au bâtiment central vont bon train et devraient être terminés à l'automne 1990 au coût de $ 21 millions. La vice-première ministre Lise Bacon a officiellement levé la première pelletée de terre hier. Le musée sera fermé cet été de juin à octobre mais des expositions *extra-muros* ont tout de même lieu dans différents endroits de la ville. Des artistes canadiens et étrangers seront en effet invités à exprimer en sculpture grand format leur conception de la Vieille Capitale sous le thème *Paysages verticaux*. Le nouveau musée devrait ouvrir ses portes au printemps de 1991.

Exposition de minéraux

UNE EXPOSITION de la collection de minéraux William Pinch a lieu cette semaine à la Maison Alcan qui a ainsi réuni une centaine de spécimens choisis parmi les 16,000 de la collection, ce qui représente plus de 70 % de tous les minéraux connus à ce jour. Cette exposition accompagne une campagne de souscription de $ 7 millions destinés à l'acquisition de la collection par le Musée national des sciences naturelles d'Ottawa, de la reclassification des spécimens, à l'aménagement des locaux ainsi qu'à l'organisation d'expositions itinérantes à travers le pays. Des $ 5 millions réservés au secteur privé, plus de $ 3 millions ont déjà été souscrits.

Serge Tousignant, photographe

L'ARTISTE montréalais Serge Tousignant expose jusqu'au 26 février ses oeuvres photographiques réalisées entre 1986 et 1988. Ces 12 créations grand format sont en fait des mises en scène dans lesquelles divers objets flottent, créant une esthétique ambiguë. Les photographies de Tousignant sont obtenues par la prise d'image d'une superposition d'éléments (dessin-sculpture) sur une toile de fond. Un éclairage particulier permet de rendre ce jeu de perceptions visuelles encore plus percutant. Serge Tousignant est diplômé de l'École des beaux-arts de Montréal; il a suivi des cours en lithographie avec Albert Dumouchel ainsi qu'à Londres. Depuis 1985, il enseigne à l'Université de Montréal où il coordonne les programmes d'arts plastiques.

— Marie Laurier

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS **842-9645**

LE DEVOIR
INVITE 50 COUPLES
À L'AVANT PREMIÈRE DE

NOIR de MONDE

PRÉSENTÉ PAR LE RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE EN TRANSIT
DE ET AVEC: **JULIE VINCENT**

mise en scène et scénographie: Guy Beausoleil
conception musicale et accompagnement: François Myrand
assistance à la mise en scène et régie: Monique Corbeil

En complétant le coupon de participation ci-joint, vous courez la chance de gagner une paire de billet pour l'avant-première de la pièce de théâtre "Noir de monde" présentée par le Restaurant-Théâtre La Licorne en transit au **Théâtre Le Mont-Royal,** le 14 février 1989, à 20h00.

COUPON DE PARTICIPATION

NOM:
PRÉNOM:
ADRESSE:
VILLE: CODE POSTAL:
TÉL.:

L'attribution des prix sera faite par tirage au sort. Le concours débute le 18 janvier 1989 et se termine le 20 janvier 1989 à minuit.

À compléter et retourner à: Concours **"Noir de monde"** Le Devoir 211, rue St-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1

QUATRE À QUATRE TROIS THÉÂTRES ET LE PUBLIC

Les cahiers spéciaux du
DEVOIR
CAMPS D'ÉTÉ
4 FÉVRIER

TOMBÉE PUBLICITAIRE: 20 JANVIER 1989
INFORMATIONS: CHRISTIANNE BENJAMIN (514) 842-9645

LE PLEIN AIR

Alerte à la psychose météorologique

PHOTO JACQUES GRENIER

Une tempête, c'est une tempête, direz-vous. Mais le vocabulaire météorologique, très précis et rigoureux, échappe encore à la grande majorité de la population, comme l'a démontré un récent sondage mené par le ministère fédéral de l'Environnement. L'administration a d'ailleurs commandé une nouvelle enquête pour identifier de nouvelles formules pour la présentation des bulletins de météo.

PHOTO JACQUES GRENIER

L'indice de refroidissement éolien établi à partir de la vélocité des vents et de la température ambiante donne une idée du degré d'inconfort auquel il faut s'attendre en s'exposant aux conditions extérieures.

Robert Choquette

LE TEMPS est-il détraqué ou est-ce plutôt nous qui le devenons ? Peut-être faudrait-il cesser de s'affoler chaque fois que les conditions météorologiques changent. Depuis le début de décembre, on a connu une grande variété de situations et quelques écarts marqués par rapport aux conditions saisonnières.

Pourtant il ne s'est passé rien de vraiment exceptionnel: une tempête, ça reste une tempête et des températures froides sont normales à cette époque de l'année.

Fort curieusement, à entendre certains bulletins météo à la radio ou à la télé, on a l'impression de vivre quotidiennement des moments météorologiques exceptionnels. Pire encore, on n'arrive plus à parler de températures froides qu'en termes « d'indice de refroidissement éolien ». Or cette notion est, dans bien des cas, incorrectement utilisée.

L'indice de refroidissement éolien exprime par une valeur calculée — et représentée par un graphique — le pouvoir de refroidissement dû à la température et au vent.

Selon certaines combinaisons de température et de vent, l'indice de refroidissement s'avère « élevé » ou « très élevé » dans une échelle qui va de « bas » à « extrême ». On devrait exprimer le facteur de refroidissement selon cette graduation plutôt qu'en convertissant des températures.

Ainsi un indice très élevé signifie que la peau dénudée exposée à ces conditions gèle en moins d'une minute. En somme l'indice de refroidissement éolien donne une idée du degré d'inconfort auquel il faut s'attendre en s'exposant à ces conditions.

Mais la voiture garée à l'extérieur par moins 15 degrés Celcius voit sa température abaissée à moins 15 degrés Celcius seulement, même si elle est exposée à des vents de 25 km/h. Par contre, cette température conjuguée à un vent de cette vélocité peuvent occasionner des engelures graves chez un skieur puisque l'indice de refroidissement éolien est élevé.

En fait la peau exposée est menacée de geler aussi rapidement que si la température de l'air ambiant était à moins 28 degrés Celcius, sans vent.

En météorologie on emploie un vocabulaire très précis et rigoureux pour décrire toutes les situations possibles. Malheureusement les subtilités du code échappent encore à la grande majorité de la population.

On ne peut blâmer quiconque, et surtout pas les prévisionnistes qui font admirablement bien leur boulot. Mais on doit se demander si l'emploi d'un vocabulaire aussi spécialisé, un jargon en somme, dans l'énoncé des bulletins météorologiques n'interfère pas dans la compréhension des prévisions.

Environnement Canada se penche sur ce problème depuis plus de deux ans. « Un premier sondage effectué auprès des médias, explique Pierre Ducherme chef des services météorologiques pour le Québec, démontre que les gens éprouvent de la difficulté à saisir des distinctions qui sont fournies dans les prévisions. »

Avant de connaître les résultats d'une deuxième enquête qui sera menée sur un plus vaste échantillonnage, les services météorologiques cherchent déjà des alternatives dans la présentation des bulletins météo. Peut-être les usagers arriveront-ils à mieux saisir l'essence de l'information en ajustant le vocabulaire ?

En réalité, le problème est beaucoup plus fondammental. Il ne s'agit pas seulement d'une question de transmission de l'information, c'est aussi la formation qui est en cause.

« Tant que les gens ne saisiront pas la nature des bénéfices personnels générés par l'information météorologique, assure Pierre Ducharme, ils négligeront d'apprendre le minimun de connaissances requises pour comprendre ce qui est livré. »

Par où commencer ? Déjà dans certaines commissions scolaires, on a adopté des manuels de physique comportant des chapitres complets sur la météorologie. C'est très bien fait et il est malheureux que ce genre de formation soit uniquement destinée aux écoliers.

En attendant qu'on diffuse une super-série éducative à la télé du genre *Une dépression peut en cacher une autre*, il reste encore les bulletins à la radio et à la télé.

Lorsque les prévisions annoncées ne font pas l'affaire, on peut toujours continuer à critiquer.

À Magog, une bonne adresse

l'Auberge de l'étoile

BRUNCH DES GASTRONOMES LE DIMANCHE

Forfaits des Neiges, en demi-pension, p.p. occ.dble. par jour: 55 $ à 65 $ selon saison

(819) 843-6521

pour rés. sans frais **1-800-567-2727**

à la découverte du Québec

Les Auberges Romantik du Québec

auberge la maison Otis — 30 chambres toutes catégories. Salle à manger réputée. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bains tourbillons. Boîte à chansons. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au coeur de Baie Saint-Paul, ville d'art et de villégiature. **23, rue Saint-Jean Baptiste, Baie Saint-Paul. (418) 435-2255.**

l'auberge Pélaises — Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au coeur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Tout nouveau: 30 chambres de luxe, toutes avec bain tourbillon, salon, foyer, T.V. couleur, grand balcon. Vue imprenable sur le fleuve. Forfaits $77.50 et plus p.pers., par jour P.A.M.
418-665-3731, 1-800-463-1568

Manoir Hovey +++++

Anciennement un domaine privé, cette auberge historique vous baigne dans une ambiance d'antan sur les rives du lac Massawippi à North Hatley. Représenté dans **«COUNTRY INNS & BACK ROADS».** Cuisine innovatrice du chef Marc De Canck. Chambres avec grand confort donnant sur le lac, plusieurs avec foyer, bain tourbillon et balcon privé. **Sur les lieux** 35 Km de piste de ski de randonnée, balisée et entretenue, salle de jeux, pêche sur glace. **À proximité** ski alpin au Mont-Orford, tennis, squash et piscine olympique. Forfait de ski à partir de $70/p.p. par jour PAM.
Chambres toujours disponible pour Noël
1-819-842-2421 C.P. 600, North Hatley, Québec J0B 2C0

PRIX DE QUATRE DIAMANTS 1988

☐ Estrie

Auberge Loft Acres Country Inn — Découvrez l'Estrie. Profitez de notre luxueux aparthôtel situé sur une ferme de 200 acres. Cuisinettes toutes équipées, foyers, climatisées, bain tourbillon (sur demande). Escapade de fin de semaine. Occ. double studio 110$ p.p. Notre restaurant est reconnu l'un des meilleurs de la région. 2 bars. 1 heure de Montréal. Près de Sutton, Knowlton, Bromont, Cowansville. Rés.: 514-263-3294, West Brome, Qc J0E 2PO.

AUBERGE MEMPHRÉ situé dans les limites de la ville de Magog. Chambres avec vue panoramique sur le lac Memphrémagog et sur le Mont Orford. Quelques unes avec bain tourbillon et balcon privé. Piscine intérieure chauffée. Golf, équitation, pêche, randonnée pédestre, ski alpin, ski de fond. Occ. double à partir de 27,50 $ par pers. P.A.M. à partir de 46,70 $ par pers. occ. double. Enfants de moins de 14 ans, accompagnés de leurs parents, chambre gratuite.
1007, NORD, RUE MERRY, MAGOG, J1X 2G9 **1-819-847-2222**

CENTRE DE VILLÉGIATURE CHERIBOURG:
Situé au pied du Mt-Orford, profitez de notre FORFAIT SKI-SEMAINE (5 jrs) disponible à partir de 429$ par pers. occ. dble; incluant: chambre, 2 repas/jour, taxe et service, 5 jrs de ski avec passe interchangeable dans 4 stations de ski à proximité, après-ski avec fondue suisse à volonté ainsi que le transport fourni chaque jour au Mt-Orford. Salle à manger, bar, bistro, boutique... Libre accès au complexe sportif (piscine, bain tourb., sauna, gymnase, salle de cond.) Prix disponible pour sem. de ski en villa. Pour informations et réservations: C.P. 337, Magog, Qc J1X 3W9, 1-800-567-6132 partout au Québec ou 1-819-843-3308 frais virés acceptés hors Québec seulement.)

Auberge Ripplecove — Une auberge prestigieuse sur les rives du Lac Massawippi. Au coeur des centres de ski de l'Estrie. 25 chambres et suites dont certaines avec foyer, balcon privé et bain tourbillon. 35 Km de pistes de ski de randonné à la porte de l'auberge, patinoire éclairée et pêche sur glace. Cuisine française raffinée. 2 salles de réunions. Forfait week-end à partir de 153$ p./p. incluant 4 repas, taxes et service. ++++ RRRR
C.P. 246 Ayer's Cliff, Qc. J0B 1C0 (819) 838-4296

☐ Québec

AUBERGE LOUIS-HÉBERT:
Auberge avec salle à manger, 10 chambres, 50$ à 60$ pour 2 personnes, petit-déjeuner compris. Centre-ville, stationnement. Spécialités: Restaurant français, nouvelle cuisine, fruits de mer. 668 Grande Allée, Québec G1R 2K5.
418-525-7812

MANOIR DU LAC DELAGE Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. Ski de randonnée, patinoire, raquette, glissades en traîne et en tube avec remontée mécanique. Piscine intérieure et centre de conditionnement physique incluant sauna et bains tourbillons. **FORFAIT SKI** (2, 3 ou 5 jours) incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, transport et laissez-passer au centre de ski Stoneham, taxe et service inclus. **FORFAIT NEIGE** incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, accès illimité aux activités sportives, taxe et service inclus.
RÉSERVATIONS: 1-800-463-2841 ou 418-848-2551

AUBERGE LES QUATRE TEMPS-LAC BEAUPORT: À quinze minutes de Québec, sur la rive du lac Beauport: **Piscine intérieure, sauna.** Chambres avec bain tourbillon ou foyer.
— Forfait **santé** à partir de 131 $ p.p./jr occ. dble.
— Forfait **ski de fond** à partir de 65 $ p.p./jr occ. dble (180 km. de piste).
— Forfait **ski alpin** à partir de 71,50 $ p.p./jr occ. dble (Lac Beauport, Stoneham, Mont Ste-Anne). — Forfait **affaire** à partir de 72 $ p.p./jr occ. dble.
Acceptons frais d'appel: 1-418-849-4486

☐ Charlevoix

AUBERGE LES SOURCES
Venez vous détendre et bien manger dans une ambiance chaleureuse et des prix abordables toute l'année. Un choix de qualité! Voisin du Manoir Richelieu. ++++
Forfaits: Basse saison à partir de **50$** Haute saison à partir de **60$** par jour, par pers. occ. double (déjeuner-souper inclus).
8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au Pic, Qc, G0T 1M0 (418) 665-6952

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge de montagne avec vue magnifique sur le St-Laurent, offre 27 ch. tout confort, fine cuisine, salle de conférences ou de jeux, piscine int. panoramique s'ouvrant sur la terrasse extérieure, bar-détente, tennis, marelle, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeurs», «Évasion vers l'art», «Ski», «Réunion d'affaires»: (418) 435-5505, 1-800-463-5250 ou de Mtl (514) 861-2821.

LE DÉRY, confort et bonne table.
Les meilleurs prix sur forfait ski dans tout Charlevoix. 3 destinations à votre choix: **LE MASSIF, MONT STE-ANNE, GRAND-FONDS.** 3 fourchette, 3 lys. Vue panoramique. PAM souper, coucher, déjeuner, billet de ski inclus: 69 $/p.p. occ. dble.
Baie St-Paul **(418) 435-3910**

☐ Mont St-Anne

HÔTEL VAL DES NEIGES: Centre de villégiature et de congrès, situé au pied du mont Sainte-Anne, 86 ch dont bain tourbillon, foyer et mezzanines, cuisine réputée, piscine intérieure s'ouvrant sur la terrasse extérieure, sauna, tourbillon, salle d'exercices, tennis, marelle, randonnée pédestre, etc. Demandez nos forfaits: «Douces vacances», «Évasion à la montagne», «Coeur à Coeur», «Réunions d'Affaires», ou «Congrès», «Ski». (418) 827-5711, 1-800-463-5250, ou de Mtl (514) 861-2821.

☐ Ile-aux-Coudres

HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Sur l'île enchanteresse, 46 chambres tout confort, une cuisine exceptionnelle et une gamme d'activités: piscine intérieure, tennis, marelle, ambiance familiale, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Évasion dans l'Isle», «Gastronomie du Cap», «Ski de randonnée», «Réunions d'affaires» ou «Congrès»: (418) 438-2711, 1-800-463-5250 ou de Montréal (514) 861-2821.

RELAIS & CHATEAUX

L'ART DU BIEN RECEVOIR
Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: «RAFFINEMENT & GASTRONOMIE» Sous un même toit: chambres spacieuses, certaines avec bain tourbillon, foyer, lit à baldaquin, piscine int. sauna, appareils d'exercices. FORFAITS: ski alpin & de randonnées fin de semaine, lune de miel, Saint-Valentin, Pâques, initiation à la peinture. À partir de 87.50 pp occ.d. Certificat-cadeau: Offrez un séjour dans Charlevoix à quelqu'un qui vous est cher. RES. (418) 665-4431.

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmets, classé 4 fourchetes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 195 $ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

PAYS DE L'ÉRABLE / MONTMAGNY

MANOIR DES ÉRABLES: Vivez une expérience tout simplement hors de l'ordinaire... Vivez le faste d'un séjour au Manoir des Érables... table de renom, suites et chambres luxueuses, cachet unique d'un site historique. Le Manoir vous offre à proximité plusieurs activités de loisirs et détente, forfaits disponibles. Le Manoir des Érables, 220, du Manoir Montmagny, Qué. G5V 1G5. Tél.: (418) 248-0100.

LAURENTIDES

HÔTEL LA SAPINIÈRE: Découvrez le calme et la tranquilité. À 1 h de Mtl, 70 ch. Table d'hôte — Classifiée 4 fourchettes. Sports de saison. Salles de conférences, équipement audiovisuel complet. Forfait spécial sem.: 499 $ p.p. occ. d. Prox. des centres de ski. Mtl: 866-8262 — Ext. de Mtl: 1-800-567-6635. Val David: (819) 322-2020. FAX 1-819-322-6510.

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion '89). Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Face aux pentes de ski, golf et tennis intérieur. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. 4 Fourchettes* et l'hôtel 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582, 229-4151 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

☐ Laurentides

HÔTEL L'ESTEREL: Le joyau des Laurentides à une heure de route de Montréal, portant une classification de 5 fleurs de lys, Hôtel l'Estérel est le centre de villégiature par excellence au Québec. Centre sportif et piscine intérieure, boutique de ski, programme complet d'activités. N'oubliez pas notre cuisine renommée, nos vins fins et orchestre en soirée. Tél.: (514) 228-2571. De Montréal 866-8224.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Twins*** sem. 7 h 15, 9 h 15
ASTRE II: — ***Dirty Rotten Scoundrels*** tous les jours 7 h, 9 h.
ASTRE III: — ***Working Girl*** sem. 7 h 15, 9 h 20
ASTRE IV: — ***My Stepmother Is an Alien*** tous les jours 7 h, 9 h.

BERRI I: (288-2115) — ***Femmes au bord de la crise de nerfs*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI II: — ***Petit Pied, le dinosaure*** 1 h, 2 h 30, 4 h.— ***La lectrice*** 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: ***Ma belle-mère est une extraterrestre*** 1 h 45, 4 h, 7 h, 9 h 15
BERRI IV: — ***Les aventuriers du timbre perdu*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI V: — ***Saxo*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 15

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Cocoon 2*** angl. sem. 7 h 10, 9 h 20
BONAVENTURE II: — ***Madame Sousatzka*** sem. 7 h, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — ***Cocoon 2*** sem. 7 h 05, 9 h 25
BROSSARD II: ***Les tisserands du pouvoir 1*** sem. 7 h, 9 h 15
BROSSARD III: ***Les tisserands du pouvoir 2*** sem. 7 h 15, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Dirty Rotten Scoundrels*** sem. 7 h 25, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 2: ***Itinéraire d'un enfant gâté*** tous les soirs 7 h, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 3: ***Les aventuriers du timbre perdu*** sem. 7 h.— ***Les tisserands du pouvoir 1*** tous les soirs 9 h.
CARREFOUR LAVAL 4: ***Ma belle-mère est une extra terrestre*** sem. 7 h 10, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 5: ***Working Girl*** sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 6: ***Twins*** sem. 7 h 20, 9 h 35

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Dirty Rotten Scoundrels*** 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***My stepmother is an alien*** 1 h, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 25
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***Woman on the Verge of a Nervous Break Down*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA OMEGA 1: — ***Les tisserands du pouvoir 1*** sem. 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA OMEGA 2: — ***Qui veut la peau de Roger Rabbit*** sem. 7 h 30— ***Cocktail*** sem. 9 h 30

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — ***La passerelle*** 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 20

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001)— ***Lamento pour un homme de lettres*** 19 h 30, 21 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— ***My Stepmother Is a Alien*** 7 h 30, 9 h 45
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: ***Dangerous Liaison*** sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: ***Dirty Rotten Scoundrels*** sem. 7 h, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: ***Twins*** sem. 7 h 05, 9 h 25
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: ***Working Girl*** sem. 7 h 30, 9 h 50
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: ***Mississipi Burning*** sem. 7 h, 9 h 30

CINÉMA LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ***Angel Heart*** 7 h — ***Tom Waits: Big Time*** 9 h 30

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***Question de vie*** 18 h 35— ***Marie s'en va-t-en ville*** 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Rainman*** tous les soirs 6 h 45, 9 h 45
CINÉMA V - 2: ***Beaches*** tous les soirs 7 h, 9 h 35

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***Another Woman*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX II: — ***Salaam Bombay*** 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 30
CINÉPLEX III: — ***Pelle le conquérant*** 1 h 15, 4 h 30, 8 h.
CINÉPLEX IV: — ***Bagdad Café*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX V: — ***Babette's Feast*** 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
CINÉPLEX VI: — ***Land Before Time*** 1 h 15, 3 h, 4 h 35— ***Mi General*** 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX VII: — ***Les tisserands du pouvoir 2*** 1 h 30, 4 h, 7 h 05, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — ***Les tisserands du pouvoir 1*** 1 h 15, 3 h 45, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX IX: — ***La lectrice*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141)— ***Itinéraire d'un enfant gâté*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Festin de Babette*** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Bagdad Café*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***La couleur du vent*** tous les jours 1 h 45, 3 h 40, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 25

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ***L'art de tourner en rond*** 20 h., mar. au dim.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ***Swan Song*** 19 h.— ***The Black Cannon Incident*** 21 h

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Les tisserands du pouvoir 2*** mar. 2 h, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 30, lun. mer. jeu. 7 h 05, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Les tisserands du pouvoir 1*** sem. 7 h 15, 9 h 40
DAUPHIN II: ***Madame Sousatzka*** sem. 7 h, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Twins*** sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 2: ***Working Girl*** sem. 7 h 15, 9 h 45

DORVAL I: (631-8586) — ***Naked Gun*** tous les soirs 7 h 20, 9 h 20
DORVAL II: ***Accidental Tourist*** sem. 7 h, 9 h 30
DORVAL III: ***Deep Star Six*** tous les soirs 7 h 05, 9 h 15
DORVAL IV: — ***Tequila Sunrise*** sem. 7 h, 9 h 30

DU PARC 1: (844-9470)— ***Rainman*** tous les soirs 6 h 45, 9 h 45
DU PARC 2: — ***Tequila Sunrise*** tous les soirs 7 h, 9 h 15—
DU PARC 3: — ***Naked Gun*** 7 h, 9 h.

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***Tucker*** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
DU PLATEAU 2: — ***Qui veut la peau de Roger Rabbit*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***January Man*** tous les soirs 7 h 20, 9 h 30
FAIRVIEW II: — ***Rainman*** tous les soirs 7 h, 9 h 45

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Twins*** 2 h 15, 4 h 45, 7 h 20, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Dangerous Liaison*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Working Girl*** 2 h, 4 h 30, 7 h 20, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Working Girl*** 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 20

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Accidental Tourist*** tous les soirs 7 h, 9 h 25
GREENFIELD 2: — ***Entre deux plages*** tous les soirs 7 h, 9 h 30
GREENFIELD 3: — ***Naked Gun*** tous les soirs 7 h 10, 9 h 10

IMAX: Vieux-Port de Montréal— ***A Dream Is Alive*** ven. 14 h, 21 h, à compter du 7 janv. mar. au dim. 14 h, 21 h.— ***En direct de l'espace*** ven. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h, 23 h., à compter du 7 janv. mar. au jeu. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h. ven. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h, 23 h., sam. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h, 23 h., dim. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h.

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Rainman*** 1 h, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 45

JEAN-TALON: (725-7000) — ***Cocoon 2*** sem. 7 h, 9 h 20

LAVAL I: (688-7776) — ***Rainman*** tous les soirs 6 h 45, 9 h 45
LAVAL II:— ***Naked Gun*** tous les soirs 7 h 15, 9 h 25
LAVAL III: — ***Fantômes en fête*** tous les soirs 7 h 10, 9 h 20
LAVAL IV:— ***Accidental Tourist*** tous les soirs 6 h 40, 9 h 15
LAVAL V:— ***Entre deux plages*** tous les soirs 7 h, 9 h 35

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Les tisserands du pouvoir 2*** 7 h, 9 h 20
LAVAL 2000 2: ***Cocoon 2*** 7 h 20, 9 h 35

LOEW'S I: (861-7437) — ***Beaches*** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05
LOEW'S II:— ***Naked Gun*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 30
LOEW'S III:— ***Accidental Tourist*** 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 15
LOEW'S IV:— ***Scrooged*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
LOEW'S V:— ***A Fish Called Wanda*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 25

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — salle 1: ***Douce Lorraine*** 19 h 15— ***La commissaire*** 21 h 15— salle 2: ***Portrait de groupe avec dame*** 19 h — ***Les yeux noirs*** 21 h— Salle 3: ***Club des cinéphiles: Sous les toits de Paris*** 19 h 30

PALACE I: (866-6991) — ***January Man*** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
PALACE II:— ***Deep Star Six*** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 15
PALACE III:— ***Buster*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PALACE IV:— ***Oliver and Company*** tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15
PALACE V:— ***Le maître de musique*** tous les jours 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30, jeu. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 9 h 30
PALACE VI:— ***Tequila Sunrise*** 1 h, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 25

PARADIS I: (354-3110)— ***Ma belle mère est une extraterrestre*** 7 h 15, 9 h 15
PARADIS II:— ***Les tisserands du pouvoir 2*** tous les soirs 7 h, 9 h 15
PARADIS III:— ***Cocoon 2*** sem. 7 h, 9 h 10

PARISIEN I: (866-3856)— ***Entre deux plages*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 40
PARISIEN II:— ***Trois places pour le 26*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PARISIEN III:— ***La comédie du travail*** 1 h, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 25
PARISIEN IV:— ***Drôle d'endroit pour une rencontre*** 12 h 50, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PARISIEN V:— ***Fantômes en fête*** 5 h, 7 h 10, 9 h 35— ***Oliver et compagnie*** 12 h 10, 1 h 50, 3 h 25

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — ***Mississipi Burning*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 40
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Things Change*** 1 h 45, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 20
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Dirty Rotten Scoundrels*** lun. au mer. 2 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 45, jeu. 2 h, 4 h 15, 9 h 45

PLACE DU CANADA: — ***Twins*** sem. 7 h, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Les aventuriers du timbre perdu*** sem. 7 h, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Ma belle-mère est une extraterrestre*** sem. 7 h 15, 9 h 30

SAINT-DENIS II: (849-4211) — ***Cocoon 2*** 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 25
SAINT-DENIS III:— ***Salaam Bombay*** 1 h 45, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— ***La publicité 88*** tous les soirs 7 h, 9 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — ***Entre deux plages*** tous les soirs 7 h, 9 h 35
VERSAILLES II:— ***Rainman*** tous les soirs 6 h 45, 9 h 45
VERSAILLES III:— ***Fantômes en fête*** tous les soirs 7 h 10, 9 h 30
VERSAILLES IV:— ***Tequila Sunrise*** tous les soirs 7 h 15, 9 h 40
VERSAILLES V:— ***Naked Gun*** tous les soirs 7 h 10, 9 h 10
VERSAILLES VI:— ***Appel à la justice*** tous les soirs 7 h, 9 h 20

YORK: (937-8978)— ***Accidental Tourist*** 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30.

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 20 h; au Salon de l'auto de Montréal Ltée (900, boul. René-Lévesque ouest), de 10 h à 20 h, et à Ville St-Laurent (3205, chemin Côte Vertu), de 14 h 30 à 20 h 30. 937-7761.

■

Présentation de diapositives sur les Îles de Mingan et l'Île d'Anticosti, ce soir à 19 h 30, à la Salle Provencher du Jardin botanique. Entrée libre. Rens. : 681-1303.

■

Le Centre éducatif intégration vous invite à des cours d'alimentation végétarienne, du 16 février au 23 mars, de 18 h à 21 h. 843-7356 entre 13 h 30 et 16 h 30.

■

Le Centre Info-Femmes vous offre une session intitulée : *Atelier d'expression de soi*, à l'église St-Bernard, les jeudis à 13 h du 26 janvier au 30 mars. Inscription au 8446 A Hochelaga, 355-4529.

■

Ce soir à 19 h 30, *Les grandes religions* et leur influence sur les structures politiques et sociales dans les pays du tiers-monde. « Les religions et la politique en Asie », avec la participation de M. Jooneed Khan, journaliste du quotidien *La Presse*. 270-5336.

■

Aujourd'hui de 15 h à 17 h, le Séminaire d'économie appliquée vous convie à une conférence intitulée : *Tax Earmarking and Subsidies to Private Provision of Public Goods*, donnée par M. Marc Bilodeau, à l'École des Hautes Études commerciales, salle 7041. 340-6456, bur. 7075.

■

Dès le 30 janvier prochain, le « Y » des femmes met sur pied une série de 10 rencontres portant sur la gestion des conflits interpersonnels. 866-9941.

■

Aquaphysique vous offre des cours de conditionnement physique aquatique au Centre-ville de Montréal, sur le Plateau Mont-Royal ainsi qu'à Montréal-Nord. Ces cours s'adressent autant aux nageurs qu'aux non-nageurs et plus particulièrement aux gens souffrant de maux de dos. Inscription : 525-6409.

■

Un programme de Mieux-Vivre du YMCA sur le contrôle du stress vous est offert le jeudi de 18 h à 20 h, du 16 février au 20 avril, à la Succursale Guy-Favreau (200, boul. René-Lévesque ouest). Rencontre d'information gratuite. Inscription : 845-4277.

■

Le YMCA International offre des cours variés de danse aérobique et de conditionnement physique tous les jours de la semaine, matin et soir. Inscription au 5550, av. du Parc, 277-3323.

■

Baignade libre les lundi, mercredi et vendredi de 20 h à 21 h 30, et le dimanche de 14 h à 16 h, au Collège Ahuntsic (9155 St-Hubert). 389-5921, poste 2930.

■

Si vous avez des questions sur la loi de l'assurance-chômage, le Comité-Chômage de l'Est de Montréal (1691 Pie IX, local S-15) vous invite les mardi, mercredi et jeudi de 10 h à midi et de 13 h à 16 h. 521-3283 ou 521-4563.

■

La session d'activités du Centre Immaculée-Conception (4265 Papineau) débute le 13 février prochain. 527-1256.

■

Revdec, organisme communautaire à but non lucratif, désire offrir aux jeunes de 12 à 15 ans, une alternative, une aide, une écoute. Nous avons besoin de personnes bénévoles ayant le goût de partager leurs connaissances, leurs habiletés et leur créativité. 259-0634 (Lise Duplain).

■

L'École de lutherie artistique du Noroit Inc. débutera sa session d'hiver le 6 février 89, avec des cours pour débutant sur la fabrication de guitares et dulcimers et en perfectionnement sur la restauration de piano droit. Inscription par écrit avant le 27 janvier au 226 Christophe-Colomb est, Québec G1K 3S7. 418-648-0419.

■

L'Association des amis d'ATD Quart-Monde, mouvement des droits de la personne fondé sur la connaissance des familles les plus pauvres, organise une session d'information les 21 et 22 janvier de 9 h à 18 h, au 420 St-Paul est. Rens. : 845-1231.

■

Inscription aux 60 ateliers du Service d'animation culturelle de l'U. de M., jusqu'au 20 janvier, de 9 h 30 à 20 h, au 2332, boul. Édouard-Montpetit, 2e étage, portes C-2524 ou C-2521. 343-6524.

■

Le Club Skiami de Longueuil Inc. organise une journée de ski alpin au Mont-Tremblant, le samedi 21 janvier. Départ du Colisée Jean-Béliveau à 6 h 30, retour vers 18 h 15. Réserv. : 646-8666, 468-4008, 677-6917.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h. à 02h.30— Jacques Labelle Quartet, du 18 au 22 janv.

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Michael Gauthier, guitariste de jazz, le 19 janv. à 21h.30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Jazz les mardis à 22h.

BAR LE MÉLOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— Jazz, dim. au mar. 21h., mer. au sam. 22h.

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Jazz jeu. au sam. à 22h.30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— Trois tables de blackjack en opération du jeu. au sam. de 21h. à la fermeture— Willie Ray, Soul Man, du 4 au 28 janv., mer. au sam. à 22h.

LE BIJOU: Complexe Pointe-Claire— Wesley Phillips, chanteur-trompettiste, du 4 au 21 janv.— Funkin Pie, du 25 au 28 janv., mer. au sam. à compter de 21h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Marie-Perle Quintin, aux soupers du mar. au jeu. à compter de 18h.— Tous les mardis, soirée dixie land, à 22h.— Soupers chantants avec Claire Garand, les 19-20-21 janv. à 19h.30— Pierrot Fournier chante Brel à 22h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin de la Reine-Marie, Montréal (735-1259)— Tous les jeudis, soirée dancing 40-80

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112)— « Aurélie, ma soeur » de Marie Laberge, du 11 janv. au 4 mars, mar. au sam. à 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— The Elger Jazz Quartet, les 21-22 janv. à 21h.30

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Jazz les ven. et sam. à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les mar. jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants les mar. jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403)— Ateliers d'art gratuits pour enfants, mar. jeu. ven. sam. dim. de 17h.30 à 20h.30

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit, 6e étage, Montréal (598-8398)— « Chopin sur les ondes » de Roger Vitrac et Val Gielgud, m. en s. Zsuzsa Korosi, du 10 au 22 janv. à 20h.

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal— Salle 1: Tangente Danse Actuelle présente « Le corps politique » festival de chorégraphes et de performances, du 11 au 29 janv.— Chorégraphies de Lois Brown, Carole Bergeron et Stéphane Vermette, du 18 au 20 janv. à 20h.30

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— « Le grand théâtre du monde » de Jean-Pierre Ronfard, production du Nouveau Théâtre Expérimental, à compter du 10 janv., mar. au sam. à 20h.30

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (848-9478)— Blazz Bar: Jim Zeller, en spectacle, les 19-20-21 janv.

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal— Le chanteur-pianiste John Gilbert à compter du 17 janv., mar. au ven. de 20h. à 01h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LA CROISETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h. à 20h.

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Disk Jockey, du mer. au sam.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal— Auditorium Maxwell-Cummings: Films sur Chagall, les jeudis 19-26 janv. « Hommage to Chagall » en anglais, à 13h.30

PALAIS DES CONGRÈS: Montréal— Expo-Habitat de l'Association provinciale des Constructeurs d'habitations du Québec, du 13 au 22 janv.

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845)— Le groupe Queba présente Salsa Night, le 19 janv. à 22h.

RESTAURANT BROADWAY: 426 rue Ste-Hélène, 2e étage, Vieux-Montréal (849-9376)— « Foolhouse live at Broadway » la troupe de théâtre Foolhouse, spectacle de musique et comédie, du 2 fév. au 5 mars

RESTAURANT LA BROCHETTERIE VIEUX ST-DENIS: 4501 St-Denis, Montréal (842-2696)— Reynald Précourt, pianiste-chanteur anime les soupers-dansants, du jeu. au dim. de 18h. à 24h.

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mar. au sam. de 20h. à 23h.30

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Jazz à 22h.

SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « Du sang sur le cou du chat » production Pigeons International, m. en s. Paula de Vasconcelos, du 10 janv. au 4 fév., mar. au sam. à 20h.30

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Lanbraeus Festival: hommage à Bengt Hambraeus et Alcides Lanza: avec Gems, Percussion Ensemble et Chamber Winds, 19-20-21 janv. à 20h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— Spectacle Bud du mois: Michel Lemieux dans son spectacle Mutations, le 19 janv. à 21h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal— L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h. à 18h., mar. au dim. 10h. à 18h.— pour renseignements: 252-8687 (fermé jusqu'au 17 fév.)

THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261)— Les Grands Explorateurs présentent Le Mexique entre Le Rio Grande et la Sierra Madre, avec Luc Giard, sem. du 16 au 22 janv. jeu. au sam. 19h., sem. du 23 au 28 janv. lun. au mer. 20h., jeu. 19h. et 21h.30, ven. 19h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211)— « La rupture des eaux » de Maryse Pelletier, m. en s. Daniel Simard, du 11 janv. au 4 fév., mar. au sam. 20h.30

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— « A Feast of Cauliflower » d'après une nouvelle de Witold Gombrowicz, production Le Pool Théâtre, du 18 au 21 janv. à 20h.30— « Little Shop of Horrors » comédie musicale de Howard Ashman, musique de Alan Menken, du 5 au 29 janv., mar. au sam. 20h., matinées les sam. et dim. à 14h., matinée mer. 25 janv. à 13h.

THÉÂTRE DE LA GALERIE: 6968 St-Denis, Montréal— « Le spectacle n'aura pas lieu » de Luc Charest, m. en s. Luc Charest, les 21-22 janv. à 20h.30

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Les feluettes » de Michel Marc Bouchard, m. en s. André Brassard, du 10 janv. au 4 fév., mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « Amours passibles d'amende » de George F. Walker, traduction Louison Danis, m. en s. Gilbert Lepage, du 20 janv. au 25 fév., les ven. et sam. à 20h.30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Normand le conquérant » d'Alan Ayckbourn, à compter du 7 janv., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h.

UNIVERSITÉ CONCORDIA: 7141 ouest Sherbrooke, Montréal— Salle RF-110: Ciné Jazz Concordia: Jazz On Film, le 19 janv. à 20h.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements.............. (514) 844-3361
Administration.............. (514) 844-3361
Rédaction.............. (514) 842-9628
Annonces classées.............. (514) 286-1200
Publicité.............. (514) 842-9645
numéro sans frais.............. *1-800-363-0305*

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.............. (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.............. (418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514.............. 1-800-361-6059
Indicatif 418.............. 1-800-463-4747
Indicatif 819.............. 1-800-361-5699
Indicatif 613.............. 1-800-361-5699

Ras le bol?

Vraiment ras le bol?

Dans LE DEVOIR chaque vendredi, un répertoire des meilleurs "oasis santé" de la province:

Surveillez notre section spéciale à partir du 3 février

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Les démons du midi
13.15 Au jour le jour
14.15 Cinéma « Silent Running » amér. 72 avec Bruce Dern, Cliff Potts et Jesse Vint
16.00 Félix et Ciboulette
16.30 Traboulidon
17.00 Les insolences d'une caméra
17.30 À première vue
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All my Children
14.00 Eastenders
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 The Facts of Life
16.30 What's New
17.00 Video Hits
17.30 Kate and Allie

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.12 Devine qui vient dîner?
13.30 Hôpital Général
14.00 Aimer
14.30 La croisière s'amuse
15.30 C'est déjà demain
16.00 Les mini-stars de Nathalie
16.30 De bonne humeur
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.00 The Mary Tyler Moore Show
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 Time of your life
16.30 Win, lose or draw
17.00 Family Ties
17.30 The Cosby show

15 TV5
15.00 L'Info-5
15.30 Alix et Dominique
16.30 Les carnets de l'aventure
17.00 Papier glacé
17.30 Bonjour, bon appétit
18.00 Récréation

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Le club des 100 watts
12.30 Rody et le petit cid
13.00 Les jeux de la vie
14.00 C'est la vie
15.00 Le marché aux images
15.30 L'indice plus
16.00 Les jeux de la vie
17.00 5 pour 1
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 La soeur volante
13.30 Jinny
14.00 La petite maison dans la prairie
15.00 Marguerite et compagnie
16.00 La fourchette d'or
16.30 Puzzle
17.00 100 limite
17.30 Le grand journal

La télévision du jeudi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		Bonjour docteur	Comment ça va ?	Lance et Compte III		Démocraties (documentaire)		Le Téléjournal/ Le Point/Météo/Sport		23h20 / À première vue	23h50/Cinéma : *L'âge de cristal* —Am. 76 Avec Michael York	
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	Inaugural Gala (spécial) Gala soulignant l'investiture du président George Bush. En direct.				Knots Landing		News	The Pat Sajak Show	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		USA Today	Jeopardy	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Dear John	L.A. Law		News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch (1 h.)		On the Road Again	Family Pictures	Star Trek				The National 22h 20: The Journal		News	Newhart	Movie: *Two Left Feet*
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Semi-détaché	La vie des gens riches...	Au fil des jours		Les héritiers du rêve		Ad Lib		Les Nouvelles TVA / Franc parler/météo/sport		Ciné: *Minnie et Moskowitz*
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse (1 h.)		Entertainment tonight	The Campbells	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Dear John	L.A. Law		News	Pulse	Cinema 12
15 TV5 (Télévisions Francophones)	Récréation	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de TF 1	L'Info - 5	Viva		Jeunes virtuoses	Profession : poète	Chocs		Histoires naturelles	Journal télévisé de TF 1	Radio-France internationale
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Autrement dit		L'indice plus	Retraite-action	Questions d'argent	Points de vue		5 pour 1	Autrement dit			
20 Musique Plus	Musique vidéo VJ: Claude Rajotte		Solidrok VJ: Paul Sarrasin		Musique vidéo VJ: Francis Bay		Rock en bulle: Aerosmith	Musique vidéo / VJ: Francis Bay					
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Knightwatch		All-Star Salute to the President (spectacle de variétés ...)		Heartbeat		News	Nightline	Phone Company
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Today's special	The Amateur Naturalist	Doctor Who	Hands Over Time	Realities	Speaking Out			The high-tech prescription	Realities	Question-Period Provincial	
25 Much Music	19 h : Videoclips			Muchwest	Pepsi Power Hour		Videoclips	Rockflash News (21h40)	Squeeze Spotlight	Rockflash Wrap - up			
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business	Hotline		Growing A Business	Mystery ! *Inspector Morse*		Lovejoy		Movie: *The Rare Book Murder* —Am. 38 Avec Melvyn Douglas et Florence Rice		
35 QUATRE SAISONS Montréal	Action réaction	Coup de foudre	24 / 24	Hockey / Ligue nationale : *Nordiques vs Devils*						Le grand journal	Sports plus	Cinéma: *L'étrange histoire du juge Cordier* —É.-U. 1962	

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, jeudi 19 janvier 1989

EN UN COUP D'OEIL

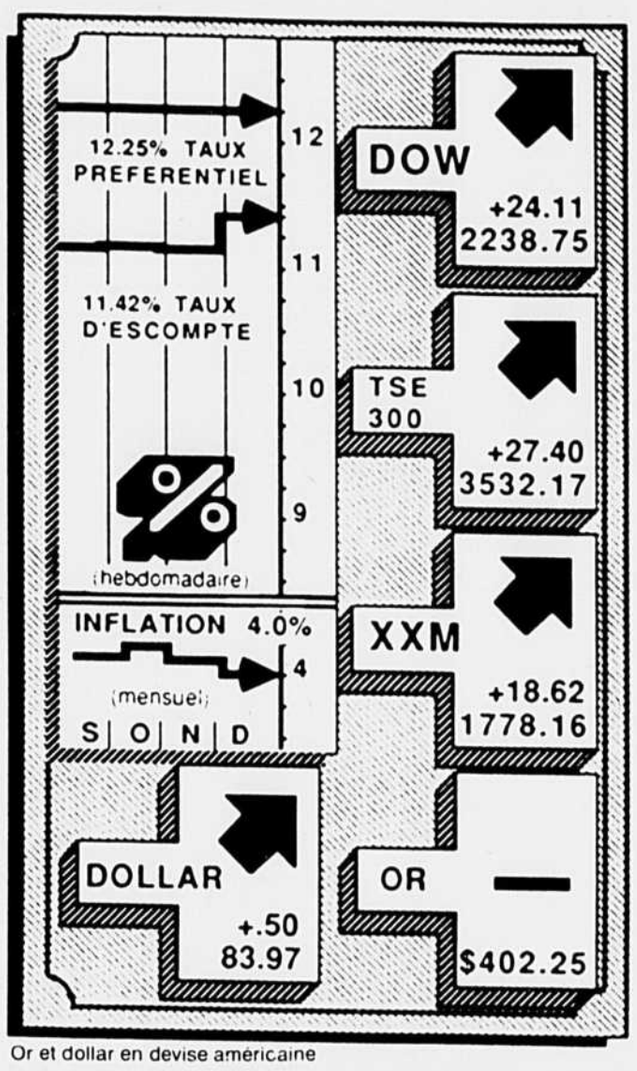

Or et dollar en devise américaine

MONDE DE LA FINANCE

Le bénéfice de Cogeco piétine

LA SOCIÉTÉ Cogeco annonce des revenus consolidés de $ 25.7 millions, au trimestre clos le 30 novembre 1988, le premier trimestre de l'exercice 1988-89. Un an plus tôt, les revenus étaient de $ 9.4 millions. Le bénéfice net consolidé a été de $ 1.2 million, contre $ 1.4 million pour la même période l'an dernier. Ces résultats incluent pour la première fois ceux des publications Dumont.

Imasco vend Peoples Drug Stores

LE HOLDING westmountais Imasco annonce que sa filiale américaine Peoples Drug Stores a signé une entente définitive pour la vente de sa division Reed Drug Stores à la compagnie Big B Inc, pour $ 60 millions CAN. La transaction, qui doit être approuvée par les organismes de réglementation, entrera en vigueur à la signature du contrat, qui devrait se faire d'ici 45 jours, précise Imasco dans un communiqué. Peoples exploite une chaîne de 830 pharmacies. Reed exploite 85 de ces établissements. Big B compte 208 établissements dans le sud-est des Etats-Unis.

Forex acquiert Placements Lanofor

LE CONSEIL d'administration du groupe Forex a approuvé, en principe, l'acquisition d'une participation de 75 % aux actions ordinaires en circulation de Placements Lanofor inc, une industrie forestière. Cette participation est actuellement détenue par l'entremise d'une société de gestion contrôlée par la famille Cossette, dont les membres détiennent également plus de 50 % des actions ordinaires du groupe Forex. L'acquisition se fera par voie d'échange, en contrepartie d'actions ordinaires de Forex. La parité d'échange sera établie sur la base d'une évaluation indépendante. La valeur de la participation acquise serait de l'ordre de $10 millions, note Forex.

Hausse du bénéfice de J.P. Morgan

J.P. MORGAN, cinquième groupe bancaire américain, a annoncé une hausse de plus de 15 % de son bénéfice net au quatrième trimestre 1988, qui a atteint $ 258.1 millions US ($ 1.38 par action) contre $ 224.1 millions ($ 1.21) lors de la même période en 1987. Le résultat du quatrième trimestre inclut un gain exceptionnel — $ 240 millions US — correspondant au paiement avec retard des intérêts du Brésil sur sa dette. Morgan a dégagé l'an dernier un bénéfice net de $ 1.002 milliard ($ 5.38 par action) contre $ 83.3 millions ($ 0.39) l'année précédente.

VIE DES ENTREPRISES

General Tire investit $ 159 millions

LA COMPAGNIE General Tire Canada va investir $159 millions dans l'agrandissement et la modernisation de son usine de pneumatiques de Barrie, ville située à 80 km au nord de Toronto. Cet agrandissement entraînera une augmentation de personnel, qui passera de 900 à 1,100 au début des années 90, informe le ministre ontarien de l'Industrie Monte Kwinter.La province contribuera $14 millions aux travaux d'agrandissement. Ce montant comprend un prêt de $11.5 millions -sans intérêt sur 10 ans- pour couvrir les frais de construction et $2.5 millions qui seront affectés aux programmes de formation de la main-d'oeuvre.

Westinghouse baigne dans l'huile

LE GROUPE américain Westinghouse Electric Corp a annoncé une hausse de plus de 13 % de son bénéfice net consolidé au quatrième trimestre 1988, qui a atteint $ 248 millions de dollars contre $ 219 millions lors de la même période de 1987. Le chiffre d'affaires trimestriel a progressé de près de 11 % pour s'élever à $ 3.65 milliards de dollars contre $ 3.29 milliards précédemment, a ajouté dans un communiqué ce groupe diversifié en matériel électrique, électronique, énergie, média et services financiers. Les résultats ont augmenté d'une façon comparable pour l'ensemble de l'an dernier: le bénéfice net a crû de 13.5 % à 822.8 millions de dollars contre $ 724.8 millions en 1987, pour un chiffre d'affaires en hausse de plus de 10 %à $ 12.5 milliards contre $ 11.33 milliards. Les résultats de 1988 incluent pour la première fois ceux de la filiale Westinghouse Financial Services, a précisé ce groupe. En excluant cette filiale, la marge bénéficiaire a néanmoins progressé pour atteindre 9.2 % contre 8.8 % en 1987, a-t-on ajouté de même source.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

Léger ralentissement prévu au Japon

LE PNB du Japon augmentera de 4 % pendant l'année budgétaire commençant le 1er avril grâce à une forte demande intérieure, mais la récente reprise des exportations devrait pratiquement annuler la correction de l'excédent commercial. Selon les prévisions de l'agence de planification économique, la croissance restera soutenue mais elle ralentira de 4.9 % à 4 %. L'excédent commercial devrait régresser de $ 5 milliards à $ 88 milliards. Les prix de détail augmenteront de 2 %, dont plus de la moitié à la suite de l'introduction d'une TVA de 3 %

L'URSS se rapproche de l'OPEP

L'URSS compte envoyer un observateur une réunion qui rassemblera Londres, fin janvier, des pays membres de l'OPEP et des pays NOPEP. La rencontre de Londres doit évoquer la coopération entre les pays de l'OPEP et les NOPEP de façon à stabiliser le marché pétrolier et maintenir les prix la hausse. L'URSS, le principal producteur mondial d'or noir, n'avait pas participé à la précédente réunion de ce type, en avril dernier.

Péladeau réorganise son empire

Mise sur pied d'un holding et création d'une filiale imprimerie

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

QUEBECOR entreprend une importante réorganisation de ses structures corporatives:

- un holding dirigé par Pierre Péladeau sera créé pour chapeauter l'ensemble des filiales de l'entreprise réparties en trois grands groupes;
- le secteur de l'imprimerie est regroupé dans une compagnie distincte qui pourrait éventuellement être cotée en Bourse;
- un nouveau président sera nommé d'ici deux à trois semaines à la tête du Groupe Quebecor dans lequel se retrouveront les publications et la distribution.

C'est ce qu'a annoncé hier le président et chef de la direction de l'entreprise, Pierre Péladeau, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires à Montréal. Il a expliqué que cette réorganisation corporative « donnera plus de flexibilité » au chapitre de la gestion ainsi que du financement. En fait, Quebecor imite en cela la structure corporative adoptée par plusieurs autres grandes sociétés, telle Power Corporation.

Concrètement, M. Péladeau a annoncé que le secteur des imprimeries, dont les ventes d'environ $ 700 millions par année contribuent pour à peu près 50 % du chiffre d'affaires, seront détachées du Groupe pour être rassemblées au sein d'une nouvelle entité corporative qui portera le nom de Imprimeries Quebecor. Cette nouvelle compagnie, a précisé M. Péladeau, deviendrait éventuellement une société ouverte par le biais d'une émission d'actions lorsque le marché boursier le permettra.

Les principaux dirigeants d'Imprimeries Quebecor sont déjà désignés: il s'agit de Jean Neveu, premier vice-président de Quebecor, qui agira comme président du conseil et chef de la direction. Le président et chef de l'exploitation sera Charles G. Cavell, ancien dirigeant de BCE PubliTech acquis cet automne par Quebecor.

Cette nouvelle entité, de même que Groupe Quebecor ainsi que Mircor (l'entreprise conjointe avec Robert Maxwell qui contrôle la papetière Donohue), seraient chapeautés par un holding, du nom de Quebecor, dont Pierre Péladeau sera le dirigeant.

Les activités d'imprimerie détachées, le Groupe Quebecor gèrera dorénavant les multiples publications de l'entreprise, dont la plus connue est le *Journal de Montréal*, ainsi que les activités d'édition et de distribution.

M. Péladeau a indiqué hier qu'un nouveau président serait nommé d'ici deux à trois semaines pour diriger le Groupe Quebecor. M. Péladeau a précisé que cette personne proviendra de l'extérieur de l'entreprise, écartant ainsi l'hypothèse que ce soit l'un de ses fils.

Cette réorganisation permettra aussi, convenait M. Péladeau, d'éviter que ne soit trop diluée la propriété de l'entreprise. On sait que lors de la transaction qui a fait passer BCE PubliTech entre les mains de Quebecor, la société-mère Entreprises Bell Canada avait obtenu en échange 21 % du capital-actions de Quebecor, diluant ainsi la propriété de la famille Péladeau.

Celle-ci détient actuellement 54 % des droits de vote de l'entreprise et environ 47 % du capital-actions. En restructurant la société, M. Péladeau pourra ainsi obtenir du financement pour ses projets d'expansion sans perdre le contrôle de sa compagnie.

Au niveau des acquisitions, M. Péladeau a signalé qu'il examinait plusieurs projets dans le nord-est des États-Unis et un en particulier dans le sud-est américain. Actuellement, le chiffre d'affaires de Quebecor aux Etats-Unis est d'environ $ 100 millions. L'objectif est de le doubler au cours de l'année.

Par ailleurs, M. Péladeau s'est félicité que son quotidien *Winnipeg Sun* ait franchi pour la première fois le seuil de la rentabilité en novembre dernier. Il en va cependant autrement du *Montreal Daily News* dans lequel un peu plus de $ 5 millions ont été investis cette année. M. Péladeau ne prévoit pas tirer des profits de ce nouveau quotidien avant cinq ans. Quant au *Super-Hebdo*, les résultats sont au-delà de ce qui était prévu mais la rentabilité n'est pas en vue avant trois ans.

À propos de Donohue, M. Péladeau a dit que la papetière « n'avait pas besoin de Normick-Perron », une entreprise de produits forestiers abitibienne dont le contrôle est à vendre. Donohue a acquis l'an dernier dans la même région le Groupe Gérard Saucier, ce qui lui assurait son approvisionnement en copeaux de bois. Toutefois, Donohue et Normick sont associés dans une machine à papier journal à Amos et le président de Donohue, Charles-Albert Poissant, avait déjà indiqué récemment qu'il s'intéressait à cette portion de Normick-Perron ainsi qu'aux scieries mais pas aux usines de panneaux gaufrés.

Quant aux résultats de la dernière année financière complète, qui se terminait le 31 septembre 1988, ils montrent que Quebecor a franchi le cap du milliard de dollars de chiffre d'affaires, avec un revenu approchant le $ 1.3 milliard. Le bénéfice net a été de $ 32.9 millions contre $ 23.2 millions l'année précédente. Par action non diluée, il s'agit d'un profit de $ 1.77 contre $ 1.26 l'année antérieure. Le rendement sur l'avoir moyen des actionnaires a été de 20.3 %.

M. Péladeau n'a pas voulu faire de prédictions pour cette année. Il escompte cependant que le chiffre d'affaires approchera de $ 2 milliards.

Pour les gens d'affaires de l'est, la relance passe par les autoroutes

Isabelle Paré

LES GENS d'affaires de l'est de Montréal réclament au ministre Côté de reporter la réfection de l'autoroute Métropolitaine pour s'attaquer dès la phase 1989-93 de son plan d'action au prolongement des autoroutes 25, Ville-Marie et à la réfection du boulevard Henri-Bourassa.

Tels sont les principales revendications du Regroupement des gens d'affaires de l'est et région qui présentera un mémoire la semaine prochaine devant la commission parlementaire sur plan le transport de la grande région métropolitaine.

Parlant au nom des sept Chambres de commerces de l'est de Montréal, le porte-parole du Regroupement, M. Michel Argento, a indiqué hier que les milieux d'affaires prendront parole pour s'assurer que leur région, depuis toujours l'« enfant pauvre » des grands dossiers du transport, reçoive sa juste part.

D'avis que l'est arrive au dernier rang des priorités du plan Côté, le Regroupement des gens d'affaires de l'est réclame le devancement du prolongement des autoroute 25, sur l'île de Montréal, et du boulevard Ville-Marie, dont la majeure partie des travaux ne doit être effectuée qu'entre 1993 et 1998. La réfection du boulevard Henri-Bourassa devrait quant à elle être entreprise dès l'an prochain, estiment-ils.

« Nous constatons qu'à peine $ 25 millions des $ 205 millions dépensés dans l'est le seront d'ici 1993, l'essentiel étant prévu pour 1993-1998. La proportion des dépenses affectées à l'ensemble des travaux routiers dans la première phase est de 52 %. Pourquoi l'est de Montréal doit-il se contenter d'un maigre 12 % pour cette période et être encore une fois relégué à plus tard dans l'ordre des priorités ? », a soulevé M. Argento.

Plus encore, les gens d'affaires de l'est soutiennent que ces prolongement, essentiels au transport des marchandises et à la relance des parcs industriels, doivent précéder les travaux de réfection de l'autoroute Métropolitaine pour assurer des voies d'évitement lorsque cette dernière sera fermée à la circulation.

Au plan du transport collectif, le Regroupement juge que l'est de l'île, avec une population de 400,000 habitants et une évolution démographique aussi rapide que les villes limitrophes, est victime d'une inéquité flagrante par rapport à l'ouest, choyée en matière de trains de banlieue malgré un population en décroissance.

On réclame que la ligne de métro 5, orientée vers Montréal-Nord plutôt que l'est, soit déplacée vers le sous-centre d'Anjou et que les projets de la ligne de métro 7, dans l'axe Pie-IX, et du train de surface vers Pointe-aux-Trembles, complètement évacués dans le plan Côté, soient réactivés.

« L'est demeure le 'no man's land' du transport collectif. Nos industriels se plaignent des difficultés de recrutement de main-d'oeuvre à cause de l'exigence quasi absolue d'avoir un véhicule. Le transport en commun est aussi nécessaire à notre développement que le transport autoroutier », a souligné M. Argento.

Présents à cette conférence de presse, le député de Lafontaine, M. Jean-Claude Gobé, et le député de Viger, M. Cosmo Maciocia, qui siégeront sur la commission sur le transport, ont indiqué que le report des travaux de l'autoroute Métropolitaine leur semblait « irréaliste ». Toutefois, ils jugent que les demandes du Regroupement sont justifiées en ce qui a trait au métro et n'excluent pas que le ministre Marc-Yvan Côté propose des modifications à son plan d'action à ce chapitre.

Le déficit commercial US fait un bond de 22%

Jean-Louis Santini
de l'agence France-Presse

WASHINGTON — Le déficit commercial américain a augmenté de 22 % en novembre, pour toucher $ 12.5 milliards US. son plus haut niveau mensuel depuis juin dernier. Cette aggravation confirme l'essoufflement du mouvement de correction des mois précédents.

La déterioration de la balance commerciale a été attribuée à une nette augmentation (4.1 %) des importations qui ont atteint $ 39.7 milliards US en novembre, ainsi qu'à une baisse de 2.1 % à $ 27.2 milliards des exportations, a précisé le département du Commerce.

Malgré ces résultats décevants, qui suivent un léger recul à $ 10.3 milliards US en octobre, le déficit commercial américain a diminué de 19.2 % pour tomber à $ 137.3 milliards US en rythme annuel sur les onze premiers mois de 1988 par rapport au déficit record de $ 170.3 milliard accusé en 1987.

L'annonce du déficit pour novembre, bien que plus élevé que généralement attendu, a eu peu d'effet sur le dollar qui a poursuivi son ascension malgré les interventions répétées et coordonnées de plusieurs banques centrales dont la Réserve Fédérale américaine.

Remontant à ses plus hauts niveaux depuis fin septembre dernier face à l'ensemble des grandes devises, le dollar se traitait à 128.68 yen en fin d'après-midi à New York contre 127.71 mardi soir et à 1.8735 mark allemand contre 1.8498.

Outre le fait que le marché soit maintenant obnubilé par le déficit gouvernemental et par le court terme, la forte appréciation du dollar est attribuée aux taux d'intérêt américains plus élevés qui rendent plus attrayants les investissements aux Etats-Unis.

À Wall SAtreet, la tendance s'est nettement orientée à la hausse, l'indice Dow Jones a frôlé en cours d'après midi le niveau de 2,246.74 où il s'établissait le vendredi précédant le lundi noir du 19 octobre 1987, mais a ensuite ralenti son élan pour clôturer à 2,238.75 en hausse de 24.11 points.

Toutefois, la forte augmentation des exportations de janvier à octobre (plus 28.3 %) avait été le principal moteur de l'économie américaine et la baisse accusée en novembre, qui a suivi une stagnation en octobre, commence à susciter des inquiétudes. « Cette aggravation réduit tout espoir de contrôler bientôt le déficit commercial », a estimé l'économiste Michael Evans, président d'une firme de prévisions de Washington.

Certains analystes évoquent même des risques de récession en 1989 et la montée du protectionnisme aux États-Unis. Pour éviter ces dangers, ils préconisent une nouvelle dépréciation du dollar pour relancer les exportations américaines et réduire les importations.

La Réserve Fédérale américaine écarte une telle solution qui aurait des effets inflationnistes sur une économie américaine qui tourne déjà à la limite de ses capacités. L'annonce hier d'un taux d'utilisation élevé des capacités de production industrielle en décembre, qui a atteint avec 84.2 % son plus haut niveau depuis novembre 1979, tend à confirmer les risques de surchauffe.

Par contre, d'autres conjoncturistes restent optimistes. M. John Hein, économiste du Conference Board, institut patronal d'études de New York, estime que « l'économie américaine est toujours vigoureuse » comme en témoigne l'augmentation d'un milliard de dollars en novembre des importations de biens d'équipement.

Il a également relevé la vigueur de la consommation avec la progression nette de $ 700 millions US des produits importés en novembre. M. Hein prévoit que la correctiom du déficit commercial se poursuivra dans les prochains mois mais à un rythme toutefois moins rapide qu'en 1987.

Cette opinion est également partagée par le gouvernement Reagan. Le porte parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a souligné que la correction du déficit se poursuivait malgré l'aggravation de novembre qu'il a qualifiée d'« aberration ». « Nous pensons que nous sommes dans la bonne direction », a-t-il déclaré.

De son côté, M. Robert Hatcher, chef cambiste de la banque Barclay à New York, a estimé que les investisseurs concentrent désormais leur attention sur le déficit budgétaire américain. « Tout le monde sait que le rythme de correction du déficit commercial va se ralentir dans les prochains mois », a noté ce cambiste.

Et la fermeté du dollar en dépit d'un mauvais chiffre du commerce extérieur en novembre ne s'explique pas seulement par la montée des taux d'intérêt, a-t-il dit. Elle est également la preuve, selon lui, de la confiance des marchés dans la volonté et la capacité de la futur administration Bush de s'attaquer sérieusement au déficit budgétaire.

L'IMPÉRIALE

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Une assemblée qui constituera l'assemblée générale annuelle et une assemblée générale extraordinaire de L'Impériale, compagnie d'assurance-vie se tiendra au 95 St. Clair Avenue West, Toronto, Ontario, le mercredi 1er mars 1989, à 11 h 30 (heure locale) aux fins suivantes :

1. Recevoir le rapport annuel des administrateurs, accompagné des états financiers consolidés, ainsi que le rapport des vérificateurs et le rapport d'évaluation actuarielle;
2. Élire des administrateurs;
3. Nommer les vérificateurs;
4. Considérer et, si elle est approuvée, confirmer l'abrogation et la nouvelle adoption des règlements 1, 17, 28 et 29 de la Compagnie;
5. Considérer et, si elle est approuvée, confirmer l'adoption des règlements 68, 69, et 70 de la Compagnie;
6. Traiter de toute autre affaire pouvant être dûment présentée lors de cette assemblée.

Toronto, Canada
Le 19 janvier 1989

E. HAROLD WYKES
Vice-président, secrétaire et directeur juridique

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes

AVIS est donné par les présentes que les dividendes sur les actions en circulation ci-dessous de cette Banque ont été déclarés payables pour le trimestre en cours à la Banque et à ses succursales à compter du 24 février 1989 aux actionnaires inscrits à la clôture des registres le 24 janvier 1989, comme suit :

1. Dividende nº 32 de $0.47 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série A, de $1.88 ;
2. Dividende nº 23 de $0.3625 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série B, de $1.45 ;
3. Dividende nº 19 de $1.9793 par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série C ;
4. Dividende nº 19 de $1.6975 U.S. par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série D ;
5. Dividende nº 406 de $0.55 par action sur les actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions des catégories susmentionnées, sauf celles indiquées à l'alinéa 4 ci-dessus, peuvent choisir de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions ordinaires de la Banque plutôt qu'en espèces, conformément aux dispositions du Régime de dividendes et d'achat d'actions établi par la Banque.

AVIS est également donné par les présentes que les dividendes nos 34, 35 et 36 sur les actions privilégiées de premier rang, série E, au taux flottant ajusté au cours, en circulation de cette Banque, ont été déclarés pour les mois de février, mars et avril 1989 et qu'ils seront payables les 10 mars, 12 avril et 12 mai 1989 respectivement aux actionnaires inscrits à la clôture des registres les 28 février, 31 mars et 28 avril 1989 respectivement, en conformité des dispositions sur les droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant à ces actions.

Par ordre du conseil d'administration
La vice-présidente et secrétaire,
Jane E. Lawson
Montréal, le 6 décembre 1988

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Cours à la hausse

MONTREAL (PC) — Les cours étaient en hausse, hier, à la Bourse de Montréal, sauf dans le secteur des hydrocarbures, et l'indice général a fini la journée avec un gain de 18.62 points à 1778.16.

En tout 6,225,644 actions ont changé de main contre 6,038,902 le jour précédent.

Les minières ont monté de 42.57 points à 1963.49 et les industrielles de 12.54 à 1570.50, tandis que les pétrolières cédaient 3.21 à 1579.98.

L'industrie Canadian Pacific, en hausse de ⅜ à $23⅛ s'est traitée à 281,641 exemplaires. La minière Teck B a monté de ¼ à $18½ et 127,175 actions ont circulé dans le marché.

Parmi d'autres valeurs qui ont retenu l'attention, Inco a gagné $1⅞ à $34, Alcan $1¼ à $41⅞, Power ¼ à $14, Banque impériale ⅛ à $24⅞, BNE ⅛ à $14⅞ et Banque nationale ⅛ à $12⅜.

Sur un total de 553 titres mis en jeu 209 étaient gagnants, 162 perdants et 182 inchangés.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
18,62	12,54	6,70	4,05
1778,16	1570,50	1661,50	2875,42

SERVICES PUBLICS	MINES ET MÉTAUX	INDICE RÉA R.C.M.P.	VARIATION DES TITRES
4,85	42,57	3,43	209
1461,90	1963,49	1255,94	182
			162

TORONTO

Marché à la hausse

TORONTO (PC) — Le marché était en hausse, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé TSE-300 a fini la journée avec un gain de 27.40 à 3532.17.

Le volume des échanges a grossi à 27.30 millions d'actions contre 22.43 millions mardi.

Dans les industrielles, Canadian Pacific a gagné ⅜ à $23⅛ (plus de 1.14 million d'actions échangées); Falconbridge 1 à $29⅛; Inco 1¾ à $34; Alcan 1⅜ à $41⅞, et Rogers Communications B 3¼ à $74¾. Amca International a perdu cinq cents à $3.90 (plus de 1.04 million), et Grandma Lee's cinq cents à 30 cents.

Dans les mines, Placer Dome a gagné ⅛ à $15⅞; Northgate Exploration ⅛ à $6⅞, et Teck Corp. B ⅜ à $18⅝. Echo Bay a cédé ¼ à $17⅜, et Corona A ¼ à $7⅞.

Dans les pétroles, Ocelot Industries B gagne ⅝ à $11¼; Renaissance ⅛ à $14½, et Bow Valley Industries ⅛ à $13⅞. Mark Resources abandonne ¼ à $9.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
27,40	18,67	35,39	5,39
3532,17	2055,66	4490,64	8033,60

HAUTE TECHNOLOGIE	AURIFÈRES	PÉTROLE ET GAZ	VARIATION DES TITRES
8,37	3,89	3,85	413
691,61	5569,09	3903,56	406
			311

NEW YORK

Tendance nette à la hausse

WALL STREET (AFP) — La tendance s'est nettement orientée à la hausse à la mi-séance d'hier à Wall Street, après avoir évolué avec de larges écarts dans les deux sens, sur un marché très actif.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a frôlé en cours d'après-midi le niveau de 2,246.74 où il s'établissait le vendredi précédant le lundi noir du 19 octobre 1987, mais a ensuite ralenti son élan pour clôturer à 2,238.75 en hausse de 24.11 points.

Quelque 188 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a largement dépassé celui des baisses: 1,038 contre 463; 460 titres ont été inchangés.

L'annonce, que le déficit commercial américain s'était élargi à 12.51 milliards de dollars en novembre contre un chiffre révisé à 10.26 milliards pour octobre et des prévisions de 11 milliards, n'a causé qu'un petit malaise à Wall Street.

Une nouvelle envolée du dollar, malgré les interventions concertées de banques centrales menées par la Réserve fédérale américaine, a déclenché une détente des taux d'intérêt sur le marché du crédit --les bons du Trésor à 30 ans tombant à 8.83 pc contre 8.89 pc la veille-- ce qui a relancé les achats des investisseurs institutionnels, selon les analystes.

CBS a gagné 3⅝ à 178; Du Pont 3 à 93¾ et UAL 2 à 115⅞.

Goodyear a perdu 1 à 50; Sony ⅝ à 57¾ et Citicorp ½ à 26.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
24,11	1,78	17,51	1,78
2238,75	856,55	1021,89	190,73

S ET P 500	S ET P 400	NYSE	VARIATION DES TITRES
2,98	3,58	1,53	1034
286,53	331,56	161,01	469
			475

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.4996	Hong Kong	Dollar	0.1535
Afrique franco	Franc CFA	0.003776	Inde	Roupie	0.0796
Allemagne-Ouest	Mark	0.6435	Israël	Sheqels	0.6648
Antilles Angl.	Dollar	0.4443	Italie	Lire	0.000880
Australie	Dollar	1.0326	Jamaïque	Dollar	0.2218
Autriche	Schilling	0.09168	Japon	Yen	0.009373
Bahamas	Dollar	1.1972	Liban	Livre	0.00225
Belgique	Franc	0.03076	Mexique	Peso	0.000525
Danemark	Couronne	0.1662	Norvège	Couronne	0.1777
Espagne	Peseta	0.010300	Nouv.-Zélande	Dollar	0.7500
États-Unis	Dollar	1.1972	Portugal	Escudo	0.007865
Finlande	Mark	0.2794	Royaume-Uni	Sterling	2.1107
France	Franc	0.1888	Suède	Couronne	0.1895
Grèce	Drachme	0.007790	Suisse	Franc	0.7572
Hollande	Florin	0.5702	Vénézuela	Bolivar	0.03127

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
0,50			
83,97	402,25	7,055	478,00
		0,019	3,00

MONTRÉAL

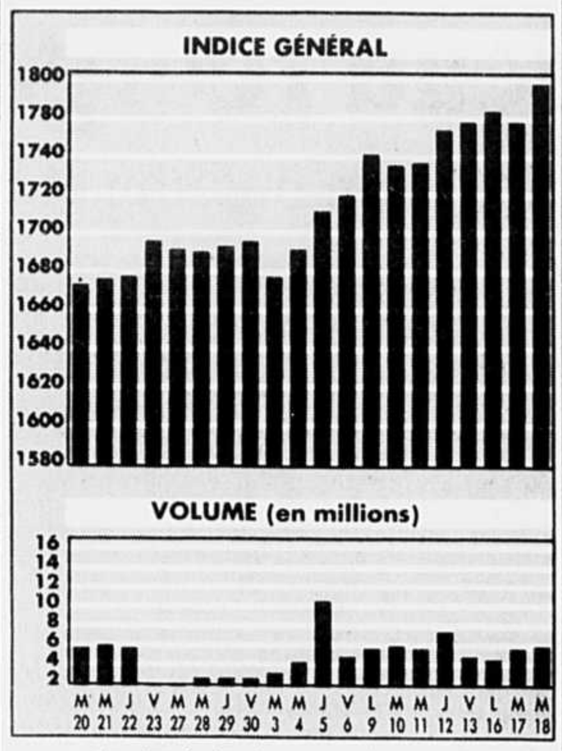

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACDS	5300	51	50	50	— 8
ACSI—Bio	3000	25	25	25	
ADS	z400	80	80	80	+ 2
AMCA Int	38403	395	395	395	
AMCA9.25	100	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
AMCA9.5	200	$22⅝	22⅝	22⅝	+ ⅝
AME Ltd	5500	145	145	145	+ 16
Abti Prce	z2	$19⅞	19⅞	19⅞	
Abitibi.Wt	10000	82	82	82	— 2
Actidev	1500	115	115	115	+ 4
Agnico E	3900	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
fAgromx	19215	62	60	62	+ 2
Air Canda	19215	$7¾	7½	7⅝	— ⅛
Akers	1000	23	23	23	
Alta.energ	53241	$17⅜	17⅛	17¼	— ⅛
Alt.E.7.75	1600	$26⅜	26¼	26⅜	— ⅛
Alta N Gs	4200	$16	16	16	
Alcan Alu	142451	$41⅞	40¼	41⅞	+ 1¼
Algo Sr.1	2544	245	230	230	
Algo.A	487	415	415	415	
Alim.CT	1100	240	235	240	
Am.Barric	13940	$21¼	20⅞	21	— ¼
A.Barr.wt	1200	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Amisco	500	165	165	165	— 5
Amisk.A	1000	12	12	12	— 4
Arden	4000	60	60	60	+ 10
Artopex	300	485	485	485	
Asbestos	100	$10¾	10¾	10¾	— ¼
fAstral A	564	$10	10	10	
fAtco I	9000	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ½
Atco II	500	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
fAtlant.A	2875	130	125	130	+ 5
Auberges	21500	405	400	405	
Avcorp	2700	226	225	226	+ 1
B Corp.A	5300	$30⅛	30⅛	30⅛	+ ⅛
BC Tel	2650	$28⅝	28¼	28¼	
BCE Inc.	93249	$37½	37⅛	37⅜	+ ⅛
BCE Mbi	2975	$24¼	23	24¼	+ 1¼
BCED	13100	345	335	335	— 5
BCED.Wt	1000	64	64	64	— 1
BCED Sr1	100	$24½	24½	24½	— ¼
BP Can	1900	$18⅞	18¾	18⅞	
Bq.Laur	3450	$12⅛	11⅞	11⅞	— ⅛
Baue Nat	118223	$12⅝	12⅛	12⅜	+ ⅛
Bq.Nat.sr8	100	$20⅞	20⅞	20⅞	— ⅛
Bq Royale	100967	$38	37⅝	38	— ⅛
BaRy 1.45	500	$17⅛	17	17	— ¼
BaRy 1.88	500	$22¾	22¾	22¾	— ½
Bq. T—D	82708	$36	35½	36	+ ¼
Bq.C.Imp	130632	$24⅞	24⅝	24⅞	+ ⅛
Baue Mtl	63754	$29	28¾	29	
BMO $2.50	150	$25¾	25¾	25¾	
BMO Sr3	600	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
Bq.N.Ecos	124450	$14⅞	14½	14⅞	+ ⅛
B NE sr1	600	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
Bastien	3000	77	75	75	
Beaugrte	2000	100	100	100	— 5
Bell.p.1.94	1000	$25	25	25	+ ¼
Bell.p.7.5	900	$24	24	24	
Belmoral	11400	194	188	190	+ 4
Bestar	900	105	105	105	
Biochem	14700	$6⅛	5¾	6⅛	+ ¼
Bionaire	500	175	175	175	— 5
Bocenor	300	225	225	225	
BF Royal	1375	133	130	130	
Bomb A	2652	$12¾	12½	12½	— ¼
fBomb B	60530	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
Bomb.Sr1	650	$22¾	22¾	22¾	
Bomb.w.B	100	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
Bow Val	30811	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
fB.Brick.A	100	$7	7	7	— ⅛
Brascan A	24286	$28¾	28½	28½	— ⅜
Bruncor	8400	$17⅜	17¼	17¼	
Brunswick	2200	$12¾	12⅝	12¾	+ ⅜

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	19195	$10⅞	10¾	10⅞	+ ¼
CB Pak	3400	$18	17⅞	18	
fCCL.In.B	500	$11¼	11¼	11¼	— ¼
fCFCF.Inc	640	$20¾	20¾	20¾	— ¼
CFS	200	130	130	130	+ 5
CFS.W	z100	5	5	5	— 3
CGC Inc.	2500	$10⅝	10⅝	10⅝	
fCGI Gr.A	2100	170	165	170	
CIIT Inc	1000	$13	13	13	
CIIT Sp	724	$39⅞	39⅞	39⅞	
Cabano	7900	122	112	122	+ 7
Cambior	15735	$12¼	11⅞	12	— ⅛
Cambio.w	26900	230	211	212	— 13
Cambridg	3760	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅜
Comb.PrA	13600	$32½	32⅛	32⅜	+ ⅜
Camp Res	2170	110	106	110	
Cmpbel.Sp	500	$19¾	19¾	19¾	
Camp.sr.C	1000	$20¼	20	20¼	+ ¼
Campeau	2000	$16	16	16	+ ⅛
Cda Pack	500	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
fC Tire A	37623	$18⅞	18¼	18¼	
fC Utilit.A	4300	$20	19¾	19¾	— ⅛
C Utilit B	800	$19¾	19¾	19¾	
CP Ltee	281641	$23¼	22¾	23⅛	+ ⅜
fCmnac.A	6017	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Constar	24035	245	240	245	+ 5
fCantrexA	6515	370	360	360	
Cara Oper	100	$17	17	17	+ ¾
Carena	1000	$35¼	35¼	35¼	
Cascades	15380	$6⅝	6⅛	6⅝	— ⅛
Celanese	5000	$35¼	35¼	35¼	— ¼
C.Capital	2000	$10⅞	10⅞	10⅞	
fC.Cap A	2400	$8	8	8	— ⅛
Champlai	500	100	100	100	
Charon	4100	265	250	265	+ 20
fChateau	2000	180	180	180	+ 5
Chrysler	200	$33	33	33	+ ¼
fCimStL.a	8300	$15⅝	14¾	15¼	+ ⅝
Circo Crft	19400	495	485	490	+ 5
fCogeco	2665	$6⅝	6⅝	6⅝	
Cominco	38864	$26⅞	25⅞	26¾	+ ½
Comptime	2300	35	34	34	— 1
Comterm	20050	44	40	44	+ 2
Connaught	6473	$28¾	28	28¾	+ ¾
CBath. A	31542	$15⅞	15½	15¾	+ ¼
C Bath B	1020	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅜
Consoltex	z80	$17¾	17¾	17¾	
Cons Gas	1200	$25¼	25	25¼	+ ¼
C gas13.50	300	$26½	26½	26½	— ⅛
fCPCI.A	1000	85	85	85	
fCorby B	2400	$19	19	19	— ¼
Cor.Mark	700	470	470	470	
fCorona A	70237	$8⅛	8	8	— ¼
Corona B	14500	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Coron.srA	z108	$9⅛	9	9	— ¼
Coron.92w	2000	220	215	215	— 10
Coron.90w	26741	140	135	135	— 5
Cott	1000	300	300	300	
Cover	1000	240	240	240	
Cover.w	z125	35	35	35	
fCIDesj.A	1000	350	340	340	+ 10
fCrownx.A	53900	$6	6	6	
Crwn.wt.b	1600	$13¼	13⅛	13⅛	
Crwn.Pr.1	1100	$20⅝	20¼	20⅝	+ ⅞
fDMR.grA	8400	285	280	280	
Denison.A	500	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ¼
fDenisn.B	10328	$5⅝	5¼	5⅝	+ ⅜
Denis 9.50	900	$19¼	18¾	19¼	+ ⅜
Denis 9.75	200	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅛
Dera.Lg	2000	40	40	40	+ 3
fDevtek	850	$11⅝	11½	11⅝	
Diabrasiv	500	100	100	100	— 5
Dionne	2730	265	250	265	+ 15
Dofasco	13315	$27¾	27½	27¾	+ ⅛
Dofasc2.60	700	$34¾	34¾	34¾	— ⅛
Domco.Ite	2500	$5⅝	5¼	5⅝	+ ⅛
Domicil	500	35	35	35	— 4
Domtex	8243	$14⅝	14⅛	14⅛	— ½
Domtar	109770	$16½	15½	16⅛	+ ½
Domtr.sB	400	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Donohue	100	$14⅝	14⅝	14⅝	— ⅛
Dorel	4800	260	255	255	— 5
DuPont A	2180	$26½	26⅛	26½	+ ¼

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle	1000	315	315	315	+ 5
East Bak	200	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Echo Bay	55000	$17⅝	17⅛	17⅜	— ¼
EnerplusB	1200	$8⅜	8⅜	8⅜	
EnerplusC	500	$9½	9½	9½	— ⅛
EqDenis.A	500	189	189	189	+ 7
fEqDen.B	200	180	180	180	
Espadon	4300	61	60	60	— 1
Etac Sale	1000	$11½	11⅜	11½	+ ¾
Expand.a	500	155	155	155	
Expnd.Wa	z400	3	3	3	— 1
FCA Inter	5300	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
FPI Ltd	1395	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅛
Falcon.W	38000	$6¼	5½	6¼	+ ½
Falcnbrdg	7500	$29⅛	28¼	29⅛	+ ¾
Fi.Desj.s1	200	$21¼	21¼	21¼	+ ⅛
fFi.Desj.A	1226	340	330	330	— 10
Finan E.C	5576	157	155	157	+ 1
Finning	2366	$24	23¾	24	+ ⅛
FCtyTco	300	$5½	5½	5½	— ¼
Flet.Can.a	1322	$18	17⅞	17⅞	— ¼
Flet.Inv2b	500	$20⅝	20⅝	20⅝	
Flet.Inv	1700	$21⅜	21⅛	21⅜	+ ¼
Fletcher	1500	350	350	350	
F.Europ.w	11800	11	11	11	+ 1
fFdCr.Que	10520	430	415	430	+ 15
ForesbecA	10900	125	121	121	— 4
Forex	9800	162	150	160	
Fortis Inc	1000	$20	20	20	— ⅛
fFourSeas	500	$26½	26½	26½	+ ½
Frew fm	700	190	190	190	— 10

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GTC.tra.B	4118	465	455	460	+ 5
GW Util	602	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅛
Galactic	1200	450	440	440	— 20
fGaz SrD	300	$21¾	21¾	21¾	
fGeofrioB	1700	240	235	235	— 5
fGldcrp.A	1100	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Goodfellw	16500	350	335	335	— 10
Govette.w	1000	10	10	10	
GL Group	200	$18	18	18	
G.W.lifeco	100	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
GrFores.w	2000	6	6	6	— 4
Grilli	2050	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Gr.L.1.875	1025	$22⅛	22	22	+ ¼
Gr.Lblw.b	10125	$6½	6⅛	6¼	— ¼
G.Plas.Md	300	172	172	172	— 3
Guardcor	500	$7⅝	7⅝	7⅝	— ⅛
Gdcor.wt	600	160	160	160	— 30
Guard.p.A	400	$7	7	7	— ¼
Guard.p.B	1300	$7	6¾	6¾	— ½
GuilvA	15100	$5½	5	5¼	+ ¼
Gulf Res	2088	$16	15⅞	16	
Hartco	3236	475	470	470	
Hawker	200	$24½	24	24½	+ ¾
Hees.Int	18445	$28	27⅞	27⅞	+ ⅛
Hees 91wt	61500	$7⅝	7	7⅝	+ ⅝
Hemlo	16700	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Henlys.Gr	800	$9½	9½	9½	+ ½
Heroux	314660	$8½	8¼	8¼	— ⅛
Honco	700	42	42	42	+ 2
Horsham	5300	$7⅜	7⅜	7⅜	
Hubbard	4700	200	195	200	+ 5
H Bay Co	289	$25¾	25¾	25¾	
Hypocrat	10750	54	54	54	— 2

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IPL Inc	1150	415	415	415	
fGrldeal.a	22000	$7⅝	7¼	7⅝	— ⅛
Ideal Mtl	6265	285	280	285	+ 5
Imasco.ltd	30676	$30¼	30	30¼	+ ⅛
Imp Oil A	29204	$54½	54	54⅛	— ⅛
Impertex	500	24	24	24	
Inco Ltd	270882	$34⅛	32⅞	34	+ 1⅞
IFX 2000	3300	265	260	262	+ 1
Inlnd NG	1000	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
Innotech	5100	350	340	340	— 5
Intercan	11900	450	435	450	+ 15
Interhome	100	$44½	44½	44½	+ ¼
IBM	213	$148	148	148	
Int Epitek	z40	105	105	105	— 5
Inv Grp	500	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅜
Island Tel	400	$16½	16½	16½	
fIvaco A	1250	$11¼	11	11	— ¼
Ivaco.sr1	1800	$18⅛	18	18⅛	+ ⅛
Ivaco.sr3	300	$20¾	20¾	20¾	
Ivaco.sr4	200	$32	32	32	+ ¼
Jannock	13800	$20¾	19⅞	20⅜	+ ¾
Jnock.1.20	z255	$13⅛	13⅛	13⅛	
fJean.Ct.A	12675	$9⅜	9¼	9¼	
fJrny End	400	$9	9	9	+ ¼

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaufel.A	1700	$11	11	11	
Kaufel.B	15845	$10½	10⅛	10¼	+ ⅛
fKaufl.wB	22690	103	101	103	+ 2
KnowHse	1000	150	150	150	
fLGS Inc.	10625	137	137	137	
LSI Log	4600	199	195	195	
fLaVrdy a	150	170	170	170	— 16
Labatt	24828	$22⅛	21¾	22¼	+ ¾
Lac Min	126319	$12⅜	12⅛	12½	
Ladubr.A	3040	57	57	57	
LfrgCan.p	673	$20⅞	20½	20½	
LafargeCo	339	$20⅞	20½	20½	— ⅛
Laidlaw A	750	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅜
fLaidlw B	72450	$18⅞	18⅜	18⅞	+ ½
LamSo.inc	4500	80	76	76	— 5
Lanpar T.	2000	100	100	100	— 10
LapVer	700	270	270	270	+ 3
fLasond.a	400	270	270	270	— 10
fLasnd.Wt	z200	3	3	3	
Lavalnind	900	300	300	300	— 5
Lvitec	2700	82	80	82	+ 7
Leroux	1600	185	185	185	
LBL.inc	400	125	125	125	
LBL.inc.w	z200	1	1	1	
Loewen	500	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Log.G.Inf	6700	205	200	200	— 5
Logis.Clb	600	$7⅞	7⅝	7⅝	
Lonvest	850	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Louvem	2000	75	75	75	+ 10
Louv.Wt3	z600	0½	0½	0½	— ½
Lou.gldwt	200	275	275	275	+ 10
Louvm.pr	2500	120	100	120	+ 20

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M Corp	1700	$11¾	11⅝	11¾	
MRRM	100	$54½	54½	54½	+ 1½
MaBaie	3000	170	160	165	— 19
Maax	1000	90	90	90	
McM Bidl	82536	$19⅛	19	19	— ⅛
Mclean X	6400	$13⅞	13¾	13¾	
fMclean Y	500	$11⅞	11⅞	11⅞	
Macyro	5000	110	105	106	+ 1
M.Cap.Sra	1000	$24⅝	24⅝	24⅝	+ ⅛
Marconi C	1300	$17⅛	16⅞	17⅛	+ ⅜
Marit El	583	$13	13	13	
fMarit Tel	550	$15¾	15¾	15¾	
fMarStelA	900	$5¾	5¾	5¾	+ ⅜
MarStelB	818	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Matco	3600	129	124	125	
Mavtech	13300	285	270	270	— 5
McNeil M	1850	225	220	225	+ 5
Memotec	15679	$10½	10⅜	10⅜	— ¼
fMetroR.A	12854	$5⅛	490	5	+ ⅛
Mtp Mtl	1378	205	205	205	
Minnova	22100	$22¼	22⅛	22¼	— ⅛
Mitel.Corp	850	310	305	305	— 5
Mitel 2.00	1000	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ¼
Monenco	500	300	300	300	
MTrustco	5459	$16½	16⅜	16⅜	
Moore	32900	$32⅛	31¾	32⅛	+ ¼
Morgan F	804	125	125	125	+ 5
Morg.$1.75	200	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Mbnc.cap	2400	$10⅝	10½	10⅝	
Multv.p.A	800	20	20	20	+ 5
Muscocho	5875	395	390	390	
Mux Lab	5250	90	90	90	+ 1
Nautilus	18100	100	85	100	
Neti.Tech	20000	5	5	5	+ 2
NewTel	200	$16¾	16¾	16¾	
Noramco	3500	93	90	90	— 2
Nor.Forst	53900	$15⅛	14¾	15	+ ⅛
Noranda	52278	$26⅞	25⅝	26⅛	+ ⅛
Noran.srB	200	$33½	33½	33½	— ⅛
Noran.7.75	1150	$31	30⅞	31	+ ⅛
NorcenMv	1500	$20¾	20⅝	20⅝	— ⅛
fNorcenSb	888	$18⅝	18⅝	18⅝	— ⅛
fNormckA	56326	$6	5⅞	5⅞	
NormickB	304	$5¾	5¾	5¾	
Nor.can.O	1309	$20⅞	20⅞	20⅞	— ⅛
NC oil.sr7	900	$22½	22⅜	22½	+ ⅛
Nor Tel	37471	$19¾	19⅝	19⅝	+ ⅛
Northgate	7210	$6¾	6⅝	6¾	
Nova Albt	74419	$12½	12⅜	12½	+ ¼
Noverco	36472	$11⅛	10⅞	11	

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OE INC	700	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
fOakwdA	z62	55	55	55	— 10
Oak Pr A	700	290	285	290	+ 20
fOcelot B	500	$11⅛	11⅛	11⅛	+ 1⅛
Ogivar	13500	109	102	103	— 4
Olca.A	7490	345	330	330	— 15
fOnexCorp	4000	$12⅞	12½	12⅞	+ ⅜
fOsha A	300	$24½	24½	24½	+ ½
Pancdn.Pt	1600	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
Pantoram	1800	135	135	135	
P.Martin	7418	186	176	186	— 1
Peerless	6525	$7½	7¼	7¼	
Perkins.P	2750	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Pla.Dome	109591	$15⅞	15¾	15¾	
Plastibec	3350	115	111	115	+ 2
fPowr Cr	194210	$14	13¾	14	+ ¼
Power.Fin	21450	$16¼	15⅞	16¼	+ ½
Premier.a	915	450	450	450	
Pr.Choix.a	3400	$7¾	7½	7¾	
Pnnor Gr	500	$36	36	36	— 1
Promatek	1100	83	83	83	
Provigo	9740	$11	10¾	10⅞	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Tel	4737	$13¾	13⅝	13¾	+ ⅛
QuebecoA	16635	$20¼	20⅛	20¼	
fQuebecoB	49103	$16⅞	16⅝	16⅝	+ ⅛
Queenston	2700	171	170	170	— 1
RPM Tec	500	81	81	81	+ 1
Ry.nt.Fin	1500	$12½	12¼	12½	— ½
fRadio.A	950	$6⅛	6⅛	6⅛	
Redpath	3000	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅛
Reed CII	1000	$28½	28	28½	
fRepap	3200	$12¼	12⅛	12⅛	+ ⅛
Rio.Algom	150	$26	26	26	
Ro—na.p.1	500	$9⅝	9⅝	9⅝	
Roctest	1900	130	130	130	
fRogerC.B	2820	$75½	72¼	75	+ 4
fRollnd A	1000	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Roth6.625	500	$14⅝	14⅝	14⅝	— ⅛
Royal.Lpg	200	$9	9	9	— ⅛
fRyTrco.A	6687	$16¾	16½	16¾	+ ⅛
fRyTrco.B	180	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
RyTrc sr5	z50	$21⅛	21⅛	21⅛	
RTrst G.fl	1650	$22½	22	22½	+ ⅜
RyTrc2.68	100	$21⅛	21⅛	21⅛	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Syst	200	$10	10	10	— ⅛
fSNC	15450	480	435	475	+ 40
SR.telcom	100	335	335	335	— 5
fSt.Sauv.a	6000	190	185	185	— 5
San Fran	1550	240	240	240	
Sani Mo.a	500	105	105	105	
Sanivan	500	225	225	225	— 5
SasOil.7.25	4200	$10	9⅞	10	+ ⅛
Saskoil	1750	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Saturn.D	2200	95	95	95	
Sceptre	10300	370	365	370	+ 10
fScott Hos	1100	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Seagram	17300	$78½	77	78½	+ 1¼
Sears Can	1200	$13¼	13⅛	13⅛	— ¼
Sensormat	400	290	290	290	— 10
Shaspar	300	110	110	110	— 10
Shell Can	5121	$44½	44½	44½	+ ¼
Shermag	1300	189	180	180	
Shirmax	3200	155	150	155	
Sico	3566	$10⅞	10¾	10¾	
S—Beaud.	4750	385	380	380	— 5
S.Lemaire	600	75	75	75	— 10
fSocanavA	14500	495	465	485	+ 15
SocanavW	14075	80	67	80	+ 13
Sodisco	18200	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Soficorp	4600	30	29	30	+ 1
Southam	1100	$31	30⅞	30⅞	+ ⅛
fSpar Aer	350	$16⅞	16⅞	16⅞	
Sportcn.A	250	200	200	200	
fSportcn.B	1000	142	140	140	— 5
fSteinb A	10150	$33¼	33¼	33¼	— ⅛
Stelco A	31909	$23½	23⅛	23½	+ ½
SumnerSp	1600	220	220	220	
Synergs.A	2700	$5⅝	5½	5⅝	
SynergisW	500	12	12	12	+ 5
Systerm	2200	55	55	55	
TCG Gr.	3920	283	275	283	— 2
TCC Bev	18000	$7⅞	7¾	7⅞	
Taurus.A	z400	90	90	90	— 5
fTecSyn	300	330	330	330	+ 5
fTeck B	127175	$18½	18⅛	18½	+ ¼
Tecrad	1400	195	190	195	+ 15
Tee.com	14500	90	85	90	+ 5
fTelebc.s.4	650	$23½	23½	23½	
fTmedia.A	2100	$7	7	7	
Tembec.A	4470	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Texaco	15925	$39⅜	39	39¼	— ⅛
Thomsn A	4950	$27¾	27⅝	27¾	
Talgeco	300	171	171	171	
fTorstr B	9800	$32	32	32	— ¼
Total Pete	925	$26⅞	26⅞	26⅞	
Tot.pet2.88	700	$43¾	43⅝	43¾	+ ½
Totec	2220	190	190	190	
Trs mount	1000	$14	14	14	+ ¼
TrAlta7.08	200	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
TrAlta 8.4	400	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
TrnsAlta.9	100	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
TrAlta	1050	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ⅛
TrCan Pl	85468	$15	14¾	15	+ ⅛
TrCan 2.8	100	$31¾	31¾	31¾	— ¼
TrCan Srl	200	$49½	49½	49½	+ ⅞
Transat	8900	185	170	185	+ 11
Tran.finan	200	$7	6⅞	7	
fTransit	3100	230	220	220	+ 5
Tridel Ent	61220	$16⅜	16⅛	16⅜	— ⅛
Trilon.w.c	200	$9	9	9	— ⅛
Trilon Fin	3200	$18⅝	18⅝	18⅝	
Trimac	1700	355	355	355	
Triton	z200	42	42	42	— 3
fTrizec A	1100	$33½	33¼	33½	+ ½
Trizec B	1300	$34	33⅞	33⅞	— ⅛
Trizec.sr6	400	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
Trco Desj	5700	325	300	310	— 5
Trust Gen	1400	$6⅛	6⅛	6⅛	
fTurbo Rs	z131	57	57	57	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP.In.A	255	$14	14	14	
US.Stl.cdn	600	$25	25	25	
Ultrmar	4708	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Uni—Selct	400	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Uniges A	400	425	425	425	
fUniges B	20220	370	365	370	+ 5
UnigesprB	1175	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Un Carbid	1750	$27½	26⅞	27½	+ 1
Union.Ent	1100	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Univ Exp	z166	25	25	25	
Val Royal	3033	$7	6⅞	7	+ ⅛
fV.Houtte	1250	330	325	325	— 5
Varity Co.	25300	365	355	360	+ 5
Venmar	6100	124	105	124	+ 19
fVideotron	41503	$13¾	13⅛	13⅜	+ ⅜
fVisiontr.a	600	15	15	15	
Vittforge	1250	90	90	90	
Volcano	450	400	375	375	— 10

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fWaterbrd	1400	$11⅜	10⅞	11⅜	+ ¾
Wajax A	100	$13	13	13	
Westcoast	1600	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Weston	7400	$38⅜	38	38¼	+ ⅛
fWise.A	2200	110	110	110	
WrldEg.A	1200	$10⅜	10⅜	10¼	+ ⅛
Wrld wt.B	400	145	145	145	+ 9
Total Sales:				5,446,828	

Partially Paid Shares

B Corp r	11500	$8⅞	8⅝	8⅝	+ ¼
Bcshare.r	1100	$8⅞	8¾	8⅞	— ⅛
Ry.Fin.Ir	1100	$12¾	12⅝	12¾	+ ¼
Total Sales:				13,700	

Trust Units

Can.In.Un	500	$8¾	8¾	8¾	
EnpFnd.B	400	$8½	8½	8½	— ¼
EnpFnd.C	750	$9½	9½	9½	
F.Europ.u	3000	$7⅞	7⅞	7⅞	
Un Carb.u	200	$25½	25½	25½	+ ⅛
Total Sales:				4,850	

Junior

Aur Res	305	300	300	300	+ 5
Abcourt.b	10200	36	36	36	
Abco.prA	2300	175	150	150	— 10
Ab.Met	15000	9	8½	9	+ ½
Abitibi.R	2676	5½	5½	5½	+ ½
Achates	25000	9	9	9	
Amer res	2000	170	170	170	— 10
Arbor	12100	40	40	40	— 2
Armistc	25828	90	85	85	— 3
Aster.A	20000	11	11	11	+ 1
Audrey	2480	315	310	310	
Augmitto	3500	65	65	65	— 3
Aunore	2300	41	41	41	
Aurizon	1909	37	37	37	+ 1
Bakertalc	2000	50	50	50	— 3
Barexor	3500	9	9	9	
Bresea	2000	60	60	60	
Brosnr.E	2350	5	5	5	
Cache.Or	1775	7	7	7	— 3
Cache Ex	5000	18	15	15	— 5
Carl Gold	3000	6	6	6	— 1
Chesbar	6000	53	53	53	— 6
Coleraine	20500	30	29	29	— 1
Demont.a	2200	22	22	22	
Dufrsnoy	15000	25	25	25	
Dumont	2000	20	20	20	— 4
Essor	19000	10½	10	10½	+ 2
Fairlady	z1500	8	8	8	+ 2
Finor	1000	22	22	22	+ 2
Forbex	3000	29	29	29	— 1
Freewest	35077	100	94	95	+ 4
Gdn Day	61264	10	9	9	— ½
G.Knit.Wt	12500	26	25	25	— 1
GldnStr	2000	210	210	210	— 5
Gordex	z270	47	47	47	— 1
Greenstn	500	430	430	430	— 5
Houston	2400	20	20	20	— 3
LaFoss	13000	55	52	54	+ 1
MSV cl.A	33900	140	115	135	+ 24
Maufort	3830	14	14	14	— 4
Mazarin	6000	24	24	24	
Messeg	32233	25½	22½	25½	+ 1½
Mimka.M	21796	117	105	117	+ 12
Mirandor	2000	27	27	27	+ 2
Mispec	1000	50	50	50	
Monique	5000	24	20½	24	+ 1
Mono.Gld	1000	35	35	35	
N.Pasclis	3200	60	50	60	
NAR.met	12022	35	32	32	
Nva.Cgco	6150	177	177	177	
Noveder	2117	75	75	75	— 15
Oasis	12458	17½	17	17	
Orex exp	3000	63	63	63	
Orleans	4000	31	27	27	— 4
Ormico	z355	12	12	12	— 3
Pion Can	1500	5	5	5	
Radisson	4050	37	37	37	— 1
Ramcor	5000	23	23	23	+ 3
Rouyn.Rs	1000	245	245	245	— 5
Sphix.M	84772	110	100	100	— 6
St.Genev	43930	95	85	94	+ 12
Stabell	14900	20	17	17	— 1
Stratm.A	19600	120	116	119	+ 1
Syngold	7250	49	49	49	
Tandem	18144	29	26	27	+ 2
Tyler	26485	59	58	58	
Val D'Or	500	40	40	40	— 6
Vassan	5000	11½	11½	11½	+ ½
Veinor	16000	49	45	45	
Vior	3500	55	55	55	— 1
Wstrn.Qc	2305	125	125	125	
Wrightbr	z335	18	18	18	— 2
Yorb.CIA	13250	30	27	27	
Total Sales:				760,016	
Total Market:				6,225,394	

INTERNATIONAL DIVISION
French companies — $US

Stock	Bid	Ask	1988 High	Low
Lyon.eaux	0	0	0	0
United Kingdom				
BET Ads	250	$19	19	19
Maxwell	400	450	5⅛	400
United Kingdom — $US				
ADT Ltd.	0	0	0	0
BET.plc.U	400	425	450	450
Others — $US				
Flet.Chllg	350	360	370	350
pLafonia	$50½	51½	52⅜	52⅜

Precious Metal Certificates $US

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	6000	6.000	5.950	6.000
Grdn gld	10	402.00	402.00	402.00

MONTREAL MOST ACTIVE
INDUSTRIALS

Heroux	314660	$8½	8¼	8¼	— ⅛
CP Ltee	281641	$23¼	22¾	23⅛	+ ⅜
Inco Ltd	270882	$34⅛	32⅞	34	+ 1⅞
Powr Cr	194210	$14	13¾	14	+ ¼
Alcan Alu	142451	$41⅞	40¼	41⅞	+ 1¼
Mines and Oils					
Teck B	127175	$18½	18⅛	18½	+ ¼
Lac Min	126319	$12⅜	12⅛	12½	
Pla.Dome	109591	$15⅞	15¾	15¾	
Corona A	70237	$8⅛	8	8	— ¼
Echo Bay	55000	$17⅝	17⅛	17⅜	— ¼
Junior Resources					
Sphix.M	84772	110	100	100	— 6
Gdn Day	61264	10	9	9	— ½
St.Genev	43930	95	85	94	+ 12
Freewest	35077	100	94	95	+ 4
SV cl.	33900	140	115	135	24

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
ABC Group	
vnFully-Mgd	5.04
AGF Group	
Amer Grth	7.75
Cdn Gs Enr	7.68
Cdn SecGth	9.28
Cdn Trustd	4.61
Conv Inc	9.62
Corp Inv	12.24
Crp Inv Stk	5.95
gExcel Am E	4.63
gExcel Cd Bd	5.20
gExcel Cd Eq	4.91
gExcel M	9.59-5.00
Global	9.27
Grth Eqty	9.57
HiTech	11.94
Japan	6.07
nMMF	10.36-10.00
Optn Eqty	3.95
Pfd Inc	9.70
Special	4.89
AIC Advantage	
vAdvntage	10.14
All-Canadian	
Compound	14.57
Dividend	10.55
Natural Res	4.72
Revenue Gth	3.37
Univest	5.50
Allied Captl Mgmt	
nCanadian	4.27
nDividend	4.62
nIncome	5.52
nInternt'l Cdn	4.75
nuInternt'l U.	3.99
nMMF	9.45-5.00
Altamira	
nCapital Gwt	8.33
nCdn. Bal	11.19
nCdn. Bond	10.49
nCdn. Equ	11.57
nCdn. Income	6.39
nDiversifd	10.30
nRob Bud Ca	6.92
nRob Bud Inc	5.69
A.M.D.	
Am Bl Chip	9.37
Cd Bl Chip	10.74
Dividend	9.07
Fix Inc	9.46
MMF	9.70-10.00
uMMF	7.14-10.00
T-Bill	9.66-10.00
Associate Inv	
nAssoc Inv	7.28
Bolton Tremblay	
Bond Mtg	4.97
Cda Cum	15.08
Cdn Bal	5.01
Discovery	5.03
Income	10.08
Intern'tl	6.97
Mny F	10.31-10.00
Optiml Cdn	6.80
Pld. Rsces	11.13
Taurus	4.79
BPI Capital	
Cdn. Bond	9.99
Cdn. Equity	9.84
vEAFE Fd	7.97
Emerg. Gwt	8.54
Global Eq.	9.36
vGlobal Inc.	9.38
High Yield	9.65
nMMF	8.51-10.00
Option Eq.	10.04
Burns Fry	
vnBF Bond	9.88
vnBF Cdn	11.33
vnBF Fund	11.04
Calvin Bullock	
American	6.81
Balanced	10.05
Bond	7.46
CIF	7.00
Dividend	9.59
Growth	2.14
MMF	10.39-10.00
Canada Trust	
vnCTNAF	26.05
vnEquity	53.92
vnIncome	9.42
Central Guaranty	
vnFut Cd. Gl	10.56
vnFut Gov.	10.21
vnFut Incom	10.38
vnFut Select	10.31
Central Guaranty	
vBalanced	10.10
vnInv. Equity	6.00
vnInv. Incom	4.54
vnMortgage	10.35
vProp Fund	102.09
Century	
DJ	8.34
uDJ-U.S.	7.01
CGF Group	
vFund 4000	4.32
vInternatn'l	8.20
vVenture Fnd	3.23
Chou Assoc Mgt	
vAssociates	21.69
vRRSP	11.00
Church Street	
vnBalanced	10.37
vnEquity	10.89
vnIncome	9.89
vnMMF	9.47-10.00
CIBC Funds	
nBalanced	10.55
nCdn. Equity	10.25
nFix Inc	9.87
nGlobal	9.95
nMMF	9.63-10.00
vnMortgage	10.46
Confed Group	
Dolph Eqty	7.91
vDolph Mtge	4.99
Cooperants Group	
vAmer. Eqty.	9.98
vBalanced	9.93
vCdn. Equ.	9.98
vIncome	9.93
CT Inv Counsel	
nE-S Te	10.35-9.97
Ev Bal	10.65
vEv Int'l	12.06
Ev Spec Eq	11.13
Ev. Gth.	9.88
Everest Bn	10.03
Cundill Group	
Security	13.89
Value	13.35
Dean Witter	
vuHi Yield	10.02
vnuMMF	8.07-1.00
Elliott Page	
E-P Bal	25.59
E-P Bond	25.50
E-P Eq.	25.32
nE-P Mo	10.35-1.00
Ethical Gwth	
vEthical Gwt	5.95
Fidelity Int'l	
vCap Bal	10.97
vCap Buildr	11.53
vCap Conser	10.36
vIntP'folio	10.13
First Cdn Funds	
nBalanced	9.97
nBond	9.90
nEqty. Ind.	10.48
nMMF	9.40-1.00
nMortgage	11.09
First City Funds	
Growth	4.84
Income	4.74
vgReal	6.30
Fonds Desjardins	
vnActions	17.59
vnEquilibre	9.86
vnHypo	4.34
vnintern'tl	14.34
vnOblig	4.44
Fonds MFQ	
vActions	8.95
vEquilibre	8.82
vObligations	9.54
Fonds SNF	
vEquilibree	9.02
vQuebecoise	7.47
vRevenu	9.89
Future Fund Shar	
nFood Fund	6.28
nGolden Fund	6.82
nSilver Fund	3.84
nValue Fund	5.41
Global Strategy	
Amercas Fd	9.13
nC$Mny	8.90-1.00
Europe Fd	8.20
Far East F	11.10
vGlobal S Cp	16.47
Global S Fd	14.10
RRSP	9.80
gRRSP Acc	10.88
nuUS MF	7.27-1.00
World Bd	9.55
World Mny	9.52
GT Mgmt	
GT Global	5.42
Guardian Group	
American E	18.47
vBalanced	10.92
CIPF86	9.60
CIPF87	10.00
Canadian Eq	5.22
Enterprise	10.18
Global Eq.	4.21
Itl. Income	8.48
North Amer	4.75
Pac. Rim.	17.57
xPfd.Div	8.07-9.09
nS Mny	10.25-10.00
Strat Inc	9.70
uUS MM	8.55-9.64
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	8.81
Heartland Group	
vBond	10.41
vEquity	9.88
vGrowth	8.02
Integra Cap	
Balanced	10.59
InvesNat	
nAct-Eqty	5.14
nEquil-Bal	5.06
nRev-Inc	4.98
Investors Group	
vBond	4.20
vCdn Equity	6.08
vDividend	9.06
vGlobal	5.19
vGrowth	8.17
vIntern'tl	9.79
vJapan	16.04
vnMMF	10.28-1.00
vMtge	4.87
vMutual	8.43
vProv Stk	10.13
vReal Prop	5.33
vRetiremnt	26.63
vSumma	4.87
J. Heward Group	
JH Amer Cd	7.28
uJH Amer Us	6.10
JH FdLtd	8.46
Laurentian	
gEndur Bond	5.06
gEndur. Bal.	5.28
nV MM	10.46-10.00
Viking Cdn	14.59
Viking Com	14.29
Viking Div	7.54
Viking Gth	16.73
Viking Inc	4.02
Viking Int'l	17.92
Lotus Fund	
vnLotus Fun	10.89
Medallion	
vRealty Gwt	11.35
MER Group	
vEquity	14.10
vGrowth	2.90
vnMMF	2.68-10.00
Metropolitan Gr.	
vBond	2.69
vCdn Mutl	5.93
vCollective	14.58
vGrowth	6.04
vProtection	10.00
vSpecl.	6.01
vVenture	8.35
MOF Group	
vDOF-II	1.82
vDOF-III	2.03
vMult. Opp. F	1.63
vSpec. Opp. F	1.35
Montreal Trust Gr	
vnDividend	9.12
vnEquity	24.45
vnIncome	8.21
vnInternatl	22.58
vnMMF	9.90-10.00
vnMtge	9.85
vnRSP Eq.	20.81
vnRSP Inc	17.61
vnRSP	9.70-10.00
vnRSP Mtge	9.88
Mony Funds	
Mony Gold	8.24
Morgan Funds	
Dividend	5.30
Growth	12.27
Income	11.27
Resc Can	11.31
Resource	7.85
Worldwide	12.96
Mutual Group	
vAmerifund	11.31
vCIF	8.80
vDiversifd 25	11.72
vDiversifd 40	12.63
vDiversifd 55	12.86
vDividend	9.75
vEquifund	14.23
vnMMF	9.85-1.00
MYW Inv Funds	
nCdn Balanc	9.28
nCdn Growth	7.28
nDIF	8.92-9.84
nN Am Grth	7.28
Noram	
vCdn Conv Se	9.59
vConv Sec	11.38
Northern Group	
vCdn Equ	5.30
vInt MM	4.89
vUS Equ	5.64
One Decisnfd	
One Decisn	10.40
Ont. Teachers Gr.	
vnAggressiv	11.39
vnBalanced	10.91
vnDiversifd	10.74
vnFixVa	9.80-10.00
vnMtge	11.50
PHN Group	
nBalanced	10.26
nBond	8.50
nCanadian	19.31
nDiv Inc	13.93
nMMF	10.40-10.00
nPooled	37.44
nRRSP	54.77
nU.S. Fund	22.61
Vintage Fd	11.91
Prudential Group	
Diversifd	5.30
Dividend	4.92
Growth	7.30
Income	5.15
nMMF	9.15-10.00
Natural Res.	5.71
Prec. Metals	4.68
Ptnm Hlth Sci	
Ptnm Hlth S	12.49
Realgrowth Fds	
vuA.Trend (U	5.56
vActive Inc.	9.44
vCdn Equity	14.21
vMMF	10.60-10.04
Ren Can B	
vRen Can B	4.45
Royal Trust Gr.	
vnAdv. Bal.	9.81
vnAdv. Gwth.	9.86
vnAdv. Inc.	9.43
vnAmerican	20.10
vnBond	8.81
vnCanadian	33.28
vnEnergy	7.14
vnGlobal Inv.	7.91
vGovt Bond I	8.60
vnJapanese	17.42
vnMMF	9.28-10.00
vnMortgage	10.28
vnPreferred	9.46
Roycom Group	
vSummit RF	10.31
vSummit TD	10.28
RoyFund Group	
nBal	5.23
nBond Fnd	4.91
nEquity	20.70
nMMF	9.62-10.00
Saxon Group	
nBalanced	8.46
nSmall Cap	9.58
nStock	7.68
nWorld Gwth	10.89
Sceptre Funds	
vnBalanced	11.61
vnBond	10.44
vnEquity	12.06
vnInt'l	10.96
nMMF	9.90-10.00
Scotia Funds	
vIncome	9.61
vStock Bond	9.78
Sentinel	
Am Eq Cdn	8.98
uAm Eq US	7.52
Cda Bond	9.41
Cda Equity	9.71
Global	8.55
nMMF	8.58-10.00
Soficorp	
vCroissance	7.09
vEquilibre	9.18
vRevenu	9.86
Spectrum	
gCash	10.13-1.00
gCdn Equity	9.74
gDiversified	9.85
gDividend	9.93
gInterest	9.70
gIntl Equity	8.27
nSaving	10.34-1.00
Sterling Mtge	
vnSterling Mt	4.99
TD Green Line	
nCDN Balan	10.58
nCDN Bond	10.11
nCDN Equit	10.98
nCDN Index	5.95
nCDN	10.01-10.00
vnTD Mortg	10.34
nuUS Index	5.41
nuUS M	8.04-10.00
Templeton Grp	
Global Inc.	10.01
nT-Bill	10.09-1.00
Temp Cdn	5.81
Temp Gr Cd	18.48
uTemp Gr U	15.52
Top 50 Gr.	
vTop 50	10.00
Tradex	
vnTradex	7.24
Trimark Group	
Income Gth	5.37
Interest	9.02-10.00
gSelect	5.24
Trimark	10.57
Trimark Cd	11.31
Trust General	
vnAction Am	13.94
vnAction Ca	24.69
vnEquilibre	9.27
vnHypo	10.44
vnMar Mon	10.03
vnOblig	9.35
Trust La Laur.	
vnAction	9.97
vnOblig	9.90
20-20 Group Fin	
vnSunrise	.59
Sunset	12.27
gSunset Amer	9.95
Sunset Deb	8.49
Sunset Pfd.	9.49
Sunset World	9.95
United Group	
Accum	10.63
Accum R.	11.22
American	5.93
MMF	10.81-10.00
uMMF U	9.09-5.00
Mortgage	5.11
Security	4.14
Venture	8.20
Venture Ret	12.25
UnivAve Gth	
vnUnivAve	10.10
Waltaine Funds	
vnBalanced	10.28
nDiv. Growth	9.14
nIncome	8.97
nInstan	10.58-10.05
NON MEMBERS	
C-Anges	
vnC-Anges	10.04
Can Nat Res	
vCan Nat Res	4.83
Canwst RSP	
nCanwest rs	85.78
Capstone Group	
nCS Mg	10.82-10.00
nInternt'l C$	4.50
nuInternt'l U	3.78
nInvestment	5.83
Co-op Trust Group	
vnGrowth	12.98
vnIncome	9.24
Counsel Trust	
vnReal Estat	18.59
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	4.43
Goldtrust	4.94
Dixon, Krog Gr.	
xnDK All Sea	3.28
nDK Amn	16.87
nDK Ent.	10.86
Domequity	
vnDomequity	4.98
Dunedin	
vInternt'l	102.52
Dynamic Group	
vAll Dyn VI	4.01
vAll Dyn VII	3.67
vAll Dyn VIII	4.71
D Income	5.26
D.Div	5.13
vDy Global	5.33
uDvAm US	6.28
DynAmCn	7.50
DynCdn Fd	12.96
nDynDPF	5.07
vDynGBF	4.94
DynPrecMet	1.07
MMF	8.57-10.00
Mgd P'folio	5.83
Prvtz	9.83
Extro Group	
vIntern'tl	4.54
GBC Funds	
vnGBC Canad	5.11
vnGBC Capit'	2.83
vnGBC	9.52-10.00
Gyro Equity	
vnGyro Equi	12.13
Hall Bond	
vHall Bond	10.26
Harvard	
Harvard	4.28
Industrial Gr.	
CS Mg	10.55-10.00
Ind Future	5.60
Indust Am	7.67
Indust Div	11.77
Indust Eq	20.13
Indust Global	6.23
Indust Gwth	15.70
gIndust Hor	5.82
Indust Inc	10.07
Indust Pens	6.54
Mack Eq	2.67
Mack Mtge	1.19
Mar Equity	
vnMar Equity	5.36
Marlboro	
vMarlboro	7.73
Md Mgmt Fd	
vnCMAIF	31.37
vnCMASTDF	38.04
MTC Group	
Growth	10.49
Natrusco	
nNatrusco	7.47
NW Group	
vCanadian	8.07
vEquity	9.82
NW Trust Eq	
vnNW Trust	19.78
Pacific Group	
Growth	6.48
Ret Bal.	4.47
US Growth	4.10
PMF Mgt. Ltd.	
nPension	4.00
nXanadu Fd	2.80
Pret et Revenu G	
vnAmerican	24.78
vnCanadian	9.23
vnFonds H	5.10
vnOblig.	9.85
vnRetraite	21.11
Princor World Fu	
uGrowth	17.48
uWorld Inc	4.55
Sagit Group	
Cam. Bal	6.33
Cam. Gth	6.97
Cam. Res.	2.87
Tns. Can. Eq	7.54
Trans B	72.20
Trans C	12.78
Synchrovest	
vSynchrovest	6.67
Talvest Funds	
American	4.94
Bond	10.20
Diversfd	5.86
Growth	9.45
Income	10.36
MMF	9.75-10.00
Universal Group	
American	9.36
Equity	11.91
Global	5.17
Income	6.44
Pacific	8.97
Resource	6.18
Sect Ame	5.76
Sect Cdn	6.18
Sect Cur	5.23
Sect Glo	5.24
Sect Pac	5.85
Sect Res	5.12
estrn rth	
vestrn rth	4.34

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Five Most Active TCO Option Classes	Volume	Op Int
Canadian Pacific	3154	32654
TSE 35 Index	2258	12856
Noranda Inc.	2022	16275
Alcan Aluminum	1112	15478
Bk Of Montreal	1058	20531

Series		Bid	Ask	Last	Vol	Op Int
Alberta Energy		C..17⅛	Opt Vol			150
Mr $17½		50	75	50	80	400
$17½	P	50	75	50	70	158
Alcan Aluminum		C..41⅞	Opt Vol			1112
Ja $35		$6¾	$7⅛	$6	10	232
$37½		425	460	400	6	1952
$40		175	205	175	60	227
$40	P	5	25	20	100	218
Fb $35		$6¾	$7⅛	$6⅞	50	386
$37½		435	460	425	118	1632
$37½	P	15	30	40	5	827
$40		225	250	225	99	2306
$40	P	55	65	60	192	1034
$42½		95	110	100	279	1375
$42½	P	175	190	195	20	151
My $37½		$5¼	$5½	485	30	682
$37½	P	70	85	85	45	461
$40	P	150	155	175	27	296
$42½		205	230	180	10	276
$42½	P	265	290	305	10	54
Ag $37½	P	120	135	145	5	86
$40		410	435	410	3	385
$40	P	220	245	250	10	50
$42½		275	300	275	6	116
$42½	P	330	355	360	27	65
Amer Barrick		C..21⅛	Opt Vol			789
Ja $20		110	135	100	500	184
Fb $20	P	25	45	35	10	30
$22½		35	45	35	110	67
Ap $20		220	240	225	70	119
$20	P	65	85	75	25	361
$22½		90	110	100	55	340
Jy $17½	P	30	50	40	10	10
$20	P	100	120	115	3	105
$22½	P	200	225	215	6	73
BCE Inc.		C..37½	Opt Vol			89
Fb $37½		35	50	40	2	924
My $37½		90	100	90	37	411
Ag $35		350	375	350	50	37
Bk Nova Scotia		C..14⅞	Opt Vol			178
Mr $12½		240	275	250	10	1380
$15		55	60	60	115	2560
$15	P	35	60	45	20	297
Jn $15		75	85	80	19	876
Sp $15		100	115	110	12	71
$15	P	60	85	75	2	2
Bk Of Montreal		C..29..	Opt Vol			1058
Ja $26		295	315	300	70	118
$27		195	215	200	82	311
$28		95	110	80	20	990
$29		15	25	15	241	1850
Ap $27		230	250	240	43	1035
$27	P	20	30	15	5	571
$28		160	180	155	12	1656
$28	P	35	55	40	28	339
$29		100	115	105	35	2217
$30		50	60	50	65	1377
Jy $27		265	285	270	17	169
$28		195	215	195	27	215
$28	P	65	80	70	75	127
$29		145	165	145	30	1638
$30		95	100	95	308	4743
Bombardier B		C..12¾	Opt Vol			262
Ja $11		165	170	165	14	523
$12		65	70	65	190	838
Ap $13		65	70	55	20	2209
$13	P	95	100	85	5	883
Jy $12		150	175	160	7	62
$13		95	100	100	16	346
$13	P	110	115	105	10	133
Brascan Class A		C..28½	Opt Vol			142
Ap $27½		205	230	230	15	241
$30		65	90	90	22	95
Jy $30		125	150	165	105	105
CAE Industries		C..10⅞	Opt Vol			35
Mr $11	P	50	75	55	6	33
Jn $11		70	80	70	14	462
$11	P	85	110	100	5	20
Sp $11		110	130	115	10	69
Cambior Inc.		C..12..	Opt Vol			30
Fb $12½		30	50	40	20	189
Ag $12½	P	120	145	105	10	30
Campeau		C..16⅛	Opt Vol			439
Ja $17½	P	150	170	165	10	369
Ap $15	P	60	85	70	4	494
$17½		85	95	85	160	460
$17½	P	175	200	190	160	177
Jy $17½		140	150	145	20	197
$17½	P	275	300	300	80	189
$20		65	90	70	5	84
Canadian Pacific		C..23⅛	Opt Vol			3154
Ja $22		125	135	120	25	125
Fb $20		325	330	325	50	3847
$21		230	240	225	169	2714
$22		145	150	130	425	4223
$22	P	15	30	20	49	617
$23		75	80	75	1443	2453
$23	P	45	55	50	194	270
$24		30	40	35	185	840
$24	P	90	115	115	20	98
My $19		425	465	390	15	77
$20		355	365	350	235	646
$20	P	10	20	20	20	221
$21		275	295	250	4	186
$22		210	220	210	184	1259
$22	P	50	65	60	10	420
$23		150	160	150	81	1360
$23	P	85	100	100	20	178
Ag $22		250	270	255	15	169
Canfor		C..27½	Opt Vol			78
Ag $27½		215	235	235	78	22
Cascades Inc.		C..6⅝	Opt Vol			157
Jn $6		90	95	90	40	903
$7		50	55	50	60	328
Sp $6		115	120	110	37	235
$6	P	30	45	40	20	30
Cdn Imp'l Bank		C..24⅞	Opt Vol			43
Mr $25		70	75	70	7	1182
$25	P	65	90	90	10	330
Jn $22½		290	315	290	10	160
$25		115	130	130	10	313
Sp $22½		320	345	290	6	10
Cdn Tire Corp		C..18¼	Opt Vol			40
Jn $18		135	160	155	20	204
$19		75	95	90	10	16
Sp $19		120	135	130	10	10
Cineplex		C..15½	Opt Vol			20
Fb $14		160	180	160	10	10
Mr $16		80	85	80	3	193
Jn $15	P	105	130	110	5	10
$16		160	175	150	2	88
Cominco Ltd		C..26¾	Opt Vol			146
Mr $22½		460	485	385	10	449
$25		255	280	250	55	655
$27½		95	120	90	10	190
Jn $17½		$9¾	10¼	$9	20	125
$25		350	375	350	20	154
$25	P	75	100	125	10	75
$27½		180	205	190	21	72
Corona Corp A		C..7⅞	Opt Vol			751
Fb $8		35	50	40	34	990
$9		15	25	20	40	3615
My $8		95	105	95	553	1484
$8	P	55	65	65	4	472
$9		45	70	65	35	972
$10		35	40	40	20	2043
Ag $7		180	205	205	10	103
$7	P	50	60	50	20	313
$8	P	80	90	80	20	192
$9		100	105	110	15	356
Dicken Mns		C..6..	Opt Vol			8
Fb $5		85	110	110	4	63
$5	P	1	10	4	4	27
Dofasco Inc		C..27¾	Opt Vol			230
Mr $27½		95	120	110	120	219
$27½	P	55	80	60	90	104
Sp $27½		205	230	225	20	45
Domtar Inc		C..16⅛	Opt Vol			814
Fb $12½		360	380	375	125	269
$15		135	145	140	282	1204
$17½		30	35	35	50	882
My $10		$6⅛	$6½	$6½	21	37
$12½		395	400	425	14	586
$12½	P	20	30	20	5	546
$15		220	230	220	45	1022
$15	P	55	75	75	53	416
$17½		85	90	85	31	767
Ag $12½		425	450	435	20	65
$12½	P	25	45	35	8	195
$15		260	285	250	8	160
$15	P	85	105	100	30	289
$17½		125	135	125	112	927
$17½	P	210	225	225	10	20
Echo Bay Mines		C..17⅜	Opt Vol			165
Ja $15		220	245	260	30	30
$20	P	270	280	215	50	286
Ap $17½		115	140	135	30	858
$22½	P	$5⅛	$5½	$5⅛	5	107
Jy $17½		180	205	205	12	112
$17½	P	150	175	145	10	158
$20		100	115	110	28	127
Falconbridge		C..29⅛	Opt Vol			420
Fb $25		445	470	450	49	1200
$27½		215	235	235	95	1146
$27½	P	20	40	25	20	372
$30		70	80	75	129	2144
My $25		$5⅛	$5½	$5	12	2427
$30		185	200	195	45	474
Ag $25		$6⅛	$6⅜	$5¾	25	543
$27½	P	90	110	90	5	165
$30		260	295	250	40	278
Galactic Res.		C..4.40	Opt Vol			65
Jn $6		30	45	35	65	1499
Gulf Can. Res.		C..16..	Opt Vol			5
My $15		165	170	155	5	216
Hees Int'l		C..27¾	Opt Vol			279
Fb $25		280	300	300	14	680
$27½		70	90	60	30	204
$27½	P	30	50	55	5	30
My $25		350	375	330	25	409
$25	P	15	25	20	10	340
$27½		165	185	170	108	743
$27½	P	80	100	100	10	10
$30		55	75	50	50	60
Ag $25	P	40	60	45	10	200
$27½		235	260	230	10	44
$30		110	130	110	2	9
$30	P	225	245	265	5	5
Hemlogold		C..11⅛	Opt Vol			71
Ja $10		120	145	125	10	44
Ap $10		200	205	200	10	985
$12½		45	55	50	13	374
$12½	P	105	130	110	3	113
Jy $10		225	240	230	10	1512
$12½		100	115	115	5	264
Imasco Ltd		C..30⅛	Opt Vol			162
Ja $25		$5⅜	$5½	$5¼	74	121
$30		35	60	25	20	49
Ap $30		150	160	150	66	318
Jy $30		215	240	205	2	217
Imperial Oil A		C..54⅛	Opt Vol			52
Fb $52½	P	50	75	60	20	78
$55		120	140	130	20	243
$60		10	20	20	10	43
My $52½		410	450	410	2	502
Inco Ltd		C..34..	Opt Vol			790
Ja $30		400	425	375	20	56
$32½		150	170	150	130	308
Fb $27½		$6⅝	$7	$5⅝	10	135
$30		420	445	425	76	243
$30	P	15	35	25	10	115
$32½		215	240	205	90	383
$32½	P	60	85	65	40	157
$35		85	100	70	85	80
$35	P	185	210	200	10	10
My $27½		$7¼	$7⅜	$6¼	30	35
$27½	P	35	55	50	5	15
$30		$5¼	$5⅜	475	10	105
$30	P	70	90	80	20	133
$32½		370	395	395	67	308
$32½	P	140	165	150	15	31
$35		225	250	235	53	58
Ag $32½		465	490	425	11	828
$32½	P	190	210	200	8	726
Inco Ltd.		C..34..	Opt Vol			314
Ja $28		$5⅞	$6⅛	$6	38	618
Fb $23		$11	11⅜	$10	30	877
$28		$6⅛	$6⅜	$6⅛	85	1736
$30½		380	400	370	65	715
$30½	P	25	40	25	44	408
My $20½		13¼	14⅛	12⅝	10	31
$25½		$9⅛	$9½	$8¼	12	195
$28		$6⅞	$7¼	$7	10	412
$28	P	30	50	40	20	98
Jannock		C..20⅜	Opt Vol			164
Mr $17		365	390	330	15	131
$18		275	300	255	15	106
$21		80	105	100	66	446
Jn $20		215	225	225	20	262
$21		155	180	150	8	112
$22		105	115	110	30	136
Sp $20		295	320	270	10	10
Labatt		C..22¼	Opt Vol			31
My $21		185	210	195	31	91
Lac Minerals		C..12½	Opt Vol			85
Mr $12		95	110	100	15	573
$13		35	45	35	5	1294
Jn $11		230	260	250	20	43
$13		110	125	100	15	584
$14		65	75	65	30	397
Laidlaw B		C..18⅞	Opt Vol			777
Mr $15		390	415	360	13	65
$17		200	220	200	58	2065
$18		130	140	115	94	3049
$18	P	10	35	20	30	255
$19		50	60	50	126	790
Jn $15		420	445	415	10	44
$16		330	355	330	10	103
$17		260	270	250	13	1397
$18		170	180	170	167	1024
$19		105	110	105	85	759
Sp $17		280	310	270	20	31
$18		220	245	245	35	552
$19		150	175	150	116	148
Maclean Class X		C..13¾	Opt Vol			6
My $14		115	125	130	6	160
Mac Blodel		C..19⅛	Opt Vol			6
Ap $20		50	75	75	5	629
Jy $20		110	120	110	1	212
Magna Intl Cl.A		C..14⅝	Opt Vol			59
Mr $15		70	80	90	10	38
$16		30	50	35	24	35
Jn $15		105	130	110	10	22
Sp $15		135	145	155	5	10
$16	P	140	165	155	5	15
Moore Corp Ltd		C..32⅛	Opt Vol			49
Fb $32½		65	70	70	30	530
My $32½		150	175	140	19	578
National Bank		C..12⅜	Opt Vol			93
Fb $10		215	240	235	15	582
$11		120	140	135	5	526
$12		45	50	45	30	622
My $11		145	170	145	10	231
Ag $11		175	200	195	15	237
$12		100	120	105	18	118
Noranda Inc.		C..26⅛	Opt Vol			2022
Fb $25		115	125	130	366	1692
$25	P	25	35	30	380	420
$27½		15	20	25	20	1642
My $20		$6	$6¼	$6	10	172
$22½		390	400	400	30	2050
$25		200	210	200	614	2386
$25	P	65	90	70	5	118
$27½		75	80	80	557	1546
Ag $22½		425	435	435	20	100
$22½	P	40	60	50	10	55
$27½	P	205	230	230	10	40
Northern Tel		C..19⅝	Opt Vol			183
Ja $20		5	15	5	10	1839
$20	P	25	50	60	5	1087
Ap $17½		260	280	280	20	269
$20		90	105	100	5	514
$22½		20	40	35	20	391
$22½	P	270	290	285	10	76
Jy $20		135	150	145	33	77
Nor Forest Inc		C..15..	Opt Vol			760
Fb $12½		230	255	250	10	14
My $15		115	135	115	750	1476
Nova Alta Corp.		C..12½	Opt Vol			440
Fb $10		250	260	225	18	2423
$11		150	160	120	5	4693
$12		70	75	65	161	6944
$13		25	30	25	55	5320
$14		6	7	7	50	1855
My $11		175	180	180	5	2146
$11	P	20	25	25	8	439
$12		110	115	110	35	5414
$12	P	35	45	35	10	507
$13		55	60	55	83	4421
Ag $13	P	105	130	125	10	10
Pagurian A		C..8¼	Opt Vol			34
Jn $8		100	110	100	34	124
Placer Dome		C..15⅞	Opt Vol			270
Ja $15		70	85	75	30	262
Mr $15		125	135	130	170	7294
$17½		30	35	35	20	3543
Jn $17½		75	80	80	50	424
Power Corp Cda.		C..14..	Opt Vol			768
Fb $12		210	225	210	20	425
$13		115	120	105	30	1490
$14		40	45	45	505	1868
$15		10	15	10	15	2016
My $12		255	270	250	30	569
$13		165	175	155	5	1733
$14		110	115	100	40	1374
$15		45	50	40	30	215
Ag $14		155	160	150	83	348
Power Financial		C..16¼	Opt Vol			10
Mr $17		45	65	40	10	15
Provigo Inc		C..10⅞	Opt Vol			20
Jn $10		135	160	150	10	16
$11		45	70	65	10	10
Ranger Oil Cda.		C..6⅝	Opt Vol			289
Ja $6		55	60	55	10	2187
Ap $6		95	100	90	20	346
$7		35	40	40	75	1222
$7	P	55	75	70	40	413
Jy $6	P	20	45	20	10	152
$7		50	60	55	30	375
$8		20	25	25	120	150
Renaissance		C..14½	Opt Vol			10
Fb $14	P	30	50	45	10	10
Rogers Comm.B		C..74¾	Opt Vol			149
Ja $47½		$27	$28	28¼	1	-
Ap $60		16⅛	17⅝	17¾	14	30
$65		12⅛	13⅛	12¾	20	30
$65	P	95	125	95	5	10
$67½		10⅞	$11	10⅞	6	59
$67½	P	120	170	125	5	15
$70		$8⅛	$9½	$9	28	41
$70	P	235	285	270	22	20
$75		$6½	$7½	$7	16	44
Jy $70		$11	$12	11⅜	5	5
$70	P	260	360	275	10	13
$75		$8¼	$9¼	$9½	17	11
Royal Bk Cda		C..37⅛	Opt Vol			230
Ja $35		270	290	250	10	15
$37½		30	55	25	10	55
$37½	P	1	20	15	30	30
Fb $37½		110	125	115	22	299
$37½	P	35	50	50	17	103
Ap $35		380	400	380	23	4341
$37½		175	190	160	10	2736
$40		65	70	65	55	270
Jy $32½		$5⅞	$6⅛	$5⅞	15	15
$37½		230	255	215	5	822
$37½	P	115	140	130	30	40
$40		115	120	115	13	165
$40	P	270	310	315	5	43
Seagram Co		C..78½	Opt Vol			213
Ja $65		13⅛	13¾	13½	2	47
$70		$8⅛	$8¾	$8½	7	587
$75		335	375	300	65	344
Fb $75	P	35	60	50	40	111
$80		110	135	110	42	103
Ap $75		$5⅞	$6⅜	$5⅛	13	765
$75	P	110	135	125	13	162
$80		245	275	255	10	414
$80	P	275	325	390	10	30
Jy $70	P	80	105	105	1	42
$80		415	465	400	10	263
Sears Canada		C..13⅛	Opt Vol			5
My $13		90	110	100	5	30
Shell Canada A		C..44⅛	Opt Vol			78
Ja $40		420	460	460	13	29
Fb $42½	P	20	45	30	20	123
My $42½		385	425	385	10	198
$42½	P	110	135	110	5	75
$45	P	215	265	215	20	55
Ag $40		$6⅞	$7⅜	$6⅞	10	77
Southam Inc		C..30¾	Opt Vol			15
Jn $30		325	350	350	5	206
$30	P	145	170	145	5	17
$32½		200	215	190	5	85
Stelco A		C..23½	Opt Vol			20
My $25		70	85	70	10	641
Ag $22½	P	75	95	90	10	65
TD Bank		C..36..	Opt Vol			28
Mr $35		180	200	185	2	553
$35	P	30	50	40	3	439
Jn $35		270	290	270	9	72
Sp $37½		205	225	215	14	58
Teck Corp B		C..18½	Opt Vol			70
Fb $17½		125	150	115	5	1013
My $17½		210	235	220	5	739
$20		105	120	110	10	56
$20	P	195	220	200	40	140
Ag $20		155	165	165	10	130
Texaco		C..39⅜	Opt Vol			439
Mr $35		$5	$5⅜	$5¼	129	235
$37½		330	350	340	91	158
$40		190	200	175	144	527
$40	P	215	240	240	10	28
Jn $40		210	230	210	10	104
Sp $40		220	240	220	55	65
Texaco		C..39⅜	Opt Vol			322
Mr $26		14¾	15¼	$15	10	238
$28½		12¼	12¾	12¾	10	679
$31		$9¾	10¼	$10	34	864
$33½		$7¾	$8¼	$8	45	2136
$36		$5¼	$5¾	$5½	19	1165
$38½		380	390	365	172	2035
$38½	P	0	0	100	7	-
Jn $38½		390	415	385	10	205
$38½	P	100	120	110	15	170
Total Petroleum		C..27..	Opt Vol			5
Ja $25		185	210	185	5	12
Transcda Pipe		C..14⅞	Opt Vol			28
Fb $13		200	215	200	10	74
My $13		205	230	220	10	61
Ag $15		100	125	100	8	116
Videotron Ltee		C..13⅜	Opt Vol			13
Fb $12		180	205	185	10	49
My $13		140	155	135	3	124
TSE 35 Index		C188.83	Opt Vol			2258
Ja $180		$8⅝	$8⅞	$6½	10	859
$185		350	380	350	391	661
$185	P	45	15	10	390	881
$190		25	40	20	10	130
$190	P	150	170	160	170	255
Fb $175	P	10	20	25	10	695
$180		$9½	$10	$9½	17	63
$180	P	45	60	50	135	855
$185		$5½	$6	$5¼	101	363
$185	P	140	160	150	394	603
$190		265	285	290	470	559
$190	P	350	380	375	10	330
Mr $175	P	35	50	50	40	257
$180	P	95	115	120	64	238
$185	P	225	245	250	21	148
$190		445	485	360	5	20
$190	P	420	460	$5¼	20	18
Cda 10.25 Feb 04		C.101⅞	Opt Vol			93
Ja $90		11¼	12¼	1160	40	-
102½	P	65	80	80	20	88
Mr 102½	P	115	140	125	8	156
Jn $100		265	290	270	8	54
102½		135	160	150	3	74
Sp 102½		180	205	180	2	31
Cda 8.75 Jly 93		C..94⅞	Opt Vol			48
Ja $80		14½	15½	14¾	40	40
Jn $93	P	20	40	20	4	4
$95	P	85	110	115	4	4
Cda 9.5 Oct 01		C..95⅞	Opt Vol			606
Ja $80		15½	16½	$16	20	20
$95		85	110	100	34	133
$95	P	1	5	3	25	921
$97½	P	145	170	175	20	93
Fb $95		120	140	130	28	172
$95	P	20	35	25	300	322
$97½		7	25	20	8	105
$97½	P	160	185	190	22	196
Mr $95		155	175	175	11	364
$95	P	70	75	75	1	469
$97½		40	50	50	20	784
$97½	P	185	210	210	16	258
$100	P	395	420	400	4	159
Jn $95		210	230	225	15	151
$97½		95	115	100	15	139
$97½	P	240	255	230	10	102
$100		25	35	35	32	225
$100	P	415	440	425	20	113
Sp $95		260	285	280	1	121
$95	P	140	165	165	2	20

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La tendance était à la hausse et l'activité faible, hier, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a monté de 20 cents, le moyen d'un demi-point et le long terme de trois huitièmes. Les titres des provinces et des sociétés ont gagné un quart de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 10.5 pour cent.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

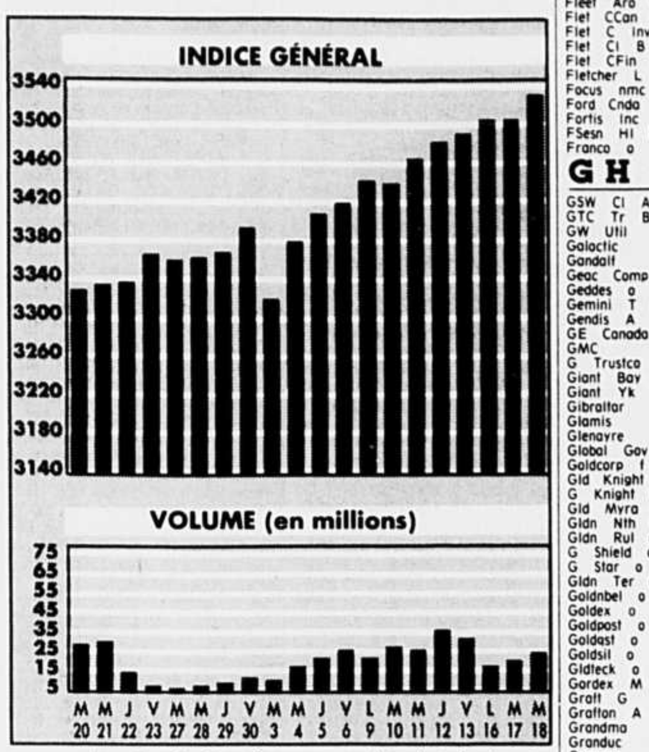

A B

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
A.G.F.M 13250 $6⅞ 6½ 6⅞ + ⅜
AHA Auto o10400 130 105 130 +20
AMCA Int 1043727 395 390 390 — 5
AMCA 2 p 900 $22½ 22⅜ 22⅜ + ⅛
AMCA 3 p 700 $24¼ 24⅛ 24⅛ + ⅛
ARC Int 1500 445 435 445 — 5
Abbey E o 9911 7 7 7
Abti Prce 1882 $20 19⅞ 19⅞ — ¼
Acadia M o 84000 93 87 87 + 2
Acugrph A o 1100 85 85 85 — 5
Acklands 1216 $14¾ 14¾ 14¾ — ¼
Agnico E 5755 $11⅞ 11¾ 11⅞
Agra Ind A 2000 $8 7¾ 8 + ¼
Agra B f 10000 $7¼ 7¼ 7¼ — ⅛
Air Canada 15800 $7⅝ 7½ 7⅝
Akaitco o 1000 50 50 50 + 5
Albany C 5000 19 19 19
Alt Energy 49705 $17⅜ 17 17⅛ — ¼
Al Enr 775 2750 $26⅜ 26⅛ 26⅛ — ⅜
Alta Nat 16843 $16¼ 16 16¼ + ¼
Alcan 649145 $41⅞ 40¼ 41⅞ + 1⅜
Alcan C p 2200 $23¼ 23 23¼ + ¼
Alcan E p 1200 $23½ 23⅜ 23⅜ — ⅛
Alcan F p 200 $24⅜ 24⅜ 24⅜
Alexis N I 7250 $24⅜ 24⅜ 24⅜
Algo Cent 200 $20¾ 20¾ 20¾ + ⅜
Algma St A 100 $24½ 24½ 24½
Alied Lyns 16310 $9⅞ 9⅝ 9⅝
Alterio o 5000 35 35 35 + 1
A Barick 152319 $21⅜ 20⅞ 21⅛
A Barik w 8080 $6⅜ 6¼ 6¼ — ⅛
ABarik A w 3000 100 100 100
Am Eagle o22800 70 70 70 — 3
Am Expres 123 $33⅜ 33⅜ 33⅜ — ⅜
Am Leduc 6000 26 25½ 25½ — ½
Anchor M 1000 263 263 263 + 28
Ancom o 20000 10 10 10 — 7
Anderson 21329 $13½ 12¾ 13 + ⅛
Ang CT 265 100 $28½ 28½ 28½ + ¼
Ang CT 290 215 $31¾ 31¾ 31¾ + ¼
Ang CT 315 100 $34½ 34½ 34½ + ½
Anthes 7000 65 64 64 + 2
Arbor A 1000 $5⅞ 5⅜ 5⅜ — ⅜
Argus B pr 220 $28¾ 28¾ 28¾ — ½
Armbro En 1500 $6½ 6¼ 6½
Asmra Mnl 200 $5 5 5
Asmra M w10534 14 14 14
Asoc Porc o 500 $5⅜ 5⅜ 5⅜ — ⅛
Atco I f 558310 $9⅝ 9⅛ 9⅜ + ⅛
Atco II 100 $9⅝ 9⅝ 9⅝
Ateba o 7000 20 20 20
Atlanta G o 2000 310 310 310 — 5
Atlantis 1000 77 77 77 — 3
Audrey R o 600 315 310 315 + 5
Augmitto o 11000 65 65 65 — 1
Aur Res o 163050 310 295 305 + 5
Aurizon o 7917 39 37 37 + 1
Autrex A 3000 225 225 225 + 5
Avindo o 14000 13 12 13 + 2½
BAA plc 1500 $5⅞ 5⅞ 5⅞ + ⅛
BCE Inc 108900 $37½ 37 37½ + ⅛
BCED 37388 340 335 340
BCED 1 p 1200 $24½ 24½ 24½
BCED w 5400 65 65 65
BCE Mobl 21875 $25¼ 23 25¼ + 2¼
BCED C I 6500 $23⅛ 23¼ 23⅛
B C Bancor 60999 102 100 100
BC Banc A 700 $26½ 26½ 26½
BC Banc B 4000 $26½ 26⅜ 26½ + ⅛
BC Rail p 600 $25⅜ 25⅜ 25⅜
BC Sugar A 2874 $33¼ 32¾ 33¼ + ¼
B Corp p 11300 $30¼ 30⅛ 30¼ + ¼
BGR A 6326 $8⅞ 8¾ 8⅞
BII Ent 600 425 425 425
BMB Comp 100 100 100 100 + 15
BMO nt fin 2500 $7⅞ 7⅜ 7⅞
BMO II p 4400 $20⅞ 20⅞ 20⅞
BP Canada 10948 $18¾ 18⅝ 18¾
Bachelor 10000 110 110 110
Bakertalc o 7000 50 50 50
Bancshr p 1200 $21½ 21½ 21½
Banister C 4500 $9⅜ 9⅜ 9⅜
Bank Mtl 247644 $29⅛ 28¾ 29
Bk Mtl 250 1300 $25⅞ 25¾ 25⅞ + ⅛
Bk Mtl 3p 6300 $24⅞ 24¾ 24⅞ + ⅛
Bank N S 286630 $15 14½ 14⅞ + ¼
Bk N S 1p 6800 $21⅞ 21⅞ 21⅞ + ⅛
Bankeno o 140 320 320 320
Barincor f 14200 305 300 300 + 15
Baton 300 $13¼ 13¼ 13¼
Beau CA o 65500 23 16 23 + 7
Beaufield o 6000 21 20 20
Beaver R o 3500 40 40 40 + 2
Becker B f 2300 $44½ 44½ 44½
Bedford o 1300 180 180 180
Bell 1.94 p 104150 $25⅛ 24⅞ 25⅛ + ⅜
Bell 9 p 5990 $24 24 24 + ⅛
Bell 10 p 500 $24½ 24½ 24½ — ½
Belmoral 322750 194 188 188 — 2
Belmorl w 3000 7 7 7
Bema Gl o 550 165 165 165 + 10
Biomira o 33200 320 305 320 + 15
Bionaire I 4500 190 170 170 — 20
Bl Hawk o 20000 30 30 30
Blackdom o 200 435 435 435
Bombdr A 2800 $12¾ 12⅝ 12¾
Bombdr B f43492 $12¾ 12½ 12⅝ — ⅛
Bmbdr 1 p z4 $23⅛ 23⅛ 23⅛
Bombdr B w 2020 $26⅞ 26¾ 26⅞ — ⅛
Bonanza O 1224 80 80 80
Bonar 1000 $24¾ 24¾ 24¾
Bow Valy 56375 $14 13⅜ 13⅞ + ⅛
B V 2025 1200 $29⅛ 29⅛ 29⅛
Bow Vly 205 1300 $21¼ 21 21 — ⅛
Bow Vly R 2314 36 36 36
Bowtex o 500 195 186 195 + 10
Bracknel f o12500 157 154 157 + 2
Bralorne 1190 50 50 50
Bralor 8.75 5200 $5 5 5 — ⅛
Bramalea 12500 $26⅞ 26¼ 26⅞ + ⅜
Brmlea B p 200 $25¼ 25¼ 25¼
Brml Pty p 400 $25⅞ 25⅞ 25⅞
Brandvr o 29400 310 281 286 — 19
Broscad A 500 $39¾ 39½ 39¾ + ¼
Brascan A 111236 $29 28½ 28½ — ⅜
Brkwater o 9150 400 390 395
Brenda M 100 $24 24 24
Brik Brw o 3725 140 140 140 + 5
BC Phone 7835 $28⅜ 28¼ 28¼
BCPh 4½ p 100 $49½ 49½ 49½ + ½
BCPh 4¾ p z74 $50½ 50½ 50½
BCPh 1956 326 $50½ 50 50 — 2
BCPh 6.80 300 $18¾ 18¾ 18¾ — ¼
BCP 7.04 p 250 $20½ 20½ 20½ + ½
BCP 11.24 p 700 $27¾ 27¾ 27¾ — ⅛
BrAir ads 100 $36⅜ 36⅜ 36⅜ + ⅜
Br Gas ads 1125 $34 34 34 + ¼
Bruncor 11876 $17⅜ 17¼ 17¼
Brunswk 58700 $12⅞ 12½ 12⅞ + ½
Budd Can 300 $30¾ 30¾ 30¾

C D

CAE 96280 $10⅞ 10⅝ 10⅞ + ¼
CB Pak 13750 $18 17⅞ 18 — ⅛
CCL B f 2200 $11⅜ 11 11 — ⅜
CFCF f 4500 $20¾ 20¾ 20¾
CGC Inc 2735 $10⅝ 10½ 10⅝
CHC Hlcpt 2500 335 325 335 + 15
CM NT Equ 900 $11 10⅞ 11
CM Pref p 1200 $13⅞ 13⅞ 13⅞
CML Ind o 4000 81 80 80 — 10
CSA A f 531 $5 5 5
CT Financl 1590 $19 19 19
Cableshr A 24300 72 67 67 — 3
Cabre 6800 385 370 385 + 20
Calgary 1 p 400 $25¼ 25¼ 25¼
Cambior 25700 $12¼ 11⅞ 12 — ¼
Cambior w 45260 230 211 211 — 14
Cambridg 97857 $29½ 28⅞ 29⅜ + ⅜
Camb 1 82775 $32½ 32 32⅜ + ⅜
Camco Inc 4175 $8⅛ 7¾ 8⅛ — ⅛
Camp Res 21635 110 105 105 — 5
Camp Soup 600 $19¾ 19½ 19¾
Campeau 29175 $16⅛ 16 16⅛ + ⅛
Campeau B 45500 $20⅜ 20⅜ 20⅜
Campeau C 530 $20¼ 20 20¼ + ¼
Camreco o z450 23 23 23
Conacord o 1885 30 28 30
Can Lease 33600 190 175 190 — 10
Can Malt 17350 $20¾ 20 20⅛ + ⅛
C Nor West 44084 $9⅜ 9 9⅜ + ⅜
CNor Wst B z101 $23⅛ 23⅛ 23⅛
CNor Wst C 1600 $18 17½ 18
C Packrs 4405 $15⅛ 15 15⅛
CS Pete f 300 390 390 390
C Trsco C 8725 $19½ 19⅛ 19½ + ⅜
C Trsco G 4250 $21½ 21⅜ 21½ + ⅛
C Tung 246 $6⅜ 6¾ 6¾ + ¼
Canadex o 1000 90 90 90 + 5
C Energy 1600 380 370 380 + 20
C Exprss f 219750 84 80 84 + 2
CForms A f 500 415 415 415 + 15
C Found pr 600 $12¼ 12¼ 12¼ + ⅛
C Futr Ao 3000 37 37 37
CG Invest z80 $38⅞ 38⅞ 38⅞
C Home o 1700 $6¼ 6 6¼ + ⅛
CI Bk Com 255224 $25 24⅜ 24⅞ + ¼
CIBC 5 p 1500 $21⅜ 21⅜ 21⅜
Cdn Jorex 150 137 137 137 + 2
C Manoir 300 260 260 260 — 10
C Marconi 200 $16⅞ 16⅞ 16⅞ — ⅛
Cdn Nat Res 111100 47 43 45
C Ocdental 8924 $17¼ 17⅛ 17¼
CP Forest 1900 $45 44¼ 44¼ — ¼
CP Ltd 1144948 $23¼ 22⅜ 23⅛ + ⅜
Cdn Roxy 855 $7⅞ 7⅞ 7⅞ — ⅛
Concom o 800 $13 13 13
Cdn Tire 100 $35¼ 35¼ 35¼ — ⅛
CTire A f 88015 $18⅜ 18⅛ 18¼ + ⅛
CUtil A f 101607 $20 19¾ 19¾
C Util B 800 $19⅞ 19¾ 19⅞ + ⅛
C Util 7.30 200 $24⅛ 24⅛ 24⅛
CUtil 2nd I 1000 $25½ 25½ 25½
CUtil 2nd K 1000 $25⅛ 25⅛ 25⅛
CUtil 2nd N 2900 $24¼ 24¼ 24¼ + ⅛
Canamax 4872 $5 495 4
Canam A f 200 $6⅛ 6⅛ 6⅛
Canrchon z85 320 320 320
CanCaptl 10682 $5⅛ 490 490 + 10
Candol D o 2431 17 17 17
Canfr Cp 1p 2000 $24¼ 24¼ 24¼

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
Canfor 18850 $27½ 27¼ 27½
Canfor pr 700 $24¼ 24⅛ 24⅛
Canron A 100 $11¼ 11¼ 11¼ — ⅛
Constar S 2000 245 240 240 — 5
Canuc o 5000 19 19 19
Capsule T 7500 150 145 150 + 5
Cara 27200 $17 16¼ 16½
Cara A f 22000 $16⅜ 16¼ 16¼ — ½
Carena 3850 $35¼ 35⅛ 35¼
Carl A p 2650 $42 38 42
Carl B p 200 $44 44 44 + 12
Cascades 7200 $6⅜ 6⅜ 6⅜ — ⅛
Cassiar 26802 $6 5¾ 5¾ — ⅛
Celanese 48471 $36 35¼ 35¼ — ⅜
Celanes 2 p 4100 $24¼ 23½ 24¼ — ¼
Celanes 1 p 4000 $38 38 38 — ⅛
Cntrl Cap 4325 $10⅞ 10¾ 10⅞ — ⅛
Cnt Cap Af 9750 $8⅛ 8 8 — ¼
CFund A f 900 $5¾ 5⅝ 5⅝
Cntl G Trc 6663 $17½ 16¾ 17⅛ + ⅛
Cntrl Tr p 100 $24¾ 24¾ 24¾
Centurion 4000 305 300 305 + 5
Charan 12300 265 250 255 + 10
Chauvco A o 2200 $5½ 5¼ 5½
Cheni Gld o 2150 430 415 415 — 10
Cheni Gld w 3075 130 130 130 + 3
Chesbar o 1000 53 53 53 — 4
Chrysler 759 $33 33 33 + ¼
CHUM B f 100 $19⅜ 19⅜ 19⅜
Cimaron o 1800 $5¼ 5¼ 5¼ + ⅛
Cineplex 44670 $15⅜ 15 15½ + ⅜
Cinram 20454 $6⅜ 6⅜ 6⅜
Citadel G o 4300 258 255 255 — 3
City Res o 10600 164 157 164 + 4
Clarpine I 100 190 190 190 + 5
Claude R o 1324 370 355 370 — 5
Claude p 500 $8⅞ 8⅞ 8⅞
Clay Mil w 1000 4 4 4 — 1
Co Steel f 200 $17⅛ 17⅛ 17⅛
Cobi Food 4950 75 75 75 + 5
Cogeco f 2800 $6½ 6½ 6½ + ⅛
Cognos 26900 $11 10⅞ 11 + ⅛
Coho A 19623 460 455 460 + 5
Coin Lake o18400 175 165 170 — 5
Coleco 100 150 150 150 + 20
Colin Enr o 22500 75 75 75 + 4
Colonial o 2000 70 70 70
Colony P o 2700 90 90 90
Clrtech A of12000 200 190 200 + 20
Cominco L 261665 $26⅞ 25⅞ 26⅞ + ½
Comnco G p 150100 $25⅛ 25 25⅛ + ⅜
Comnco H p 2600 $13 12⅞ 13
Comnco R 36000 270 260 260 — 14
Comnco R w 132500 33 28 29 — 1
Cmrcl OG 7500 45 43 45 + 3
Compu H o 2500 46 46 46 — 3
Computlog 11110 $5⅛ 5 5 — ⅛
Comterm 2000 40 40 40 — 2
Connaught 44875 $28⅜ 28⅛ 28⅜ + ⅛
Con Bath A 35840 $15⅞ 15½ 15¾ + ⅛
Con Bath 6 300 $19¼ 19¼ 19¼
Cons Bath C 200 $21⅜ 21⅜ 21⅜ — ⅛
C Brinco Ao 19100 410 400 410 + 10
C Carma A 7940 200 196 200
C Carma w z50 26 26 26
C HCI Af 313 $8¾ 8¾ 8¾
C HCI B 357 $9½ 9½ 9½ — ⅛
Con Prof o 7000 76 75 76 + 1
C TVX o 62200 $5⅜ 5¼ 5⅜ + ⅛
C Thomsn o 500 40 40 40
Consoltex 4200 $17¾ 17¾ 17¾
Cons Gas 8290 $25¼ 25 25 + ⅛
Con Gas A 700 $75 75 75 + 1
Con Gas B 100 $72 72 72 + 1
C Gas 13½ 700 $26⅜ 26⅜ 26⅜ — ¼
Con Pkg 1300 $20¾ 20¾ 20¾ — ¼
Contour B o 5800 55 50 55 + 5
Contour B r 1000 1 1 1
Cntrns A f 6400 257 255 255 + 5
Contrns A p 1200 $16⅜ 16⅜ 16⅜
Conwest A 300 $12½ 12½ 12½
Conwst B f 11800 $12⅛ 11⅞ 12⅛ + ½
Co enerco A 1500 380 380 380
Corby 326 $21¼ 21¼ 21¼
Cor Mark 19991 480 470 480 + 5
Cor Mrk A 1700 $20¾ 20⅜ 20¾ + ⅜
Corncopa o 6906 180 175 177 + 2
Corona A f 188726 $8⅛ 7⅞ 7⅞ — ¼
Corona B 2020 $8⅜ 8⅜ 8⅜
Corona A p 2890 $9¼ 9 9 — ⅜
Corona B p 1000 $21 21 21
Corona C p 100 $22 22 22 — ½
Corona w 64887 145 135 140
Corna 92 w 10000 220 220 220 — 5
Corna 96 w 500 $42 42 42
Coronet C 200 335 335 335 — 10
Corp Food 8900 $9 8⅞ 9
Coscan D 300 $11⅜ 11½ 11⅜ + ⅛
Coseka R 40100 39 38 38 — 1
Counsel 662 $8⅞ 8¼ 8⅞ + ⅛
Coxheth o 121500 70 65 70
Croftech o 4200 114 114 114 — 1
Crain RL f 285 $7⅞ 7⅞ 7⅞
Crestbrk 1100 $18 18 18
Crownx A f63450 $6⅛ 5⅞ 6
Crownx 1 p 2250 $20¾ 20¼ 20¾ + ¾
Crownx 2 p 2250 $18⅞ 18⅞ 18⅞ + ¾
Crownx B w 9975 $13¼ 13⅛ 13⅛ + ⅛
Cusac Ind o 8200 92 90 90 — 5
Cyberm B f 5500 $9⅞ 9¾ 9¾ — ⅛
Czar Res 25000 149 145 145
Datatech o 10250 51 49 51 + 6
Davis B f 1000 300 300 300
Dejour o 3000 38 36 38 + 1
Denison A p19390 $5⅞ 5⅜ 5⅞ + ⅜
Denison B f 110929 $5⅜ 5¼ 5⅜ + ⅜
Denison p 4675 $23⅞ 23¾ 23⅞ + ⅛
Denison B p13000 $19½ 18⅞ 19½ + ¾
Derlan 55500 $12 11¾ 11¾ — ⅛
Devio Ind o 1631 90 85 85
Devnic E o 1000 100 100 100
Devtek f 200 $11½ 11½ 11½ — ¼
Devtek mv 100 $13 13 13
Dexleigh 7790 240 239 239 — 1
Dabrasve o 2500 100 100 100 — 5
Dicknsn A f39200 $6 5¾ 6 + ⅜
Dicknsn B 100 $6½ 6½ 6½ + ½
Dicon Sys 200 200 200 200 — 15
Discov W z6 125 125 125
Discrete o 9000 45 42 42 — 3
Dofasco 58006 $27¾ 27½ 27⅜ + ⅛
Dofasco 260 6360 $35 34½ 34¾ — ¼
Doman A 6520 $8¼ 8¼ 8¼
Doman B f 74900 $8 7⅞ 7⅞
Doman 2 p 33400 $26¼ 26 26¼ + ¼
D Expl fo 16500 22 22 22 — 1
D Textile 7544 $14¾ 14⅜ 14⅜ — ⅜
Domtar 140312 $16¼ 15½ 16¼ + ⅜
Domtar 225 1000 $26 25⅞ 25⅞
Domtar B 1600 $21¾ 21¾ 21¾
Domtar pr 300 $17⅛ 17⅛ 17⅛ + ⅜
Donohue 1800 $14⅜ 14½ 14½ — ¼
Dore Nbsk 11000 17 15 17 + 2
Dorset E o 7500 86 85 86 + 1
Dover Ind 200 $15¼ 15¼ 15¼
Dumagmi o 2300 $12¼ 12 12
Dmi w 3300 220 211 211 — 4
Dunde Pal o 666 40 40 40
Dunraine o 2000 56 56 56 — 1
Du Pont A 71345 $26⅞ 26 26⅞ + ⅜
Duration o 52980 28 25 25 — 3
Dylex A 22050 $11¼ 10¾ 11¼ + ¼
Dynamic C 3600 $6⅜ 6⅜ 6⅜
Dynmic A f 1600 $6 6 6

E F

E-L Fin 100 $52½ 52½ 52½ — ½
Eagle P 2000 315 310 310
Est Bakrie 400 $8¼ 8¼ 8¼
Eastmag o 2000 410 410 410
Echo Bay 91694 $17¾ 17⅛ 17⅜ — ¼
Echo 1989 w 290 $6⅛ 6⅛ 6⅛
Eco Corp 8700 $11 10½ 10⅝ — ⅛
Econ Inv z91 $43½ 43½ 43½
Ego Res o 1000 65 65 65
Ekaton A o 11500 114 111 114 + 1
Elders A 13200 $24½ 24⅜ 24½ + ⅛
Elcthom X 415 $12⅛ 12⅛ 12⅛ — ⅛
Elcthm Y f 2330 $10⅞ 10¾ 10¾
Emco 3800 $13½ 13⅜ 13⅜ — ⅜
Empire A f 1171 $14⅛ 14⅛ 14⅛ — ⅜
Energx o 13000 30 29 30 + 2
Enrpls C B 2800 $8½ 8⅜ 8½
Enrpls C C 1000 $9⅞ 9½ 9½ + ⅛
Enfield 30600 $6⅜ 6⅜ 6⅜ + ⅜
Enfield 1 p 2100 $18½ 18½ 18½
Enserv C 20000 280 280 280 — 10
Env Saf o 2200 305 305 305
Env Saf w 1000 1½ 1½ 1½ — 1½
Eplett D p 1200 460 460 460
Equinox o 500 195 195 195 + 2
Equty Svr A46224 400 395 400
Equity Svr p 573 $17⅞ 17¾ 17¾ — ⅜
Etac Sals 6700 $11⅛ 10⅞ 11½ + ⅜
Etac A w 500 115 115 115
Euro Nev o 3832 390 375 390 + 10
Euro Pete o 2600 10 10 10
Exador o 915 18 18 18
Exall o 14000 40 36½ 37 — 1
Excel o 10370 123 115 120 + 8
Excel w 1100 ½ ½ ½
FAI ads 200 $12 12 12
FCA Intl 10100 $8½ 8½ 8½
FCMI A of 500 170 160 170 + 10
FCMI B o z100 155 155 155
FPI Ltd 10481 $10¾ 10¼ 10⅜ — ⅛
Fahnstk A 1000 200 200 200 + 5
Fairfax f 22915 $15½ 15 15 — ⅛
Ficnbrdge 859389 $29¼ 28 29⅛ + 1
Ficnbrdg w 356400 $6⅜ 5½ 6¼ + ⅜
Far West 900 305 305 305
Fed Ind A 1904 $17⅜ 17½ 17½ — ¼
Fed Ind C 600 $27⅜ 27¼ 27¼
Fed Pion 13833 $13¾ 13⅜ 13⅜ — ⅛
Fin Truco 16200 55 51 54 — 1
F Trsco 1p 500 80 80 80 — 5
Finning L 9100 $24⅛ 24 24⅛ + ⅜
Firan 70450 305 300 305 + 5
F Austria 41320 $11¼ 11 11⅛ — ⅛
F Austri w 8000 40 39 40
F City Fin 1600 $24½ 24½ 24½ + ½
F Cty Trco 7340 $5½ 5½ 5½
FCty Trco w 2700 5 5 5 — 2
F Marth A f67100 $8¼ 8 8¼
FMrcn A f 1300 $9⅜ 9⅜ 9⅜

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
FTor Cap o 900 $5¼ 5 5¼ + ¼
Flanagan o 4300 240 230 240 + 13
Fleet Aero f 4345 300 295 295 — 5
Fleet Aro Af 4200 176 175 175 — 5
Fleet Aero 1 4800 365 360 365
Fleet Aro w 1000 14 14 14
Flet CCan A 7108 $18 17¾ 18 — ⅛
Flet C Inv 9590 $21⅜ 21⅛ 21⅜ + ¼
Flet Cl B 2260 $20⅜ 20½ 20⅜ + ⅛
Flet CFin B 7300 $24¼ 24¼ 24¼
Fletcher L 1000 350 350 350 — 15
Focus nmc 100 $23½ 23½ 23½ — ⅛
Ford Cnda 135 $147 147 147 — 3
Fortis Inc 1580 $20⅛ 20 20
FSesn HI f 1500 $26¾ 26½ 26⅜ — ⅛
Franco o 45400 $8⅜ 8¼ 8½ + ¼

G H

GSW Cl A 200 $19 19 19 + ¼
GTC Tr B 100 455 455 455 — 5
GW Util 441 $23½ 23½ 23½ — ¼
Galactic 55400 450 440 440 — 15
Gandalf 6600 $6⅜ 6⅜ 6½ + ⅛
Geac Comp 53827 210 200 210 + 10
Geddes o 8000 122 117 117 — 5
Gemini T o 3500 80 80 80
Gendis A 100 $18¼ 18¼ 18¼ — ⅛
GE Canada 6700 $17½ 17¼ 17¼
GMC 2518 $105½ 104½ 105⅜ + ⅜
G Trustco p 100 $20⅞ 20⅞ 20⅞ + ¼
Giant Bay o10000 37 36 36 — 4
Giant Yk 45000 $12¼ 12 12
Gibraltar 3500 $11⅜ 11½ 11⅜ + ⅛
Glamis 2150 225 225 225
Glenayre 200 $9 9 9
Global Gov 14800 $8½ 8⅜ 8⅜
Goldcorp f 23375 $5¾ 5½ 5⅜ — ⅛
Gld Knight o17900 $8⅜ 8 8⅛ + ¼
G Knight w 42250 29 25 25 — 4
Gld Myra o 38500 105 100 100
Gldn Nth o 6200 245 240 240 — 10
Gldn Rul o 16600 220 218 220 + 1
G Shield o 2000 34 34 34
G Star o 6600 215 210 210 — 5
Gldn Ter o 8000 52 50 50
Goldnbel o 7000 96 95 96 + 4
Goldex o 500 165 165 165
Goldpost o 10500 82 80 80 — 1
Goldast o 17000 26 25 25 — 2
Goldsil o 2621 80 80 80 — 2
Gldteck o 16150 45 42 42 — 3
Gordex M o z200 50 50 50
Gratt G 200 $10¾ 10¾ 10¾
Grafton A f 200 $9¼ 9¼ 9¼
Grandma 750 30 30 30 — 5
Granduc 1000 290 290 290
Granges 42636 340 330 335 — 5
GL Group 300 $18 18 18
Gt WLife 770 1000 $24⅞ 24⅞ 24⅞
Gt W Lifeco 800 $12¼ 12⅛ 12¼ + ⅛
Gtr Lenor o 2249 100 100 100
Grn Forst w z125 10 10 10
Grnstne o 8200 430 425 430 — 10
Greyhnd 250 $24 24 24 — ¼
Greyvest F 900 430 430 430
Growth I 4400 $14¼ 14⅛ 14¼
Growth p 1300 $25⅛ 25 25
Guar Tr 1 1200 $21⅜ 21⅜ 21⅜ + ⅛
Gulf Res 27782 $16⅛ 15⅞ 16⅛ + ¼
Gulf R 1p 14020 485 480 480
Gulfstrm o 6100 47 47 47
HSK Mnrl o20000 62 62 62 — 6
Haley 8600 $7¾ 7½ 7½ — ¼
Halifax D 800 475 475 475
Hamond A f 400 210 210 210 + 10
Hardrock o 7000 45 45 45
Harris A f 2900 $9 8¾ 9 + ⅜
Harris B 500 $8½ 8½ 8½ + ½
Hartco 100 475 475 475
Hawker 100 $24 24 24 + ¼
Hayes D 15053 $13⅜ 13¼ 13⅜ + ⅛
Hayes r o 25000 35 35 35 + 4½
HCare A of 3000 370 360 360 — 15
HDS o 1000 125 125 125
Hees Intl 306850 $28 27¼ 27¾ + ⅛
Hees D p 100 $24⅞ 24⅞ 24⅞ — ⅛
Hees E p 100300 $22 21½ 22
Hees w 339650 $7⅝ 7 7½ + ¼
Hemlo Gld 52755 $11⅜ 11¼ 11¼
High Rivr o 1666 105 105 105 — 5
Highwod o 2300 220 220 220 + 5
Hilcrest o 660 135 135 135 + 5
Hillsboro o z40 205 205 205
Hollingr I 2153 $14⅞ 14⅜ 14⅜ — ⅜
Home B f 8500 120 120 120
Hope Brok 900 365 360 360 — 15
Hope B w 20800 170 165 170
Horsham f 518750 $7½ 7⅜ 7⅜
HBay Mn s 4673 $10 9¾ 10 + ⅛
H Bay Co 3502 $25⅞ 25⅜ 25⅜
HBC A p 834 $18¾ 18¾ 18¾ + ⅛
HBC Hp 13700 $22¾ 22½ 22¾ + ⅛
Hy Zels 1000 $5¼ 5¼ 5¼
Hydra Ex o 1615 65 65 65

I J

ISG Tec o 2600 176 175 175 — 1
ISG Tec w 1500 38 38 38 — 2
ITL Ind 5200 165 160 160 — 5
ITL Ind 1p 300 475 475 475 — 5
ITT Can 1p 200 $25¼ 25¼ 25¼ + ⅛
ITT Can 2p 8400 $24⅜ 24½ 24⅜ + ⅛
Ican o 85000 84 75 80 + 12
Icor o 7000 23 23 23 — 2
Ideal Gr Af 5000 $7¼ 7¼ 7¼ — ¼
Imasco F p 1100 $25¼ 25¼ 25¼
Imasco L 98215 $30¼ 30 30¼ + ¼
Imsco L Ap 1000 300 300 300 — 10
Imsco L Cp 42200 $24¾ 24½ 24¾
Imp Oil A 55224 $54⅜ 54 54⅛ — ⅜
Inco 761714 $34¼ 32 34 + 1¾
Inco 10 300 $62½ 62½ 62½ + ½
Inglis 3000 $17½ 17½ 17½ — ⅛
Inland Gas 5800 $13 12⅞ 12⅞
Innopac 6850 $11⅛ 11 11 — ¼
Innotech 1000 350 350 350 + 5
Inspiratn 8000 $9⅜ 9¼ 9⅜ + ⅛
Integra Sy 12800 108 100 100 — 8
Intensity o 12300 60 60 60 + 2
Inter Cabl o 2500 15 15 15 — 5
Inter Cabl p 500 100 100 100 — 10
Inter-City 19588 $21¾ 21⅜ 21⅜ + ⅛
Inter C C p 2200 $36 35½ 36 + ½
Interactn o 13600 210 205 210
Intercan 200 450 450 450 + 15
Interhome 2975 $44½ 44 44¼
Intrmetco 1600 $15 15 15
I Amco A z25 185 185 185
IBM 434 $147½ 147 147½ — 1½
IForest A f 7561 $6½ 6¼ 6¼ — ¼
I Forest 1p 1000 $6½ 6½ 6½ — ⅜
Intl Lardr 542 44 44 44 — 6
IMhgny B o 2035 355 350 350 + 10
I Mirtone 2500 69 69 69 + 7
IMirton 1 p z250 15 15 15
I Petro o 2700 375 365 365
I Platinm o 6100 103 100 100 — 4
Intl Pottr 922 240 235 240
I SemiTch o z30 $7¼ 7¼ 7¼
Intl Thom 61840 $15¾ 15⅜ 15⅜ — ⅛
I Thunder o17650 68 63 65 + 2
I Verifac o 20000 54 51 52 + 1
Invntrnic o 800 125 125 125
Inverness 1000 395 395 395 + 5
Inverns 875 1550 $11¾ 11½ 11⅜ — ⅛
Inv Grp 9100 $15⅛ 14⅞ 15⅛ + ⅛
Iona o 9900 150 150 150
Ipsco 1539 $19⅜ 19 19⅛ + ⅛
Iron Bay T 5000 14 14 14
Irwin Toy z80 $6¾ 6⅜ 6⅜
Irwin Toy f z20 475 475 475
Ivaco A f 3450 $11⅛ 11 11⅛ — ⅛
Ivaco B 100 $12 12 12 — ⅛
Ivaco E p 700 $23½ 23¼ 23¼
Ivaco 2nd 1 2800 $18⅛ 18 18⅛ + ⅛
Ivaco 2nd 2 2700 $18½ 18¼ 18½ + ⅛
Ivaco 2nd 4 1250 $32 31¾ 32
JDS B p 100 $23 23 23
Jannock 76900 $20¾ 19¾ 20⅜ + ⅜
Jannock 8 300 $13⅛ 13⅛ 13⅛
Jean Cout f 5837 $9¼ 9¼ 9¼
Jonpol o 26216 135 123 123 — 7
Jordan P A 36012 42 40 40
Joss Enr o 12900 270 260 270 + 10
Journey f 1750 $9 9 9 + ⅛
Joutel o f 48500 27½ 25 26

K L

KRG Mnog 4000 280 275 275 — 5
Kam Kotia 20000 215 195 215 + 25
Kaufel GB f10000 $10¼ 10¼ 10¼
Keltic A of 300 $5 5 5
Kerr Add 559 $22 21⅜ 22 + ¼
K Anacon o 5000 62 62 62 + 5
LFP Hld o 5000 90 80 90 + 15
LSI Logic 6100 205 200 205 + 9
La Fosse o 10000 52 52 52 — 3
Labatt 51593 $22¼ 21⅜ 22¼ + ¾
Lac Mnrls 133047 $12⅜ 12⅛ 12½
Lafrg Can p 764 $20½ 20½ 20½ — ⅜
Laidlaw A 38140 $19⅞ 19⅜ 19⅞ + ½
Laidlw B f 441009 $18⅞ 18⅜ 18⅞ + ½
Laidlaw G 9000 $26 25⅞ 26 + ⅜
Landmrk f z800 28 28 28
Lanpar 7700 100 100 100 — 9
Lasmo Can 750 235 235 235
Laur Bk 1400 $12 11⅞ 11⅞ + ⅛
Laur Gr B 3150 $6⅜ 6⅛ 6⅛ — ¼
Laur Gr 1 12440 $21¾ 21¾ 21¾
Lawsn M A f69000 $12⅜ 12¼ 12⅜ + ¼
Lencourt o 5000 25 25 25 + 2
Leons Frn 2000 $24 24 24 + ⅜
Levon o 13226 100 100 100 — 5
Lidco Ind o 1400 26 26 26
Linamar 900 $6 5⅞ 6 + ¼
Linear T 2700 $11¼ 11 11¼ + ½
Loblaw Co 77216 $11¼ 11¼ 11¼ — ⅛
Lob Co pr z20 $28½ 28½ 28½
Loewn Gr 8550 $11¾ 11⅜ 11½ — ⅛
Loewen A p10400 $16 15⅞ 15⅞ — ⅛
Lonvest 7750 $18⅜ 18½ 18⅜ + ⅛
Lonvest A 450 $20¾ 20¾ 20¾
Lumonics 1900 460 455 455 + 5
Lynngld R 22214 160 155 160
Lyngld w 2000 110 110 110
Lynx Can o 1000 8 8 8 + ½
Lytton M o 10800 10 9 10

M N

M-Corp z75 $11⅜ 11⅜ 11⅜
MDC A of 5000 45 45 45
MDS H A 519 $23½ 23½ 23½
MDS B f 200 $21⅜ 21⅜ 21⅜ + ⅜
MPG B p z125 $24⅜ 24⅜ 24⅜
MSR Exp 2000 175 175 175 — 5
MVP Cap o 74730 66 64 64 — 2
MVP C w 2700 26 26 26 + 3
Mackenzie 176675 $5½ 5⅛ 5⅜ + ¼
Mclan H X 29250 $13⅞ 13¾ 13¾
Mcln HY f 602 $11⅞ 11¾ 11¾
Macmilan 86270 $19¼ 19 19⅛ — ⅛
Mcmiln 8 p 300 $23½ 23½ 23½ + ⅜
Mcmiln 10 p 200 $24⅛ 24⅛ 24⅛ + ⅛
Madelin o 7000 250 243 248 + 3
Magna A f 102961 $15⅛ 14⅜ 14¾ — ⅜
Magna B 100 $29 29 29 + 1
Maistc Con 36800 410 400 410 + 10
Manitoba p 400 $25¼ 25¼ 25¼ — ¼
Manville 12600 305 300 300 — 10
Manridg o 53000 17½ 14 17½ + 1½
Mfg Life A 22400 $24⅜ 24½ 24⅜ + ⅛
M Lf Gord 1615 $39½ 38¾ 39⅜ + ⅞
Mrtme Lf p 100 $22¾ 22¾ 22¾
Maritime f 9512 $15⅞ 15¾ 15¾
Mark Res 11335 $9 9 9 — ¼
Mark Wrk f 500 115 115 115
Mavtech 700 280 280 280 + 10
McAdam o 7500 77 76 77 + 2
McDonld z1 $58⅛ 58⅛ 58⅛
McFinley o 31464 100 95 95 — 5
Mc Intyre 1314 $73½ 70¾ 73½ + 3½
Memotec 9500 $10½ 10⅜ 10⅜
Mentor 100 $7⅛ 7⅛ 7⅛ + ⅛
Meridian 6000 300 295 300 + 5
Metal Mng 95300 $11⅞ 11⅜ 11⅞ — ⅛
Metalore 200 $30⅛ 30⅛ 30⅛ — ⅞
Mdind Dty 1950 $8⅛ 8⅛ 8⅛
Minrl Res 6041 $5⅜ 5⅛ 5⅜
Minerex o 2500 73 70 70 — 3
Minnova 11616 $22¼ 22⅛ 22¼ — ⅛
MinVen o 4700 340 330 340
Mr Jax 5200 $7¼ 7¼ 7¼
Mitel Corp 21160 315 305 315 + 5
Mitel 200 p 4200 $18 17⅜ 18 + ½
Moffat 1100 $20¾ 20⅜ 20¾ + ⅜
Moli o 8800 185 179 185 + 15
Moli A w 9000 11 11 11 + 1
Monaco 15500 $7⅞ 7¾ 7⅞ + ⅛
Mon Inv 5000 $36 36 36 + 1
Monenco 400 300 300 300
Moneta o 3300 59 59 59 + 4

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
M Trusco 7800 $16½ 16⅜ 16⅜
Moore 79517 $32⅛ 31⅜ 32⅛ + ⅜
Morden H f 500 $7⅞ 7⅛ 7⅛
Morgan F 1174 130 125 130 + 5
Morgn F C 3650 $7⅜ 7⅛ 7⅛
Morgan 600 360 360 360
Morisn M o z200 36 36 36
Morisn P 1200 $8 8 8
Mltibn F p 7400 $16¾ 16¾ 16¾ + ⅛
Mltibn Nt 900 $10¾ 10⅜ 10¾
Mun Fin Af 100 $9⅞ 9⅞ 9⅞
Murgold o 5000 34 34 34 + 1
Muscocho 11722 395 390 395
NLX o 8417 21 20 20
NSR Res o 5580 20 19 19
N-W Gr 2560 470 460 460 + 5
Nahanni o 3500 45 45 45
Nat Bk Can82396 $12⅜ 12⅛ 12¼ — ⅛
Nat Bk 7 850 $23 22⅞ 22⅞
Nat Bk 8 400 $21 21 21
Nat Bsns 19950 113 111 113 + 2
Nat Pete o 5000 24 24 24
Nat Sea 1100 $11⅜ 11½ 11⅜ + ⅛
Nt Vg Trco 500 $24 24 24
Nelson H o 57600 50 48 49 — 3
Nelson V o 37000 32 32 32 + 1
Neptun R o 600 225 225 225 — 13
Nevada o 8000 190 185 190 + 5
NGld Scpt o51405 18 16 18 + 2
N Goliath o 1405 10½ 10½ 10½
N Hrding f 350 $8 7⅞ 8 + ⅛
N Hrdng m 2000 $9 9 9 — ⅛
N QRagln o 7000 405 400 400 — 10
Newalta z60 90 90 90
Newfld M o 27344 74 70 74 + 3
Ntl CapA f 7300 $9⅛ 9 9⅛ + ⅛
Newhak o 44382 325 305 310 — 15
Newscop 12500 69 65 67 — 1
Newtel Ent 2000 $16⅞ 16¾ 16¾
Nexus o 5280 53 50 52 — 4
Nkl Rim o 10000 12 12 12
Noma A f 69587 $17⅜ 17½ 17⅜
Noma B 1100 $17¾ 17½ 17¾ + ⅛
Noramco o 15600 92 90 90 — 3
Noramco w 10300 8 8 8
Noranda F 79025 $15⅛ 14⅞ 14⅞ — ⅛
Noranda I 850466 $26⅛ 25⅜ 26
Nornda I B 5850 $33½ 33¼ 33½
Nornda I C 9350 $31¼ 30⅜ 31¼ + ¼
Norcen 14170 $20⅞ 20⅜ 20⅜ — ⅛
Norcn ord f 25102 $18¾ 18⅜ 18⅜ — ⅛
Norcn 8.12 200 $25 25 25
Normic A f 7975 $6 5⅞ 6
NC Oils 6288 $20⅞ 20¾ 20⅞ — ⅛
NCO 6 p 100 $20 20 20
NCO 7p 500 $22½ 22¼ 22½ + ⅛
Northair o 3500 56 56 56
NCan M o 1000 235 235 235 + 10
Nor Tel 200556 $19⅞ 19⅜ 19¾ + ¼
Northgat 175340 $6⅞ 6¾ 6⅞ + ⅛
Nthgat gl w 585 70 70 70 + 5
Nthgate w 2085 22 22 22 — 8
Northway o 1500 40 35 35 — 9
Nthws Drg 400 $7¾ 7¾ 7¾ — ¼
NW Util p z30 $44⅞ 44⅞ 44⅞
Nva Coges o 4200 177 177 177 — 1
Nova Cor f 193285 $12½ 12⅛ 12½ + ⅛
Nova E p z20 $24⅛ 24⅛ 24⅛
Nova F p z151 $25 25 25
Nova H p 300 $23¼ 23¼ 23¼
Nova O p 2050 $25¼ 25⅛ 25⅛
Novagld o 5000 80 80 80 + 5
Noverco 7840 $11⅛ 10⅞ 11⅛ + ¼
Nowsco W 33850 $14¼ 14 14⅛ + ⅛
Nu Gro o 2000 108 108 108
Nucorr o z64 2 2 2
Nuinsco o 1800 77 77 77 — 3
Numac 2300 $9⅛ 9 9

O P

OE Inc 2850 $12½ 12⅜ 12⅜ — ⅛
Oakwood 1000 60 60 60 — 5
Oakwd D p z2 100 100 100
Ocelot A 3100 $12 11½ 12 + ¾
Ocelot B f 594900 $11⅜ 10¾ 11¼ + ⅜
Oiltex o 21000 20 20 20 — 5
Oks p 600 475 475 475 — 5
Omega Hyd 2000 299 299 299
Onex C f 3500 $12½ 12½ 12½ + ⅛
Onitap o 5000 26 25 25 — 1
Orbit 8859 77 75 77 + 3
Orbit 2 p 1000 $7¼ 7¼ 7¼ — ¼
Orbit 3 p 1545 $8⅛ 8 8⅛ + ⅛
Orofino o z350 40 40 40
Oshawa A f 43540 $24¾ 24¼ 24¾ + ⅜
Osisko o 20000 21 20 20
Otooles G 13100 155 150 155 + 5
Oxf Prop 49650 204 195 200 + 5
PCL Indust 562 $6½ 6½ 6½ — ⅛
PPC OG o 2400 125 125 125
PWA Corp 25100 $14⅞ 14¾ 14¾
PWA A p 1200 $25 25 25 + ⅛
Pac Aqua o 9525 42 40 40 — 4
PCsar A o 2000 140 140 140 + 5
PCsar B f 5098 110 110 110
Pac Nat A f 500 225 225 225 + 5
Pac NthA f 1000 $21¾ 21¾ 21¾ + ¼
Pac TrOc o 30000 34 30 30 — 2
Pgurin A f 58275 $8⅜ 8⅛ 8¼ — ⅛
Paloma P z83 435 435 435
Pamorex o 6700 44 43 43
Pamour 200 $7 7 7 — ¼
PanAtlas o 2666 85 80 85 + 5
PanCan P 4650 $26⅜ 26¼ 26¼
Panconti 200 375 375 375 — 5
Pantorma 400 135 135 135
Paragon o 600 355 355 355 — 10
Parmt FA f 6500 145 135 135
Parmnt R 800 $10¾ 10¾ 10¾
Parkland 3100 $6¾ 6¾ 6¾
Peerless 6250 $7¼ 7¼ 7¼
Pegasus 31670 $13⅞ 13¾ 13¾
Pmbrtn A f 5400 490 485 490 + 10
Penn Wst o 29000 48 43 48 + 1
PJewl A f 42300 $17⅜ 16⅞ 17¼ + ⅜
Peter Mlr o 500 38 38 38 + 4
Phillips Cb 100 $23 23 23 + ¾
Phonix Can 1000 200 200 200 + 5
Photo Eng 600 $24 23½ 24 + 1
Pine Point 5445 $32½ 31 32½ + 1½
Pioner M o 99723 283 278 278 — 12
Pioner M r 406500 7 5 5
Pipestone o 11000 31 27 27 — 3
Place Res A11250 60 60 60 — 4
Placer Dm 181086 $15⅞ 15¾ 15⅞ + ⅛
Placer G w z600 56 56 56
Plstc Eng o17000 90 86 90
Plstc Eng w 2000 21 21 21 + 1
Plexus o 5100 240 235 240
Poco Pete 73244 $9⅜ 9⅛ 9¼ + ⅛
Poco D p 2800 $13½ 13⅜ 13½
Polymer w 2400 235 235 235
Polysteel o 2200 75 75 75
Powr Cor f 293955 $14 13¾ 13⅞ + ⅛
Pow C 2.375 100 $46 46 46 + ¾
Powr C 1p 10000 $44 44 44
Pwr Ex o 500 27 27 27 + 2
Powr Fin 25719 $16¼ 15¾ 16¼ + ⅜
Prairie Oil 7000 $7 6¾ 7 + ¼
Precamb 2000 220 215 220 + 15
Precsn D A 600 280 280 280 — 14
Premdor f 8400 330 330 330 — 10
Primex F 2500 240 230 240 + 10
Pronto E o 2500 35 35 35
Provigo 2000 $11 10¾ 11
Pure Gld o 2500 16 16 16

Q R

Quadra L o 4400 $5⅜ 5½ 5½ — ¼
Quartz M o 208300 112 108 108 — 4
Que Sturg o 2400 205 205 205
Que Tel 1689 $13¾ 13⅜ 13¾ + ⅛
Que Tel B p 300 $10¾ 10¾ 10¾ + ⅛
Quebecor A 1000 $20½ 20¼ 20¼ — ⅛
Quebcor B f 1700 $16⅛ 16½ 16⅛ — ⅛
Queenstak 413 123 123 123
Quenstn G 16500 171 170 170 — 4
RBK Nt 21500 $11½ 11¼ 11½ + ⅛
RBK Nt p 600 $29⅜ 29⅜ 29⅜
RFC Res o 300 270 270 270 — 5
RY Fin p 1400 $25¾ 25½ 25¾
RY Fin r see below
RY NT Fin 1900 $12½ 12⅛ 12½ + ½
RY II p 700 $24¾ 24½ 24½
Ranchmen 20616 490 475 490 + 15
Ranger 87170 $6⅜ 6½ 6⅜ + ⅛
Rayrock f 2260 $6 6 6 — ⅛
Rea Gld o 41550 360 345 360
Redpath 24550 $14½ 14¼ 14¼
Redstone o 32000 95 80 90 — 7
ReedSt I Sp 378 $28½ 28 28½ + ⅜
Reff Inc 5100 $6½ 6¼ 6¼ — ⅜
Reitman A f 1300 $17½ 17¼ 17¼ — ¼
Renisanc 75986 $14⅜ 14⅜ 14½ + ⅛
Repap f 3500 $12¼ 12⅛ 12¼ + ⅛

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
Revn Prp A 286 440 440 440 + 10
Revnu B f 10354 350 350 350
Rileys D z75 43 43 43
Rimoil A f 200 105 105 105
Rio Algom 13027 $25⅞ 25⅛ 25⅛ — ⅜
Rio Alg C 3800 $26¼ 26¼ 26¼ + ¼
Rio Alto o 10660 45 43 43 — 2
Robson P o 7000 25 25 25 + 2
Roddy o 3600 87 85 87 — 3
Rogers A 2325 $87 84 87 + 3
Rogers B f 22609 $75⅞ 71¾ 74¾ + 3¼
Rolland A f 128200 $12½ 12¼ 12¼ — ¼
Roman 10700 $12 12 12
Rothman 100 $63 63 63 + 1
Rothm 2p 3200 $14⅜ 14½ 14½ + ⅛
Rouyn R o 1000 245 240 240 — 10
Roxmark o 5000 20 20 20
Royal Bnk 174356 $38 37⅜ 37⅞ — ⅜
Ry Bk 1.88 1575 $22¾ 22¾ 22¾ — ⅜
Ry Bk 1.45 7250 $17¼ 17 17 — ⅜
Ryl Gld o 2800 65 65 65
Ry Lepg L 400 $9⅛ 9⅛ 9⅛ — ⅛
Ry Oak o 1000 45 45 45 + 5
Ry Pacific 14000 129 125 125 — 4
Ryl T & M 500 $11 11 11 + ¼
RyTrco A 195442 $17 16⅞ 16⅞ + ⅜
RyTrco F p 200 $101 101 101 + 1¼
RyTrco G p 2500 $22¾ 22 22¾ + ⅞
RyTrco J p 181700 $22 21¾ 22 + ½
Ry Trco w 21048 $15½ 14¾ 15½ + ½

S T

SHL Systm 18400 $10⅛ 9⅞ 10 + ⅛
SNC A f 6100 475 440 475 + 45
SR Telcom 1150 345 345 345 + 5
St Andrw o 2500 230 225 230
St Geneve o17830 92 85 92 + 10
StL CemA 138150 $15⅜ 14⅞ 15⅜ + ¾
Samoth C o 2460 251 250 250
Samuel M T77100 $16¾ 16¼ 16¼ — ½
Samul MT w76900 300 250 250 — 35
Santa M o 11000 11 10½ 11 — ½
Saskoil 14435 $9¾ 9 9½ + ½
Saskoil A p 10800 $10 9¾ 10 + ⅛
Sce Inv Af 600 $17⅞ 17⅞ 17⅞ + ⅛
Sceptre R 97900 370 360 370 + 10
Shnidr A f z100 $24⅛ 24⅛ 24⅛
Scintilor o 11900 216 205 216 — 3
Scintrex 4600 $7¾ 7½ 7¾ + ¼
Scot Paper 99800 $17¾ 17½ 17½ — ¼
Scot York 2500 165 160 165 + 5
Scotts f 137330 $14¼ 13⅞ 14⅛ + ⅛
Scotts C 6200 $14 14 14
Scurry Rn 100 $19 19 19 + ⅛
Sebrght E o 5700 60 60 60
Seagram 85910 $78⅜ 76¾ 78½ + 1¼
Sears Can 28200 $13⅜ 13⅛ 13⅛ — ⅛
Securty H p 200 $7⅛ 7⅛ 7⅛
Sedona I o 28150 165 145 150 — 10
Selkirk A f 400 $49½ 49½ 49½
Sensormat 160 290 290 290 — 10
ShawC B f 1000 $10½ 10½ 10½ — ½
Shaw I B 100 $11 11 11 + ¼
Shell Can 25682 $44⅜ 44¼ 44¼
Shitr OG o 5500 16 15 16 + 2
Sherritt 80357 $12⅞ 12⅜ 12½ — ⅛
Sienna o 1000 25 25 25 — 5
Sikaman o 1000 350 350 350
Silcorp A f 1900 $18 18 18 + ¼
Silcorp B 1000 $16 16 16 + ½
Skyline o 16300 $11½ 11⅛ 11⅛ — ¼
Slater A 2000 $7 6¾ 7 + ¼
Slater B f 2800 $6¼ 6¼ 6¼ + ¼
Slocan F 200 $11⅜ 11⅜ 11⅜ — ¼
Socnav A f 6650 495 470 490 + 25
Socanav w 10650 80 71 80 + 15
S Louvem o 4200 75 75 75 + 10
Sogepet o 2000 35 35 35 + 5
Sonor I A p 100 400 400 400
Sonora o 16000 175 170 170
Sony Corp z10 $68½ 68½ 68½
Southam 59895 $31 30⅜ 30¾
Spar Aero f 2352 $17 16¾ 16¾ — ⅛
Sparton o 10000 11 11 11 + 1
Stan Wst o 200 235 235 235 — 5
Std Trstco 1100 $18 17½ 17½ — ½
Starrex o 9000 150 150 150
Steinbg A f 4000 $33¼ 33 33 — ⅜
Stinbg 195 100 $21½ 21½ 21½
Stelco A 50148 $23⅜ 23⅛ 23½ + ⅜
Stelco C p 6200 $22½ 22⅜ 22½
Stewart Ik o 2500 225 220 220 — 10
Stonbridg 250 $7¼ 7¼ 7¼
Strathfld o 1408 375 360 375 + 15
Strathfld p 600 $7¼ 7¼ 7¼ — ⅛
Summit R 1500 $7⅜ 7⅜ 7⅜
Sun Ice Ltd 4800 265 260 260 — 5
Sunburst o 3000 8 8 8
Suncor pr z20 $23⅞ 23⅞ 23⅞
Synrgst A 700 $5¾ 5⅜ 5⅜ — ⅛
Synrgst w 2000 12 8 12 + 5
Synex Intl o 4000 70 70 70 — 10
Syngold o 17650 48 47 47 — 2
TH Res o 13600 120 115 117 — 3
TBM NT 29000 $5½ 5½ 5½
TBM NT p 1530 $25⅜ 25⅛ 25⅜ + ⅛
TCC Bev 47100 $8 7¾ 8 + ⅛
TIETel 100 155 155 155 + 5
TSC Shn Ao 567 145 145 145 — 5
Tap Cp Aof 1000 46 46 46 — 4
Taro Ind 500 70 70 70 — 10
Tarragon O 1400 101 100 100 — 1
Taurus A 1000 95 95 95 + 10
Teck Cor A 690 $19½ 19⅛ 19⅛ — ⅛
Teck B f 41882 $18⅜ 18⅛ 18⅜ + ⅜
Tecsyn f 1500 335 325 325
Tee Comm o31500 90 85 90 + 5
TelMet B f 100 $17 17 17
Teledyne 520 $14 14 14 + ¼
Tembec A 2080 $8⅜ 8⅛ 8⅜ + ⅛
Terra Mn o 16661 40 37 37 — 4
Tex Can 160757 $39⅜ 38⅞ 39⅛ — ¼
Thom N A 19660 $27¾ 27½ 27⅝ — ¼
Thornmk d see below
Time Air 500 $6¾ 6¾ 6¾
Timinco 200 260 260 260 — 10
Tiverton o 8000 30 30 30 + 1
Tombill A 900 175 175 175 + 14
Tombil B f 2200 175 175 175
Toromont 1000 $10½ 10½ 10½
Tor Dm Bk 216429 $36⅛ 35⅜ 36 + ⅜
TD Bk 1.835 200 $23⅛ 23⅛ 23⅛ + ⅛
TD Bk D 100 $22¾ 22¾ 22¾ + ⅛
Tor Sun 746 $25⅞ 25⅜ 25⅜ — ⅜
Torstar B f 13810 $32 32 32
T Enrgld o 807 320 320 320
T Enrgld w 18000 15 15 15
Total Pet 32211 $27 26¾ 27
Total PA p 5850 $43⅞ 43½ 43⅞ + ⅜
Trader R o 27500 33 26 33 + 7
Trade 10¼ p 200 $10 10 10
Tr C Glass 3200 $20 19½ 20 + ⅜
Trans Dom z102 57 57 57
Trns Mt 225 $14 14 14
TrAlt R pB 1900 $25 25 25
TrnAlta U 76917 $13⅞ 13¾ 13¾
TrAlta 4 z30 $49⅞ 49⅞ 49⅞
TrAlta 5 z25 $62¼ 62¼ 62¼
TrAlt 9 650 $26 25⅞ 26 + ⅛
TrAlt 8.40 200 $25¼ 25¼ 25¼
TrAlta 7.20 600 $24¼ 24¼ 24¼
TrAlta 7.08 1000 $24⅛ 24⅛ 24⅛ + ⅛
TrAlta 7.10 200 $24 24 24 — ⅛
TrCan PL 179445 $15 14¾ 14⅞
TrP 2.80 p 300 $32 32 32
TrP 1st E 150 $50¼ 50¼ 50¼
TrP 1st H 2100 $50 50 50 + ¼
TrP 1st I 30000 $49½ 49 49¼ + ¼
Transit Fin 100 $7 7 7
Trpac Res o 212542 8 7 7½ + ½
Treats o 2500 95 95 95
Tree Island 22800 $14½ 14¼ 14⅜
Tri Line 10000 410 410 410
Tri Pwr o 16500 22½ 22 22½
Tridont f 77681 138 135 138 + 3
Trilogy 20323 88 79 88 + 10
Trilon A 57804 $18⅜ 18⅛ 18⅜ — ⅛
Trilon Fin I 1300 $21¼ 21 21¼ + ¼
Trilon Fin II 900 $20¾ 20⅛ 20¾ + ⅛
Trilon A w 26700 $9⅛ 9 9⅛ — ⅛
Trimac 2810 360 350 355 — 5
Trimel C o 3000 270 270 270
Trinity Res 10000 58 58 58 + 3
Trpl Crn E 1000 80 80 80
Triton C I 600 $8¾ 8¾ 8¾
Triton E z4 $15¾ 15¾ 15¾
Trizec A f 8400 $33½ 33 33¼ + ¼
Trizec B 1000 $34 33¾ 33¾ — ¼
Trizec 4 p 700 $22½ 22½ 22½
Trizec 6 p 1100 $21¼ 21⅛ 21¼ + ⅛
Tuckahoe A 31000 400 385 385
Tudor o 10700 76 75 76 — 4
Turbo 182064 58 57 58 + 1
Turbo w 128000 11 11 11
Tyler R o 20660 58 58 58

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

U V

ULS Cap p 800 $25¼ 25¼ 25¼ + ¼
Ulster P o 8240 215 210 210 — 7
Ultmar plc 2759 $6⅜ 6¼ 6¼
Unicorp A f 2900 $7⅜ 7⅜ 7⅜ + ⅛
Unicorp 10 100 $18⅜ 18⅜ 18⅜
Unicorp 117 2700 $12 11⅞ 11⅞ — ⅜
Unigsco B f 1300 370 370 370 + 5
Un Carbid 3525 $27¾ 26⅞ 27¾ + 1¼
U Entprise 22628 $10¼ 10 10
Un Corp p z50 $16¼ 16¼ 16¼
U Keno 1115 $5⅜ 5¼ 5⅜
US Steel 1p 700 $25 25 25
Un Tri Star z200 75 75 75
Value Inv 8990 $13⅞ 13¾ 13¾ — ¼
Value p 500 $25⅛ 25⅛ 25⅛ — ⅛
Varity C 212223 365 355 365 + 5
Varity w 96000 74 66 72 + 7
Vedron o 4700 40 40 40
Ventech o 26400 155 150 150 — 5
V Hom Af 3000 410 405 410 + 5
Vicery R o 72195 $7¼ 6¾ 7¼ + 1
Videotrn f 8900 $13¾ 13¼ 13¾ + ¼
Vior Minr o z100 50 50 50
Vista Mn o 4794 260 255 255 — 5
Vitran A 10000 400 400 400 + 15

W X

WIC B f 15400 $13⅛ 13 13
Waddy o 3000 46 46 46
Wafrbord f 39630 $11⅜ 10¾ 11⅜ + ⅜
Waiax A 1065 $13¼ 13 13
Walwyn 6931 330 320 325
Wrdair A f 119900 $8⅜ 8½ 8⅜ + ⅛
Wrdair B 500 $8⅜ 8⅜ 8⅜ — ¼
Wellore A o 1000 165 160 165 + 10
Werner D 2500 175 175 175 — 5
Wst Frasr 25920 $18 17¼ 18 + ¼
Westar Gr 11185 116 116 116 + 1
Wstar Gr p 2400 $24⅜ 24½ 24½ — ⅛
Wcoast E 41263 $16⅜ 16¼ 16⅜ + ⅛
Wcoast A p 500 $25⅜ 25⅜ 25⅛ — ⅜
Westfield 200 171 171 171 — 4
Westfort o 11000 12½ 12 12 — ½
Westley o 7000 60 60 60

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
Westmin 8933 $9⅞ 9⅜ 9⅞ — ⅛
Westmin p 2330 $21 20⅞ 20⅞ — ⅛
Weston 2580 $38¼ 38 38¼
Wstn p 5700 $25⅛ 25 25⅛ + ⅛
Whart 34600 475 470 475 + 5
Whart w 8150 220 215 215
Whim Crk o 5000 185 185 185
Wilanour o 2000 335 330 335 — 5
Windarra o 9500 100 100 100
Winpak 2600 $12½ 12½ 12½ — ⅛
Woodwd A 20076 440 435 435 — 5
WW Mnrl o 1000 40 40 40 + 5
WEqite A f 500 $10⅜ 10⅜ 10⅜
WEqu II w 1300 145 145 145
X Cal o 5100 62 62 62
Xerox Can 200 $18¼ 18¼ 18¼
Yorbeu A o 1000 27 27 27 + 2
Zavitz 2000 42 42 42 — 3
Zvtec Svs o 5000 50 50 50

Debentures
Cambrdg d 5 $121 121 121 — 2
Oxf Prop d 45 $80 79 79½ + ½
Scpt R 7deb 35 $95 94 94 + 2
Thornmk d 4 $104 104 104 — 3
W Corp deb 58 $88 88 88 + 2

Debentures in US Funds
Amoco Sed 169 $99¾ 99⅛ 99½ + ¼

Partially Paid Shares
B Corp r 56000 $8⅜ 8⅜ 8⅜ — ⅛
Bancshr r 14600 $9 8⅞ 8⅞ — ⅛
Br Steel adr54150 $14⅛ 14 14⅛ + ⅛
RY Fin r 9440 $12¼ 12⅛ 12¼ + ⅛

Partnership Units
P Storag II 500 $23 23 23
P Storag 3 1800 $14 14 14

Resale Restricted
Trust Units
C Income u 10900 $8¾ 8⅜ 8¾ + ⅛
C Trust un 7995 $8⅛ 8¼ 8⅛ + ⅛
Enrpls FC u 1500 $9⅞ 9½ 9½ — ⅛
FirstPr Tr u 400 $22 22 22
RPF Bnd u 7950 $8½ 8¼ 8½ + ¼
Rnb Gold U 3000 28 28 28 — 2
RT Enrgy u 7800 $8¾ 8½ 8½ — ¼
RT En IIu 2700 $8⅜ 8¼ 8⅜ + ⅛

Traded in US Funds
Bow Vly 200 500 $21⅛ 21⅛ 21⅛ — ⅛
Nat Bk 6 1200 $28¼ 28¼ 28¼ — ¼

NEW YORK

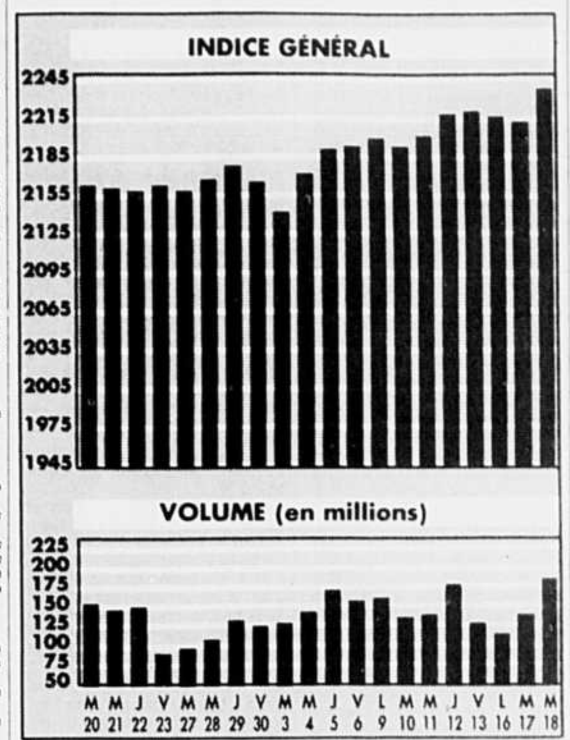

A B

PB Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
ACM n 1.01 207 9⅛ 9 9⅛
AMR 9 12583 u55⅜ 54⅛ 54⅞ + ⅜
ASA 3a 361 38½ 38¼ 38⅜
AbtLab 1.20 14 4833 47¼ 46½ 47⅛
AcmeC .40 87 9¾ 9½ 9¾
AdaEx 1.82e 281 14¾ 14⅜ 14⅜
Advest .12 24 131 7⅜ 7½ 7⅝ + ⅛
Alcan s 1.20 7 8879 u35⅛ 33⅜ 35⅛ + 1¼
AlexAlx 1 17 867 24¼ 23½ 24⅛ + ⅜
viAlgInt 95 2⅛ 2 2⅛ + ¼
AllgPw 3.08 10 1462 37⅛ 37 37⅛ + ⅛
AllenG 667 u15¼ 14⅜ 14¾ + ¼
AldSgnl 1.80 12 1734 34⅛ 33¾ 33⅞ + ⅛
AlstMu .78a 700 10⅜ 10¼ 10⅜ + ⅛
Alcoa 1.40 7 9677 u61 59¾ 61 + 1⅛
AmaxG .08 20 610 15⅝ 15½ 15½
Amax pf 3 3 41½ 40¾ 40¾ — ¼
AmHes .60 3351 33⅛ 32¾ 33 + ¼
AmBrnd 2.44 11 2326 64¾ 63½ 64⅜ + ¾
ACyan 1.20 15 5774 49⅜ 48 49¼ + ¾
AEIPw 2.32a 9 3775 27 26¾ 26⅞ — ⅛
AmExp .84 17 9370 28⅜ 27¾ 28⅛ + ⅛
AGnCp 1.40 9 2984 31½ 30½ 31⅜ + ⅜
AHome 3.60 13 1206 82⅛ 81⅜ 82⅛ + ½
Amrtch 5.84 11 1397 95⅞ 94½ 95⅞ + 1
AMI .72 17 2259 16¾ 16⅛ 16½ + ¼
AmRlty .72 3 337 4⅜ 4⅛ 4¼ — ¼
AmStor 1 18 426 59¾ 58¼ 59¾ + 1⅛
AT&T 1.20 15 21289 29⅞ 29 29¾ + ⅜
Ametek .60 15 554 13½ 13⅛ 13⅜ + ⅛
Amoco 3.50 10 7009 78⅜ 77¼ 78⅜ + ½
AMP 1 17 1735 45⅜ 44⅜ 45⅜ + ¾
Amrep 41 26 7¾ 7⅜ 7¾
Anheus .72 13 5002 31⅞ 31 31⅜ + ⅜
Apache .28 2139 8⅛ 8⅛ 8⅛ — ⅛
Armco 28 13269 11⅛ 10⅜ 11⅛ + ⅜
Armc pf2.10 36 23¾ 23½ 23¾
ArmWI 1 10 717 34¾ 34 34½
Asarco .80 6 2687 u30 29⅛ 29⅞ + ½
AshOil s 1 9 1165 34¾ 34 34½ — ¼
AtlRich 4 10 6103 85¾ 82⅞ 85¾ + 2
AtlasCp 52 26¾ 26½ 26¾
Avon 1 1960 21¼ 20⅞ 21¼ + ⅜
BCE g 2.48 214 31½ 31⅛ 31⅜ + ⅛
BakrHu .46 34 9352 15½ 14¾ 15¼ + ⅜
BkrH pf 3.50 270 44 43 44 + ⅜
Bausch 1 14 756 43¼ 43 43½
Baxter .50 15 7035 19 18⅜ 18¾ + ¼
Bearing .80 15 130 41¼ 39¼ 41 + 1⅜
BellAtl 4.08 11 2569 72⅞ 70¼ 72⅜ + 1⅞
BellInd .28 15 284 15 14¾ 15 + ¼
BellSo 2.36 12 4093 40⅜ 39⅞ 40¼ + ¼
BeloAH .44 30 185 25 24⅞ 24⅞ + ⅛
BenfCp 2 9 1131 45½ 44⅞ 45⅜ + ½
BethStl 6 4415 24⅜ 23¾ 24⅜ + ⅝
BlackD .40 14 4386 24 23½ 23¾ + ¼
BlckHR 1.04 17 845 28⅞ 28⅛ 28¾ + ⅜
Boeing 1.60 16 3824 61⅜ 60⅛ 61⅜ + ⅜
BoiseC 1.40 7 1954 41 40⅛ 41 + ⅜
Borden 1.56 14 2176 57¾ 56¾ 57⅜ + ⅜
Bormns 493 27 26⅞ 26⅞
Bowatr 1.12 7 1232 28⅛ 27⅜ 28 + ⅛
BristMy 2 16 6080 45 44 44⅞ + ⅛
BritPt 3.28e 13 1813 55⅜ 55 55⅜ + ½
BrtPt pp 325 33⅛ 33 33
BritTel 1.98e 10 8 48 47¾ 47⅞ + ⅜
BrwnGp 1.56 15 92 33⅞ 33⅛ 33¾ + ½
BrwnFr .56 19 3409 28½ 27⅜ 28⅜ + ½
Brnwk .44 8 2899 18⅛ 18⅛ 18⅛
Buckeye 2.40 7 134 22⅜ 22 22¼ — ⅛
BurlnCt 10 5 17⅝ 17⅛ 17⅝
BrlNth n 7 6423 23⅛ 22⅝ 23⅛ + 1
Businld 15 518 13⅜ 13⅛ 13¼ — ⅛

C D

PB Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
CBI In .60 34 722 27¾ 27⅜ 27½ + ¼
CBS 4.40 16 850 178 173¼ 178 + 3⅜
CCX 2 3⅛ 3⅛ 3⅛ + ⅛
CIGNA 2.96 9 932 50½ 49⅞ 50¼ + ⅜
CNW 10 1650 28⅛ 27¼ 28⅛ + ⅞
CNW pf 2.12 116 26⅛ 25¾ 26 — ⅛
CPC 1.60 15 1501 55 54 54⅞ + ⅜
Calfhn .20 80 14⅛ 13⅞ 14¼ + ⅛
CampSp .92 17 955 32½ 31⅜ 32⅛ + ⅛
CdnPc g .76 9410 19½ 19 19½ + ⅜
Carlisle 1.16 12 94 34 33⅞ 33⅞ + ⅛
CartWl .68 15 236 41 40½ 41 + ½
Caterp 1.20 12 3098 67¾ 66¼ 67¾ + ⅛
CentEn 1.60 7 3602 15⅜ 15¼ 15⅜ + ⅛
CenHud 1.76 8 232 22 21¾ 21⅞ + ⅛
Chmpln 1 8 7325 33⅜ 33⅛ 33¼
Chase 2.16 3 4614 u31⅞ 31 31⅜ + ⅜
Chevrn 2.60 9 5042 49⅛ 48¼ 49⅛ + ⅜
ChkFull .31t 29 35 8 7⅞ 7⅞ — ⅛
ChrisCr .53t 21 784 22¾ 22⅛ 22⅜ + ⅜
Chrysir 1 6 14887 u28⅛ 26 27⅜ + ⅛
CineOd 1558 13⅛ 12⅜ 13 + ¼
Citicorp 1.48 5 24072 26¼ 25⅜ 26 — ⅜
ClvEl pf7.56 2670 70¾ 70 70¾ + 1¼
Clorox 1.04 13 768 32½ 31¾ 32½ + ⅜
CocoCl 1.20 16 4173 44⅞ 44⅜ 44⅞ + ⅛
viColec 854 1¼ 1 1⅛
ColgP 1.48a 14 6436 46¼ 45⅜ 46⅛ + ⅞
ColGas 2 18 624 u37 36¾ 36⅞ + ⅛
CmbEn 1 3253 30¼ 29¾ 29¾ + ¼
CmwE 3 10 5871 u33¾ 32¼ 33¾ + ¾
Comsat 1.32 9 182 26¾ 26½ 26¾ + ¼
CPsyc .36 16 3261 24 22⅞ 23¾ + 1¼
CmpCre .40 9 196 8¾ 8⅜ 8⅜ + ⅛
CompSc 17 821 50 49⅛ 50 + ¾
Conseco .20 3 36 13⅜ 13⅛ 13¼ — ⅛
ConsEd 3.20 10 2042 46⅞ 46½ 46⅞ + ⅜
CnsFrt .98 14 6214 33½ 32¾ 33½ + ⅜
ConsNG 1.76 17 826 41 40¾ 40⅞
CntlCp 2.60 20 1620 33⅛ 33 33⅛ + ⅛
CtData 99 1399 21 20¼ 20⅞ — ⅛
Cooper 1.80 14 1086 57⅜ 56 57⅜ + 1
Crane 1 8 1966 23¼ 23⅛ 23½
CwnCk s 16 844 u51⅜ 49¾ 51¼ + 1½
CurtW 1.60 11 34 55⅛ 54¾ 54⅞
Cyprus .20e 8 2274 36 35 36 + 1
DataGn 561 18⅜ 18⅛ 18¼ — ⅛
Datapt 203 4⅜ 4⅜ 4½
Deere 1.20 12 7042 48½ 47 48⅛ + ⅛
DeltaAr 1.20 8 5966 54 52 53⅞ + 1⅜
DensMf 1.28 11 77 24⅞ 24½ 24⅞ + ⅛
DeSoto 1.40 50 184 38¾ 38 38⅛ — ⅛
DetEd 1.68 10 2232 18 17⅞ 18 + ⅛
Dexter .80 16 3168 24⅜ 23½ 24½ + ¼
DianaCp .36 4⅛ 4⅛ 4⅛
DigitlCm 12 5569 23 20½ 22⅞ + 1⅜
Digital 10 6855 99⅞ 97⅜ 99⅜ + 1½
Disney .40 18 2899 69⅛ 68 69 + ¼
Divrsin 61 5¾ 5¾ 5¾
Domtar .50 629 u13½ 13 13½ + ⅜
Donlley .78 14 830 36⅜ 35¾ 36⅜ + ⅜
DowCh 2.80 8 6612 90¾ 88⅜ 90¼ + 1
Dravo 29 74 16⅞ 16⅛ 16⅞
Dresr .80 15 2969 32⅜ 30¾ 32⅜ + 1⅜
duPont 3.80 11 9925 u93⅞ 90¾ 93⅛ + 3
DuqLt 1.28 9 403 18¼ 18 18⅛

E F

EGG .68 13 386 29½ 28¾ 28¾
EKodak 2 11 11480 46¼ 44⅜ 46⅛ + ⅞
ElecAs 26 6 2⅛ 2⅛ 2⅛
EmrsEl 1.12 13 3860 30¾ 30½ 30⅝ + ⅜

PB Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
EmryA 3210 6½ 6¼ 6½ + ⅛
Emhrt .88 13 5185 25¼ 24⅞ 25 — ⅛
Equifax .84 19 146 28⅞ 28⅛ 28⅜
Erbmnt .60 448 28⅞ 28⅜ 28⅜ + ⅛
Ethyl .48 12 1408 22½ 22 22⅛ + ¼
Excelsr 1.28e 14 15⅜ 15¼ 15⅜ + ¼
Exxon 2.20 11 13951 45¼ 44½ 45¼ + ½
FMC 11 577 32⅛ 32 32½ + ⅜
FPL Gp 2.20 9 2903 31½ 30¾ 31¼ + ⅜
Fairchd .20 1117 16⅜ 16⅛ 16¼ + ⅛
Feders .32 17 470 13 12¾ 13 + ⅛
FedExp 14 1500 54½ 52⅜ 54¼ + 1⅜
FireFd .50 8 140 31¼ 30⅞ 31⅛
FightS s .16 19 1448 27⅛ 26⅛ 27⅛ + ⅞
Fluor .04e 32 3415 23 22½ 23 + ½
FordM 3 5 15139 53 51¾ 53 + ⅞
Foxbro .10e 53 30½ 29¾ 29¾ — ¼
FruhfB 208 2 1⅞ 2 + ⅛

G H

GAF .10 14 1355 48½ 48¼ 48⅜ + ⅜
GATX 1.80 13 128 59 58⅜ 59 + ⅜
GEO 11 1790 5 4⅞ 5 + ½
GTE 2.68 13 8564 45¼ 44⅜ 45¼ + ⅜
GTE pf 2 293 35 35 35 + ⅜
GTE pf 2.48 46 26⅞ 26⅜ 26⅜ — ⅜
Gannett 1.08 16 3440 36⅜ 35¼ 36⅛ + ⅜
GnDyn 1 6 1857 51¾ 50⅞ 51¼ + ⅛
GenEl 1.64 13 20806 46 45⅛ 45⅞ + ⅜
GnHost .28 311 9⅜ 9½ 9⅜
GnInst .50 11 6272 28½ 27 27⅞ + ⅞
GnMills 1.88 17 2452 55½ 54⅜ 55⅜ + 1
GMot 5e 7 9753 u88¾ 87¼ 88⅜ + 1
GMot pf 3.75 2 43¾ 43¾ 43¾ — ¼
GMot pf 5 15 57⅜ 57⅛ 57¼ + ¼
GM E .68 15 661 u46¼ 45¼ 46⅛ + ⅜
GPU 1.80 8 1083 38⅛ 37¾ 37⅞ + ⅛
GnSignl 1.80 53 230 49¾ 49⅛ 49⅜
Gensco 11 167 5⅛ 5 5⅛
GenuPt 1.04 16 1681 35¾ 35 35¾ + ⅜
GaPac 1.40 9 3744 38⅜ 38¼ 38½ + ¼
Gillete .86 15 3636 34½ 33⅞ 34⅜ + ⅜
Gdrich 1.72 9 1487 54¼ 53¼ 54¼ + ¾
Goodyr 1.80 6 5272 50⅛ 49¾ 50 — 1
Grace 1.40 12 2556 28⅛ 27¾ 28⅛
GtAtPc .60 15 514 u48⅜ 47½ 48⅜ + ⅞
GtWFn .76 8 7787 15⅝ 15¼ 15⅜ — ⅛
Greyh 1.32 45 1328 30⅛ 29⅜ 29⅞ + ⅛
Grumn 1 40 198 20⅛ 19⅞ 20 + ⅛
GrdPrd .50b 13 57 14⅛ 14⅜ 14⅛ + ⅛
GlfWst s .70 13 3184 41⅜ 40⅛ 41⅛ + ⅜
GulfRs 138 13⅜ 13¼ 13⅜ + ⅛
Halbtn 1 28 5549 30⅜ 29½ 30⅜ + 1
Hanna s .40 7 73 20⅞ 20½ 20⅜ — ⅛
Hanfrd .64 15 95 44 43⅞ 44 — ⅛
Hanson .79e 11 5779 14¼ 14⅛ 14¼ + ⅛
Harris .88 17 1369 28½ 27⅞ 28⅛ + ⅜
Harsco 1.20 11 516 27 26¾ 26⅞ + ⅜
HeclaM .05e 22 325 13⅛ 12⅞ 13 — ⅛
Heinz 1.44 15 2724 47⅛ 46⅞ 47⅜ + ⅜
HelneC .30 13 362 u43¾ 42¼ 43¾ + 1½
Hercuis 2.24 16 2916 48⅞ 47½ 48⅜ + ⅜
Hrshey .70 11 1136 25⅜ 25¼ 25⅜
HewlPk .34 16 4448 53½ 51¾ 53⅛ + 1
Hilton s 1 17 894 54⅛ 52⅜ 53¾ + 1⅛
Hitachi .59e 29 235 132¼ 131¼ 131⅜ — 1
Holiday 6 690 28¼ 27 28⅛ + 1¼
Hmstke .20 8 1446 13¼ 13 13¼
Honwell 2.10 18 1740 61½ 60 61¼ + 1
HCA .72 14 3645 46⅜ 46⅛ 46½
HousInt 2.14 10 1671 62⅜ 62 62¼ + ⅜
Houlnd 2.96 8 3422 28⅜ 27¾ 28¼ + ⅜

I J

ICM 1.36e 35 9½ 9⅜ 9½ + ⅛
ICN Ph 252 6⅛ 6⅜ 6⅛
INAln 1.68a 7 17⅛ 17 17⅛ + ⅛
ITT Cp 1.48 7 3064 52¾ 51¾ 52⅜ + ⅜
INCO .80a 6 7652 u28⅜ 26¼ 28⅜ + 1⅞
IngerRd 1.04 13 2164 36⅛ 35⅜ 36⅛ + ¾
InldStl 1 7 4283 u46⅜ 43¾ 46¼ + 2½
Interco 2917 3 2⅞ 3
IBM 4.40 14 18634 124⅞ 122⅛ 124¾ + ⅞
IntFlav 1.92 15 613 49⅜ 49⅛ 49½ + ⅛
IntMin 1 15 1348 41 40 41 + ⅞
IntMult 1.18 12 704 29¼ 29 29¼ + ¼
IntPap 1.48 7 6879 49¼ 48¼ 48¾ + ¼
IntpbG .80 15 184 37½ 36⅞ 37½ + ⅜
IpcoCp 144 8⅜ 8⅛ 8¼
JohnJn 2 16 5270 86¾ 85½ 86⅜ + ⅞

K L

KLM .75e 6 1301 20¼ 20 20¼
K mart 1.32 10 7646 36⅜ 35⅜ 36½ + ¾
KaufBH .30a 8 25 14⅛ 13⅞ 14⅛ + ⅜
Kellogg 1.52 18 1531 66⅜ 65 65⅞ + ¾
KerrMc 1.10 18 1648 38⅜ 37⅞ 38⅜ + ¼
KimbCl 1.60 13 6810 60¼ 57⅜ 59⅞ + 2⅛
Kubota .98e 3 144½ 144½ 144½ — 3½
LAC .10a 777 10⅜ 10⅛ 10⅛
viLTV 960 2⅛ 2 2⅛ — ⅛
viLTV pfB 18 4⅜ 4⅜ 4⅜
viLTV pfD 1 3 3 3 — ⅛
LamSes 6 1603 14⅛ 13 13⅞ + ¾
Learnl .48 14 7 16½ 16½ 16½
LeeEnt .68 17 622 27¼ 26 27 + 1
Lilly 2.70 17 2174 88 87⅛ 87⅜
Lilly wt 972 27 26½ 27 + ¼
Litton 12 462 75¾ 74 75¾ + 1½
Lockhd 1.60 4 7204 43⅞ 43 43¾ + ⅜
Loews 1 6 907 77½ 77 77⅜ + ⅜
Loral .72 10 380 34¼ 33¾ 34⅛ + ⅜
LaLand 1 692 34 33⅞ 34
Lubys .56 17 289 u25¼ 24⅜ 25¼ + ⅜
Lukens .80 8 66 27½ 27¼ 27¼ + ⅛

M N

MCA .68 31 1224 47¾ 47⅛ 47⅜ + ⅛
MCorp 3070 ⅜ 9-16 ⅜ + 1-16
MfrHan 3.28 2 2560 30 29⅜ 29⅜ — ⅛
Manvl n 1674 7⅝ 7½ 7½ — ⅛
Marcde 16 194 1⅞ 1⅞ 1⅞ + ⅛
MrshMc 2.50 14 1228 56⅞ 55½ 56⅞ + 1
MartM 1.10 6 1563 40¼ 39½ 40
Masco .48b 13 929 25⅛ 24⅜ 24⅞ + ⅛
MasCp 3.80 10 34¼ 33⅞ 34¼ + ⅜
Mattel 2021 10⅜ 10⅛ 10½ + ⅛
Maxus .05e 3766 7⅛ 7 7¼ + ⅛
MayDS 1.28 11 1617 37⅜ 37 37⅜ + ⅜
Maytag .90a 11 11533 20⅜ 19⅞ 20⅛ + ⅛
McDld .20a 10 82 6½ 6⅜ 6⅜ — ⅛
McDnl .56 14 4053 47½ 47 47¼ — ¼
McDnD 2.56 11 1390 u81⅞ 79¾ 81 + 1¼
McGrH 1.84 19 4221 69⅜ 67⅞ 68¼ + 1
Mead .76 8 2316 41 40 40⅞ — ½
Mesrx .28 16 1106 31 30⅛ 30⅞ + ⅜
Melvill 2.60 14 938 u78 76⅜ 77⅜ + 1⅛
Merck s 1.48 21 8236 60⅞ 59¾ 60¼ + ⅜
MerLyn 1 16 2218 26½ 25⅞ 26¼ + ¼
MidSUt .20e 10 3012 15¾ 15½ 15¾ + ⅛
MMM 2.12 13 4806 61⅞ 60⅞ 61¾ + ⅞
Mitel 1 168 2⅜ 2½ 2⅛
Mobil 2.40 10 10323 48⅜ 47⅜ 48⅜ + ⅜
Monsan 3 11 4026 87 86⅛ 86¾ + ⅛
Morgan 1.66 7 8870 35⅜ 34⅜ 35¼ — ⅛
MoraGr 43 7¾ 7½ 7¼ + ⅛
Morton .92 12 933 39½ 39⅛ 39¼ + ⅛
Motorla .76 13 4068 42¼ 41 42 + ⅜
NBI 196 1⅛ 1½ 1⅞
NCR 1.24 10 2135 55⅛ 54¼ 54⅞ + ⅛
NL Ind n .60 328 18⅞ 18⅛ 18⅜ + ⅛
NWA .90 17 9242 u59⅞ 57¾ 59⅛ + ⅜
NatEdu 43 983 24¾ 24¼ 24⅜ + ⅛
NatFGs 1.26 12 88 19¼ 18⅞ 19 — ¼
NII .19e 738 20 19⅜ 20 + ⅛
NMedE .68 12 2044 25¾ 25½ 25¾ + ⅛
NtSemi 3722 9 8⅜ 8⅞ + ⅛
NtSvIn .84 13 1053 22¼ 21⅞ 22
Novistr 6 8512 5⅛ 5⅛ 5¼ + ⅛
NwtMg .60 18 1021 35⅜ 34⅞ 35¼ + ⅛
NiaMP 1.20 14 1726 13⅜ 13¼ 13½ + ⅛
NiaMpf 3.60 2650 35¾ 35⅜ 35⅜ + ⅛
NorTel .28 12 3107 16⅞ 16⅛ 16½ + ⅛
Nthgat g.50e 758 5¾ 5½ 5¾ + ⅛
Nova g n .44 2558 10⅜ 10⅛ 10⅜ + ⅛
NuvNY .68 103 10⅛ 10 10⅛
Nynex 4.04 10 1974 67½ 66⅜ 67½ + ⅞

O P

OcciPet 2.50 19 12418 26⅜ 26¼ 26½ + ⅛
OhioEd 1.96 10 1743 19⅛ 19⅛ 19⅛ + ⅛
Olin 1.80 12 555 51⅞ 50⅜ 50¼ — ¼
OutbdM .80 8 501 30½ 29⅞ 30⅜ + ⅜
OwenC 6 2849 26¼ 25⅛ 26⅛ + ⅞
Oxford .50 130 11 11 11 — ⅛
PPG 1.36 10 1708 42¼ 41¾ 42⅛ + ⅛
PacEnt 3.48 10 789 38½ 38 38⅜ + ⅜
PacGE 1.40 12 5746 17⅞ 17½ 17¾
PacSci 49 86 11 10⅜ 10¾ — ¼
PacTel 1.76 12 5645 31⅜ 30¾ 31¼ + ¼
PanAm 10632 3 2¾ 3 + ⅛
ParEC 2 7232 26⅜ 26⅛ 26¼
ParkDrl 2 3488 u 5¾ 5⅜ 5½
Penney 2 11 2918 53⅜ 51⅜ 52¾ + 1⅜
Pennzol 3 43 1234 76¼ 75¼ 76⅛ + ½

PB Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
PeopEn 1.52 9 335 20⅜ 20 20⅜ + ⅜
PepsiCo .84 14 8424 39¼ 38¾ 38⅞ — ⅜
Pfizer 2.20 12 3791 58⅛ 57⅜ 57⅞ — ⅛
PhelpD 1.60 5 4743 u58 55¾ 57½ + 1⅜
PhilaEl 2.20 8 3351 20¼ 20 20¼
PhilMr 4.50 11 10158 103¼ 101⅜ 102½ + ¾
PhilPet .88 9 6136 21⅜ 20⅜ 21¼ + ¼
PitnyBw .92 15 1557 44⅜ 43¼ 43½ — 1⅛
Pittstn 1819 18⅜ 17⅞ 18⅜ + ⅛
Polaroid .60 71 2088 36¾ 36½ 36¾ — ¼
Portec 32 85 6¼ 6 6⅛ + ⅛
PortGC 1.96 14 620 22⅜ 21¾ 22¼ + ⅜
Primca .28 10 3429 22⅛ 21¾ 21⅞
ProctG 3.20 14 5409 88⅛ 87⅜ 87⅞ + ¼
PSEG 2.04 10 1832 24⅜ 23⅞ 24⅜ + ⅜
PugetP 1.76 9 1212 18½ 18¼ 18½ + ⅜
PHICB .85 73 7⅞ 7¾ 7⅞

Q R

Qantel 2 61 11-16 ⅝ ⅝
QuakrO 1.20 17 1953 56¾ 55¾ 56⅜ + ½
QkReily .24 10 29 12¼ 12⅛ 12⅛ — ⅛
RJR Nb 2.20 17 20774 u95¾ 95⅛ 95¼
RalsPur 1.50 15 934 84⅜ 83⅞ 84½ + ⅜
RangrO 55 1248 5½ 5⅜ 5½
Raythn 2 9 1034 67⅜ 66⅞ 67¼ + ¼
ReadBt 4104 1⅛ 13-16 1⅛ + 3-16
ReichTg 1.76 8 54 13⅛ 13 13 — ⅛
Rxene n.30e 84 22⅛ 22 22 — ⅛
RevMII 1 8 8364 58⅛ 56¾ 58⅛ + 1⅜
RiteAid .82 14 1471 32½ 31⅞ 32¼ + ⅜
viRobins 14 74 26 25⅜ 26 + ⅜
Rockwl .72 7 3772 22¼ 21¾ 21⅞ — ⅛
Rorer s .80 23 4039 41⅛ 40¾ 41 — ⅛
RoylD s3.62e 7 6563 59⅛ 58⅛ 58¾
Ryder .56 16 2562 26⅜ 26 26⅜ + ⅜
Rymer 14 9⅛ 9⅜ 9⅞ + ⅛
Rymer pf1.17 47 9¼ 9 9⅛

S T

SCEcp 2.48 9 4498 32⅜ 32 32½ + ½
SSMC 74 259 22½ 22⅛ 22¼
SabnR 1.33e 9 54 12⅞ 12⅜ 12⅞ + ¼
Salomn .64 18 3280 26¾ 26¼ 26½ — ¼
SDieGs 2.60 12 647 37⅞ 37⅜ 37⅞ + ¼
SJuanB .30e 19 13 7¾ 7¾ 7¾
SJuanR 2.25c 12 110 13 12¾ 12¾
SFeSP s 2056 18¼ 17¾ 18
SaraLee 1.44 16 3465 48 46⅜ 47¾ + 1⅛
SchrPlg 1.60 17 1913 57⅞ 56½ 57⅜ + ⅜
Schlmb 1.20 14 5372 35⅜ 34⅜ 35½ + ¾
ScottP s .80 8 2169 39¼ 38⅜ 39
SeaCnt .35e 4 988 u34⅞ 32⅛ 34¼ + 2⅛
Seagrm 1.20 11 2755 u66 64⅜ 65⅞ + 1½
Sears 2 11 5879 41¾ 41 41⅜ + ½
SecPac 1.96 10 7922 37¼ 36⅞ 37⅛
Shaklee .80 15 150 25⅜ 25 25⅜ + ⅜
ShellT s2.61e 10 1550 38⅛ 37⅜ 38⅛ + ⅛
Shrwin .64 11 874 26⅜ 26 26⅛
Smithin 4 2794 9⅜ 9⅛ 9⅜ + ⅛
SmkBck 1.84 25 7122 51⅞ 51⅛ 51½ — ½
SnapOn 1 14 806 36⅞ 35⅞ 36⅜ + ⅜
SonyCp .30e 34 985 58 57¾ 57¾ — ⅜
SourcC 3.50 9 38⅛ 38 38 — ⅛
SoestBk 1.12 10 186 22⅜ 22½ 22⅜ + ⅛
SouthCo 2.14 9 6761 23⅜ 23⅜ 23½ — ⅛
SoRy pf 2.60 10 29½ 29½ 29½ + ¼
SoUnCo .20 182 11⅞ 11½ 11⅞ + ¼
SwBell 2.48 12 4066 41⅜ 40⅜ 41 + ⅜
Sprague .05e 18 92 12¾ 12½ 12½ — ¼
Squibb 1.60 16 3487 64¼ 63¼ 63⅞ + ⅜
StdPac 1.20e 7 941 14 13¾ 13⅞ + ⅛
StdPrd .80 9 278 28⅜ 27¾ 28¼ + ¼
StanlWk .96 12 383 28¼ 27⅞ 28⅛
StoMSe 1.12a 19 10⅜ 10½ 10½ — ⅛
StrlCh n.25e 5 1654 17 16¾ 17
StoneW 2.40 13 32 69 68½ 69 + ¼
StoneC s .36 7 2391 34½ 33⅞ 34½ + ½
StorTch 17 1643 1⅛ 1¾ 1⅞
SunCo n 1.80 886 32⅜ 31⅞ 32⅜ + ⅜
SunMn 1199 3¼ 3⅛ 3¼
Syntex 1.30 15 2783 40¼ 39¾ 40¼ + ⅜
TJX .50 14 545 22⅜ 22¼ 22¼ — ¼
TRW 1.72a 9 583 43 42½ 42½ + ⅛
TacBt 359 ⅜ 9-16 ⅜
Tandy .60 11 6994 38⅜ 38⅛ 38⅜
TchSym 14 159 12¾ 12½ 12¾
Tektrnx .60 29 1056 22 21⅜ 22 + ½
Teldyn 4 10 126 345½ 341¼ 344¾ + 3½
Telef 1.26e 6 4792 25⅜ 25 25¼
Templl .84 8 400 53¼ 52¼ 53⅛ + ½
Tennco 3.04 3772 49½ 48⅜ 49⅜ + ½
Texaco 3 13 12644 u54¼ 53¼ 53⅞ + ⅜
TexInst .72 11 5368 41⅞ 40¾ 41⅞ + 1
Textron 1 9 1331 25⅛ 24¾ 24⅞
Tigerln 11 6638 20¼ 20 20⅛ — ⅛
Time 1 22 2551 108½ 107⅜ 108 + ⅛
Timkn s .80 21 743 36⅜ 35⅜ 36⅛ — ⅛
Tonka 214 9½ 9⅜ 9½ + ¼
TWA pf 2.25 88 15½ 15⅜ 15½
Transm 1.88 8 1528 34⅜ 33½ 34⅜ + ⅞
TranInc 2.16 57 22⅛ 22 22⅛ + ⅛
Trnscap 5 76 8 7⅞ 7⅞ + ⅛
Transco 1.36 1815 u37⅜ 37¼ 37⅜ + ⅛
Transcn 64 2⅜ 2⅜ 2⅜ — ⅛
Travler 2.40 13 1674 35⅜ 35¼ 35⅜ + ⅛
TriCon 2.06e 463 20⅛ 20 20⅛ + ⅛
TritonG 2 26 15⅜ 15⅜ 15⅜ + ⅛
TritEng .10b 10 515 13½ 13 13⅜
Tultex .36 12 453 9⅜ 9 9¼ + ¼

U V

UAL Cp 11 1603 u116½ 113¼ 115⅞ + 2
UNCInc 15 491 8⅞ 8⅜ 8⅞
USG n 3 2018 5⅜ 5⅛ 5⅜ + ⅜
USX 1.40 16 10638 32⅛ 31⅜ 31⅞ — ⅜
UnINV 1.97e 12 684 59⅜ 58¾ 59 — ¼
UCarb .80 7 22894 27¾ 26⅜ 27⅜ + 1⅛
UnPac 2.20 13 2598 67⅜ 66¼ 67⅜ + ¾
Unisys 1 8 5443 29⅜ 28½ 29½ + ¾
Unisy pf3.75 947 53⅞ 53 53⅞ + ⅜
UBrnd s .20 10 16 16 15⅞ 15⅞ — ⅜
UtdMM 412 3¾ 3⅜ 3¾ — ⅜
USWest 3.52 10 2802 58⅛ 57⅛ 58 + ⅞
UnTech 1.60 8 2464 42⅛ 41 42 + ⅜
Unocal 1 4900 u41 40 41 + ¾
Upjohn .88 16 4876 30 29¼ 29⅞ + ⅜
Valero 2110 9⅜ 9⅜ 9½ + ⅛
Varco 2905 3¼ 3⅛ 3¼ + ⅜
Varian .26 22 163 28½ 28 28½ + ½
Varity 9 20874 3⅛ 2⅞ 3⅛ + ⅛
VistaCh 1.80 7 711 52⅞ 51¾ 52⅜ + ⅞

W X

Wainoc 444 6⅞ 6¾ 6¾
WalMrt .16 24 7121 31¾ 31¼ 31¾ + ⅛
Walgrn .68 16 4914 34½ 32⅞ 34⅜ + 1½
WarnC .56 15 7754 u39 38 38⅞ + ⅞
WrnC pf3.63 1400 66⅜ 65⅜ 66½ + 1½
WarnrL 2.56 16 6232 77 76¼ 76⅞ + 1¾
WeinRl 1.68 17 96 27⅜ 26⅜ 27⅜ + ⅞
Wendys .24 23 3612 6⅛ 6 6⅛ + ⅛
WstctE g .80 13 4 13⅜ 13⅜ 13⅜ + ⅛
WUnion 604 1⅜ 1¼ 1¼
WstgE 2 10 3731 53⅜ 52⅜ 53⅛ + ⅛
Wever s 1.20 10 4133 26⅞ 26½ 26¾ — ⅛
viWhPit 221 9 8¾ 9
viWhPit pf z530 21¾ 21¼ 21¾
WillcG s .11 13 54 16½ 16¼ 16½ — ¼
William 1.40 9 1535 33¼ 32½ 32½ — ⅜
Winnbg .40 26 54 9 8⅞ 9 + ⅛
Witco 1.50 10 247 36½ 35⅞ 36¼ + ⅛
Wolwth 1.64 13 3293 53⅞ 52⅛ 53⅜ + ¾
Wyse 3 10806 5¼ d 4½ 4⅞ — ⅜
Xerox 3 10 1798 59⅛ 58¼ 59 + ⅛
ZenithE 1375 20⅜ 20¼ 20⅜ — ⅛
Zero .44 15 42 17⅞ 17⅜ 17⅞ + ⅛
Zurnin .68 16 250 27⅞ 26¾ 27½ + ½

Indices RCMP

MONTRÉAL (PC) — Voici la position des trois indices Raymond, Chabot, à la fermeture de la Bourse de Montréal hier avec, entre parenthèses, les chiffres de la précédente clôture:

Réa-XRC: 1255.94 (1252.51)

Services-XRS: 1170.03 (1173.26)

Manufacturières-XRM: 1375.71 (1363.00)

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	30-59 jrs	60-89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180 269 jrs	270-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques													
Banco Central Can.	5,000	8¼	8¼	8½	8½	8¾	8¾	5,000	10¼	—	—	—	—
Commerce	5,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10½	10¾	10¾	10¾	10¾
Commer. Italienne	5,000	—	—	—	—	—	—	1,000	—	—	—	—	—
Laurentienne	3,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Lloyds	5,000	8½	8½	8½	8½	8¾	8¾	1,000	—	—	—	—	—
Montréal	5,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10½	10¾	10¾	10¾	10¾
Nationale	5,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Nouvelle-Écosse	5,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Royale	5,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Toronto-Dom.	5,000	8¾	9	9¼	9¼	9¾	9¾	1,000	10¾	11	10¾	10¾	10¾
Caisse Pop. Mtl*	5,000	8	8	8	8½	8¾	9	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Caisse Pop. Qbc*	3,000	8	8	8	8	8¼	8¼	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Fiducies													
Canada Trust	5,000	8¾	9	9¼	9½	9¾	9¾	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Entraide/Etabliss.	1,000	8	8	8	8¼	8¾	9	500	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Fiducie Guardian	5,000	9½	9½	9⅝	9⅝	10¼	10¼	500	10½	10½	10½	10½	10½
Fiducie Desjardins	5,000	8¾	9	9¼	9½	10	10	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
First City Trust	5,000	8½	8¾	9	9¼	9½	9¾	500	10⅞	10¾	10¾	10¾	10¾
Guaranty Trust	5,000	8½	8¾	9	9¼	9¾	9¾	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
La Métropolitaine	5,000	9¼	9¼	9½	9½	10	10	1,000	11	11	10¾	10¾	10¾
Montréal Trust	5,000	8¾	9	9¼	9½	10	10	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Prêt et Revenu	5,000	8¾	9	9	9¼	9¾	9¾	500	10¾	10¾	10¾	10¾	11
Soc Nat. Fid.	2,000	9	9¼	9½	9½	10	10	500	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Trust Central Guar.	5,000	8¾	9	9¼	9½	9¾	9¾	500	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Trust Général	5,000	8¾	9	9¼	9½	10	10	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Trust Laurentienne	5,000	8¾	9	9¼	9½	10	10	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Trust Morgan	5,000	9	9¼	9½	9⅝	9¾	10	500	10¾	10¾	10⅞	10⅞	10⅞
Trust National	5,000	8¾	9	9¼	9½	9¾	9¾	500	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾
Trust Royal	5,000	8¾	9	9¼	9½	10¾	10¾	1,000	10¾	10¾	10¾	10¾	10¾

Compilation Fiducie du Québec —18 janvier 1989 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.
Taux sujet à changements sans préavis.

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-006120-88-0. BERTRAND ÉQUIPEMENTS INC. —vs— GARY TULK. Le 31/01/89 à 12:00 heures au 214, 43e Avenue, Pointe Calumet, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GARY TULK saisis en cette cause, consistant en: 1 Oldsmobile Toronado 1985, 1 système de son & acc., vidéo recorder Magnavox, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-032401-88-2. BANQUE COMMERCE CANAD. IMPÉRIALE —vs— THOMAS DUCKERNS. Le 02/02/89 à 10:00 heures au 9219, 25e Ave, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THOMAS DUCKERNS, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Ford Escort 1984. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-000011-89-5. 137705 CANADA INC. —vs— ESTHER DREYFUS. Le 30/01/89 à 10:00 heures au 1040 Marois, Ste-Dorothée, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ESTHER DREYFUS saisis en cette cause, consistant en: 4 tapis de laine persan, 1 paravent chinois 8 portes, 2 tables de salon style chinois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-000011-89-5. 137705 CANADA INC. —vs— DANIEL DREYFUS. Le 30/01/89 à 10:00 heures au 1040 Marois, Ste-Dorothée, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL DREYFUS saisis en cette cause, consistant en: 4 tapis de laine persan, 1 paravent chinois 8 portes, 2 tables de salon style chinois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-025230-88-4. JACQUELINE GERVAIS —vs— HÉRITIERS FEU JEAN-GUY CASTONGUAY. Le 30/01/89 à 10:30 heures au 3360 Lorraine, St-Hubert, district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HÉRITIERS FEU JEAN-GUY CASTONGUAY saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Mazda 1983. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No: 705-02-001659-887. ARTHUR RIVEST INC., demanderesse, -vs- JEAN LORION, défendeur. Le 31 janvier 1989 à 12:00 heures au domicile du défendeur, au No 4045, rue Martial, app. 5 en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Mustang, 1 téléviseur Panasonic, radio, table-tournante, 1 four micro-ondes Sanyo, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MARTIN THÉROUX, huissier, BÉLANGER & ASS., Huissiers, 759-5556. Joliette, le 11 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-003851-880. Dossier 31289134. MONIQUE DION, p. demanderesse -vs- JEAN-PIERRE PILON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 12:00 heures. Au: 8338 Chateaubriand à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-PIERRE PILON, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Toyota modèle Tercel 1988, de couleur bleu pâle, immatriculé KFV 013 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-006889-887. Dossier 31258415. MONIQUE DION, p. demanderesse -vs- MODES LILYKING INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 janvier 1989 à 13:00 heures. Au: 5425 Casgrain #802 à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MODES LILYKING INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 25 supports à vêtement et accs, 1 lot d'environ 15 chariots roulants, 20 machines à coudre et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-014962-874. Dossier 31295062. MARIE-PAULE LEVERT, p. demanderesse -vs- MARIO ST-GEORGES, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 janvier 1989 à 10:30 heures. Au: 6380 Pierre #6 à Montréal-Nord dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO ST-GEORGES, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Sanyo et accs, 1 récepteur AM/FM cassette et accs, 1 mobilier de salon 5 morceaux et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL FLEURENT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-002006-882. Dossier 31258091. MARIE-PAULE LEVERT, p. demanderesse -vs- JACQUES DE LA DURANTAYE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 janvier 1989 à 10:00 heures. Au: 10936 Des Laurentides à Montréal Nord dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES DE LA DURANTAYE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Hitachi et accs, 1 cablo-convertisseur Philips et accs, 1 mobilier de salon 5 morceaux en velours gris. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL FLEURENT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-012109-882. Dossier 31293253. MARIE-PAULE LEVERT, p. demanderesse -vs- MARIO BUSH, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 janvier 1989 à 11:00 heures. Au: 11970 Langelier #302 à Montréal Nord dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO BUSH, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur meuble et accs, 1 radio portatif AM/FM cassette Citizen et accs, 1 vidéo VHS Zénith et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL FLEURENT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—Déploiement de magnificence. — Augmentation de valeur.
2—L'un des quatre évangélistes. — Empestons. — Métal précieux.
3—Menuisier spécialisé dans la fabrication des beaux meubles. — Année.
4—Gaz inerte. — Coupe les branches inutiles.
5—Se rendra. Surpasser.
6—Géant vorace. — Boisson.
7—Eau congelée. — Possédés. — Sélénium.
8—Peu éclairé. — Divertissement.
9—Complète. — Lanthane.
10—Joie collective. — Langue nigéro-congolaise.
11—Laize. — Rapporter ce qu'on sait.
12—Grand lac américain. — Obtenu. — Liquide nourricier.

Verticalement

1—Qui possède des flexions (Ling.).
2—Hôtel-restaurant de campagne. — Démentir.
3—Auteur de scénarios.
4—Drame lyrique japonais. — Qui rapporte tout à soi.
5—Excroissance pointue qui naît sur certains végétaux. — Ville de Syrie, sur l'Oronte.
6—Usages. — Chlore. — Poisson des eaux douces.
7—Elle exploite un hôtel. — Marque l'alternative.
8—Sans force. — Lettre grecque.
9—Coutumes. — Terme qui désigne un morceau numéroté de l'oeuvre complète d'un musicien. — Action de léguer.
10—Petite baie. — Une couleur.
11—Elle fait des sondages. — Monnaie de la Bulgarie.
12—Erbium. — Action de se tromper. — Rhénium.

Solution d'hier

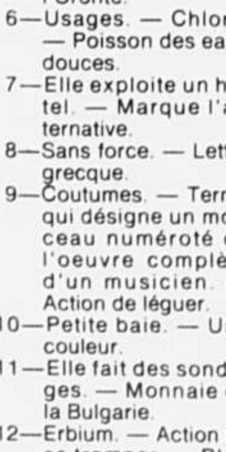

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No: 705-27-000585-882. PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour le Procureur Général, demandeur, -vs- FRANÇOIS BOIVIN, défendeur. Le 31 janvier 1989 à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 5156, rue Brazier en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan 3 places, 1 fauteuil, 1 table à café en mélamine, 1 laveuse, 1 sécheuse. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MARTIN THÉROUX, huissier, BÉLANGER & ASS., Huissiers, 759-5556. Joliette, le 11 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 464-55-1102, 463-53-5472, 468-75-4565, 174-69-9840, 874-69-3186, 467-80-8305, 464-78-6501, 470-16-6723, 466-08-5874. Dossier 31208321. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- BLAKE ZEPHANIAH, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 15:00 heures. Au: 4966 Décarie #5 à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BLAKE ZEPHANIAH, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque Hitachi et accs, 1 système de son de différentes marques et accs, 1 bibliothèque en bois et accs, 1 machine à écrire et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROBERT BELAND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 870-95-0566, 870-95-0581, 173-95-7663, 870-95-0570. Dossier 31193315. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- JEAN RISME ROUSSEAU, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 10:00 heures. Au: 7473 Querbes à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN RISME ROUSSEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur RCA et accs, 1 vidéo Nec et accs, 1 système de son JVC et accs, 1 unité murale en bois et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROBERT BELAND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Longueuil. COUR PROVINCIALE. No: 505-02-002907-883. Dossier 31295375. AMÉNAGEMENT PAYSAGER L.G. INC., p. demanderesse -vs- ANTONIO SOUSA, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 janvier 1989 à 10:00 heures. Au: 6808 Chambord à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANTONIO SOUSA, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette de marque Ford de modèle F150, de couleur grise 1988, et immatriculé FA51746 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025556-882. Dossier 31299520. TONY SERACINO LTÉE, p. demanderesse -vs- BIO VÉGÉTAL INC. ET AL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 11:00 heures. Au: 2521 St-Charles à St-Lazarre, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BIO-VÉGÉTAL INC. ET AL, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur et accs, 1 système de son JVC et accs, 1 vidéo cassette et accs, 1 balayeuse et accs, 1 machine à écrire et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Laval. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-035564-884. Dossier 31292892. LE SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, p. demanderesse -vs- TRANSPORT R.A.F. INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 janvier 1989 à 10:30 heures. Au: 658 80e Ave à Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TRANSPORT R.A.F. INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion-remorque de marque Kenworth 1982, de couleur bleu, immatriculé G77711 et accs, 1 remorque double couleur rouge Temisko 1984, immatriculé RB57644 et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-038591-876. Dossier 31292100. COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, p. demanderesse -vs- PIERRETTE CHOUINARD ET AL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 10:00 heures. Au: 1794 Lucerne à Vimont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRETTE CHOUINARD ET RAYMOND BARBEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue de marque Lowrey et accs, 1 télécouleur et accs, 1 divan 3 places, 1 fauteuil lazy-boy et accs, 1 système de son Sanyo et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DUPRÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-008375-881. Dossier 31292122. PÉTRO CANADA INC., p. demanderesse -vs- 121112 CANADA INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 10:00 heures. Au: 9495 Trans-Canadienne à St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 121112 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 table de conférence en bois, 1 lot d'environ huit chaises et accs, 1 lot d'environ 51 pupitres et accs, 1 ordinateur comprenant écran, clavier, imprimante et balance et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-008078-869. Dossier 31249676. MONIQUE DION, p. demanderesse -vs- CLAUDE DELCOURT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 10:30 heures. Au: 519 St-Zotique Est à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE DELCOURT, saisis en cette cause, consistant en: 1 pupitre de travail et accs, 1 répondeur téléphonique radio Shack et accs, 1 appareil duofone et accs, 1 classeur en bois et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-002670-885. Dossier 31262162. MARIE-PAULE LEVERT, p. demanderesse -vs- VINCENT YVON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 janvier 1989 à 11:00 heures. Au: 959 Du Buisson #6 à Longueuil dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VINCENT YVON, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Hitachi et accs, 1 chaine stéréophonique Hitachi et accs, 1 télécouleur Zénith et accs, 1 automobile de marque Mercury 1985 bleu, immatriculé CAV 428 et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. No: 500-02-025704-888. B.C.I.C. —vs— MICHEL MARINEAU. Le 31/01/89 à 10:00 heures au 5572 Dauphine, St-Léonard, district de Montréal seront vendus les biens et effets de MICHEL MARINEAU, savoir: 1 TV couleur 20", 1 TV couleur 26", 1 stéréo, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/01/89.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-025704-888. B.C.I.C. —vs— MICHEL MARINEAU. Le 31/01/89 à 14:00 heures au 1954 Bélanger Est, Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de MICHEL MARINEAU, savoir: 1 moto de marque Suzuki modèle GS 1150 1986 N/S: JS1GV71A5G2100300 et access. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/01/89.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-026417-886. B.C.I.C. —vs— BENOIT VACHON. Le 31/01/89 à 12:00 heures au 79 Place Cherbourg, Chambly, district de Longueuil seront vendus les biens et effets de BENOIT VACHON, savoir: 1 véhicule de marque Dodge 600 1984 N/S: 1B3B46G3EC196013 avec équipement et access. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/01/89.

Qc, District de Montréal. No: 500-32-002763-888. NORMND DUVAL —vs— RENÉ L'ÉCUYER. Le 30/01/89 à 11:00 heures au 7100 Bombardier, #110, Anjou, district de Montréal seront vendus les biens et effets de RENÉ L'ÉCUYER, savoir: 1 TV couleur 26", 1 tuner Marantz, 1 amplificateur Marantz, 1 table tournante, 1 TV couleur 20", meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/01/89.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-030940-881. LITHO ACME INC. —vs— D.M. LITHO LTÉE. Le 30/01/89 à 12:00 heures au 6674 Esplanade, 2e étage, Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de D.M. LITHO LTÉE, savoir: 3 tables à dessin et découpage, 1 processeur, meubles et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/01/89.

Qc, District de Montréal. No: 500-32-001444-886. JACQUES GAUTHIER —vs— LA BUTTE ST-JACQUES. Le 30/01/89 à 14:00 heures au 50 St-Jacques Ouest, Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de LA BUTTE ST-JACQUES, savoir: 1 réfrigérateur, 1 distributrice à café, 1 piano en bois, 55 chaises en cuirette, meubles et articles de bar. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/01/89.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-007187-888. J. LECAVALIER TRANSPORT INC. —vs— ROBERT GERMAIN. Le 30/01/89 à 11:30 heures au 12105 Paul Contant, Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de ROBERT GERMAIN, savoir: 1 TV couleur 20", 1 vidéo, 1 câblo sélecteur, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/01/89.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 470-33-8562. Dossier 31169950. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- ANDRÉ G. BÉLIVEAU, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 10:15 heures. Au: 577 Marie Rose à Longueuil dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ BÉLIVEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur de marque Data Train comprenant le clavier, l'écran et accs, 1 télécouleur et accs, 1 magnétoscope et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 471-37-1316. Dossier 31170370. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- PIERRE GAGNON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 10:00 heures. Au: 1661 Fortier à La Plaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Chevrolet, modèle CRS 1988, immatriculé JTV 663 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DUPRÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 854-51-4161. Dossier 31071180. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- DANNY GAUTHIER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 10:00 heures. Au: 635 Gardenville à Longueuil dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANNY GAUTHIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 magnétoscope de marque Sanyo et accs, 1 télécouleur et accs, 1 congélateur de marque Beaumark et accs, 1 paire de botte de ski. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 858-44-5302, 861-68-8774, 858-44-5324, 858-44-5313. Dossier 31023042. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- CONNORS VAUGHN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 10:00 heures. Au: 4605 Plamondon #5 à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CONNORS VAUGHN, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur et accs, 1 vidéo de marque Citizen et accs, 1 mobilier de salon brun 2 morceaux et accs, 1 bureau avec portes vitrées. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROBERT BELAND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 852-08-3901, 852-52-5623. Dossier 30879951. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- MICHEL BELISLE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 janvier 1989 à 11:30 heures. Au: 4490 St-Zotique #2 à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL BELISLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur de marque Marshall et accs, 1 bottom de marque Marshall et accs, 2 colonnes de son et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JEAN FRANÇOIS LEGRIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-04-002175-87-6. FRANCINE LEGAULT —vs— ANDRÉ L'ESPÉRANCE. Le 31/01/89 à 14:00 heures au 2430 Frontenac, Varennes, district de Richelieu seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ L'ESPÉRANCE saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à manger et acc., 1 TV couleur Sony, 1 machine à coudre, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027181-887. Dossier 31296090. TILT N LOAD TRANSPORT, p. demanderesse -vs- F.E. PRECISE TOOL INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 11:00 heures. Au: 115 Pte Langlois à Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de F.E. PRECISE TOOL INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en marbre noir, 1 téléphone sans fil Eversonic et accs, 1 bibliothèque 5 compartiments et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-002848-887. Dossier 31299995. MARIE-PAULE LEVERT, p. demanderesse -vs- BENOÎT LACOMBE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 12:30 heures. Au: 160 Chatelle #3 à LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENOÎT LACOMBE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Hitachi et accs, 1 vidéo cassette VHS et accs, 1 four micro-ondes Toshiba et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Longueuil. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-018858-861. Dossier 31178895. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse -vs- PIERRE DUMONT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 10:00 heures. Au: 1814 Borduas à Ste-Julie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE DUMONT, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Chevrolet de modèle Monza 1979 immatriculé DGF 391 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARIO ADAM, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011363-889. Dossier 31222262. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- PIERRE GRENIER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 janvier 1989 à 10:00 heures. Au: 610 Mirelle à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE GRENIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Pontiac modèle Parisienne, immatriculé CNC 483 1989 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DUPRÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 500-99-665468. Dossier 31288530. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- MICHAEL DRAZNER ET JOSEPH GHOPAYEB, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 13:00 heures. Au: 128 Dufferin à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH GHOPAYEB, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de billard en bois et accs, 5 queues de billard, 1 télécouleur portatif Toshiba et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033732-889. Dossier 840859078113. TEXACO CANADA INC., p. demanderesse -vs- GABY BITTON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 14:00 heures. Au: 11, Harland, Hampstead, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GABY BITTON, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Zénith, 1 vidéo cassette, 1 divan gris, 1 divan, 1 chaise et un fauteuil beige et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 17 janvier 1989.

QC, District de Longueuil. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-020888-864, 505-27-020702-875, 505-27-000941-873. Dossier 31202371. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse -vs- DOMINIQUE LUSSIER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 10:30 heures. Au: 1888 Poitou à Ste-Julie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DOMINIQUE LUSSIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Panasonic et accs, 1 vidéo de marque Sanyo beta et accs, 1 chaine stéréo cassette double et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARIO ADAM, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024190-873. Dossier 31225106. GRACIA GABRIEL ET AL., p. demanderesse -vs- A. GRILO ET ALS., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 12:00 heures. Au: 147 D'Edimbourg à Vimont, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de A. GRILO ET ALS, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de cuisine en bois, 1 convertisseur Phillips, 1 télécouleur Admiral, 1 radio cassette portatif et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DUPRÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 182-88-9232. Dossier 31093392. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- MICHEL CYR, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 10:00 heures. Au: 652 5e Ave à Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL CYR, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford modèle Mustang, 2 portes, de couleur rouge immatriculé JGD 069 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 467-64-7213. Dossier 31064526. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- LAURENT GAGNON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 janvier 1989 à 13:00 heures. Au: 2407 Buron à Varennes, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAURENT GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-onde de marque Candle et accs, 1 télécouleur et accs, 1 vidéo VHS de marque Citizen et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARIO ADAM, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-012326-88-8. BANQUE DE MONTRÉAL —vs— CHANTAL COSSETTE ET AL. Le 02/02/89 à 10:00 heures au 2966 Moreau, Longueuil, district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHANTAL COSSETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Toyota Corolla 1988. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-010451-880. Dossier 31293334. MARIE-PAULE LEVERT, p. demanderesse -vs- FRANK GENTILE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 11:00 heures. Au: 7048 Drolet à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANK GENTILE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Zénith système 3 et accs, 1 vidéo RCA et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-009705-88-5. LES ALIMENTS LESTERS LIMITÉE —vs— 155530 CANADA INC. Le 31/01/89 à 11:00 heures au 9221 boul. Pie IX, Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 155530 CANADA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à cigarettes, 1 caisse enregistreuse, 4 friteuses, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-000280-89-6. ALPHONSE WECLERE —vs— MARK LYNCH STAUNTON. Le 30/01/89 à 12:00 heures au 4647 Earnscliffe, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARK LYNCH STAUNTON saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à manger et acc., 1 pupitre de style antique, 1 TV couleur RCA, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 540-32-000996-88-2. LUCE ALLAIN ET AL —vs— SUZANNE THIBAULT. Le 30/01/89 à 14:00 heures au 4590 Rivièra, Laval Ouest, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SUZANNE THIBAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative, 1 vidéo VHS Panasonic acc., 1 système de son modulaire Sherwood S-802, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-036083-88-4. TENSE LECTRONIX CORP. OF CANADA LTD —vs— DATA NATIONAL INC. Le 31/01/89 à 10:00 heures au 7451 Trans-Canada Hwy, St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DATA NATIONAL INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur de marque Canon, 1 lot d'environ 15 stores assortis, 1 lot de 18 cadres assortis, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-022939-88-3. MAGNUS POIRIER INC. —vs— LOUISE LÉVEILLÉE. Le 30/01/89 à 12:00 heures au 2703 boul. des Oiseaux, app. 2, Ste-Rose, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUISE LÉVEILLÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Hitachi 21", 1 système de son modulaire Technics, 1 machine à coudre Singer, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-027607-88-1. EXCAATION SER. SANIT. GAGNÉ INC. —vs— NORMAND JUTRAS. Le 31/01/89 à 10:00 heures au 177 Chemin Normandie, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NORMAND JUTRAS saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur P.C. et acc., 1 calculatrice Canon, 1 classeur en métal noir, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-029627-88-7. LES FLEURISTES UNIVERSELS INC. —vs— PIERRE RIVEST. Le 31/01/89 à 11:00 heures au 932 St-Antoine, Joliette, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE RIVEST saisis en cette cause, consistant en: 8 réfrigérateurs, 5 cuisinières, 1 sécheuse, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-022683-88-7. LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE —vs— LA BON THU. Le 31/01/89 à 11:00 heures au 7055 Pelletier, Brossard, district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LA BON THU saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCR, 1 vidéo VHS Sharp, 1 air conditionné Beau Mark, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Longueuil. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 505-02-002674-88-9. ANNIE NARIKOUZHY —vs— GÉRALD PICHÉ. Le 31/01/89 à 11:00 heures au 569 Diane, Longueuil, district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRALD PICHÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Chrysler Dalcota 1988,, 1 auto Pontic 6000, 1 congélateur, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-000374-89-7. LUDWIKA KOKOSOPOULOUS —vs— LOUIS RICHARD. Le 31/01/89 à 11:00 heures au 1810 J.F. Kennedy, LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUIS RICHARD saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette Yamaha 1980, 1 ensemble laveuse sécheuse Frigdaire,, 1 lave-vaisselle Moffat, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-017544-88-8. ISAAC OHANA —vs— PATRICIA VACHON VIOLA. Le 02/02/89 à 11:00 heures au 243 rue Grimard, Beloeil, district de Saint-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PATRICIA VACHON saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Hitachi 20", 1 mobilier de salon, 1 congélateur, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 435487780 — 830263501. VILLE DE MONTRÉAL —vs— QUINN JOHANNE. Le 31/01/89 à 10:00 heures au 7815 Mountain Sights, 15 Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de QUINN JOHANNE saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Hitachi, 1 syst. de son Marantz. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 467119774 — 468800345 — 468589063 — 468251722 — 468342965 — 471945110 — 469902193 — 471960823. VILLE DE MONTRÉAL —vs— PACITTO ANTONIO. Le 31/01/89 à 13:00 heures au 1460 Greenwood, St-Louis, Terrebonne, J0N 1N0 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PACITTO ANTONIO saisis en cette cause, consistanten: ARTICLES MÉNAGERS. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-017130-875. PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour le Procureur Général, demandeur, -vs- LEMIRE & FILS ISOLATION INC., défenderesse. Le 31 janvier 1989 à 11:40 heures au bureau de la place d'affaires de la défenderesse, au No 241, rue Gaston en la cité de Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Ford, modèle F-250 automatique diesel, année 1986. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, BÉLANGER & ASS. Huissiers, 759-5556. Joliette, le 11 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 468-07-2920, 467-01-0482. Dossier 30966202. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- FRANÇOISE GOSSELIN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 janvier 1989 à 13:45 heures. Au: 454 Dalpé #1 à St-Amable, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOISE GOSSELIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes de marque Citizen et accs, 1 lave vaisselle de marque Kelvinator et accs, 1 télécouleur et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARIO ADAM, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 13 janvier 1989.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC. No: 505-27-002728-872. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- JACINTA MARTIN, défenderesse. Le 31 janvier 1989 à 11:30 heures au domicile de la défenderesse, au No 1263, rue Shorecrest en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble laveuse-sécheuse beige, 1 four micro-ondes Sanyo, 1 ensemble de salon 2 morceaux, 4 tables de salon, 1 téléviseur couleur 26" Hitachi, 1 vidéo Hitachi VHS. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE CERTIFIÉ ou LES DEUX. FRANÇOIS BERTRAND, huissier DE L'ÉTUDE BOISVERT POULIOT & ASSOCIÉS, 328-1122. Laval, le 17 janvier 1989.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC. No: 505-32-002817-881. JOHANNE PICHETTE DAZÉ, demanderesse, -vs- SYLVIE ASSELIN, défenderesse. Le 1er février 1989 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 863, rue Grand Chêne en la cité de McMasterville, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: bibliothèque murale, tv couleur, laveuse, sécheuse, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHÈLE P. BERNIER,, huissier, PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, 647-6400. Montréal, le 16 janvier 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005495-879. BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE, demanderesse, -vs- ALAIN TURGEON, défendeur. Le 31 janvier 1989 à 10:30 heures au domicile du défendeur, au No 250, rue Ste-Marie en la cité de St-Gérard de Majella, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Citation 1985. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, BÉLANGER & ASS., Huissiers, 759-5556. Joliette, le 11 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIAL. No: 500-27-004118-883. Dossier 31180634. MARIE-PAULE LEVERT, p. demanderesse -vs- JOSEPH LOUIS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 janvier 1989 à 10:00 heures. Au: 6 Des Ormes à St-Basile Le Grand, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH LOUIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Dodge B150 1984, immatriculé F596073 et accs, 1 télécouleur Panasonic et accs, 1 vidéo VHS et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARIO ADAM, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-006430-880. Dossier 31260633. CLAUDE MEUNIER, p. demanderesse -vs- LESLIE HORVATH, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 janvier 1989 à 10:30 heures. Au: 1029 L'Acadie à Chambly, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LESLIE HORVATH, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Sanyo et accs, 1 ordinateur IBM et accs, 1 télécouleur RCA et accs, 1 vidéo Technovox VHS et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARIO ADAM, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-003755-875. Dossier 31257391. CLAUDE MEUNIER, p. demanderesse -vs- GILLES YVAN BEAUPRÉ, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 janvier 1989 à 11:30 heures. Au: 1010 Ste-Catherine Ouest #1111 à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES YVAN BEAUPRÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire Panasonic et accs, 1 écran couleur Panasonic et accs, 1 bureau en bois, 1 classeur de métal et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Charlevoix. COUR PROVINCIALE. No: 240-32-000335-880. Dossier 31295482. DANY MORNEAU, p. demanderesse -vs- RÉNOVATION ABEILLE INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 11:15 heures. Au: 2006 Marie Anne à Carignan, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉNOVATION ABEILLE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Lloyds avec imprimante et accs, 1 scie à anglette Jepson et accs, 1 convoyeur Beaver et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARIO ADAM, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-029915-87-8. FRANK O'IORIO —vs— MICHAEL OWENS. Le 30/01/89 à 14:30 heures au 6915, 57e Avenue, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHAEL OWENS saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative, 1 laveuse à linge McLary-Easy, 1 banc de scie et acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-015964-872. COMMISSION CONSTRUCTION DU QUÉBEC —vs— COSIMO ZOTTI. Le 31/01/89 à 12:30 heures au 186 Dante, Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de COSIMO ZOTTI, savoir: 1 camion de marque Ford modèle F250 1977 N/S: F25HC064863, 1 congélateur, 1 TV, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/01/89.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-036801-88-9. LES PRODUITS D'ALUMINIUM WILTON LTD —vs— GHISLAIN FLAMAND. Le 30/01/89 à 13:00 heures au 622 Grande-Allée, Boisbriand, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GHISLAIN FLAMAND saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque en mélamine 3 mcx, 1 balayeuse Électrolux, 1 horloge murale en bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-011550-88-4. LAURIVAL HOLDINGS INC. —vs— BERNADETTE HANNAY. Le 30/01/89 à 13:00 heures au 5175 Sherbrooke Ouest, app. 6, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERNADETTE HANNAY saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur 28" et acc., 1 meuble style antique, 1 lot d'équipements divers pour la coiffure, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-007951-87-2. RBT PRINTING LTD —vs— ARNO CANADA LTÉE. Le 31/01/89 à 13:00 heures au 1209 Hickson, Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARNO CANADA LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 rouleau à asphalte Bomag et acc., 4 compacteurs auteurs Mikasa et acc., 1 tracteur JCB Turbo et acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Longueuil. GREFFE DE LA PAIX. No: 505-27-024568-86-8. LE PERCEPTEUR DES AMENDES —vs— MARC ANDRÉ EID FERLAND. Le 31/01/89 à 13:00 heures au 3320 Bouthillier, Carignan, district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC ANDRÉ EID FERLAND saisis en cette cause, consistant en: 1 camion remorque de marque "Dodge Custom". Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-013196-870. PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour le Procureur Général, demandeur, -vs- NICOLAS BRISSON, défendeur. Le 31 janvier 1989 à 11:00 heures au lieu d'entreposage du défendeur, au No 1805, Bas l'Assomption Nord en la cité de L'Assomption, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Mercury Monarch 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, BÉLANGER & ASS., Huissiers, 759-5556. Joliette, le 11 janvier 1989.

RECTIFICATIF

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No: 500-02-029505-885. DOSSIER: M-533.9. MICRO-SOLUTIONS -VS- GÉRARD BOURGOIN. Le 26/01/89 à 11:00 heures au 677 PL. SOULANGES, BROSSARD, DISTRICT DE LONGUEUIL, seront vendus les biens et effets de GÉRARD BOURGOIN, savoir: 1 ordinateur complet, 1 aspirateur Electrolux, 1 TV couleur 26 ", 1 table pour ordinateur, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MONTRÉAL, ce 12/01/89. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE, NOËL, LACHANCE, HUISSIERS, 510, Boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal, H2Y 2Y9.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-007477-87-8. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC —vs— 135403 CANADA INC. Le 30/01/89 à 10:00 heures au 14569 Route 117, Saint-Janvier, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 135403 CANADA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Sharp, 1 C.N.C.P. TéléMode T-10005 de Siemens, 1 dactylo électrique Smith Corona, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-008461-883. Dossier 31258673. CLAUDE MEUNIER, p. demanderesse -vs- ADÉLARD ST-PIERRE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 janvier 1989 à 10:30 heures. Au: 6581 Pl. des Parois à Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ADÉLARD ST-PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 petite unité murale, 1 classeur métallique et accs, 1 orgue Solina et accs, 1 télécouleur Zénith et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 janvier 1989.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No: 705-27-007364-877. PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour le Procureur Général, demandeur, -vs- YVES DRAINVILLE, défendeur. Le 31 janvier 1989 à 12:00 heures au domicile du défendeur, au No 489A, rue Lamontagne en la cité de Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Hitachi 20 pouces, 1 vidéo VHS Magnavox, 1 système de son York, 1 divan en cuir blanc, 1 fauteuil, 1 repose-pied. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, BÉLANGER & ASS., Huissiers, 759-5556. Joliette, le 11 janvier 1989.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-022120-880. COMMISSION CONSTRUCTION DU QUÉBEC —vs— PLACEMENT M.S.A.V.E. LTÉE. Le 30/01/89 à 10:00 heures au 1040 de Bordeaux, Fabreville, district de Montréal seront vendus les biens et effets de PLACEMENT M.S.A.V.E. LTÉE, savoir: 1 camion 5 tonnes de marque International 1975 modèle 1600 N/S: 10662ECA16116 avec équipement et access. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/01/89.

QC, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 540-32-000288-88-4. FRANCINE THIBAULT —vs— ESCADE CANADA LTÉE. Le 30/01/89 à 14:00 heures au 1470 Peel, Bureau 810, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ESCADA CANADA LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 distributeur à eau distillée, 1 télécopieur Canon Fax, 1 photocopieur Mita, 1 machine écrire Brother, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 16ième jour de janvier 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

VILLE MONT-ROYAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

— AVIS PUBLIC —

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE VILLE MONT-ROYAL

1) À sa séance générale du 16 janvier 1989, le Conseil de Ville Mont-Royal a adopté le **RÈGLEMENT N° 1272 SOIT UN RÈGLEMENT QUI MODIFIE LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION N°** 490 MODIFIÉ CONCERNANT LES RETRAITS ARRIÈRE.
2) **Les personnes habiles à voter** ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de Ville Mont-Royal peuvent exercer leur droit de demander que le Règlement n° 1272 fasse l'objet d'un scrutin référendaire par l'inscription de leurs nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans un registre ouvert à cette fin.
3) Le nombre de demandes requis pour la tenue d'un scrutin référendaire est de 500.
4) Si le nombre de demandes est inférieur à 500, le Règlement n° 1272 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter auxquelles cet avis est adressé.
5) Le public peut consulter le Règlement n° 1272 au bureau de la greffière, durant les heures normales de bureau soit **du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.**
6) Un (1) registre sera ouvert pour les personnes auxquelles cet avis est adressé et qui désirent s'inscrire et signer leurs demandes à l'Hôtel de Ville, 90, avenue Roosevelt, **le mercredi 25 janvier 1989 entre 9 et 19 heures** sans interruption.
7) L'annonce des résultats de l'enregistrement aura lieu à l'Hôtel de Ville, le 25 janvier 1989 à 19h05.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.Q. 1987, chapitre 57) donne une définition des personnes habiles à voter.

Une personne est habile à voter si au **16 janvier 1989** elle est **domiciliée** à Ville Mont-Royal, elle est **propriétaire d'un immeuble** situé sur ce territoire, ou **elle occupe une place d'affaires** située sur ce territoire. Une personne physique doit être également majeure et de **citoyenneté canadienne.**

Dans le cas d'un immeuble appartenant à des copropriétaires ou d'une place d'affaires occupée par des cooccupants, **un (1)** seul des copropriétaires ou cooccupants a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire ou d'occupant. Le copropriétaire ou cooccupant doit avoir une **procuration** signée par la **majorité** des copropriétaires ou cooccupants pour avoir le droit de signer le registre.

Une **corporation** ou une **association** habile à voter exerce son droit par un de ses membres, directeurs ou employés désigné à cette fin par une **résolution** de son conseil d'administration.

Cet avis est donné par la greffière de Ville Mont-Royal conformément à l'article 539 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.Q. 1987, chapitre 57).

Donné à Ville Mont-Royal le 17 janvier 1989.

La greffière,
C. Josée Katz, o.m.a.

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 décembre 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à JOLI ANN (1987) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23e jour de décembre 1988, sous le numéro 4108512.
Ce 12ième jour de janvier 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que MARIE RENÉE LOUISE, sans emploi, domiciliée et résidant au 5234 5eme Avenue à Montréal, district de Montréal, entend présenter une requête au Lieutenant-Gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant d'ajouter à ses prénoms MARIE RENÉE LOUISE, le nom LAPORTE, et qu'il soit indiqué à son extrait de baptême qu'elle est la fille de Flore Laporte.
MONTRÉAL, le 3 janvier 1989.
Toulet, Bushey, Turgeon & Blackburn.

DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE
AVIS est par les présentes donné que la compagnie 2434-2834 QUÉBEC INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec et ayant son siège social dans le district de Montréal, demandera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
DATÉ À MONTRÉAL, ce 10e jour de janvier 1989.
Blondeau, Boucher, Avocats.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-013321-888
COUR SUPERIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
MATÉRIAUX LUMBERLAND INC,
partie demanderesse
c.
2544-1569 QUÉBEC INC. & ALS,
partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à 2544-1569 Québec Inc. et David Kouby de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans « Le Devoir ».
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de 2544-1569 QUÉBEC INC. et de David Kouby.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 10 janvier 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-010004-883
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
DIMITRIOS SARIDAKIS,
Demandeur
-c-
MICHAEL PATTAS,
et
ESTRATIOS SIMITSIS,
Défendeurs conjointement et solidairement
ASSIGNATION
ORDRE est donné à M. Michael Pattas de comparaître par rapport à l'action en dommages-intérêts au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de montréal, 1, est rue Notre-Dame, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assigantion et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de M. Michael Pattas.
Lieu: Montréal
date: 5 janvier 1989.
GILBERT CHAPADOS,
Protonotaire adjoint.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-030708-992
COUR DU QUÉBEC
(Chambre Civile)
PRÉSENT
Protonotaire adjoint
COMPAGNIE DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT CANADIEN ARABE CATCO LTÉE.,
Partie demanderesse
c.
AHMED IBRAHEM EL ZEINI,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Ahmed Ibrahem El Zeini de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est rue St-Antoine, à Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Ahmed Ibrahem El Zeini.
Lieu: Montréal
Date: 12 janvier 1989.
RONALD CHASSE.

CINE II (1982) LTÉE.
PRENEZ AVIS QUE CINE II (1982) LTÉE. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
DATÉ ce 12e jour de janvier 1989.
GASCON, GIBSON, LAROSE
Les procureurs de la compagnie.

CINE II (83) LTÉE.
PRENEZ AVIS QUE CINE II (83) LTÉE. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
DATÉ ce 12e jour de janvier 1989.
GASCON, GIBSON, LAROSE
Les procureurs de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie LA CRÈMERIE CHEZ LA MÈRE LTÉE demandera à l'inspecteur général des institutions financières et Coopératives la permission de se dissoudre.
Me HADJIS & FENG
Procureurs de la compagnie.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 novembre, 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DIFFUSION MI-CHA-PI INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13ième jour de décembre 1988, sous le numéro 4103342.
Ce 21ième jour de décembre, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 décembre, 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ATHCO MANUFACTURING LTD a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 10ième jour de janvier 1989, sous le numéro 4111541.
Ce 12ième jour de janvier 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

PRO-SERVEX INC.
PRENEZ AVIS que PRO-SERVEX INC., une compagnie constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec, la permission de se dissoudre selon les dispositions de la Loi sur les compagnies.
DATÉ ce 16e jour de janvier 1989
LAFLEUR, BROWN, de GRANDPRÉ
Procureurs de la compagnie.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-003748-887
COUR SUPERIEURE
YVES BROUSSEAU,
demandeur
c.
GINETTE DUBÉ,
défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
LA PARTIE DÉFENDERESSE, Ginette Dubé, est par les présentes requise de comparaître au greffe de la cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 2.17, à 9H15 a.m. le 15 mars 1989 suite à la publication du présent avis dans Le Devoir.
PRENEZ de plus avis qu'à défaut par vous de déposer votre comparution et de vous présenter le 15 mars 1989 en salle 2.17, le demandeur procédera à obtenir par défaut un jugement sur la requête pour garde d'enfant contre vous. Une copie de la requête pour garde d'enfant est au greffe de la cour à l'intention de Ginette Dubé.
BORENSTEIN, DUQUETTE, BROTT & TSIMBERIS
5311, avenue Du Parc, 3e
Montréal, Québec (H2V 4G9).

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-05-001211-881
COUR SUPERIEURE
WILFRID CHARBONNEAU
Requérant
c.
CENTURY HOLDING LTÉE,
Intimé
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE DEUX-MONTAGNES,
mis-en-cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CENTURY HOLDING LTÉE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 400, rue Laviolette à St-Jérôme, salle SS 05, dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis.
Une copie de la requête en radiation d'enregistrement a été remise au greffe à l'intention du défendeur.
LIEU: St-Jérôme
DATE: 21 décembre 1988
G. ROBILLARD
Protonotaire-Adjoint C.S.T.
Guy Saulnier, avocat
154, rue St-Eustache
SAINT-EUSTACHE (Québec)
J7R 2K9.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-176309-890
COUR SUPERIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
IGNAC JAKLIN,
Partie demanderesse
c.
ANNA KEREC,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à ANNA KEREC de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de ANNA KEREC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 10 janvier 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-176354-896
COUR SUPÉRIEURE
DAME JOANNE RICHER,
Demanderesse;
-c-
M. YVON JACQUES CORNEAU,
Défendeur;
ASSIGNATION
ORDRE est donné à M. YVON JACQUES CORNEAU, de comparaître au greffe de la Cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.111 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. Yvon Jacques Corneau.
Montréal, ce 11 janvier 1989
MICHEL MARTIN. P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-176268-898
COUR SUPERIEURE
REDENTOR T. LIWANAG, résidant et domicilié dans le district de Montréal,
partie demanderesse
c.
ALICIA BORJE, présentement d'adresse inconnue,
partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à ALICIA BORJE de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, à Montréal, salle 1,100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de ALICIA BORJE.
MONTRÉAL, le 5 janvier 1989
Gilbert Chapados
Protonotaire-Adjoint.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-000062-894
COUR SUPERIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
FRANCINE VANDAL,
Partie demanderesse
c.
PIERRE MEREDITH,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à PIERRE MEREDITH de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration et de la requête pour mesures provisoires présentable le 23 février 1989, en salle 2.17 à 9:15 a.m. a été remise au greffe à l'intention de PIERRE MEREDITH.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 11 janvier 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-004334-885
COUR SUPERIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
MARIAN VIOLA READ,
Partie demanderesse
c.
ROGER DUCHESNE,
Partie défenderesse
-et-
DR. ANDREAS GIANNAKIS,
Mis-en-cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné à ROGER DUCHESNE de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine est, Montréal, Palais de Justice de Montréal, salle 1.100 Bureau du Protonotaire, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR et de contester la Déclaration « to Deprive Parental Authority, Affidavit and Notice ».
Une copie de la Déclaration « to Deprive Parental Authority, Affidavit and Notice » a été remise au greffe à l'intention de ROGER DUCHESNE.
Lieu: MONTRÉAL
Date: le 4 janvier 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES
NO: 400-11-000003-896
COUR SUPERIEURE
« EN FAILLITE »
Dans l'affaire de la faillite de:
NICOLET TRANSPORT INC., Corporation légalement constituée, ayant son siège social à 3465, rue Principale, Grand St-Esprit, Comté de Nicolet (Québec), J0G 1B0
Avis est par les présentes donné que la compagnie NICOLET TRANSPORT INC., de Grand St-Esprit, Comté de Nicolet, Qué., a fait une cession le 12e jour de janvier 1989, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7e jour de février 1989, à 11h30 de l'avant-midi, au bureau du Ministère de la Consommation et Corporation, 225, rue Des Forges, 2e Étage, Chambre 201, à Trois-Rivières, dans la province de Québec.
Daté de Victoriaville, Qué., ce 13e jour de janvier 1989.
JACQUES ROY, C.A.
Syndic.
ROY & ASSOCIÉS SYNDICS
550, Bonaventure, Suite 11
Trois-Rivières (Québec)
G9A 2B5
Tél: (819) 379-3585.

DANS L'AFFAIRE DE:
LA DISSOLUTION DE LA COMMUNAUTÉ GRECQUE ORTHODOXE DE LA VILLE DE LAVAL ET DE LA CRÉATION A SA PLACE D'UNE NOUVELLE CORPORATION AVEC DES POUVOIRS ÉLARGIS.
AVIS est par les présentes donné que M. NICHOLAS ANISIMOFF, comptable agréé, et M. COSTAS MILONOPOULOS, entrepreneur en électricité, tous les deux résidants de la ville de Laval, respectivement Président et Secrétaire de ladite communauté, dûment autorisés par résolution des membres du conseil d'administration, ainsi que par les membres de l'Assemblée générale de ladite Communauté, présenteront une requête auprès de l'Assemblée Nationale du Québec, lors de la prochaine session pour l'adoption d'un projet de loi pour la dissolution de ladite Communauté et afin d'en créer une autre à sa place avec des pouvoirs élargis, sous le nom de «LA COMMUNAUTÉ GRECQUE ORTHODOXE DE LAVAL». Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ledit projet de loi doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée Nationale du Québec.
MONTRÉAL, le 10 janvier 1989
ME EVANGELOS A. HADJIS
HADJIS & FENG
AVOCAT DES REQUÉRANTS.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PARKTOWN KNITTING MILLS INC./
LES TRICOTS PARKTOWN INC.
AVIS est par les présentes donné que la compagnie PARKTOWN KNITTING MILLS INC./LES TRICOTS PARKTOWN INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des Institutions financières de la Province de Québec, la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.
DATÉ À MONTRÉAL, ce 8ième jour de décembre 1988.
SPIEGEL SOHMER
Procureurs de la compagnie.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-176269-896
COUR SUPERIEURE
DIANE NORMAND, résidante et domiciliée dans le district de Montréal,
partie demanderesse
c.
EL MAATI MANHER, présentement d'adresse inconnue,
partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à EL MAATI MANHER de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, à Montréal, salle 1,100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de EL MAATI MANHER.
MONTRÉAL, le 5 janvier 1989
Gilbert Chapados
Protonotaire-Adjoint.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-012210-873
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PLANI-UP CONSTRUCTION INC.,
Demanderesse-INTIMÉE
c.
ACIER RIDEAU INC.,
HELEN BERNSTEIN,
DANABER CONSTRUCTION INC.,
Défenderesses-REQUÉRANTES
PAR ORDRE DE LA COUR:
La Demanderesse-Intimée, Plani-Up Construction Inc., est, par les présentes, requise de comparaître personnellement ou de constituer un nouveau procureur, dans un délai de trente (30) jours de la publication de la mise-en-demeure.
Une copie de la mise-en-demeure de comparaître personnellement a été laissée au greffe de la Cour du Québec, district de Montréal, à l'attention de la demanderesse-Intimée.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous d'obtempérer à cette mise-en-demeure dans les trente (30) jours, les Défenderesse-Requérantes pourront demander le rejet de votre demande.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE
MONTRÉAL, le 12 janvier 1989
Ronald Chassé, P.A.
le 16 janvier 1989
Protonotaire de la Cour du Québec
Me Lynne Vaillancourt
CHAIT SALOMON
1, Place Ville-Marie
Bureau 1900
Montréal, Québec
H3B 2C3
(514) 879-1353
PROCUREURS DES DÉFENDERESSES-REQUÉRANTES.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE
Prenez avis que la compagnie Sefton Limited demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 21 novembre 1988.
MACKENZIE GERVAIS
Les procureurs de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Avis est, par les présentes, donné que la compagnie IMMEUBLES GOMBERG INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, ce 16 janvier 1989.
Me Albert GOMBERG
Procureur de la compagnie.

VILLE MONT-ROYAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux RÉSIDENTS DE VILLE MONT-ROYAL et à QUI DE DROIT qu'à sa séance générale tenue le 16 janvier 1989, le Conseil de Ville Mont-Royal a adopté les règlements suivants modifiant le Règlement Omnibus n° 116 modifié et le Règlement n° 540 modifié:

le Règlement n° 1264 concernant **la distribution des circulaires;**

le Règlement n° 1278 concernant **les jeux de chance.**

Les personnes intéressées peuvent consulter ces règlements au Bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.

Donné à Ville Mont-Royal le 17 janvier 1989.

La greffière,
C. Josée Katz, o.m.a.

montréal

SERVICES DES FINANCES

AVIS PUBLIC

RÔLES D'AMÉLIORATIONS LOCALES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, nommé suivant les dispositions de l'article 1045 de la Charte de la Ville, que les rôles de cotisation pour la construction d'égouts, pavages et expropriations aux endroits suivants, ont été préparés et sont maintenant déposés en son bureau, Service des Finances, 155 Notre-Dame est, suite 101, où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées, conformément à l'article 1048 de la Charte de la Ville, jusqu'à mardi 31 janvier 1989, à 15 heures.

ÉGOUTS

70e	avenue	De la 4e rue au boulevard Perras
Centre	rue	De la rue Wellington à la rue Island (reconstruction) raccordement de cet égout à Richmond, De Condé, Jardin, Soulanges de Montmorency
Côte de la Place d'armes		De la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Antoine
Narcisse Dionne	avenue	De la rue Pierre Chasseur à l'avenue Blaise Pascal
Perras	boulevard	D'un point situé à l'ouest de la 70e avenue à la 70e avenue côté sud

PAVAGES

70e	avenue	De la 5e rue à la 4e rue là où requis
Charles David	rue	De la rue Pierre Chasseur à la 19e avenue
Edmond Brandt	rue	De la rue Georges Vermette à la rue Guillaume Chartier
Edmond Hamelin	rue	De la rue Chambly à la rue François Solano
Elisée Martel	rue	D'un point à l'ouest de l'avenue Fernand Gauthier à l'avenue Fernand Gauthier
Eusèbe Gagnon	rue	De la rue Georges Vermette à la rue Guillaume Chartier
Georges Vermette	rue	De la rue Joseph Dargent à la rue Ubald Paquin
Guillaume Chartier	rue	D'un point situé au sud de la rue François Beau à la rue Ubald Paquin (côté ouest)
Joseph Janot	rue	De la rue Dorchester à la rue Joseph Dargent
Louis Galipeau	rue	De la rue Ferdinand Bastien à la rue Ferdinand Bastien
Pierre Baillargeon	avenue	De la rue Rosario Bayeur à un point au nord de la rue 119-88 (là où requis)
Robert Charbonneau	rue	D'un point situé à l'est de l'avenue Marcelin Wilson à l'avenue Bois de Boulogne
Roland Paradis	place	D'un point situé à l'ouest de l'avenue Roland Paradis à l'avenue Roland Paradis

EXPROPRIATIONS

Bourget	artère	Acquisition aux fins de rues d'une partie du lot 107, située entre le boulevard Perras et le boulevard Maurice Duplessis

RUE PROJETÉE

333- P-32, P-31, P333		Acquisition des immeubles requis pour l'ouverture d'une rue au sud de la rue Notre-Dame entre les rues Caty et Bruneau
Perras	boulevard	Acquisition aux fins de voies publiques, de certains immeubles situés dans le prolongement du boulevard Perras de la cité de Montréal-Nord, entre la ligne de division des terres nos 135 et 134 et la ligne de division des terres nos. 107 et 106
Ruelles		Acquisition aux fins de ruelles, de certains immeubles situés dans le quadrilatère borné par l'avenue Lorne et les rues Milton, University et Prince Arthur
Ruelles		Acquisition aux fins de ruelles de certains immeubles situés au nord-est de la rue Duquesne, entre les rues La Fontaine et Ontario.
Ruelles		Acquisition, aux fins de ruelles de certains terrains, situés dans le quadrilatère borné par les rues Le Ber, Ste-Madeleine, Favard et de la Congrégation
Birnam	rue	Acquisition aux fins d'une rue, d'une partie du lot 350-816 (rue Birnam) située au nord-ouest de la rue Port-Royal

Les contribuables ayant des plaintes à faire contre lesdits rôles devront produire ces plaintes le ou avant la date et l'heure ci-dessus mentionnées et le mardi 31 janvier 1989, à 15 heures, en son bureau, Service des Finances, 158, rue Notre-Dame est, suite 101, le soussigné entendra les intéressés au sujet desdites plaintes.

Le directeur,
Roger Galipeau, C.A.
Services des Finances
155, rue Notre-Dame est
Montréal, le 19 décembre 1989

Office national des transports du Canada
National Transportation Agency of Canada

AVIS DE DEMANDE

Dossier no M4895-D12-4
Rôle no. 89001

Date: le 19 janvier, 1989

DELCO AVIATION LTÉE — DEMANDE POUR UNE LICENCE AFIN D'EXPLOITER UN SERVICE INTERNATIONAL À LA DEMANDE (AFFRÈTEMENT)

Delco Aviation Ltée de Laval (Québec) a demandé à l'Office national des transports pour une licence afin d'exploiter un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes et de marchandises avec des aéronefs du groupe A.

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme peut intervenir pour appuyer ladite demande, s'y opposer ou en réclamer la modification en conformité avec les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention, s'il y a lieu, sera déposée au plus tard le **20 février 1989,** et une copie en sera signifiée au même moment au demandeur. Conformément à l'article 13 des Règles générales de l'Office national des transports, le dépôt d'un document est réalisé lorsque celui-ci **a été reçu** par l'Office au plus tard à la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions. La seule exception à cette règle a lieu lorsqu'un document est envoyé par poste certifiée; son dépôt est toutefois acceptable si la date d'oblitération du document ne dépasse pas la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions. Dès que la signification de l'intervention a été faite, une preuve de signification, que l'Office juge acceptable, sera déposée auprès de celui-ci.

Si on en fait la demande à l'Office, on peut obtenir plus de détails de la demande et des instructions relatives au dépôt des interventions en accord avec les Règles générales de l'Office national des transports. Les demandes de prorogation de délai pour déposer une intervention ne seront accordées par l'Office que dans des circonstances exceptionnelles. Toute demande à l'Office devra être déposée en la remettant au Secrétaire en main propre ou en l'envoyant par messager à l'Office national des transports, 15, rue Eddy, Hull (Québec), par poste certifiée à l'Office national des transports, Ottawa (Ontario), K1A 0N9, par télex (no 053-4254/053-3615) ou par télécopieur (no 819-997-6727).

Si des informations additonnelles sont requises, on peut communiquer avec la soussignée ou Gordon Kritsch au (819) 997-6226.

C. Beauparlant
pour W. Mercier, directeur

Service et accords aériens internationaux
Direction générale de l'entrée sur le marché et de l'analyse du marché
Office national des transports

Canada

Office national des transports du Canada
National Transportation Agency of Canada

AVIS DE DEMANDE

Dossier no M4205-M95-4
Rôle no. 89010

Date: le 19 janvier, 1989

MINERVE CANADA, COMPAGNIE DE TRANSPORTS AÉRIENS INC. EXERÇANT SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM DE MINERVE CANADA — DEMANDE POUR UNE LICENCE AFIN D'EXPLOITER UN SERVICE INTÉRIEUR

Minerve Canada, Compagnie de Transports Aériens Inc. exerçant son activité sous le nom de Minerve Canada a demandé à l'Office national des transports pour une licence afin d'exploiter un service intérieur de vols affrétés (classe 4) à partir d'une base située à Montréal (Mirabel) (Québec) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes F et G.

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme ayant un intérêt à cet égard qui s'oppose à la délivrance de la licence peut intervenir contre la demande, en conformité avec les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention, le cas échéant, doit être déposée au plus tard le **20 février 1989**, et une copie doit en être signifiée simultanément au demandeur. Conformément à l'article 13 des Règles générales de l'Office national des transports, la date du dépôt ou de la signification d'un document est celle où l'Office ou le destinataire le **reçoit**. La seule exception à cette règle a lieu lorsqu'un document est envoyé par poste certifiée; son dépôt est toutefois acceptable si la date d'oblitération du document ne dépasse pas la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions.

Une preuve acceptable de signification doit être donnée à l'Office. En cas d'opposition, l'Office doit être convaincu que la délivrance de la licence n'amènera pas une réduction importante du service intérieur à l'intérieur, à destination ou en provenance de tout point de la zone désignée ou n'y pertubera pas la prestation des services aériens. Il appartient à l'intervenant de convaincre l'Office que la licence demandée ne devrait pas être délivrée.

Si on en fait la demande à l'Office, on peut obtenir plus de détails de la demande et des instructions relatives au dépôt d'une intervention en accord avec les Règles — générales de l'Office national des transports. Les demandes de prorogation de délai pour déposer une intervention ne seront accordées par l'Office que dans des circonstances exceptionnelles. Toute demande à l'Office devra être déposée en la remettant au Secrétaire en main propre ou en l'envoyant par messager à l'Office national des transports, 15, rue Eddy, Hull (Québec), par poste certifiée à l'Office national des transports, Ottawa (Ontario), K1A 0N9, par télex (no 053-4254/053-3615) ou par télécopieur (no 819-997-6727).

Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec le soussigné ou avec R. Boyle au (819) 997-1792.

A. Desrochers
pour le directeur, Services intérieurs

Direction générale de l'entrée sur le marché et de l'analyse du marché
Office national des transports

Canada

montréal

BUREAU DU GREFFIER

AVIS PUBLIC

2e AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte.

Le Secrétaire général adjoint de la Ville a approuvé, le 14 décembre 1988, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 8 juillet 1987 — 87 04681 lui déléguant ce pouvoir, la description des rues et ruelles, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte.

— ruelles situées dans le quadrilatère délimité par les rues Sherbrooke, Saint-Denis, Ontario et Sanguinet, faisant partie du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Louis), division d'enregistrement de Montréal, plus explicitement décrites comme suit:
le lot 746-22 (ruelle);
le lot 746-23 faisant partie de la Terrasse Saint-Denis;
une partie du lot 746-34 faisant partie de la Terrasse Saint-Denis, de figure trapézoidale, bornée vers le nord-est par la rue Saint-Denis (montrée à l'originaire), vers l'est par les lots 1168, 746-35-2, 746-35-1, 746-39 (ruelle) et 746-40 à 746-42, vers le sud par une autre partie du lot 746-34 et vers l'ouest par les lots 746-29, 746-28-2, 746-28-1, 746-27-2, 746-27-1, 746-26-1 à 746-26-3 et le lot 746-23 faisant partie de la Terrasse Saint-Denis, contenant en superficie six cent cinquante-neuf mètres carrés et neuf dixièmes (659,9m²);
une partie du lot 746-47 (ruelle), de figure trapézoidale, bornée vers le nord-est par le lot 746-48, vers l'est par le lot 746-7 et le lot 746G faisant partie de l'avenue Joly, vers le sud-ouest par une autre partie du lot 746-47 (ruelle) et vers l'ouest par les lots 746-40 à 746-43; contenant en superficie cent dix-neuf mètres carrés et quatre dixièmes (119,4 m²);
le lot 746A-12 (ruelle);
le lot originaire 746C (ruelle) faisant partie de l'avenue Joly;
le lot originaire 746D (ruelle) faisant partie de l'avenue Joly;
le lot originaire 746E (ruelle) faisant partie de l'avenue Joly;
le lot originaire 746F faisant partie de l'avenue Joly;
le lot originaire 746G faisant partie de l'avenue Joly.
Ces ruelles sont montrées sur le plan S-75 Saint-Louis du Service des travaux publics.

— avenue Papineau entre le boulevard René-Lévesque et la rue Sainte-Catherine et de la rue Sainte-Rose entre la rue de Champlain et l'avenue Papineau, faisant partie du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Marie), division d'enregistrement de Montréal, plus explicitement décrites comme suit:
une partie de l'avenue Papineau (montrée à l'originaire) dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure trapézoidale, bornée vers le nord-est par les lots 435 et 436-5, les lots 436-2 et 436-17 (rue) faisant partie de la rue Sainte-Rose et le lot 1675, vers le sud-est par le boulevard René-Lévesque (montrée à l'originaire), vers le sud-ouest par une partie du lot 412, une partie du lot 413, les lots 417 et 418, une partie de la rue Sainte-Rose (montrée à l'originaire), les lots 423-1, 424, 429, 430, 434-7 (ruelle) et deux parties du lot 434-1 et vers le nord-ouest par la rue Sainte-Catherine (montrée à l'originaire); contenant en superficie quatre mille sept cent quatre-vingt-dix mètres carrés et trois dixièmes (4 790,3 m²).
une partie de la rue Sainte-Rose (montrée à l'originaire) dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par l'avenue Papineau (montrée à l'originaire), vers le sud-est par les lots 418, 419 et 421, vers le sud-ouest par la rue de Champlain (montrée à l'originaire) et vers le nord-ouest par une partie du lot 422, le lot 422-1, une partie du lot 423 et le lot 423-1; contenant en superficie mille huit mètres carrés et trois dixièmes (1 008,3 m²).
Ces rues sont montrées sur le plan P-186 Sainte-Marie du Service des travaux publics.

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte.

Le Secrétaire général adjoint de la Ville a approuvé, le 17 décembre 1988, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 8 juillet 1987 — 87 04681 lui déléguant ce pouvoir, la description des ruelles, parties de ruelles et partie rue, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte.

— ruelles et d'une partie de rue situées dans le quadrilatère limité par les rues Saint-André, Robin, Saint-Timothée et le boulevard de Maisonneuve, faisant partie du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Jacques), division d'enregistrement de Montréal, plus explicitement décrites comme suit:
la ruelle 879A faisant partie de la rue La Fayette, de figure trapézoidale.
la ruelle P 871A faisant partie de la rue Labrecque, de figure trapézoidale; bornée vers le nord-est par les lots 903 et 902 et une partie du lot 904, vers le sud-est par le lot 880-19, vers le sud-ouest par les lots 879, 879A (ruelle) faisant partie de la rue La Fayette et 879 et une partie du lot 878 et vers le nord-ouest par une autre partie du lot 871A (ruelle) faisant partie de la rue Robin;
la partie de la rue Labrecque P 880-18 de figure trapézoidale, bornée vers le nord-est par les lots 880-19 à 880-27, vers le sud-est par une autre partie du lot 880-18 (rue) faisant partie de la rue Labrecque, vers le sud-ouest par une partie des lots 880-8 à 880-17 et vers le nord-ouest par le lot 879A (ruelle) faisant partie de la rue La Fayette;
Ces ruelles et cette partie de rue sont montrées sur le plan A-101 Saint-Jacques du Service des travaux public.

— ruelles et parties de ruelles sises dans le quadrilatère formé des rues Sainte-Catherine, Drummond, Stanley et du boulevard René-Lévesque et composées comme suit;
une ruelle montrée à l'originaire du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), de figure irrégulière; bornée vers le nord-est par la rue Stanley (montrée à l'originaire), vers le sud-est et à nouveau vers le nord-est par deux parties du lot 1494, à nouveau vers le sud-est par le lot 1530-1, une autre ruelle montrée à l'originaire et le lot 1499, vers le sud-ouest par le lot 1497, vers le nord-ouest par des parties du lot 1496 et le lot 1495, à nouveau vers le sud-ouest par le lot 1493 et à nouveau vers le nord-ouest par les lots 1493-1 à 1493-5;
une ruelle montrée à l'originaire du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), de figure irrégulière; bornée vers le nord-est par le lot 1503-1, vers le sud-est par une autre ruelle montrée à l'originaire, vers le sud-ouest par le lot 1499 et vers le nord-ouest par une autre ruelle montrée à l'originaire;
une ruelle montrée à l'originaire du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), de figure irrégulière; bornée vers le nord-est par les lots 1503-2, 1503-3, 1503-4 et des parties du lot 1503, vers le sud-est par les lots 1504-11, 1504-12 (ruelle) et 1504-15, vers le sud-ouest par la rue Drummond (montrée à l'originaire), vers le nord-ouest par le lot 1502, à nouveau vers le sud-ouest par les lots 1499 à 1502 et à nouveau vers le nord-ouest par une autre ruelle montrée à l'originaire;
une partie du lot six de la subdivision du lot originaire mille cinq cent quatre (1504-6 Ptie) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), de figure parallélogrammatique, bornée vers le nord-est par la rue Stantley (montrée à l'originaire), vers le sud-est par le lot 1504-1 (ruelle), vers le sud-ouest par le lot 1504-5 (ruelle) et vers le nord-ouest par une autre partie du lot 1504-6;
une partie du lot deux de la subdivision du lot originaire mille cinq cent quatre (1504-2 Ptie) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), de figure trapézoidale; bornée vers le nord-est par le lot 1504-5 (ruelle), vers le sud-est par le lot 1504-1 (ruelle), vers le sud-ouest par la rue Drummond (montrée à l'originaire) et vers le nord-ouest par une autre partie du lot 1504-2.
Ces ruelles et parties de ruelles sont montrées sur le plan numéro S-252 Saint-Antoine, accompagné des descriptions techniques appropriées.

— partie de la ruelle sise au sud de l'avenue Ash et au sud-est de la rue Favard et composée comme suit:
une partie du lot deux cent soixante-trois de la subdivision du lot originaire trois mille cent soixante-sept (3167-263 (ruelle)) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal, sans bâtisse dessus érigée, de figure rectangulaire; bornée vers le nord par les lots 3167-244, 3167-245, 3167-246, une partie du lot 3167-247 et les lots 3167-247-1, 3167-248-1, 3167-248-2, 3167-249-1, 3167-249-2, 3167-250, 3167-251-1, 3167-461, 3167-462, 3167-463, 3167-464, 3167-465, 3167-466, 3167-467 et 3167-468, vers l'est par une partie du lot 3167-469, vers le sud par une partie du lot 3167-469, par les lots 3167-271, 3167-270 et une partie du lot 3167-269, vers l'ouest par une partie dudit lot 3167-263 (ruelle).
Cette partie de ruelle est montrée sur le plan numéro A-48 Saint-Gabriel, accompagné de la description technique appropriée.

— ruelles situées dans le quadrilatère délimité par les rues Guy, Sherbrooke, Mackay et le boulevard de Maisonneuve, faisant partie du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), division d'enregistrement de Montréal, plus explicitement décrites comme suit:
une partie du lot de la subdivision du lot originaire mil six cent quatre-vingt-huit (1688-1 Ptie (ruelle)), de figure trapézoidale; bornée vers le nord-est par le lot 1689-6 et une partie de ruelle (montrée à l'originaire), vers le sud-est par les lots 1687A-2 et 1687-2, vers le sud-ouest par une autre partie du lot 1688-1 (ruelle) faisant partie de la rue Guy et vers le nord-ouest par les lots 1688-9, 1688-5 à 1688-7, une partie du lot 1688-4 et deux parties du lot 1688-8-2; contenant en superficie trois cent quatre-vingt-quatorze mètres carrés et un dixième (394,1 m²).
une partie d'une ruelle (montrée à l'originaire), de figure irrégulière; bornée vers le nord-est par la rue Mackay (montrée à l'originaire), vers le sud-est par une partie du lot 1690, vers le nord-est par les lots 1690-1 à 1690-3, 1691-1, 1691-2 et des parties des lots 1690 et 1691, vers le sud-est par une autre partie de ladite ruelle (montrée à l'originaire) faisant partie du boulevard de Maisonneuve, vers le sud-ouest par les lots 1686E, 1687A-2 et une partie du lot 1688-1 (ruelle) et vers le nord-ouest par le lot 1689-6; contenant en superficie six cent vingt-sept mètres carrés et sept dixièmes (627,7 m²).
une partie du lot six de la subdivision du lot originaire mil six cent quatre-vingt-six (1686-6 Ptie (ruelle), de figure trapézoidale; bornée vers le nord-est par les lots 1686-7-2, 1686-8-1 et une partie du lot 1686-8, vers le sud-est par le lot 1686-12 (rue) faisant partie du boulevard de Maisonneuve, vers le sud-ouest par une partie des lots 1686-2 à 1686-5 et 1686-1-2 et vers le nord-ouest par le lot 1686-6-1; contenant en superficie cent quarante mètres carrés (140,0 m²).
Les unités utilisées sont celles du système international (SI).
Ces trois ruelles sont montrées sur le plan M-394 Saint-Antoine du Service des travaux publics.

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par une requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le second que la Ville est tenue de publier.

Hôtel de Ville
Montréal, le 13 janvier 1989
Léon Laberge
Greffier de la Ville

LA MÉTÉO

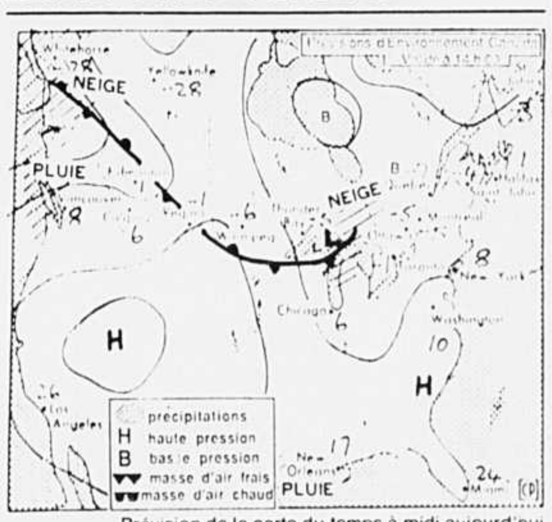

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une série de petites dépressions semblent prendre une trajectoire identique et viennent déverser leur neige sur le Québec. A cause de cette trajectoire, les dépressions en provenance de l'ouest se chargent d'humidité en passant au-dessus des Grands Lacs et recourbent vers le nord-est par la suite. De cette façon, la plupart de nos régions reçoivent de 5 à 10 cm de neige à toutes les 24 ou 36 heures.

MONTRÉAL

Faible neige cessant en matinée. Plutôt nuageux avec possibilité de chutes de neige par la suite. Max.: près de −2. Risque de précipitation: 50 %. Demain: faible neige.
LEVER DU SOLEIL 7 h 28
COUCHER: 16 h 43

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: plutôt nuageux avec possibilité de chutes de neige. Max.: −10. Risque de précipitations: 30 %. Demain: dégagement et froid. Venteux.

Réservoirs Cabonga et Gouin: plutôt nuageux avec chutes de neige dispersées en matinée. Max.: −8. Risque de précipitations: 40 %. Demain: des nuages et quelques flocons.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: plutôt nuageux avec possibilité de chutes de neige. Max.: −4. Risque de précipitations: 30 %. Demain: chutes de neige dispersées.

Laurentides: neige passagère cessant en après-midi. Plutôt nuageux par la suite. Accumulation: 5 cm. Max.: −4. Demain: faible neige.

Ottawa-Hull-Cornwall: plutôt nuageux avec possibilité de chutes de neige, surtout en matinée. Max.: −2. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 40 %. Demain: faible neige.

Estrie-Beauce: neige diminuant en intensité. Accumulation: 5 à 10 cm. Max.: −3. Vents modérés. Demain: chutes de neige dispersées.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec: neige cessant en soirée. Accumulation: 5 cm. Max.: −6. Vents diminuant. Demain: plutôt nuageux avec un peu de neige.

Lac St-Jean, Saguenay: faible neige. Max.: −8. Vents modérés. Risque de précipitations: 80 %. Demain: plutôt nuageux avec chutes de neige dispersées.

La Tuque, Réserve des Laurentides: neige. Accumulation: 5 cm. Max.: −6. Vents modérés. Demain: chutes de neige dispersées.

Charlevoix et Rivière-du-loup: faible neige. Max.: −8. Risque de précipitations: 90 %. Demain: nuageux avec éclaircies.

Rimouski-Matapédia: faible neige. Max.: −9. Risque de précipitations: 80 %. Demain: nuageux avec faible neige.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé en matinée. Ennuagement par la suite. Max.: −12. Vents devenant modérés. Demain: faible neige.

SPORTS

Stastny a parlé ; la guerre est finie

« Revenir à des relations plus cordiales est la meilleure solution »

Mario Leclerc
de la Presse Canadienne

EAST RUTHERFORD, New Jersey — Après quatre jours de silence, les joueurs et les journalistes ont rétabli le dialogue dans l'entourage des Nordiques, hier.

Le capitaine de l'équipe, Peter Stastny, à la demande des scribes, a expliqué la situation dans une salle attenante au vestiaire, avant le départ de l'équipe pour le New Jersey.

« Nous avons tenu une réunion avant le match de mardi et notre position est claire. Nous nous sommes mis d'accord pour collaborer avec la presse dans un respect mutuel », a précisé le grand Slovaque.

Stastny a reconnu qu'il s'agissait d'une situation délicate pour tout le monde. « Je crois que le fait de revenir à des relations plus cordiales est la meilleure solution que nous pouvions trouver. C'est spécialement dans l'intérêt du public », a-t-il avancé.

Il a ensuite expliqué pourquoi les joueurs avaient adopté une ligne de conduite aussi radicale envers les journalistes.

« C'est un dossier très complexe. Mais nous avons été profondément blessés par tout ce qui s'est dit sur l'histoire des dindes. Il nous fallait faire quelque chose pour exprimer notre protestation. À Québec, on est habitué à se faire poignarder de temps à autres, mais là, nous trouvions que c'était aller trop loin. D'ailleurs, je crois que notre geste était justifié dans les circonstances », a-t-il expliqué.

Le capitaine a, par ailleurs, soutenu que personne au sein de l'équipe n'avait subi des pressions de quiconque.

« Nous étions libres de parler. Et personne ne nous a forcés à rétablir le dialogue. Aujourd'hui, nous considérons que l'incident est clos. Et qu'il n'y aura pas de conséquences », a-t-il ajouté.

Peter a ensuite adressé une question aux journalistes. « Nous étions prêts à discuter, hier (mardi). Pourquoi n'êtes-vous pas venus faire votre travail d'informateur ? »

Ce à quoi les journalistes ont répondu que dans un geste de solidarité, ils avaient convenu de ne pas fonctionner dans un contexte uniquement conditionné par la victoire.

Il a paru surpris par ce geste solidaire.

« N'êtes-vous pas en compétition l'un et l'autre ? », a-t-il questionné.

« Mais oui Peter. Cependant, il y a des gestes qui vont au-delà de la compétition. »

■ Aucun développement dans le dossier de l'ailier droit Anton Stastny, hier. Les Nordiques ont fait savoir que Martin Madden rencontrerait le principal intéressé, aujourd'hui, à 10 h. On ignore toujours si Anton acceptera de se rapporter au club-école des Nordiques à Halifax.

■ Peter Stastny a rappelé, hier, que jamais en neuf ans de carrière à Québec, il n'avait vécu une situation comme celle de la dernière semaine avec les journalistes. « Et j'espère qu'on ne reverra plus cela avant neuf autres années », a-t-il rigolé.

■ Commentant le boycottage des joueurs envers la presse québécoise, Jean Perron a eu la réflexion suivante, hier. « Si c'est ce que ça nous prend pour gagner, on va se mettre à boycotter un peu tout le monde », a-t-il blagué. Plus sérieusement, Perron a rappelé que la presse faisait partie du sport professionnel. « Dans ce genre de « business », on a un besoin réciproque de travailler ensemble », a-t-il constaté.

■ Perron a fait savoir qu'il enverrait le gardien Ron Tugnutt dans la mêlée, ce soir, au New Jersey. Tugnutt sera d'office pour un troisième match consécutif.

■ L'entraîneur des Nordiques n'en revient pas du travail acharné démontré par son joueur de centre Paul Gillis depuis un mois. « Ce fut le joueur le plus régulier depuis mon arrivée avec l'équipe. Il joue exactement comme je le percevais de l'autre côté (Montréal) de la clôture », s'est souvenu Perron.

■ Blessé à un doigt pour le match de mardi, Trevor Stienburg pourrait effectuer un retour au jeu ce soir. De son côté, Marc Fortier pourrait être forcé à l'inactivité. Il a subi un double-échec au cou, un « souvenir » de Tommy Albelin lors de la rencontre de mardi. « Je ne l'avais jamais vu faire cela du temps où il évoluait avec les Nordiques », a rappelé Fortier, à la blague.

Perron continue de défendre son système

Mario Leclerc
de la Presse Canadienne

EAST RUTHERFORD, New Jersey — Un mois après avoir accepté le poste d'entraîneur des Nordiques, Jean Perron croit plus que jamais au système qu'il tente d'inculquer aux siens depuis son arrivée.

Perron, dont la fiche est de trois victoires, sept défaites et quatre matchs nuls, est convaincu que ce système apportera une large part de victoires à l'équipe d'ici la fin de la saison.

Le pilote des Nordiques était de bonne humeur, hier, quand il a rencontré les membres de la presse. Ses hommes venaient de lui procurer sa première victoire au cours des 10 derniers matchs et il n'y voyait que du positif.

« Je découvre de bonnes choses dans cette équipe à tous les jours », a-t-il affirmé.

« C'est évident que je n'ai pas la solution à tous les problèmes mais, en se limitant aux choses simples, on peut arriver à des résultats », a-t-il ajouté.

Perron a ensuite parlé de son système défensif qu'il considère solide.

« Si les joueurs restent disciplinés comme ce fut le cas au cours des deux derniers matchs (Buffalo et New Jersey), je suis convaincu que nous allons connaître du succès. Le système que je mets en place a été éprouvé partout. Il a fonctionné à Montréal et ailleurs. Il s'agit seulement que les joueurs y croient », a-t-il soutenu.

Selon Perron, ce fameux système est basé sur un compromis essentiel. « Il faut que chacun soit très conscient de sa défensive. Il est loin de reposer sur deux ou trois joueurs. Il fait appel aux six joueurs sur la patinoire sans que personne n'essaie d'accomplir le travail de l'autre. »

L'entraîneur a ensuite admis qu'il n'aurait jamais pu mettre de l'avant un tel système si les vedettes (offensives et défensives) de l'équipe n'y avaient pas cru.

« J'ai eu la confirmation verbale que mes gars croyaient à ce système. Puis, au cours de la période où nous ne pouvions gagner, j'ai cru nécessaire de réclamer à nouveau leur appui. Et, je l'ai obtenu, même si on aurait pu me remettre en question. C'est pourquoi je suis très optimiste pour l'avenir. »

Le « Gros Chat » gagne le gros lot

Hesketh gagnera $417,000 en 89

Richard Milo
de la Presse Canadienne

ANDRES GALARRAGA n'est pas millionnaire mais il a touché le gros lot. Hier, son agent Jim Bronner a conclu une entente d'un an avec les Expos qui lui rapportera « un peu moins de $ 900,000 » en 1989.

« J'ai parlé à Andres à quelques reprises aujourd'hui (hier). Il est des plus heureux. Avant de partir pour le stade, il m'a dit qu'il allait frapper cinq circuits à Caracas. »

Pour Galarraga, il s'agit d'une augmentation d'environ $ 660,000, ayant gagné $ 240,000, la saison dernière. Il a été choisi le joueur par excellence des Expos après avoir connu une année de rêve. Il a frappé pour .302, claqué 29 circuits et produit 92 points.

« Dans son cas, il était irréaliste de parler d'un contrat de $ 1 million — comme l'avait fait son agent précédent, John Davimos. C'était un non-sens, compte tenu de ses années de service. »

En plus de Galarraga, Joe Hesketh, un autre client de ... Bronner, a également signé un contrat d'un an. Il a obtenu $ 417,000 alors qu'il a totalisé des gains de $191,000, la saison dernière. Les deux faisaient partie du groupe de sept joueurs qui s'étaient inscrits à l'arbitrage, lundi.

Pour Hesketh, l'entente est intervenue mardi soir. Bronner est également l'agent de Otis Nixon qui, lui, a signé pour $ 176,500 au début de la semaine. C'est dire qu'il a obtenu $ 1,493,000 pour ses trois clients. Et il est aussi l'agent de Bryn Smith qui a signé un contrat deux ans, lors des assises de 1987, qui lui a rapporté $ 564,900 en 1988.

Les Expos ont maintenant 17 joueurs sous contrat en vue de la prochaine saison mais cinq joueurs peuvent toujours régler leur cause devant l'arbitre. Ce sont Pascual Perez, Andy McGaffigan, Tim Burke, Kevin Gross et Wallace Johnson.

L'agent de Perez, Adam Katz, est un des associés de Tom Reich, l'agent qui a renégocié le contrat de Tim Raines et obtenu $ 6.4 millions pour trois ans. Katz négocie avec David Dombrowski tandis que Bronner a discuté avec Bill Stoneman.

Rappelons que Galarraga a terminé parmi les 10 meilleurs du circuit pour les coups sûrs (184), des doubles (42), des coups de plus d'un but (79) et du total des buts (329).

L'an dernier, le salaire de Joe Carter était passé de $ 250,000 à $ 840,000 tandis que que le traitement de Davis avait bondi de $ 300,000 à $ 900,000.

Perez, lui, a terminé avec une fiche de 12-8 et une moyenne de 2.44. Ses gains ont atteint $ 170,000 mais il vaut beaucoup plus ...

Contrairement à Galarraga, la direction hésite à le comparer à d'autres joueurs pour établir sa valeur. L'an passé, il a été inactif durant 44 jours quand il s'est fracturé le majeur de la main droite et il n'a pas été un exemple de constance depuis le début de sa carrière.

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Graf vainc Rene Simpson à toute allure

Christian Collin
de l'Agence France-Presse

MELBOURNE, Australie — L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, auteur en 1988 d'un grand chelem, est décidement bien impressionnante en ce début d'année. Elle a encore frappé hier à Melbourne en se qualifiant en 51 minutes seulement pour le troisième tour des Championnats internationaux d'Australie de tennis sans concéder le moindre jeu à son adversaire la Canadienne Rene Simpson, 95e mondiale.

« Je me suis bien amusée », devait dire la championne du monde opposée au prochain tour à l'Américaine Marianne Werdel, 113e mondiale, qui doit être bien soucieuse à l'approche de ce rendez-vous avec la meilleure joueuse du monde.

Si Steffi Graf a gagné facilement, la joueuse qu'elle devrait rencontrer en demi-finales, l'Argentine Gabriela Sabatini, a en revanche souffert pour franchir le deuxième tour. Elle a ainsi perdu le premier set devant l'Espagnole Conchita Martinez, 16 ans, 43e mondiale, avant d'imposer sa puissance sur la fin.

« J'ai eu du mal à rentrer dans la partie car Conchita a fort bien joué en prenant des risques avec une remarquable longueur de balle », devait dire Sabatini, victorieuse du Masters à la fin de l'année passée.

Sabatini a été la dernière des six têtes de série restantes dans le haut du tableau à se qualifier pour le troisième tour où elle affrontera l'Américaine Camille Benjamin. Les deux absentes à ce rendez-vous sont l'Américaine Lori McNeil (no 9) et l'Allemande de l'Ouest Sylvia Hanika (no 11), éliminées chacune dès le tour initial.

En cette troisième journée plutôt morose à l'image du temps, le Suisse Jakob Hlasek, tête de série numero 5, a été la grande victime. Trop fébrile, il s'est incliné en quatre sets mercredi soir devant l'Australien Darren Cahill (27e), un excellent volleyeur qui, l'an passé à Flushing Meadow, avait eu raison de l'Allemand de l'Ouest Boris Becker avant d'accéder aux demi-finales.

« J'ai essayé de revenir dans ce match, a raconté Hlasek. Je me suis battu. Mais il a trop bien joué. Je n'avais pas disputé un match pendant six semaines. »

« J'ai peut-être manqué de compétition. Quand j'ai vu le tirage au sort, j'ai su que cela allait être très difficile. Pour moi, Cahill était le favori de ce match. Il m'avait déj battu et il jouait chez lui. Si j'avais gagné la quatrième manche où j'ai eu plusieurs balles de set, j'aurais sans doute mieux joué dans le cinquième set. Mais j'ai commis trop d'erreurs dans le tie-break. L'année commence comme en 1988. Il y a un an j'avais déjà été battu au premier tour des Internationaux d'Australie. »

Cahill a été le dernier à se qualifier pour le deuxième tour. Il aura pour prochain adversaire le Francais Olivier Delatre, 21 ans, numéro 9 de son pays, vainqueur mercredi de l'Américain Jim Pugh.

Après le premier tour, trois têtes de série manquent à l'appel : Hlasek a rejoint les Francais Henri Leconte (no 6), battu le premier jour par le Suédois Jan Gunnarson, et Yannick Noah (no 8), vaincu mardi soir par l'Australien Mark Woodforde après un match mémorable.

L'Américain Aaron Krickstein (no 10) et l'Israélien Amos Mansdorf (no 16) ont accédé pour leur part mercredi au deuxième tour. Les 11 autres têtes de série s'étaient qualifiées au cours des deux premiers jours, à commencer par le Suédois Mats Wilander (no 1), tenant du titre, et le Tchécoslovaque Ivan Lendl (no 2) qui auront maintenant respectivement pour adversaire l'Indien Ramesh Krishnan et l'Allemand de l'Ouest Carl-Uwe Steeb.

Larionov s'approche de la LNH

VANCOUVER (PC) — Le démantèlement de la célèbre unité de cinq du club soviétique de l'Armée rouge pourrait signifier que le joueur de centre Igor Larionov a fait un pas de plus vers les Canucks de Vancouver.

Arthur Griffiths, un directeur des Canucks, dit qu'il va s'informer de la situation. Larionov et le défenseur étoile Viacheslav Fetisov ont quitté l'équipe à la suite d'un différend avec l'entraîneur Viktor Tikhonov.

Les droits de Fetisov dans la Ligue nationale appartiennent aux Devils du New Jersey tandis que Larionov, le joueur de l'année en Union soviétique l'an dernier, a été réclamé au repêchage par les Canucks, il y a quatre ans.

« Cela ne veut pas dire que Larionov sera disponible immédiatement mais cela pourrait accélérer la procédure », a dit Griffiths.

Lors de sa dernière visite en Union soviétique, en juin, Griffiths a révélé qu'il avait appris que Larionov, 28 ans, pourrait évoluer avec les Canucks « dans trois ans ».

L'attaquant soviétique forme avec Sergei Makarov et Vladimir Krutov le meilleur trio de son pays depuis huit ans. Avec Fetisov et Alexei Kasatonov, ils représentent la crème du hockey soviétique.

L'unité de cinq joueurs est appelé le « cinq vert » à cause de la couleur de leurs gilets lors des séances d'entraînement.

Les Canucks détiennent également les droits sur Krutov.

Merle défie Figini et Schneider

Jean-Claude Chauvière
de l'Agence France-Presse

TIGNES, Alpes françaises — Le bilan provisoire de la coupe du monde féminine est éloquent : 15 courses disputées, 13 victoires suisses et deux françaises. Les épreuves de Tignes (descente aujourd'hui, super-géant demain et géant samedi) permettront-elles de modifier ce rapport, une semaine avant l'ouverture des championnats du monde de Vail ?

Carole Merle a une belle carte à jouer sur cette piste de Lognan où elle a remporté, en janvier 1988, son premier grand triomphe, s'imposant dans un géant devant la Suissesse Maria Walliser et l'Espagnole Blanca Fernandez-Ochoa.

Le déclic, pour cette Française de 23 ans jusque là réputée pour son talent et ... son dilettantisme à l'entraînement. Car depuis, elle n'a cessé de progresser avant de se hisser au niveau des meilleures. Troisième du classement général provisoire de la coupe du monde derrière Vreni Schneider (Sui) et Ulrike Maier (Aut), elle est la seule à pouvoir défier les Suissesses avec des chances de succès dans les trois disciplines.

En super-géant d'abord. Elle a d'ailleurs gagné les deux premières courses de la saison : à Schladming (Aut), pour l'ouverture, et surtout à Grindelwald (Sui), samedi dernier, après avoir terminé 3e puis 2e des descentes.

Des performances qui l'ont définitivement classée parmi les « grandes ». Après les entraînements de mardi et d'hier, Figini et Walliser, les Suissesses qui se sont pourtant partagées les victoires dans les épreuves de vitesse, sont venues « consulter » Merle à propos de sa ligne sur ce tracé dessiné par le Français François Sedan, responsables des descendeuses. Une attitude révélatrice ...

Ces duels au sommet ne seront pas le seul intérêt des courses de Tignes (reportées de Pfronten et de Maribor). Elles serviront d'ultimes épreuves de sélection pour la plupart des équipes. Si les meilleures sont déjà assurées (officieusement) d'aller à Vail, quelques jeunes (notamment chez les Suissesses et les Autrichiennes) y joueront leur dernière chance.

Jerry Rice à l'entraînement demain ?

MIAMI (AP) — Les 49ers de San Francisco ont obtenu une bonne nouvelle hier quand ils ont appris que Jerry Rice pourrait probablement prendre part au Super Bowl dimanche et qu'il recommencerait à s'entraîner plus tôt que prévu.

Rice s'est tordu la cheville droite lors de l'exercice de lundi. Son entraîneur Bill Walsh pensait tout d'abord qu'il ne pourrait reprendre l'entraînement avant vendredi.

Hier, les champions de la Conférence nationale ont pratiqué pendant deux heures à l'université de Miami pendant que Rice a subi des traitements. Il s'est présenté sur le terrain à un certain moment, mais a quitté 30 minutes avant la fin.

« Je crois que ce qui est le plus important pour l'instant, c'est de me reposer. J'espère être capable de sauter sur le terrain pour prendre part à l'exercice de demain, a dit Rice. J'ai joué pendant toute la saison en dépit d'une blessure semblable et pendant les matches, j'oublie la douleur. »

Rice est un rouage important de l'attaque des 49ers. Il a capté neuf passes de touché au cours de la saison régulière et cinq autres en deux matches des séries.

Si l'état de Rice s'améliore, on a appris hier que la présence du demi de coin Tory Nixon est douteuse pour le match de dimanche. Il pourrait être remplacé dans l'alignement par l'ailier défensif Jeff Stover.

Par ailleurs, le centre Randy Cross, des 49ers de San Francisco, un vétéran de 13 saisons dans la LNF, a révélé hier qu'il prendra sa retraite après le match du Super Bowl.

Cross, 34 ans, a annoncé qu'il a décidé de mettre un terme à sa carrière de la manière dont rêve la plupart des athlètes.

« Il y a 10 ans, je rêvais de participer au Super Bowl et j'en serai à ma troisième participation, a-t-il dit. Le Super Bowl XXIII sera mon dernier match mais comme l'a déjà dit Dwight Clark (un ex-receveur des 49ers), je serai toujours un 49er. »

Cross a confié qu'il a commencé à songer à la retraite à la fin de la dernière saison.

« Je voulais jouer aussi longtemps que je serais satisfait de mon jeu », a-t-il dit.

Eddie DeBartolo fils, le propriétaire des 49ers, a noté que Cross est le seul joueur de l'édition actuelle qui faisait partie des 49ers quand il a acheté l'équipe, en 1977.

« Randy a assuré l'unité de l'équipe par son leadership dans les bons et les mauvais moments. C'est un individu qui a de la classe ... un des meilleurs que je connaisse. »

Cross, une vedette à UCLA, a été réclamé lors de la deuxième ronde du repêchage de 1976. Il a été choisi pour participer au Pro Bowl en 1981, 1982 et 1984.

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Super Bowl XXIII

Dimanche
Cincinnati c. San Francisco
à Miami, 17 h.

EN BREF...

Trois Kings, autant d'Oilers

TROIS PORTE-COULEURS des Kings de Los Angeles et autant des Oilers d'Edmonton amorceront le match des étoiles de la Ligue nationale de hockey pour la Conférence Clarence-Campbell, le 7 février à Edmonton. De tous les candidats, l'ailier gauche Luc Robitaille, des Kings, a reçu le plus de votes des amateurs, avec un peu plus de 279,000 (279,202). À la mise en jeu initiale, Robitaille sera aux côtés de son coéquipier, le joueur de centre Wayne Gretzky, et de l'ailier droit Jari Kurri, des Oilers. L'autre membre des Kings est le jeune défenseur Steve Duchesne, qui a terminé deuxième à cette position derrière Kevin Lowe, d'Edmonton. Le gardien Grant Fuhr, des Oilers, complètera la formation partante.

Barrasso à l'écart pour deux semaines

PITTSBURGH (AP) — Le gardien Tom Barrasso, des Penguins de Pittsburgh, sera tenu à l'écart du jeu pour une période d'une ou deux semaines. Barrasso a subi une blessure à l'aine, mardi à Uniondale, au cours d'un match contre les Islanders de New York. Pour le remplacer dans la formation, les Penguins ont rappelé Wendell Young de leur filiale de Muskegon, dans la Ligue internationale. Barrasso est vite devenu un membre important des Penguins après avoir été acquis des Sabres de Buffalo le 12 novembre dernier.

Rich Sutter se blesse au dos

VANCOUVER (PC) — Rich Sutter, des Canucks de Vancouver, sera à l'écart du jeu pour une période indéterminée en raison d'une blessure au dos qu'il a subie quand sa tête a frappé la rampe lors d'un match contre les Flyers de Philadelphie. Sutter a été blessé dans la victoire des Canucks, 5-3, lorsqu'il a été mis en échec par Craig Bérubé. Après le match, les Canucks ont prétendu que Bérubé a donné un double-échec qui aurait mérité une pénalité de match mais l'arbitre Bob Hall a imposé une majeure seulement. Un porte-parole de l'équipe a avoué que les Canucks feront probablement parvenir le film de l'incident aux bureaux de la ligue, à Montréal.

Bonilla s'entend avec les Pirates

PITTSBURGH (AP) — Les Pirates de Pittsburgh ont annoncé, hier, qu'ils ont conclu une entente avec le troisième-but Bobby Bonilla en vue de la prochaine saison. Bonilla, 25 ans, un frappeur de .274 en 1988, est le premier à signer un nouveau contrat parmi les huit joueurs des Pirates qui se sont inscrits à l'arbitrage, lundi. Les autres joueurs admissibles à l'arbitrage, le lanceur Brian Fisher et le voltigeur R.J. Reynolds, avaient accepté les offres de l'équipe. Bonilla faisait partie de la formation partante de la Ligue nationale lors du match des étoiles. Il a produit 100 points, autant que son coéquipier Andy Van Slyke, pour terminer au troisième rang à ce chapitre. Il a réussi 63 coups de plus d'un but.

HOCKEY

Ligue nationale

Mardi
Québec 7, N. Jersey 4
Calgary 7, Detroit 1
Islanders 5, Pittsburgh 2
St. Louis 5, L. Angeles 2
Vancouver 5, Phil'phie 3

Hier
Hartford à **Montréal**
Minnesota à Buffalo
Rangers à Chicago
Edmonton à Winnipeg

Ce soir
Montréal à Hartford
Calgary à Boston
Minnesota à Toronto
Québec au N. Jersey
L. Angeles à Islanders
Rangers à St. Louis

Demain
Chicago à Detroit
N. Jersey à Wash'ton
Pittsburgh à Winnipeg
Phil'phie à Edmonton

Samedi
Buffalo à Boston
Minnesota à Islanders
Calgary à **Québec**
L. Angeles à Hartford
Toronto à **Montréal**
Rangers à Vancouver
Phil'phie à Winnipeg
Pittsburgh à Edmonton
Chicago à St. Louis

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Lemieux, Pit	49	70	119
Nicholls, LA	46	52	98
Gretzky, LA	32	65	97
Yzerman, Det	42	50	92
Brown, Pit	31	50	81
Savard, Chi	19	50	69
Kurri, Edm	27	40	67
Robitaille, LA	30	35	65
Carson, Edm	34	28	62
Mullen, Cal	30	32	62
Coffey, Pit	16	45	61
Gallant, Det	23	33	56
Haw'chuk, Win	19	36	55
Maclean, NJ	28	26	54
Ridley, Was	26	28	54
Olczyk, Tor	25	29	54
Tikkanen, Edm	24	30	54
Quinn, Pit	22	32	54
MacLean, Det	28	25	53
Podd'ny, Qué	**28**	**25**	**53**
Naslund, Mtl	**19**	**34**	**53**
Duchesne, LA	16	37	53
Gilmour, Cal	14	39	53
err, Phi	29	21	50
Smith, Mtl	**20**	**30**	**50**
Nieuw'dyk, Cal	32	17	49
Dineen, Har	25	24	49
Tocchet, Phi	24	25	49

CLASSEMENT

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	**48**	**31**	**11**	**6**	**184**	**137**	**68**
BOSTON	46	18	18	10	152	145	46
BUFFALO	45	19	21	5	159	172	43
HARTFORD	43	17	23	3	154	157	37
QUÉBEC	**47**	**14**	**27**	**6**	**161**	**212**	**34**

Section Lester Patrick

WASHINGTON	47	24	16	7	170	152	55
PITTSBURGH	45	25	16	4	208	188	54
RANGERS NY	45	23	15	7	180	161	53
PHILADELPHIE	48	24	22	2	188	168	50
NEW JERSEY	46	17	22	7	158	187	41
ISLANDERS NY	44	13	29	2	136	183	28

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

DETROIT	46	21	17	8	178	177	50
ST. LOUIS	44	16	21	7	152	161	39
MINNESOTA	44	14	22	8	141	163	36
TORONTO	46	16	27	3	143	193	35
CHICAGO	45	12	26	7	167	202	31

Section Connie Smythe

CALGARY	46	29	10	7	195	130	65
LOS ANGELES	46	27	16	3	240	192	57
EDMONTON	46	23	18	5	197	170	51
VANCOUVER	47	18	23	6	148	151	42
WINNIPEG	42	16	17	9	166	176	41